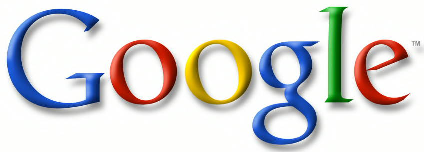



on University Library
071841389

GUERRE DE 1870-1871

PARIS

SECOND ÉCHEC DU BOURGET

ET

PERTE D'AVRON

Paris. — Imprimerie L. Maretheux, 1, rue Cassette. — 8055.

GUERRE DE 1870-1871

PARIS

SECOND ÉCHEC DU BOURGET

ET

PERTE D'AVRON

9 — 31 DÉCEMBRE

avec trois cartes des opérations militaires

PAR

ALFRED DUQUET

PARIS
BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER
EUGÈNE FASQUELLE, ÉDITEUR
11, RUE DE GRENELLE, 11

1896

SOUHAIT

Voici l'avant-dernier volume du Siège de Paris.

Il va du 9 au 31 décembre 1870.

On verra de combien de faits il est bourré, quelles réflexions ces faits provoquent, quels jugements, quelles condamnations ils entraînent.

Encore un volume, écrit déjà près d'à moitié, qui dira le bombardement, les folies des clubs, le coupable combat de Buzenval, l'insurrection du 22 janvier, l'agonie, les négociations de la fin, la mort de la défense nationale, et cette œuvre, qui m'a coûté tant de travail, qui m'a créé tant d'ennemis, mais, aussi, qui m'a valu tant d'approbateurs, tant d'amis, sera enfin terminée!

Quoique douloureuse pour un patriote, elle sera, je l'espère, aussi intéressante à lire qu'instructive à méditer. Puisse-t-elle aider notre malheureux pays à se guérir de la maladie dont il

souffre depuis si longtemps, maladie qui s'aggrave tous les jours et qui finira par l'emporter, s'il tarde encore à prendre les résolutions viriles indiquées par le sens commun et par les enseignements de l'histoire.

ALFRED DUQUET.

Paris, le 30 juin 1896.

PARIS

Second Échec du Bourget
et Perte d'Avron.

APRÈS CHAMPIGNY

LA GUERRE DE PARTISANS

Il n'est pas vrai de dire, ainsi que d'aucuns se sont plu à le répéter, que le sort de Paris, que le sort de la France étaient fixés après les batailles de la Marne.

Sans doute, de longs mois avaient été perdus; sans doute, des moments précieux avaient été gaspillés en discours inutiles, en tentatives avortées, par des chefs militaires et civils qui n'avaient pas su choisir le genre de guerre exigé par les circonstances, adapter à leurs recrues une méthode de combat clairement indiquée par le fait brutal; sans doute, l'échéance redoutée s'approchait à grands pas, mais il y avait encore moyen de sortir du mortel guêpier où les Mac-Mahon et les Bazaine avaient jeté la France, il y avait un espoir de salut, presque une certitude, si l'on voulait s'instruire aux leçons de l'histoire, si l'on daignait enfin tenir compte de l'expérience militaire de tous les temps.

Nous avons, déjà, dans nos précédents volumes,

effleuré la question de la guerre de partisans (1); nous avons également expliqué, plusieurs fois, que la guerre contre les assiégeants, était, à Paris, facile à entreprendre et à mener à bonne fin (2); nous ne reviendrons pas sur cette dernière question, l'ayant suffisamment traitée, mais l'heure a sonné de développer la première avec le soin qu'elle mérite, et de montrer combien la routine, l'ignorance historique de nos grands chefs, l'ahurissement de M. Trochu, la fatuité de M. de Freycinet ont fait de mal à la patrie.

A Paris, la guerre de partisans devait affecter une forme spéciale. Il ne fallait pas songer aux longues incursions, puisque le cercle d'investissement barrait le chemin à toute troupe voulant s'éloigner de la capitale, mais les coups de main de jour et de nuit contre ce cercle d'investissement auraient dû être continuels (3).

« L'opinion publique ne peut s'expliquer, écrivait M. Emile Chevalet le 2 janvier 1871, les longues intermittences de l'attaque de notre part. Il n'y a qu'une voix, dans la presse et dans les colloques particuliers, pour demander que l'ennemi soit constamment inquiété sur vingt points à la

(1) Voir : *Paris, Le Quatre-Septembre et Châtillon*, par Alfred Duquet; Paris, Bibliothèque-Charpentier, 1890; pp. 311 et 312; *Paris, Chevilly et Bagneux*, par Alfred Duquet; Paris, Bibliothèque-Charpentier, 1891; pp. 101 à 109 et 127 à 133; *Paris, Thiers, le Plan Trochu et L'Haÿ*, par Alfred Duquet; Paris, Bibliothèque-Charpentier, 1895; pp. 205 à 207; *Paris, Les Batailles de la Marne*, par Alfred Duquet; Paris, Bibliothèque-Charpentier, 1895; pp. 257 à 265.

(2) *Paris, Chevilly et Bagneux*, pp. 102 et 267 à 273, et *Paris, Les Batailles de la Marne*, pp. 260 à 264.

(3) Il n'y avait « qu'une chose possible à Paris : faire son devoir aujourd'hui, demain, toujours; lutter pour *lasser l'ennemi et lui tuer du monde* ». (Opinion du général Ducrot, voir, *infrà*, p. 291.) Alors, pourquoi a-t-il fait le contraire? Pourquoi n'a-t-il rêvé que batailles rangées? — *Le Siège de Paris, journal d'un officier de marine*, par Francis Garnier; Paris, Delagrave, 1885; p. 130.

fois, sans relâche aucune, et, au lieu de cela, on laisse nos troupes se morfondre, inactives et gelées, aux avant-postes et dans les cantonnements. En allant surprendre des postes prussiens, on leur ferait, presque sans péril, des prisonniers... Ce que j'écris là, je l'ai entendu dire par tous les militaires avec lesquels je me suis trouvé en contact. N'est-ce pas extraordinaire que le commandement supérieur ne se décide pas à agir d'une façon aussi rationnelle (1)? » — « Harcelez l'ennemi, disait Edgar Quinet au général Trochu, le 5 janvier; ne lui laissez ni trêve ni repos. Ce qu'il redoute le plus ce sont les fréquentes sorties. Le peuple de Paris..... demande une action plus énergique (2). »

Pour une fois, M. Quinet avait raison. Aussi le Gouverneur eut l'air de se rendre à son opinion, le combla de bonnes paroles, mais ce fut tout (3).

Cette action énergique était ce que redoutait le roi de Prusse. Il disait, le 1er octobre, à propos du combat de Chevilly : « Nous entendrons parler plus souvent de ces sorties, surtout quand les assiégés s'apercevront que notre ligne, ayant une étendue de douze milles (90 kilomètres), nous sommes beaucoup plus faibles qu'eux sur chaque point en particulier. Ce ne sont pas, d'ailleurs, les hommes qui leur manquent (4). »

(1) *Mon journal pendant le siège et la Commune par un bourgeois de Paris* (Emile Chevalet); Paris, Librairie des contemporains, 1871; pp. 226 et 227.

(2) *Paris, journal du siège*, par Mme Edgar Quinet; Paris, Dentu, 1873; p. 248. — *Journal du siège de Paris* (18 septembre 1870-29 janvier 1871), par Michel Cornudet; Paris, Douniol, 1872; p. 360. — *Journal du siège par un bourgeois de Paris*, 1870-1871; Paris, Dentu, 1872; pp. 709 et 710. — *Histoire de la Révolution de 1870-1871*, par Jules Claretie; Paris, Librairie illustrée; t. I, p. 467.

(3) Mme Edgar Quinet, p. 249.

(4) Louis Schneider. *L'Empereur Guillaume*. Souvenirs intimes, revus et annotés par l'empereur sur le manuscrit original. Traduit de l'allemand, par Charles Rabany; Paris, Berger-Levrault,

Hélas! à Paris, « la plupart des corps de francs-tireurs ne servaient qu'à soustraire à l'armée régulière une masse de jeunes gens qui préféraient, à des obligations militaires sérieuses, un service élastique sous une discipline relâchée..... Si le Gouvernement tenait absolument, afin de ne pas déplaire au public, à conserver les francs-tireurs, il devait les faire payer continuellement de leur personne, les tenir sans cesse en haleine, et les pousser à ces coups de main aventureux qui demandent, avant tout, de la promptitude et de l'audace (1). »

Encore une fois, on n'en fit que des indisciplinés, que des encombrants, que des inutiles.

En province, au contraire, les expéditions aventureuses, les marches de nuit, l'attaque des avant-postes ennemis, de la cavalerie allemande, la rupture de la ligne de communication de l'armée assiégeante, l'enlèvement ou la destruction de ses convois auraient dû être journellement tentés par plus de 200,000 partisans.

Dès l'année 1867, un futur député de l'opposition, M. Paul de Jouvencel, qui ne se faisait pas d'illusions sur les dispositions des Allemands à notre égard, qui ne partageait pas l'optimisme niais ou criminel de MM. Favre, Magnin, Simon, Garnier-

1888; t. II, p. 315. — Les entreprises de nuit des Français étaient « gênantes pour les troupes d'investissement, car, dans l'impossibilité où l'on se trouvait de reconnaître s'il s'agissait de simples engagements d'avant-postes ou du début d'une attaque sérieuse, on était forcé de maintenir des troupes sous les armes pendant des heures entières ». (*La Guerre franco-allemande de 1870-1871*, rédigée par la section historique du grand état-major prussien; traduction par le chef d'escadron E. Costa de Serda, de l'état-major français; Paris, Dumaine, 1880; 2e partie, p. 1084.) C'est ce que nous avons déclaré, à maintes et maintes reprises, dans nos précédents volumes.

(1) *Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine ayant pris part au siège;* Paris, Dentu, 1871; p. 65.

Pagès et Ferry, proposait d'organiser des corps de volontaires ou francs-tireurs (1).

Malheureusement, ces volontaires étaient régionaux, indépendants, libres de tout service en dehors de leur département; de plus, l'armée active était annihilée par le projet, si sage en maints autres points; c'était donner aux nullités des Bureaux de la Guerre un prétexte raisonnable pour repousser la proposition qui ne fut même pas discutée.

Le lendemain du Quatre-Septembre, quand l'invasion apparaissait, fatale et hideuse, aux yeux de la nation atterrée, le premier cri, la première pensée, en l'absence de toute armée régulière, fut l'appel aux légions de francs-tireurs.

Mais cette idée instinctive du seul mode pratique de combattre l'envahisseur fut, tout de suite, rejetée par les généraux que le Gouvernement nouveau faisait sortir de leur retraite, pour les placer à la tête des épaves de Sedan et des recrues levées à la hâte. Incapables d'un mouvement raisonnable et raisonné, étrangers aux enseignements de l'histoire, ces vieux braves ne songèrent qu'à la reconstitution d'une armée de ligne, c'est-à-dire, demandèrent l'impossible à des conscrits qui ne pouvaient brûler les étapes de l'instruction militaire et devenir manœuvriers en quinze jours ou un mois.

De plus, la mauvaise tenue de certaines compagnies de francs-tireurs vint apporter une aide à la routine et entraver une organisation qui, peut-être, eût été le salut.

Et, cependant, à voir le mal qu'ont causé aux Allemands les quelques compagnies relativement préparées, à constater la terreur qu'elles inspiraient

(1) Brochure imprimée en avril 1867, par J. Claye, rue Saint-Benoît, 7, à Paris; pp. 1 et 2. — Corps législatif, session de 1870, nº 200. Annexe au procès-verbal de la séance du 4 avril 1870; pp. 1 à 4.

à l'ennemi, on en arrive à penser que ce fut un immense malheur de n'avoir pas fait, en grand, la guerre de partisans, de n'avoir pas coupé les communications des envahisseurs, qui ne pouvaient vivre sur le pays, et encore moins s'y réapprovisionner en munitions, forcés, par conséquent, de tirer de l'Allemagne toutes leurs cartouches et gargousses et la plus grande partie de leurs vivres (1).

L'empereur Guillaume ne s'est jamais bercé d'illusions à cet égard, et le grand état-major prussien a perdu, dès les premiers jours d'octobre, celles qu'il avait après Sedan.

On trouve, en effet, dans les *Souvenirs* de Louis Schneider, qui sont les souvenirs de l'empereur Guillaume, puisqu'ils ont été revus et annotés par lui, les passages suivants :

« Je pus lire au roi, dès le 7, le premier récit circonstancié des événements du Quatre-Septembre à

(1) L'interruption de la voie ferrée, à Nanteuil, paralysait toutes les entreprises de l'ennemi. (Voir *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 733.) — « Un autre élément (que les débris de la cavalerie française après Sedan) allait aussi entraver le service d'exploration de nos ennemis d'une façon assez sérieuse..... Nous voulons parler des francs-tireurs qui, s'ils furent trop souvent une cause de désordre, surent, parfois, rendre de grands services par leur hardiesse et leurs coups de main, faisant subir des pertes si sensibles à l'armée allemande qu'elle ne trouva rien de mieux que d'employer la terreur pour mettre fin à leur action et de brûler villages, villes et maisons isolées. » (*Etude historique et tactique de la cavalerie allemande pendant la guerre de* 1870-1871, par Jules de Chabot, chef d'escadrons au 3e hussards ; Paris, Berger-Levrault, 1890 ; 2e partie, p. 1.) — « Un partisan, qui aura l'esprit audacieux, vous fera, avec trois ou quatre cents hommes, un désordre affreux et vous attaquera fort bien une armée ; s'il coupe les équipages à l'entrée de la nuit, il en emmènera une grande partie sans qu'il risque grand'chose, et s'il vous fait ce tour-là dans votre cavalerie, il vous y jettera un désordre épouvantable. » (Maréchal de Saxe, cité par le colonel R. Henry. *L'esprit de la guerre moderne d'après les grands capitaines et les philosophes ;* Paris, Berger-Levrault, 1894 ; p. 479.) — « Les francs-tireurs de l'armée de la Loire, en 1870, quoique assez mal organisés, ont cependant contenu la cavalerie allemande. Elle a dû se montrer plus prudente en leur présence que devant l'armée de

Paris. Ce récit, d'un témoin oculaire, causa à Sa Majesté une impression très fâcheuse et elle s'écria aussitôt : «« Eh bien, que vous avais-je dit? *C'est seulement maintenant que la guerre commence*. On va prêcher la levée en masse, comme en 1814 le soulèvement des paysans, qui nous a donné alors assez d'embarras. Le général Trochu paraît être un homme habile; il a dit la vérité à l'empereur sur l'état de l'armée française. Nous aurons peut-être encore à passer des jours difficiles; mais personne ne veut le croire; tous sont aveuglés par ces succès sans exemple. »» Je dois avouer que j'écoutais ces réflexions avec étonnement et incrédulité; moi aussi j'étais aveuglé. Mais combien de fois, plus tard, et notamment à Versailles, n'ai-je pas songé à ces paroles que le roi m'avait dites à Reims, *alors qu'il n'existait pas encore de francs-tireurs* (1). »

Metz et elle a beaucoup moins bien renseigné l'armée qu'elle couvrait. Cet exemple très significatif montre qu'il est indispensable de combattre la cavalerie en exploration par de l'infanterie très mobile et peu nombreuse. » (Général Lewal, *Ibid.*, p. 480.) — « Nous occupons la France depuis le Rhin jusqu'à la mer. Les difficultés grandissent en même temps que notre cercle s'étend. Il faut assurer notre ravitaillement et éloigner les bandes de francs-tireurs. » (*Gazette de Cologne*, citée par Mme Edgar Quinet, p. 223.) — *La France et l'Europe pendant le siège de Paris* (18 septembre 1870-28 janvier 1871). Encyclopédie politique, militaire et anecdotique, par Pierre Maquest (archiviste de la ville de Tournai, Belgique; conservateur des archives de l'Etat), avec une préface de M. E. Spuller, député de la Seine; 2e édition; Paris, Ghio, 1877; pp. 437 et 438. — Voir, aussi, pour les francs-tireurs de l'Est, le récit de la destruction du pont de Fontenoy-sur-Moselle : *Histoire générale de la Guerre franco-allemande*, 1870-1871, par le commandant Rousset, de l'Ecole supérieure de guerre; Paris, Librairie illustrée; t. VI, pp. 214 à 221, et capitaine Imhaus, *Tactique de l'infanterie;* Paris, Librairies-Imprimeries réunies, 1895; pp. 196 à 198.

(1) Louis Schneider, t. II, pp. 262 et 263. — « Le grand état-major et les officiers de rang élevé montraient une confiance entière dans la terminaison rapide et brillante de la campagne, mais il était visible que le roi ne partageait pas cet avis. » (*Ibid.*, p. 280.)

« Le roi était très occupé (30 septembre) et, de plus, mal disposé; il avait reçu de nombreux rapports parlant d'agressions contre des postes, des estafettes et des convois, ce qui semblait le prélude d'une guerre nationale. Il me dit : «« Cela prend tout à fait la même tournure qu'en 1814 et 1815, où nous avons eu fort à faire avec les paysans armés. *Il ne leur manque jusqu'ici que des chefs pour les organiser; dès qu'ils les auront, nous aurons de l'occupation.* Ces messieurs (les officiers d'état-major) ne veulent pas croire aux difficultés sérieuses qui nous attendent de ce côté (1). »»

Au commencement d'octobre, le roi rappelait souvent ses prédictions et se montrait inquiet : il redoutait la guerre de partisans.

« Le prince Albert, qui s'était avancé vers Orléans en éclaireur, avec la IV[e] division de cavalerie, avait écrit directement au roi qu'il lui semblait téméraire d'aller jusqu'à cette ville sans infanterie, *car les francs-tireurs* commençaient à devenir très gênants pour ses braves régiments. Lui-même avait dû bivouaquer, depuis plusieurs nuits, en plein air, au milieu de sa division, faute de gîte à l'abri des surprises. Etant donné le courage avec lequel le prince avait bravé tous les dangers pendant la campagne et partagé les fatigues des troupes, ce rapport donnait fort à penser. Quand le roi m'en eut communiqué la teneur, il ajouta : «« Eh bien, que vous disais-je, à Vendresse, lorsque vous parliez, avec tant de confiance, de la fin de la guerre (2). »»

(1) Louis Schneider, t. II, p. 312. — « Même après Sedan, quand j'exprimais au roi la joie indescriptible qui régnait dans l'armée, et en Allemagne, de voir cette guerre terminée presque aussi vite que celle de Bohême, par l'anéantissement de l'ennemi, il me répondit : « Attendez un peu; la guerre ne fait que commencer. » (*Ibid.*, p. 170.)

(2) *Ibid.*, t. III, pp. 2 et 3. — *Ibid.*, p. 57. — Voir, aussi, *Ibid.*, t. II, p. 277.

Tous les récits ennemis sont pleins de l'effroi que les francs-tireurs inspiraient aux Allemands; de plus, la rigueur atroce avec laquelle ils fusillaient ceux qui tombaient entre leurs mains montre combien ils les redoutaient (1).

En cela, ils violaient les règles du droit des gens formulées par leurs propres jurisconsultes. En effet, M. Bluntschli, le professeur de l'Université d'Heidelberg, exigeait, des francs-tireurs, cinq conditions, que nos partisans avaient remplies. Voici, du reste, le principe posé par M. Bluntschli :

« Pour que les francs-tireurs qui font la petite guerre (guerilla) puissent prétendre à être traités en ennemis et non en criminels, il ne suffit pas d'une autorisation générale accordée par l'Etat qui fait appel à des volontaires pour la défense du pays. Il est nécessaire pour eux :

« a) d'avoir, à leur tête, une personne responsable pour ses subordonnés;

« b) d'avoir un signe distinctif fixe et reconnaissable à distance;

« c) de porter les armes ouvertement;

« d) de se conformer, dans leurs opérations, aux lois et coutumes de la guerre (2). »

(1) M. de Moltke n'a pas craint d'écrire : « Le droit des gens ne défend pas à un soldat de fusiller impitoyablement des francs-tireurs pris en flagrant délit de *coups de bandit* (banditenstreich). » (*L'armée allemande, son organisation, son armement, sa manière de combattre*, par un général prussien (M. de Moltke); traduit de l'allemand par MM. Gunsett et M. de Bouteiller; Paris, Dentu, 1871; p. 164.) — « Les Allemands se préoccupaient beaucoup de cette résistance inexorable, de cette lutte pied à pied qu'il leur fallait soutenir contre des populations exaspérées, dont le patriotisme s'exaltait en proportion des rigueurs d'un ennemi impitoyable. » (Commandant Rousset, t. IV, p. 57.)

(2) *Le Droit international codifié* par Bluntschli, docteur en droit, professeur ordinaire à l'Université d'Heidelberg, correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques; traduit de l'allemand par M. C. Lardy, docteur en droit, précédé d'une bio-

Tous nos francs-tireurs avaient un chef; tous avaient un uniforme aussi voyant que celui des Prussiens; tous portaient leurs armes comme des soldats; tous ne se conduisaient pas autrement que les Allemands eux-mêmes. Et cependant ceux-ci les fusillaient odieusement quand ils s'en emparaient, oubliant qu'ils avaient devant eux des combattants et non des criminels.

Il n'y a pas à le contester : les Allemands avaient une peur atroce des francs-tireurs.

M. de Bismarck en perdait toute mesure : le seul mot de franc-tireur le rendait enragé. « Nous en viendrons à fusiller tous les habitants mâles, s'écriait-il. Cela ne serait pas plus grave que de le faire dans une bataille où les soldats se tuent, à deux mille pas, sans s'être jamais vus (1). »

Le rôle d'assassin ne déplaisait pas à M. de Bismarck, mais la majorité des officiers allemands auraient-ils consenti à se changer de soldats en bourreaux?

Oui, les deux seuls moyens de faire lever le siège de Paris, moyens encore pratiques au commencement de décembre, étaient de ne pas laisser une heure de repos aux envahisseurs et, surtout, de couper leurs communications ferrées.

Là encore le vieux roi voyait juste et ne cessait d'exprimer ses craintes à son entourage.

« Le roi comparait constamment les événements de 1870 avec ceux de 1814 et de 1815 et *s'inquiétait surtout de l'interruption des communications avec l'Allemagne* (2). »

graphie de l'auteur par M. Alph. Rivier, secrétaire de l'Institut de droit international, professeur à l'Université de Bruxelles; 4e édition; Paris, Guillaumin, 1886; p. 332.

(1) *Le comte de Bismarck et sa suite pendant la guerre de France* 1870-1871, par D. Moritz Busch, secrétaire particulier de M. de Bismarck; traduit de l'allemand; Paris, Dentu, 1880; p. 147.

(2) Louis Schneider, t. II, p. 276.

« Pourvu, disait-il encore le 21 septembre, que nous nous emparions bientôt de Toul et de Strasbourg, car on ne peut rien trouver autour de Paris : il faut donc assurer nos communications avec l'Allemagne. Partout le service des approvisionnements est entravé (1). »

Aussi quel cri de joie pousse Guillaume lorsque Toul a ouvert ses portes ! « Toul a capitulé... C'est un fait de la plus haute importance pour assurer nos communications ; maintenant, on peut utiliser le chemin de fer sans interruption (2). »

Et quel cri de terreur quand on signale la présence des francs-tireurs, tout près de Ferrières, où le roi avait eu son quartier général quand Jules Favre était venu demander la paix : « On avait vu, dans le voisinage, une bande de francs-tireurs bien armés, et même munis d'un canon de campagne. Elle avait attaqué et avait été dispersée ; mais voir si près de la grande ligne d'étapes, qui nous mettait en communication avec l'Allemagne, une bande aussi forte, et avec du canon, cela donnait à penser. On n'en parla guère, vu la nature pénible du sujet, mais chacun fit ses réflexions à part soi. En outre, les renseignements, que le prince Albert apportait de Chartres à Versailles, confirmaient les symptômes de plus en plus nombreux d'un soulèvement général de la nation. Les francs-tireurs pouvaient en être regardés comme le signe avant-coureur et cette perspective n'était rien moins que réjouissante (3). »

Certes, car l'ennemi aurait été forcé de lever le siège de Paris si ses convois, ses reconnaissances avaient été harcelés de toutes parts, si ses lignes de communication avaient été coupées.

(1) Louis Schneider, t. II, p. 293. — *Ibid.*, pp. 295 et 298. — *Ibid.*, t. III, p. 45.
(2) *Ibid.*, t. II, pp. 299 et 300.
(3) *Ibid.*, t. III, p. 54. — *Ibid.*, p. 148.

En effet, « aucune armée ne saurait vivre sans posséder une ligne de ravitaillement et de communication. Couvrir cette ligne doit être la première préoccupation du général en chef dans ses combinaisons; *la seconde, intercepter celle de l'adversaire* (1) ».

Comme nous n'avions pas à *couvrir* nos lignes de communication, pas plus à Paris qu'à Tours, Rouen, Amiens, Langres ou Besançon, nous devions donc nous efforcer d'*intercepter* celles des Allemands. Or, pour cette besogne, les partisans valaient mille fois mieux que des armées régulières.

Voici pourquoi la ligne de communication est indispensable à tout envahisseur :

« L'armée est un lieu de consommations continuelles, et jamais un lieu de production. Elle perd des hommes par le feu et les maladies, et ne peut les remplacer qu'en tirant des renforts de la mère-patrie. Elle fait une dépense énorme de vivres et surtout de munitions. Jusqu'en 1815, l'armement était tel qu'on pouvait confectionner, en partie, les munitions en pays ennemi pour les fusils à pierre et les canons lisses; mais, aujourd'hui, la complication de la fabrication des cartouches et des projectiles exige qu'on demande le remplacement des munitions à la mère-patrie. Il faut, de plus, évacuer sur elle les malades et les blessés transportables, afin qu'ils ne soient pas une gêne dans les opérations. La sécurité d'une armée dépend donc de la sécurité de ses communications. Sans posséder une ligne de communication assurée, au moins, une armée ne peut exister longtemps, comme l'ont prouvé les désastres de Denain en 1712, de Baylen en 1808, de la Bérésina en 1812, de Metz et de Se-

(1) *Stratégie et Grande Tactique d'après l'expérience des dernières guerres*, par le général Pierron; Paris, Berger-Levrault, 1887; t. I, p. 1.

dan en 1870, de Pontarlier en 1871 (1) », et l'on peut ajouter de Paris, puisque l'immensité des ressources de cette grande capitale lui a seule permis de résister un peu plus de quatre mois mais n'a pas conjuré sa chute fatale.

« Les besoins sont surtout considérables et urgents là où de grandes masses de troupes sont accumulées sur un espace restreint, sans que la situation se dénoue. Elles y épuisent bientôt tout ce que peut offrir la contrée la plus riche, et, si les ressources de la mère-patrie ne leur parviennent pas à temps, besoin fait loi et la détresse oblige à reculer vers ses propres ressources (2). »

C'était le cas de l'armée allemande sous Paris; privée de chemins de fer, elle était forcée de lever le siège.

Et, de fait, il fallait, par jour, à l'armée d'investissement :

148,000 pains de trois livres;
1,020 quintaux de riz;
595 bœufs ou 1,020 quintaux de lard;
144 quintaux de sel;
9,600 quintaux d'avoine;
24,000 quintaux de foin;
28,000 quintaux d'eau-de-vie ou de spiritueux (3).

« Le transport de ces gigantesques approvisionnements se faisait par la ligne du chemin de fer de l'Est, qui, depuis le 4 octobre, était en activité jusqu'à Nanteuil, et qui, au 25 novembre, arrivait jusqu'aux lignes d'investissement devant Paris.

« Dans le courant de décembre et de janvier les chemins de fer d'Amiens, d'Orléans et de Rouen

(1) *Stratégie et Grande Tactique*, par le général Pierron, t. I, p. 1.
(2) Colonel prussien Blume. *Ibid.*, p. 2.
(3) *Moniteur officiel du gouvernement allemand*, publié à Reims. *Ibid.*, t. III, p. 57.

ont pu être rétablis et utilisés pour le même service.

« L'approvisionnement de bouche et les fourrages pour chaque corps d'armée exigeaient, par jour, cinq trains de chemin de fer, chacun de trente-deux wagons.

« L'intendance allemande était, il est vrai, aidée dans sa tâche par les masses considérables d'approvisionnements que les Français ont constamment laissées derrière eux dans toutes les places et campements qu'ils évacuaient. Sous ce rapport, ils ont été d'un véritable secours pour leurs adversaires. Ils les auraient également pourvus de munitions, et de la même manière, si la différence de calibre n'eût empêché d'utiliser les armes prises aux vaincus (1). »

Quelle faute avait été commise en ne faisant pas le vide autour de Paris, comme le voulait le général de Palikao, comme l'avait demandé M. Paul de Jouvencel dans la séance du 17 août (2), comme le réclamaient tous ceux qui ont un peu la connaissance des nécessités de la guerre !

Loin de là, des insensés disaient « qu'il fallait absolument acheter du grain et des vivres de toutes sortes pour nourrir l'ennemi (3) »; des préfets, comme M. Charton, préfet de Seine-et-Oise, des maires, comme M. Rameau, maire de Versailles,

(1) *Stratégie et Grande Tactique*, par le général Pierron, t. III, p. 58. — « Pendant la plus grande partie de la période d'investissement de Paris, les Allemands ne possédaient encore que la seule ligne ferrée de l'Est, à peine suffisante pour les besoins multiples de l'armée d'invasion. » (*La Défense de Paris*, 1870-1871, par le général Ducrot; Paris, Dentu, 1878; t. IV, p. 2.) — A partir du 25 novembre, seize trains par jour étaient organisés, circulant du centre de l'Allemagne jusqu'aux lignes de l'armée d'investissement. Soixante-trois wagons, soit deux trains, amenaient des vivres pour 200,000 rations. (*Ibid.*, note 2.)

(2) 1870. *Récits du temps*, par Paul de Jouvencel; Paris, Dentu, 1873; p. 79.

(3) *Ibid.*, p. 80.

s'opposèrent aux mesures d'enlèvement ou de destruction des denrées si bien ordonnées par M. de Kératry, préfet de police, et firent revenir le Gouvernement sur sa première et intelligente décision; on laissa à l'ennemi toutes les provisions, ce dont le *Moniteur officiel* du Gouvernement allemand s'étonnait et se réjouissait tout à la fois (1).

Quant au ravitaillement en linge, vêtements, fusils, bouches à feu, munitions, il était également considérable. Les passages suivants du récit du grand état-major prussien vont en donner une idée :

« Antérieurement à la chute de Toul, la section de voie ferrée située à l'ouest avait été déjà suffisamment rétablie pour que, peu de jours après la capitulation de cette place, toute la ligne pût être remise en service, depuis Wissembourg jusqu'à Nogent-l'Artaud. La reconstruction du tunnel de Nanteuil et des ponts de la Marne situés plus à l'ouest était poussée assidûment, de manière à permettre d'amener la tête de ligne le plus près possible des positions occupées par les Allemands sous Paris. Cette voie ferrée, la seule dont on disposât pour le moment, avait à satisfaire non seulement aux besoins de la IIIe armée, mais encore *au transport de l'énorme matériel nécessaire au siège régulier de la capitale* lequel, après avoir été embarqué au commencement d'octobre, soit dans les places prussiennes, soit à Strasbourg, arrivait peu à peu à Nanteuil-sur-Marne, d'où il prenait la voie de terre pour gagner, par Villeneuve-Saint-Georges, le parc de siège de Villacoublay, après un trajet de 90 kilomètres, et au prix de grandes difficultés. Le chemin de fer en question avait à transporter, en

(1) Voir, sur cette intéressante question, *Paris. Chevilly et Bagneux*, par Alfred Duquet, pp. 112 à 123, et 139 à 160.

outre, les subsistances de l'armée de la Meuse (1). »

« Dans les derniers jours d'octobre, 235 bouches à feu de fort calibre étaient réunies dans le parc de siège de Villacoublay..... mais des *efforts extraordinaires étaient toujours indispensables pour amener sur place la quantité de munitions nécessaires à un approvisionnement courant.* Il est vrai que la communication directe par voie ferrée avec l'Allemagne avait été rétablie jusqu'à Chelles, le 23 novembre; mais la très grande partie de ces approvisionnements se trouvait encore déposée à Nanteuil, d'où elle devait continuer, par les routes de terre, comme nous l'avons déjà indiqué. Pour faire face à ces transports, on n'avait pu trouver, dans un vaste rayon autour de Paris, qu'un nombre restreint de voitures légères, à deux roues pour la plupart, et peu propres, par conséquent, au service demandé. Malgré des emprunts momentanés aux attelages de la IIIe armée, *on avait atteint le commencement de décembre sans avoir pu parvenir encore à assurer, dans la mesure désirable, les ravitaillements de munitions.* Le 7 décembre, le grand quartier général disposait donc que les colonnes de

(1) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 200. — Rüstow, *Guerre des frontières du Rhin*, 1870-1871; traduit de l'allemand par Savin de Larclause, colonel du 1er lanciers; Paris, Dumaine, 1871; t. II, p. 88. — Major Scheibert, *La guerre franco-allemande de* 1870-1871, *décrite d'après l'ouvrage du grand état-major prussien et avec son autorisation*; traduit par Ernest Jaeglé, professeur à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr; Paris, Berger-Levrault, 1895; p. 453. — Moritz Busch, pp. 260 et 347. — *La guerre de* 1870 par le maréchal comte de Moltke; édition française par E. Jaeglé, professeur à l'Ecole militaire de Saint-Cyr; Paris, Le Soudier, 1891; pp. 318 et 319. — *Histoire de la guerre franco-allemande de* 1870-1871, par Amédée Le Faure; Paris, Garnier, 1875; t. II, p. 238. — *La guerre de France* 1870-1871, par M. Ch. de Mazade; Paris, Plon, 1875; t. II, p. 265. — *Ibid.*, pp. 266 et 267. — *Opérations des armées allemandes depuis la bataille de Sedan jusqu'à la fin de la guerre*, par W. Blume, major au grand état-major prussien; traduit de l'allemand par E. Costa de Serda, capitaine d'état-major; Paris, Dumaine, 1872; p. 266.

munitions de la III[e] armée céderaient une partie de leurs chevaux pour aider aux transports en question. De plus, les colonnes de munitions de la III[e] armée devaient se porter en partie au-devant de celles de la II[e] armée pour leur apporter le complément des approvisionnements consommés dans les rencontres sur la Loire. Le grand quartier général prescrivait, en outre, qu'il serait constitué, au moyen du matériel de guerre pris à Metz (et que MM. Bazaine, Canrobert, de Ladmirault, et les autres, n'avaient pas songé à détruire), 24 colonnes, de 40 voitures chacune, qui seraient attelées avec des chevaux tirés d'Allemagne et conduites par des bataillons du train. Enfin, on devait demander aux territoires occupés une réquisition de 2,000 bêtes de trait harnachées, avec le nombre correspondant de voitures à quatre roues pour le service de l'armée de blocus (1). »

On juge quel nombre de trains était nécessaire pour le réapprovisionnement des assiégeants, et, en plus, des armées qui opéraient dans le Nord, dans la Normandie, sur la Loire et dans l'Est!

Quel désarroi, quelle perturbation, quelle disette aurait amenés la rupture des lignes ferrées nourricières de l'envahisseur! Si, les trains allant jusqu'à Nanteuil et Chelles, il y avait tant de difficultés à approvisionner les armées ennemies, qu'aurait-ce été s'ils n'avaient pu dépasser Wissembourg, Toul ou même Châlons-sur-Marne!

De même que la destruction de la ligne de l'Est par M. de Mac-Mahon aurait empêché ou rendu

(1) *La Guerre franco-allemande*, 2[e] partie, pp. 733 et 734. — Moritz Busch, p. 331. — Le Faure, t. II, p. 238. — *Guerre franco-allemande. Résumé et commentaires de l'ouvrage du grand état-major prussien*, par Félix Bonnet, capitaine au 3[e] régiment d'artillerie; Paris, Baudoin, 1883; t. III, pp. 26 et 27. — Major Blume, pp. 266 à 270.

bien difficile l'investissement de Paris, de même la démolition des viaducs, l'écroulement des tunnels eussent affamé l'ennemi qui se serait vu contraint de se rapprocher de ses magasins, c'est-à-dire, de regagner l'Alsace et la Lorraine.

Mais M. de Mac-Mahon ignorait que l'on fait sauter ponts et tunnels; n'ayant jamais ouvert un livre d'histoire, étranger aux ouvrages de l'esprit, la guerre, pour lui, consistait à tirer des coups de fusil et des coups de canon, au petit bonheur, droit devant soi. Aussi, laissa-t-il intacts tous les souterrains et tous les ponts de la ligne, notamment le tunnel de Saverne (1). M. Ducrot, que certains s'évertuent à faire passer pour un bon général, aurait bien dû lui rappeler, à cet instant critique, les éléments de la guerre !

Plus tard, quand il s'agissait de réparer les âneries du duc de Magenta, M. de Freycinet, le mauvais génie de Gambetta, au lieu de lancer des colonnes mobiles pour détruire la ligne de communication de l'ennemi, s'obstina à créer des armées qu'il eut l'imprudence de jeter contre les vieilles troupes de Frédéric-Charles.

Et, ici, nous avons le rare bonheur de nous rencontrer avec M. Ducrot qui disait, très justement, dans le conseil de guerre du 31 décembre, à Paris :

(1) Voir, à ce sujet, Alfred Duquet, *Frœschwiller, Châlons, Sedan*; Paris, Bibliothèque-Charpentier, 1880; pp. 165 et 166. — Plus tard, « au delà de Nanteuil, la voie avait été rendue impraticable *pour longtemps* par la destruction de deux tunnels et de trois ponts sur la Marne ». (Major Blume, p. 44.) — *Ibid.*, pp. 45 et 46. — *Histoire de France depuis* 1789 *jusqu'à nos jours*, par Henri Martin; Paris, Jouvet, 1885; t. VII, p. 273. — Voir, aussi, *infrà*, pp. 222 et 223. — Les Allemands furent arrêtés deux mois devant le souterrain de Nanteuil. (*Les chemins de fer pendant la guerre de* 1870-1871; leçons faites, en 1872, à l'Ecole des Ponts et Chaussées, par F. Jacqmin, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur de l'exploitation des chemins de fer de l'Est, professeur à l'Ecole des Ponts et Chaussées; Paris, Hachette, 1872; p. 242.)

« L'armée de la Loire (M. de Freycinet) a commis la grande faute de concentrer en une seule masse toutes les forces militaires de la France, tandis qu'elle aurait dû se diviser par groupes chargés de harceler l'ennemi (1). »

C'est ainsi que, par un bonheur inouï, les craintes très légitimes du roi Guillaume ne se changèrent pas en certitudes de revers; c'est ainsi que les Allemands purent, tranquillement, mener à bonne fin la redoutable et aléatoire aventure du siège de Paris (2).

Oui, certes, les partisans seraient venus à bout des gros bataillons prussiens si les hommes que l'on enrôla dans les armées du Nord, de la Loire et de l'Est avaient été « disposés par compagnies, par escouades, par petits groupes (3) » et jetés contre les escadrons et les bataillons allemands.

Nous convenons bien que les résultats, en 1870, n'eussent pas été aussi foudroyants que si ces francs-tireurs avaient été préparés à ce genre de lutte. En effet, les novices partisans de cette époque se sont souvent retirés devant l'artillerie. « Si ces francs-tireurs et ces gardes nationaux, au lieu d'être tout simplement de braves gens pleins de cœur, avaient été de vrais militaires, capables d'apprécier l'avantage de leur position et parfaitement familiarisés avec leur arme, bien loin de se retirer devant l'ennemi qui ne peut rien contre des hommes disséminés, ils auraient tué les canonniers sur leurs pièces et auraient ainsi complété leur victoire en s'emparant des canons (4). »

(1) Voir, *infrà*, pp. 291 et 292.
(2) Voir, au sujet de la difficulté de subsister pour l'armée assiégeante, *Paris, Chevilly et Bagneux*, par Alfred Duquet, pp. 112 à 118.
(3) *La Routine militaire*; Paris, Ollendorff, 1880; p. 51. Cette remarquable étude est de M. Emile Chevalet.
(4) *Ibid.*, pp. 55 et 56. — « Le 18 septembre, près de Danne-

« C'est donc la guerre de partisans, dit l'auteur de la *Routine militaire*, qu'il faudrait, sinon substituer définitivement, du moins annexer dans de larges proportions au système actuel des batailles.

«« A ce mot de partisan, écrit M. Pierre Morin, j'entends des gens se récrier et se répandre en récriminations contre les francs-tireurs et leurs méfaits pendant la dernière guerre. Ces gens oublient qu'en général les francs-tireurs étaient mal armés, et pas du tout préparés à cette sorte d'opérations; qu'ils étaient traqués par les Prussiens comme des bêtes fauves, suspects, à cause de cela, aux habitants des campagnes qui leur refusaient tout secours et les trahissaient souvent; que, pris, ils étaient pendus ou brûlés; que ce sont eux, pourtant, qui défendaient cette petite ville de Châteaudun, dont la prise a coûté à l'ennemi quatre ou cinq fois autant que celle de Strasbourg. Ils ignorent les exploits des partisans du camp de Vacheresse, et ils seront tout surpris de les apprendre tels qu'ils se trouvent enregistrés dans les *Etudes militaires sur la réorganisation de l'armée française* de M. Henri Coumès. »»

« Cet ouvrage contient ces passages significatifs : «« Quand on ne pouvait plus mettre en ligne de grandes armées et s'en rapporter, pour les destinées de la France, au sort d'une grande bataille,

mois (Seine-et-Oise), le prince Albert de Prusse, marchant à la tête d'un corps de cavalerie, est arrêté par la 8e compagnie du 1er bataillon des francs-tireurs de Paris, embusquée dans un bois avec des gardes nationaux des environs. 100 hussards, parmi lesquels le lieutenant-colonel prince de Horn, sont mis hors de combat. Après une lutte de deux heures, les Français se retirent devant l'artillerie laissant 20 hommes sur le terrain. » (*Aide-mémoire du partisan franc-tireur*, par Paul de Jouvencel, ex-colonel d'infanterie auxiliaire; Paris, Dumaine; première partie, pp. 1 et 2. — *Ibid.*, pp. 2 à 14. — *Paris, Le Quatre-Septembre et Châtillon*, par Alfred Duquet, pp. 127 et 128. — *Paris, Chevilly et Bagneux*, par Alfred Duquet, pp. 124 à 132.

de petits corps francs devaient chercher à user l'ennemi en détail. Ce sera un des heureux souvenirs de notre existence d'avoir eu affaire à de vrais partisans. On les vit *sept* hommes, après un combat acharné, enlever un détachement prussien. On les vit *cinquante* hommes, mal armés, attaquer résolument, dans un village, *quatre cent cinquante* Prussiens, et, après leur avoir tué *quatre-vingts* hommes, s'emparer de trois pièces de canon (1). »»

« M. Thiers a laissé échapper cette réflexion : *Lorsqu'une nation généreuse a vu ses armées détruites et ses flottes dispersées, il lui reste, comme suprême ressource, sur terre, la guerre de partisans, et, sur mer, la guerre de course* (2). »

(1) *La Routine militaire*, pp. 59 à 61.

(2) *Ibid.*, pp. 64 et 65. — Le maréchal Gouvion Saint-Cyr a écrit : « L'idée de résister à une invasion puissante au moyen de l'armée permanente seule, sans y faire participer la population, serait, pour un pays comme le nôtre, une faute grave et un manque de confiance envers la nation. » (Cité par le commandant Rousset, t. IV, p. 57.) — « Les obstacles qu'une armée régulière rencontre dans les guerres d'opinions, comme dans les guerres nationales, sont immenses et rendent très difficile la mission du général chargé de la conduire... C'est surtout lorsque les populations ennemies sont appuyées d'un noyau considérable de troupes disciplinées qu'une pareille guerre offre d'immenses difficultés. Vous n'avez qu'une armée, vos adversaires ont une armée et un peuple entier levé en masse ou, du moins, en bonne partie..... Vous n'occupez guère que le sol sur lequel vous campez; hors des limites de ce camp, tout vous devient hostile et multiplie, par mille moyens, les difficultés que vous rencontrez à chaque pas. Ces difficultés deviennent, surtout, sans mesure lorsque le pays est fortement coupé d'accidents naturels : chaque habitant armé connaît les moindres sentiers et leurs aboutissants; partout il trouve un parent, un frère, un ami qui le seconde; les chefs, connaissant de même le pays et apprenant, à l'instant, le moindre de vos mouvements, peuvent prendre les mesures les plus efficaces pour déjouer vos projets; tandis que, privés de tous renseignements, hors d'état de risquer des détachements d'éclaireurs pour en recevoir, n'ayant d'autre appui que vos baïonnettes et de sûreté que dans la concentration de vos colonnes, vous agissez en aveugles; chacune de nos combinaisons devient une déception et lorsqu'après les mouvements les mieux concertés, les marches les plus rapides et les plus fatigantes, vous croyez toucher au terme de nos efforts et frapper un coup de

C'était bien notre cas en 1870; mais Trochu et Freycinet ne se servirent ni de l'une ni de l'autre : ils voulurent faire grand et ne réussirent qu'à se faire battre abominablement.

Puisse la leçon ne pas être perdue!

« N'y aurait-il pas quelque absurdité d'attendre que l'on soit réduit, une seconde fois, aux abois et à bout de ressources pour recourir à la guerre de partisans? Ne vaut-il pas mieux profiter du moment où l'on est en possession de toute sa vigueur pour préparer la lutte dans les meilleures conditions possibles (1)? »

M. Paul de Jouvencel, M. Emile Chevalet, les gens de bon sens, les officiers instruits estiment, avec raison, que « poser la question c'est la résoudre », mais l'immense majorité de nos généraux, toujours asservis à la routine, à ce qu'ils croient leur intérêt, à de vaines satisfactions d'amour-propre, s'opposent frénétiquement à l'organisation de compagnies de partisans, et une nouvelle invasion nous trouverait aussi peu préparés à la repousser qu'en 1870.

Les militaires *compétents*, comme les officiers arriérés s'appellent, se souviennent de cette triste époque; ils se rappellent que les militaires de métier, « tous les soldats de la France ont été vaincus, pris ou refoulés pendant que les francs-tireurs seuls

foudre, vous ne trouvez plus d'autres traces de l'ennemi que la fumée de ses bivouacs; assez semblables à don Quichotte, vous courez ainsi contre des moulins à vent, lorsque votre adversaire se jette lui-même sur vos communications, écrase les détachements laissés pour les garder, surprend vos convois, vos dépôts et vous fait une guerre désastreuse dans laquelle il faut nécessairement succomber à la longue. » (*Précis de l'art de la guerre* par le baron de Jomini; nouvelle édition revue et augmentée d'après les appendices et documents du général Jomini par Ferdinand Lecomte, ancien colonel divisionnaire suisse; Paris, Baudoin, 1894; 1re partie; pp. 87 à 90.)

(1) *La Routine militaire*, p. 65.

se sont fait craindre de leurs ennemis directs, les uhlans, auxquels ils infligeaient des pertes continuelles (1) », que M. de Moltke avait si peur des partisans qu'il avait demandé, comme préliminaire indispensable de l'armistice, le licenciement des francs-tireurs, de même qu'il avait exigé le désarmement de Paris et l'occupation de Belfort (2). Alors l'amour-propre de tous ces généraux, si fiers de leurs broderies, de tous ces officiers, si jaloux de leurs galons, souffre à la pensée que leurs devanciers ont été au-dessous de ces amateurs et que les traîneurs de sabre ont échoué là où les *incompétents* ont réussi (3)!

Oui, « en 1870, les tirailleurs ont été créés trop tard, au hasard, sans choix, ni pour les chefs, ni pour les soldats; les deux tiers, peut-être, n'ont jamais combattu. Et, pourtant, l'efficacité de cette milice, même mal composée et sans préparation suffisante, a été telle qu'un petit nombre de francs tireurs entrés en ligne a suffi pour infliger aux cavaliers ennemis des pertes qu'ils n'ont pas cherché à dissimuler, et pour apporter souvent, à la marche des armées victorieuses, des obstacles qui avaient jeté leurs généraux dans une véritable fureur (4). »

Et les militaires ne veulent pas entendre parler, aujourd'hui, de la création d'un certain nombre de corps de partisans, de même que les amiraux repoussent torpilleurs et croiseurs, s'entêtent à conserver, à faire construire les monstres inertes et impuissants qui s'appellent le *Hoche*, le *Formi-*

(1) *Récits du temps*, par Paul de Jouvencel, pp. 425 et 426.
(2) *Ibid.*, p. 426.
(3) Pour se rendre compte des difficultés éprouvées par les organisateurs, lire les *Récits du temps*, où le rôle sournois et néfaste de M. de Freycinet apparaît dans tout son odieux.
(4) *Observations présentées à Messieurs les députés, sur le projet de loi relatif à la constitution des cadres et des effectifs de l'armée*, par Paul de Jouvencel; Paris, Claye, 1874; p. 6.

dable, etc., et rejettent la guerre de course qui sauverait la France, sur mer, comme la guerre de partisans la sauverait sur terre!

Pauvre pays, qui ne voit plus clair, qui oublie les leçons des guerres de Vendée, d'Espagne et du Tyrol, qui ne se rappelle plus les exploits des Jean Bart et des Surcouf et qui tombe dans tous les panneaux humanitaires que lui tendent les Allemands, ces *pratiques*, les Anglais, ces brutaux, les socialistes, ces meurtriers de la patrie!

« Pour en revenir à la guerre de course, il faut la considérer comme notre moyen de salut dans l'avenir : la nécessité nous forcera bien à jeter par-dessus bord la néfaste déclaration du 16 avril 1856 (1). »

Mais, en attendant, on songe bien à préparer la guerre de course et la guerre de partisans! Les coupables et ineptes expéditions coloniales, si propices aux *barbotages* malpropres, ont, seules, le don de plaire à nos gouvernants. Que la responsabilité en retombe sur eux!

Tout cela ne veut pas dire qu'il faille toucher à l'armée, comme y tendent la *Routine militaire* et le projet de M. de Jouvencel dont c'est là le vice; nous

(1) *Le Droit des Gens à la guerre*, article que nous avons publié, sous notre n° 113, dans la *Revue du Cercle militaire* du 24 février 1889, p. 164*. — Nous avons sous les yeux, en écrivant ces lignes, une lettre de course, signée par le duc de Penthièvre, amiral de France, et contresignée par Guy du Coëtlosquet, lieutenant général civil au siège de l'amirauté de Léon établi à Brest, le 18 mai 1703, qui est, en sa teneur, une merveille de bon sens et d'habileté gouvernementale. C'est avec ces principes qu'on fonde les empires, c'est en les oubliant que les nations disparaissent.

* « Paris, le 3 décembre 1889.

« Je soussigné, directeur de la *Revue du Cercle militaire*, certifie que les articles, signés du chiffre 113 dans la *Revue*, sont de M. Alfred Duquet, sous-intendant militaire de 2e classe.

« Le chef de bataillon, directeur de la *Revue du Cercle militaire*,

« A. DE ROCHAS. »

demandons seulement que la guerre de partisans soit prévue et que, à cet effet, 300,000 ou 400,000 hommes soient initiés à ce genre de combat auquel ils seraient immédiatement employés en cas de revers et, par conséquent, en cas de retraite.

Supprimer l'armée pour la remplacer par des compagnies de partisans, c'est se lier les mains en cas d'offensive et condamner le pays à subir toutes les insultes, à abandonner tous ses droits, puisqu'on ne peut les relever, les faire valoir qu'en allant de l'avant, en attaquant, forme de guerre à laquelle les francs-tireurs sont impropres. Mais prévoir le cas de défaite et se préparer à en conjurer les suites mortelles par une défense raisonnée et pratique est de la sagesse et non de l'esprit d'aventure.

JOURNAL DU 9 AU 20 DÉCEMBRE

Les jours d'ennui, en attendant les journées de désespoir, s'écoulaient, monotones, sombres, interminables. Revenus de leur immense illusion patriotique, rappelés brutalement à la réalité après leur entière confiance en la victoire, les Parisiens demeuraient mornes et silencieux, sous le coup de massue de la retraite de Ducrot.

Le 9, la neige avait répandu son blanc suaire sur les champs, sur les maisons, et poudré les arbres de ses fins glaçons; le brouillard du matin n'avait pu fondre l'épaisse couche qui recouvrait la terre et, quand le soleil d'hiver dissipe la brume derrière laquelle il était caché, un tableau de *retraite de Russie* apparaît aux yeux des assiégés (1).

(1) *A Paris, pendant le siège, par un Anglais membre de l'Université d'Oxford*; Traduction, notes et documents divers par Félix Sangnier; Paris, Ollendorff, 1888; p. 240. — *Journal de Fidus*,

Aux remparts, les gardes nationaux, ne pouvant plus jouer au bouchon, se battent à coups de boules de neige. Mais la 7e compagnie du 19e bataillon contient beaucoup d'artistes peintres, sculpteurs et, parmi eux, Falguière, Moulin et Chapu. L'idée vient d'élever des statues de neige. Sans tarder, « M. Falguière fait une statue de la *Résistance* et M. Moulin un buste colossal de la *République*. Deux ou trois heures suffisent à réaliser leur inspiration, qui fut rarement plus heureuse... L'artiste délicat à qui l'on doit le *Vainqueur au combat de coqs*, le *Petit martyr* et l'*Ophélie*, n'a pas donné à la *Résistance* ces formes robustes, presque viriles, ces grands muscles à la Michel-Ange que le sujet semble d'abord demander. Il a compris qu'il s'agissait ici d'une Résistance morale plutôt que d'une Résistance physique, et, au lieu de la personnifier sous les traits d'une sorte d'Hercule femelle prête à la lutte, il lui a donné la grâce un peu frêle d'une Parisienne de nos jours. La Résistance, assise, ou plutôt accotée contre un rocher, croise ses bras sur son torse nu avec un air d'indomptable résolution. Ses pieds mignons, s'appuyant, les doigts crispés, à une pierre, semblent vouloir s'agrafer au sol. D'un fier mouvement de tête, elle a secoué ses cheveux en arrière comme pour faire bien voir à l'ennemi sa charmante figure, plus terrible que la tête de Méduse. Sur les lèvres, se joue le léger sourire du dédain héroïque, et, dans le pli des sourcils, se ramasse l'opiniâtreté de la défense qui ne reculera jamais (1). »

(Eugène Loudun), *La Révolution de Septembre, la Capitulation, la Commune;* Paris, Savine, 1889; p. 65.— *Griffonnages quotidiens d'un bourgeois du Quartier Latin du 14 mai 1869 au 2 décembre 1871*, par Henri Dabot; Péronne, imprimerie Quentin, 1895; p. 113. — *Tablettes d'un mobile, journal historique et anecdotique du siège de Paris*, par Léon de Villiers et Georges de Targes; Paris, Mollie, 1871; p. 237.

(1) Théophile Gautier, *Tableaux de siège*; Paris, 1870-1871; Paris, Charpentier, 1886; p. 140.

Ce jour-là, le général Renault est enterré aux Invalides ; le Mont-Valérien tonne lugubrement et inutilement, comme un dogue monstrueux qui hurlerait à la lune ; la commission des subsistances fait distribuer des harengs-saurs en guise de viande ; la tristesse est générale (1).

Seuls, les socialistes jettent une note gaie dans ces funèbres journées. Leurs clubs font rage et se distinguent par une noble émulation dans l'ineptie.

Au club des *Montagnards*, on avait affirmé, le 5 décembre, « qu'avec la Commune, le beurre remplacerait depuis longtemps le suif à chandelle et que l'on aurait du charbon en abondance (2) ». Il est vrai que ses incendies devaient, en effet, quelques mois plus tard, en fabriquer en quantité respectable. A la salle de la Maison-Dieu, le président, nommé Duhautbois, avait réclamé des perquisitions aux domiciles des commerçants, tous canailles et crapules, avait-il dit (3).

A la salle Favié, un orateur avait demandé, le 7 décembre, à quoi sert la discipline. Un autre s'était écrié que « le nom de Belleville serait inscrit au Panthéon de l'histoire (4) » et acclamé la résistance à outrance. Un citoyen avait déclaré, le lendemain, que c'étaient les jésuites qui avaient fait battre Bonaparte, leur mannequin, que M. de Moltke était un jésuite, et que c'étaient les jésuites « qui avaient

(1) *Mémorandum du siège de Paris*, 1870-1871, par Jules de Marthold ; Paris, Charavay, 1884 ; p. 205. — Juliette Lamber (Mme Edmond Adam), *Le siège de Paris*, journal d'une Parisienne ; Paris, Michel Lévy, 1873 ; p. 333.

(2) *Les clubs rouges pendant le siège de Paris*, par M. G. de Molinari, rédacteur du *Journal des Débats ;* Paris, Garnier frères, 1871 ; p. 129. — Pour se convaincre de la rigoureuse exactitude des comptes rendus de M. de Molinari, il n'y a qu'à se reporter aux journaux du temps, surtout aux journaux socialistes.

(3) *Enquête parlementaire sur les actes du Gouvernement de la Défense nationale ;* Versailles, imprimerie Cerf et fils. Réunions publiques ; t. V, p. 168.

(4) G. de Molinari, p. 133.

organisé le massacre des Albigeois (1) ». Une longue discussion s'était engagée pour savoir s'il fallait chasser les jésuites avant les Prussiens ou les Prussiens avant les jésuites. Aucune décision n'avait été prise (2).

Le 9 décembre, le club démocratique des Batignolles traite la question du bombardement. « Un orateur explique pourquoi les Prussiens ne bombarderont pas Paris : c'est, en premier lieu, parce qu'ils sont trop loin et que leurs bombes n'arriveraient pas jusque dans Paris. Quoique cette raison puisse sembler suffisante, il y en a une autre, c'est qu'ils craignent de pousser les Parisiens au désespoir. S'ils bombardaient, nous sortirions à 5 ou 600,000 ; nous perdrions 100,000 hommes, peut-être, mais les autres passeraient et les Prussiens seraient anéantis. (*Applaudissements; quelques signes d'incrédulité.*) Un autre orateur ajoute que le bombardement n'est pas à craindre parce que l'armée prussienne est travaillée par des dissensions intestines. Les Badois, les Wurtembergeois et les Bavarois sont mécontents, et le *Réveil* annonce qu'on vient de fusiller, à Versailles, dix-sept officiers polonais du duché de Posen qui conspiraient en faveur de la République et de la France. (*Applaudissements énergiques.*) Le président propose à l'assemblée de crier : *Vive la Pologne!* et de déclarer que la France ira au secours de son héroïque sœur du Nord aussitôt que les circonstances le lui permettront. (Oui! oui! *Cris:* Vive la Pologne!) Un autre membre du bureau consent à s'associer à cette résolution, mais à une condition : c'est que la Pologne cessera de se laisser asservir par son aristocratie, pour devenir démocratique. (*Mouvement d'adhésion.* — C'est entendu) (3). »

(1) G. de Molinari, p. 137.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, pp. 138 et 139.

La question du feu grégeois succède à la question polonaise.

« Le club démocratique des Batignolles a ouvert une souscription pour doter la France de cet engin destructeur et des doutes paraissent s'être élevés sur son efficacité. Au témoignage d'un orateur, le citoyen Delescluze (dont la compétence, en fait de matières explosibles, n'est pas douteuse) aurait dit, ce matin même, que le feu grégeois produit des effets terribles dans l'eau, mais qu'il a moins d'action sur les matières sèches. (*Marques de désappointement dans l'auditoire.*) Il faudrait donc commencer par diriger contre les Prussiens des pompes à incendie d'un fort calibre pour les mouiller, de manière à les rendre combustibles. Ce procédé préparatoire serait-il suffisamment pratique ? L'auditoire se montre très perplexe, les souscripteurs s'agitent sur leurs bancs, on interpelle le bureau pour savoir à quel usage on emploiera la souscription, qui a atteint le chiffre de 32 francs ; quelques-uns en réclament la restitution ; des observations assez vives sont échangées avec le bureau (1). »

Au club Favié, quelques jours après, on décide *l'abattement* (*sic*) des chevaux de luxe : les riches iront à pied. Un sursis est accordé aux chiens et aux chats (2).

Puis on reparle du bombardement. « Qu'avons-nous à craindre des bombes, dit un orateur ? On dit qu'elles incendieront les monuments des arts, les musées et les églises. Citoyens, la République passe avant les arts. Les artistes ont été corrompus par le despotisme. Qu'on brûle le Louvre, avec les tableaux de Rubens et de Michel-Ange, l'orateur s'en consolera pourvu que la République triomphe. Il se consolera

(1) G. de Molinari, pp. 140 et 141.
(2) *Ibid.*, p. 143.

encore plus facilement de la destruction des églises, et il verrait sans sourciller les tours de Notre-Dame s'abîmer sous les bombes... Celles qui nous débarrasseraient de tous les monuments de la superstition que le Moyen-Age nous a légués seraient les bienvenues; elles épargneraient de la besogne aux socialistes (1). »

Un dernier orateur s'écrie qu'il ne faudra pas capituler, mais attendre les Prussiens comme les Romains attendaient les Carthaginois (*sic*) sur leurs sièges curules. « Nous brûlerons Paris et nous ferons une trouée après. (*Tonnerre d'applaudissements.*) La séance est levée aux cris de *Vive la République* (2)! » Hélas! ils ont bien brûlé Paris mais n'ont fait de trouée ni avant ni après.

Le club de la Révolution, qui se tient à l'Elysée-Montmartre, impose, le 14 décembre, une profession de foi à ses membres. « Comme but politique, le club se propose l'établissement de la République universelle; comme but économique et social, l'équivalence des fonctions ou le collectivisme; comme moyen, la révolution et la Commune; comme principes dirigeants ou régulateurs, la raison et la morale une et indivisibte (3). »

Le président lit la liste des candidats à la Commune pour le XVIIIe arrondissement. Puis on décide qu'on enfoncera les portes des boulangers et qu'on les forcera à allumer leurs fours et à cuire leur pain (4).

Le 16, au club des Folies-Bergère, « on agite la question de savoir s'il y aura toujours des pauvres et des riches. — Il y en aura toujours sous la Monarchie, s'écrie un orateur, mais sous la Répu-

(1) G. de Molinari, pp. 144 et 145.
(2) *Ibid.*, p. 146.
(3) *Ibid.*, p. 147.
(4) *Ibid.*, p. 149.

blique, c'est bien différent. (*Une voix:* Oui ! il n'y aura plus que des pauvres. *Protestations. Tumulte*) (1). »

Au club Favié, le 19 décembre, on conspue Trochu, Favre, d'Aurelle, Bourbaki, Clarendon, Beust et l'on acclame la Commune. « Quand nous aurons la Commune, c'est-à-dire, la République, les Etats-Unis qui hésitent encore à venir à notre aide, parce qu'ils ne savent pas si nous sommes une république ou une suite de l'empire, les Etats-Unis seront avec nous et leur exemple entraînera l'Angleterre, la juive Angleterre, à cause de son commerce (2). »

Le lendemain, au club de la Reine-Blanche, un socialiste dénonce la discipline. « C'est une armée disciplinée, dit-il, qui a capitulé à Sedan ; ce sont des armées indisciplinées qui ont sauvé la France en 92. Comment veut-on qu'un républicain se laisse asservir à l'esclavage de la discipline ? (*Applaudissements ; quelques protestations.*) Enfin, tous les orateurs s'accordent pour dénoncer le Gouvernement qui trahit décidément la République. L'un d'eux signale comme une preuve notoire de trahison la nomination « de l'intendant qui avait approvisionné Sedan. (*Long murmure d'indignation* (3). »

Voilà les insanités que nos maîtres de demain débitaient complaisamment à l'instant où la France agonisait. Quel sens politique, quelle connaissance de l'histoire, quelle entente des besoins des peu-

(1) G. de Molinari, p. 154. — « Dans les réunions publiques, les citoyens continuent à réclamer toutes sortes de réformes aussi radicales qu'immédiates et, au nom de la solidarité républicaine, à quêter à tout propos, pour disparaître avec l'argent, comme un certain Wallach, qui abandonne la présidence du club des Folies-Bergère le jour où il se trouve dépositaire de 1,200 francs. » — (Jules de Marthold, p. 205.)

(2) G. de Molinari, p. 159.

(3) *Ibid.*, p. 165.

ples, quelle divination! Comme M. de Kératry avait eu raison de demander, au commencement du siège, « l'autorisation d'interdire toutes réunions publiques, lesquelles sont le moyen d'organiser, chaque jour, les complots du lendemain (1) », comme le Gouvernement avait eu tort de repousser sa proposition (2)!

Du reste, en fait d'âneries, la Presse ne le cédait pas aux clubs. Sans compter les inventions, les plans, qu'elle révélait tous les matins, les nouvelles les plus invraisemblables ne lui répugnaient pas : « L'armée de la Loire est à Fontainebleau; un paysan entrant à Paris, dit qu'elle est à Corbeil et que Bourbaki se trouve à Chantilly. On ajoute que les Prussiens évacuent Versailles et que cette ville est brûlée... On se demande en quel laboratoire s'élaborent tous ces mensonges énervants qui finissent par faire disparaître toute force de caractère (3). » D'autres affirmaient qu'une manifestation révolutionnaire avait eu lieu à Berlin, que le peuple de Vienne demandait impétueusement une intervention de l'Autriche en faveur de la France (4).

« Le lendemain, on assurait que l'armée de Frédéric-Charles était aux prises avec une inondation produite par l'ouverture des écluses de décharge de la Loire. Frédéric-Charles lui-même était blessé. Quant au roi de Prusse, il avait une attaque d'apoplexie toutes les semaines. Quelques jours plus tard, il n'était bruit que de dissensions entre les troupes

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 126.

(2) *Ibid.* — « Cette prétention est repoussée sur l'opposition énergique de M. Ferry. » (*Ibid.*, rapport de M. Chaper, sur le Gouvernement de la Défense à Paris au point de vue militaire, p. 117.)

(3) *Journal du siège par un bourgeois de Paris*, p. 483.

(4) *Journal d'un Suisse pendant le siège de Paris*, par P. Schuler; Brienne, p. 315.

alliées : les Polonais refusaient de continuer à se battre, et des coups de fusil avaient été échangés entre les Bavarois et les Prussiens (1). »

« Les Prussiens meurent, évidemment, de bien des maladies : de la fièvre typhoïde, de la petite vérole, de la dysenterie, etc..., mais beaucoup d'entre eux meurent aussi de rire, en voyant la crédulité monstrueuse et la badauderie des Parisiens (2). »

« Le droit de parler, d'écrire, semble avoir paru au Gouvernement du Quatre-Septembre plus inattaquable, plus imprescriptible que le droit de vivre. On n'avait plus la liberté de circuler, la liberté d'acquérir, la liberté de vendre, la liberté de posséder, la liberté de manger, mais jamais la liberté de la presse et des clubs ne fut plus largement octroyée. Les attaques les plus violentes, les appels à l'insurrection, à la guerre civile, au pillage, toutes les infamies, toutes les ignominies, toutes les obscénités ont pu être publiés, affichés dans Paris, ouvertement, au grand jour. A la place de l'obéissance, de la discipline, la parole et la plume étaient les souveraines maîtresses de la grande ville assiégée (3). »

La liberté et la guerre sont deux choses qui ne peuvent vivre ensemble : l'une des deux tue toujours l'autre (4).

(1) *Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, pp. 154 et 155.

(2) *Simples notes prises pendant le siège de Paris*, par Nérée Quépat; Paris, Thorin, 1871; p. 12. — *Ibid.*, p. 13. — Lire plusieurs de ces canards extraordinaires : général Ducrot, t. III, pp. 219 à 221.

(3) *Ibid.*, p. 226.

(4) « Depuis le commencement de nos désastres, la Presse a été, certainement, un des auxiliaires les plus actifs de l'ennemi. » (*Discours, Plaidoyers et Œuvres diverses*, de M. Edmond Rousse, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats, membre de l'Académie française, recueillis et publiés par Fernand Worms, avocat à la Cour de Paris; Paris, Larose et Forcel, 1884; t. II, p. 240.) — « L'attitude de la Presse a été détestable. Mais il y avait deux

Mais le succès est encore plus difficile à saisir quand la populace est souveraine. Il y avait, en 1870, à Paris, il y a, de nos jours, à côté de nous, des gens pour qui le vol, l'incendie et le meurtre sont une jouissance. Comme l'a si bien dit M. Viollet-le-Duc, « quel que soit le développement d'une civilisation, il y a toujours un fond de barbarie à l'état latent dans toute société policée, prêt à faire irruption au moment des grandes crises politiques et à remettre en question les progrès que l'humanité se flatte d'avoir accomplis. Dans les grands centres intellectuels, la sonde de l'observateur rencontre des bas-fonds hideux qui semblent être la conséquence d'un état très civilisé. Plus la couche supérieure montre des mœurs douces, un attachement prononcé pour les élégances et les délicatesses d'une société raffinée, plus les couches inférieures présentent une ignorance farouche, des appétits grossiers, une crédulité stupide... Le citoyen de Paris est, depuis longtemps, absorbé par une population sans foyers, sans patrie, sans principes et sans traditions, *maîtresse par le nombre dans les élections*, par l'audace, parce qu'elle n'a rien à per-

presses : la presse conservatrice et la presse révolutionnaire. A cet égard, j'ai toujours demandé au Gouvernement, avec insistance, l'application des lois de l'état de siège dans Paris. Je lui ai toujours dit : «« Vous ne pouvez pas exister, à la fois, comme gouvernement de guerre et comme gouvernement politique : il faut choisir. J'ai demandé, avec la plus vive insistance, au ministre de l'Intérieur, au général Trochu, la fermeture des clubs ; je la leur ai demandée publiquement et en particulier, ainsi que la suppression de la liberté de la Presse, aux termes de la loi de l'état de siège. »» (*Enquête parlementaire sur l'Insurrection du Dix-huit-Mars;* Versailles, imprimerie Cerf, 1872; déposition de M. Cresson; p. 133.) M. Cresson n'obtint gain de cause qu'après la répression de l'insurrection du 21 janvier. (*Ibid.*) — Voir, *Paris, Chevilly et Bagneux*, par Alfred Duquet, pp. 179 et 296 à 305, et *Paris, La Malmaison, le Bourget et le Trente-et-un-Octobre*, par Alfred Duquet; Paris, Bibliothèque-Charpentier, 1893; pp. 290 à 299.

dre et tout à gagner dans un bouleversement (1). » Ce sont les socialistes (2).

Le 10, le brouillard et la neige enveloppent toujours la ville et ses abords (3). Ce jour-là, réquisition de la houille, du coke, du bois de boulange et des chevaux de la Compagnie des omnibus. « Le bois à brûler vaut 70 francs les mille kilos, le charbon de bois 1 fr. 50 le boisseau... quand on en trouve. On se chauffe très peu et l'on ne mange pas beaucoup plus. Le beurre est à 28 francs la livre, les œufs se vendent, à la criée, 927 francs le mille. Le filet de cheval se paye 14 francs et le poisson 10 francs la livre. L'huile d'olive est cotée 7 francs la livre (4). »

« Les légumes ordinaires devenant très rares, les produits exotiques sont fort recherchés. Les marchands de denrées coloniales n'ont jamais vendu tant de patates, d'ignames, de bananes, de choux palmistes, de confitures de goyave, de caroube, de fèves du Brésil (5). »

Quant à la mortalité, elle atteint, pour la semaine, le chiffre énorme de 2,684 (6). Nous la

(1) *Mémoire sur la défense de Paris*, septembre 1870-janvier 1871, par P. Viollet-le-Duc, ex-lieutenant-colonel de la légion auxiliaire du génie; Paris, veuve A. Morel, 1871; pp. XLVI et XLVII. — *Ibid.*, pp. 51 et 52.

(2) On nous demande, encore une fois, ce que nous entendons par socialistes. Nous répondons que nous n'appelons pas ainsi ceux qui veulent empêcher la Haute-Banque et les gens de la Bourse de mettre la main sur les économies de la masse honnête de la population française; pour nous, le socialiste est celui qui veut s'emparer de ce qui ne lui appartient pas : le collectiviste en est le type.

(3) « La neige empêche de rien distinguer. » (*La Marine au siège de Paris,* par le vice-amiral baron de la Roncière-le Noury; Paris, Plon, 1874; p. 219.) — « Un manteau de neige s'est étendu sur la ville; l'inaction des troupes est absolue. » (Francis Garnier, p. 100.)

(4) Jules de Marthold, p. 206.

(5) Emile Chevalet, p. 189. — Jules de Marthold, p. 209.

(6) *Ibid.*, p. 206.

verrons continuer à monter, d'une façon effrayante, jusqu'à la fin du siège.

Il est curieux également, de temps en temps, de noter le cours de la Bourse. A cette époque, le 3 0/0 était à 53 fr. 65, la Banque à 2,689, le Crédit foncier à 955, le chemin de fer du Nord à 985, l'Orléans à 797, le Lyon à 845, l'Ouest à 520, le canal de Suez à 225 (1).

C'est le 10 que les Prussiens essaient d'une ruse de guerre qui aurait pu produire quelque effet si elle avait été bien ourdie, mais qui, par son enfantine exécution, n'est arrivée qu'à « jeter un peu de gaieté dans la population parisienne (2) ».

Le 12 novembre, le ballon le *Daguerre* était tombé, à Ferrières, entre les mains des Prussiens. Ce ballon emportait plusieurs pigeons que les ennemis songèrent à utiliser en en lâchant deux, chargés de fausses dépêches.

La ruse était tout indiquée, licite, et l'on ne s'explique guère les accès d'indignation qu'elle engendra chez quelques personnes, notamment chez Mme Adam, qui, dans son *Journal du siège*, n'a pas craint d'écrire : « Quels étranges procédés emploient nos ennemis! Ceux qui usent de tant de mensonges peuvent conquérir toutes les supériorités de la force (*sic*), ils ne conquerront jamais celles de l'honneur (3). »

On ne s'attendait guère
A voir l'honneur en cette affaire.

Non, ce qui était à reprocher aux Allemands c'était, comme l'a dit M. Emile Chevalet, leur maladresse. Quand on est le grand état-major prussien on ne rédige pas des dépêches dont la fausseté

(1) Jules de Marthold, p. 207.
(2) Emile Chevalet, p. 185.
(3) Mme Adam, p. 334.

est si facile à reconnaître, dont le style est si germanique, dont la teneur est si naïve. Qu'on en juge.

PREMIÈRE DÉPÊCHE

« Rouen, 7 décembre.

« *Gouverneur de Paris.*

« Rouen occupé par les Prussiens qui marchent sur Cherbourg.

« Populations rurales les acclament; délibérez. Orléans repris par ces *diables*. Bourges et Tours menacés. Armée de la Loire complètement défaite. Résistance n'offre plus aucune chance de salut.

« A. LAVERTUJON. »

SECONDE DÉPÊCHE

« Tours, 8 décembre.

« *Rédacteur*, Figaro, *Paris.*

« Quels désastres ! Orléans repris. Prussiens deux lieues de Tours et Bourges. Gambetta parti Bordeaux. Rouen s'est *donné*. Cherbourg menacé. Armée Loire n'est plus. Fuyards, pillards, population rurale partie connivence Prussiens.

« Tout le monde en a assez. Champs dévastés. Brigandage florissant, manque de chevaux, de bétail. Partout la faim, le deuil. Nulle espérance. *Faites bien* que les Parisiens sachent que Paris n'est pas la France. Peuple veut dire son mot.

« Signature illisible ressemblant à celle-ci :

« Comte DE PUJOL ou de PUGET (1). »

(1) *Journal officiel*, n° du 10 décembre 1870. — Emile Chevalet, pp. 184 et 185.

« Tout peut être vrai, sauf ce dernier trait; leurs armées se promènent peut-être, dans la moitié de la France... mais ces armées victorieuses ne parcourent que des pays désespérés et Dieu permettra qu'un jour nous prenions notre revanche (1). »

Aussi bien, il était aisé de reconnaître le faux. Jamais M. Lavertujon n'aurait appelé les Prussiens des *diables;* jamais un Français, se nommât-il de Pujol ou de Puget, n'aurait écrit que Rouen s'est *donné* pour s'est rendu, ni employé les mots *faites bien* dans le sens que la dépêche veut leur attribuer. Jamais les signataires français des deux dépêches n'auraient eu une forme d'écriture si allemande.

De plus, elles étaient attachées de la même façon, suivant un mode différent de celui qu'emploient les agents français.

Enfin, quelle naïveté de faire signer la première par M. André Lavertujon qui, précisément, n'avait pas quitté Paris, où il était l'un des secrétaires du Gouvernement (2).

« C'est une de ces épaisses finasseries, niaises et rusées, comme les peuvent élucubrer ces sauvages à lunettes d'or, en fumant leur pipe de porcelaine, entre une chope de bière et un plat de choucroute, dans le poêle d'auberge de quelque Krähwinkel de la banlieue de Berlin (3). » — « On rit beaucoup de cette malice cousue de fil bleu de Prusse (4). »

(1) *Six mois de guerre*, 1870-1871, *Lettres et Journal de Mme Cornélis de Witt;* Paris, Hachette, 1894; pp. 79 et 80.

(2) Emile Chevalet, p. 185. — Michel Cornudet, p. 294. — *Tablettes quotidiennes du siège de Paris*, raconté par lettre-journal; D. Jouaust, rédacteur; Paris, Librairie des Bibliophiles, 1871; p. 51. — *Par ballon monté*, Lettres envoyées de Paris, pendant le siège, par Louis Moland; Paris, Garnier frères, 1872; p. 125. — *Journal de Fidus, La Révolution de Septembre, la Capitulation, la Commune*, pp. 81 et 82. — Mme Edgar Quinet, p. 202. — Léon de Villiers et Georges de Targes, pp. 240 et 241.

(3) Edmond Rousse, t. II, pp. 300 et 301. — *Le siège de Paris*, 1870-1871, par Adolphe Michel; Paris, Courcier, 1871; p. 307.

(4) *Paris sous les obus*, par A.-J. Dalsème; Paris, Chamerot,

On a souvent dit que les Prussiens savaient tout, marchaient imperturbablement, sûrement, en guerre comme en diplomatie. Cette légende reçoit ici une rude atteinte et, de même que nous avons démontré que la bataille de Rezonville avait été, de la part des Prussiens, le comble de l'ahurissement tactique, celle de Saint-Privat, de l'imprudence stratégique (1), de même on peut affirmer que les ruses prussiennes, dans leur préparation et leur exécution, confinent à l'enfantillage, et que la nullité des Mac-Mahon, des Bazaine et des Trochu

fit toute la science

de nos ennemis.

Mais, qu'on ne se leurre pas! Il n'en est plus de même aujourd'hui. Nos adversaires de 1870 ont profité de l'expérience de la guerre et, alors que nos grands chefs des armées de terre et de mer ont en horreur les officiers qui pensent, alors qu'ils ne sortent pas de la routine, alors que les néfastes Bureaux de la Guerre et de la Marine préparent les futurs désastres, alors que les politiciens gaspillent l'or et le sang de la France dans les funèbres Tonkin, Dahomey, Soudan et Madagascar, les Allemands progressent chaque jour, concentrent toutes leurs pensées et toutes leurs forces vers la lutte décisive et fatale, et réservent à notre pays, pour un jour que nous redoutons, une cruelle surprise.

Puisse ce nouvel et suprême avertissement être entendu !

Le 11, rien de bien intéressant. Une sorte de pa-

1883; p. 252. — Les Allemands et M. Francis Wey (*Chronique du siège de Paris*, 1870-1871, par Francis Wey; Paris, Hachette, 1871; pp. 271 à 273) prétendent que ces dépêches n'ont pas été envoyées par les Prussiens mais fabriquées par le Gouvernement de la Défense nationale. Nous ne le croyons pas : elles émanent bien d'un maladroit ennemi.

(1) *Les Grandes Batailles de Metz*, par Alfred Duquet; Paris, Bibliothèque-Charpentier, 1891.

nique se produit à la porte des boulangers, dont les boutiques sont instantanément dégarnies de pain par les ménagères, que le bruit d'un prochain rationnement a affolées (1). Tout cela parce que, le matin, M. Jules Ferry en avait émis l'hypothèse devant les maires « qui avaient déclaré qu'ils donneraient leur démission si le rationnement était appliqué (2) ».

Ce jour-là, un arrêté du délégué à la Mairie de Paris réserve la farine pour la seule fabrication du pain (3). « Avec quoi fera-t-on la bouillie des enfants, les roux des viandes, et les crêpes, qui sont d'un si grand secours pour l'alimentation. M. Jules Ferry est avocat, mais, en matière de farines, il en sait moins long qu'une servante (4). »

Quel temps, le 12 ! La température est glaciale, le ciel est noir, le verglas tapisse le sol de sa cire traîtresse. Quel hiver ! La tristesse s'étend sur toute la ville, les soldats gèlent aux avant-postes, les habitants grelottent dans leurs chambres sans feu, la maladie tue sans relâche enfants et vieillards : c'est navrant (5).

Pour calmer la panique de la veille, le Gouvernement, sur l'avis très net de M. Trochu (6), fait apposer une affiche dans laquelle il déclare que « l'on est encore fort éloigné du terme où les approvision-

(1) Emile Chevalet, p. 186. — Jules de Marthold, p. 208. — Adolphe Michel, p. 307.

(2) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Jules Ferry, p. 421. — *L'approvisionnement de Paris en temps de guerre, souvenirs et prévisions*, par M. A. Morillon, ancien chef du bureau de l'approvisionnement à la Préfecture de la Seine ; Paris, Perrin, 1888 ; p. 157.

(3) Jouaust, p. 51. — *Ibid.*, p. 52. — Michel Cornudet, p. 296.

(4) Emile Chevalet, p. 193.

(5) Jules de Marthold, p. 208. — Emile Chevalet, p. 190. — Mme Adam, pp. 335 à 337.

(6) Jules Simon, de l'Académie française. *Souvenirs du Quatre-Septembre, Le Gouvernement de la Défense nationale ;* Paris, Calmann Lévy, 1876 ; p. 255.

nements deviendraient insuffisants». Il déclare également que « la consommation du pain ne sera pas rationnée (1) ». — « Peu de jours après, le rationnement commençait... Tous ces gros mensonges étaient commis par les mêmes hommes qui reprochaient, avec raison, à l'Empire de toujours mentir. Ils lui avaient emprunté non seulement le plébiscite, mais encore le mensonge (2). »

Aussi bien, ne pas rationner, à cette époque, quoi de plus imprudent, de plus contraire aux besoins des places assiégées, où le rationnement, rigoureux ou non, doit être de règle (3)! Le gaspillage, l'ignorance des ressources de toute nature continuaient d'une façon déplorable (4). Les *purs* des municipalités faisaient chère lie, pendant que les malheureux petits bourgeois, employés ou commerçants mouraient de faim ou à peu près (5). Voilà pourquoi les places dans les mairies étaient si recherchées.

En réalité, « le ministère lui-même n'a jamais su complètement sur quoi il pouvait compter... On n'a pu établir, avec certitude, les quantités emmagasinées dans les dépôts gérés par l'Etat... Les comptabilités ont été brûlées ou détruites en partie. Les rentrées des denrées réquisitionnées ont eu lieu sans ordre. Il y a eu les paiements faits pour les denrées plus ou moins fournies; par exemple les marchandises *au poids brut*, c'est-à-dire, y compris

(1) Michel Cornudet, p. 296. — Emile Chevalet, p. 188. — Jules de Marthold, p. 209. — Jouaust, p. 52. — A. Morillon, pp. 155 et 156. — Francis Garnier, p. 102.

(2) *Journal d'un officier d'ordonnance, Juillet* 1870-*Février* 1871, par le comte d'Hérisson; Paris, Ollendorff, 1885; pp. 301 et 302.

(3) Michel Cornudet, p. 296.

(4) Francis Garnier, p. 103.

(5) A. Morillon. p. 114. — « Il y a des gens qui ont mangé de la viande de boucherie jusqu'au dernier jour. » (*Ibid.*, p. 174.) — « On avait, tous les jours (à l'Hôtel de Ville et dans les mairies), pour les secrétaires, parents (et amis politiques), des tables abondamment servies, avec accompagnement de chartreuse. » (*Ibid.*, pp. 194 et 195.)

l'emballage ; les bœufs ayant passé deux fois sur la bascule ; les céréales estimées au *jugé* par les scribes des agences temporaires, etc. (1). » C'était le prélude des tripotages futurs (2).

Quatre officiers français de l'armée de la Loire, faits prisonniers par l'ennemi lors des combats du commencement de décembre, MM. Guyon, Magnin, Antonioli et Mahulot, du 16e corps, sont naïvement échangés contre des officiers allemands capturés pendant les batailles de Villiers et de Champigny. Il était assez inutile de se donner la peine de confectionner les fausses dépêches dont nous venons de parler, si l'on permettait aux assiégés de connaître le véritable état de la province, en introduisant dans Paris quatre officiers français qui ne manqueraient pas de parler et de contredire les lettres fantaisistes apportées par les pigeons. Au reste, c'est ce qu'ils firent tout de suite : ils racontèrent les combats d'Orléans, et confirmèrent la nouvelle de la vitalité de l'armée de la Loire qui avait pu tenir plusieurs jours en échec les troupes du duc de Mecklembourg et de Frédéric-Charles (3).

Au froid, au verglas de la veille, succède, le 13, un brouillard qui enveloppe, de son humide ouate, assiégés et assiégeants. « Vilaine et maussade jour-

(1) A. Morillon, pp. 56 et 57. Le remarquable livre de M. Morillon est à lire d'un bout à l'autre, et, notamment au point de vue de la question qui vient de nous occuper, il faut se reporter aux pages 102, 107, 108, 255, 257, 269 et 333. — *Opinion d'un civil sur la défense de Paris*, par G. Wyrouboff, directeur de la *Philosophie positive;* Paris, Le Chevalier, 1872 ; p. 23.

(2) « Si la pourriture politique s'empara de la capitale, il ne faut en accuser que le Gouvernement du Quatre-Septembre. » (Vincent d'Indy, *Histoire du 105e bataillon de la Garde nationale de Paris en l'année* 1870-1871, *par un engagé volontaire dudit bataillon âgé de dix-neuf ans ;* Paris, Douniol, 1872 ; p. 32.)

(3) Michel Cornudet, pp. 296 à 298. — Jouaust, p. 52. — Mme Adam, p. 339. — Emile Chevalet, p. 187. — Jules de Marthold, p. 207.

née (1). » M. Jules Favre, garde des sceaux, écrit à M. Coiffé, colonel du 108e de ligne, pour le charger d'offrir ses félicitations aux trois jeunes magistrats engagés comme volontaires dans son régiment, MM. Robinet de Cléry, Sauzède et Potier, « pour leur belle conduite dans les deux combats livrés sous Paris (2) ».

Les généraux de brigade Boissonnet, Berthaut et de Bellemare sont nommés divisionnaires (3). On ne peut qu'approuver ces trois nominations.

« Il est créé un corps spécial de la rive gauche, dont le commandement est donné au général Blanchard. C'est à la suite d'une altercation très vive avec son chef, le général Ducrot, que cette situation particulière a été imaginée pour M. Blanchard. Un avancement pour un acte d'indiscipline c'est bien là la caractéristique de la manière de M. Trochu (4). »

Au cours du conseil de ce jour, le général Trochu déclare que, « si la fortune des armes nous trahit encore, il se laissera plutôt faire prisonnier que de capituler, à moins qu'il ne lui soit prouvé qu'il peut encore servir à quelque chose pour protéger la République contre les coups que la Prusse veut lui porter (5) ». Verba! Puis, il « exprime sa douleur au sujet des propos qu'il entend tenir, autour de

(1) Emile Chevalet, p. 190.
(2) Jouaust, p. 52. — *Journal officiel*, nº du 13 décembre 1870. — Michel Cornudet, pp. 298 et 299. — Voir *Paris, Thiers, le Plan Trochu et L'Hay*, par Alfred Duquet, pp. 188 et 189.
(3) *Journal officiel*, nº du 15 décembre 1870.
(4) Francis Garnier, p. 103. — Lire le récit de cette altercation : *Paris, Les Batailles de la Marne*, par Alfred Duquet, pp. 320 à 322. Le général Blanchard, entre autres choses aimables, avait dit à son chef « que sa plume était plus longue que son épée ». (*A Paris pendant le siège*, p. 275.) Allusion cruelle au « Mort ou victorieux ».
(5) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux des séances du Gouvernement de la Défense nationale, p. 94.

lui, dans l'armée. Il a été paralysé dans une nouvelle action de vigueur qu'il voulait tenter, après avoir repassé la Marne (1) ». Que ne nomme-t-il les généraux rebelles à ses ordres? Les conseils de guerre ne sauraient-ils donc plus fonctionner et frapper les insubordonnés? Non, partout, « dans l'armée, l'esprit de discipline était ébranlé; les dissensions de ses chefs en étaient la cause (2) ». Que nous sommes loin de la formule du colonel Ardant du Picq : « Il faut que le chef ait confiance absolue dans son droit de commander, ait l'habitude de commander, l'orgueil du commandement (3)! » Or, nous savons que M. Trochu n'avait pas la foi. « C'est, en grande partie, à ce peu de foi qu'il faut attribuer le défaut de discipline et le peu de fermeté des troupes en maintes circonstances. L'esprit du soldat reflète exactement la pensée et l'attitude du chef qui le commande, et quand le découragement existe en haut de l'échelle, il n'est pas possible qu'il n'affecte le bas. La valeur, la cohésion d'une armée résultent d'un courant électrique qui part de la tête pour exciter les derniers des membres (4). » Le général en chef est le cerveau de l'armée : de lui dépend la vigueur ou la paralysie de tous les corps de troupes.

Le 14, sont célébrées, à la Madeleine, les obsèques

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux des séances du Gouvernement de la Défense nationale, p. 94.

(2) *A Paris, pendant le siège*, p. 275.

(3) *Etudes sur le combat*, par le colonel Ardant du Picq; Paris, Hachette, 1880; p. 95.

(4) Viollet-le-Duc, p. xxx. — « Nos officiers généraux n'ont pas cru un instant que le résultat de la campagne pût nous être favorable, et ils laissaient trop percer leur sentiment à cet égard. » (*Ibid.*) — « C'était une plaisanterie, qui courait le camp, de dire, en parlant de M. Trochu et de son chef d'état-major, M. Schmitz, le général *De profundis* et le colonel *Contre-Ordre*. » (Francisque Sarcey, *Le Siège de Paris, Impressions et Souvenirs;* Paris, Lachaud, 1871; pp. 181 et 182.

du baron Saillard, blessé mortellement à Epinay, le 30 novembre. Il n'a pas su qu'il était nommé commandeur de la Légion d'honneur (1)!

Le 214[e] bataillon de marche de la Garde nationale (Ménilmontant) est tancé, par le général Clément-Thomas, pour abandon d'avant-postes.

Le 15, c'est le 147[e] dont le même général demande et obtient la dissolution pour refus de marcher (2).

« C'est le 147[e] bataillon de volontaires qui a manifesté sa volonté en refusant tout net de marcher. En vérité, si les Chinois avaient de pareilles troupes, et si nous avions lu, il y a six mois, dans le *Journal officiel* de Pékin, des ordres du jour de ce haut comique, nous aurions bien ri (3). »

Semblable à ces chiens qui hurlent, toute la nuit, sans raison, le canon a tonné sans interruption, du coucher au lever du soleil. « On y est habitué, on n'y fait plus attention et l'on dort (4). »

M. Jules Simon, ministre de l'Instruction publique, continue ses fantaisies, d'un goût douteux, en un pareil moment, et crée une Faculté de Droit à Bordeaux (5).

Le brouillard a cessé, le froid est moins dur, aussi, deux pigeons arrivent porteurs de deux dépêches de Gambetta à Trochu.

La première, datée de Tours, 5 décembre, est ainsi conçue :

« Vos dépêches nous sont parvenues. Elles ont provoqué l'admiration pour la grandeur des efforts

(1) Michel Cornudet, p. 300. — Jules de Marthold, pp. 211 et 212. — Jouaust, p. 53.

(2) *Journal officiel*, n[os] des 14 et 15 décembre 1870. — Michel Cornudet, pp. 299 et 302. — *Souvenirs d'un garde national pendant le siège de Paris et sous la Commune par un volontaire suisse ;* Neuchâtel, Sandoz, 1871 ; II[e] partie, *La Capitulation ;* pp. 136 et 137.

(3) Edmond Rousse, t. II, pp. 305 et 306.

(4) Jules de Marthold, p. 212.

(5) *Journal officiel*, n[o] du 16 décembre 1870. — Jules de Marthold, p. 213.

de l'armée et des citoyens. Nous nous associons à vos vues et nous les servirons.

« Orléans a été évacué devant les masses de l'armée de Frédéric-Charles. Nous avons dû reprendre, sur notre gauche, avec le 16e, le 17e, le 21e et la moitié du 19e corps en formation, les positions par nous occupées avant la reprise d'Orléans, le général Chanzy commandant toutes ces forces réunies.

« Le 15e corps, commandant des Paillières, est prêt à se porter à droite ou à gauche, selon les exigences de l'action.

« Bourbaki commande le 18e et le 20e corps, auxquels on envoie incessamment des renforts pour couvrir Bourges et Nevers. Nous sommes donc exactement dans les vues de votre dépêche du jeudi 20 novembre. A la suite de l'évacuation d'Amiens, l'ennemi a marché sur Rouen, qu'il menace d'occuper aujourd'hui ou demain. Le général Briand couvre le Havre. Le général Faïdherbe, qui a remplacé Bourbaki dans le Nord, est en action.

« Les Prussiens ont levé le siège de Montmédy et de Mézières. Ils sont vigoureusement tenus en échec par Garibaldi, entre Autun et Dijon (1). »

La seconde, pareillement datée de Tours, est du 11 décembre.

« Je vous écris tous les jours, mais le temps est si contraire. Nous sommes également sans nouvelles depuis le 6. Ici, les choses sont moins graves que ne le répandent les Prussiens à vos avant-postes. Après l'évacuation d'Orléans, l'armée de la Loire a été divisée en deux parties, l'une sous le commandement de Chanzy, l'autre de Bourbaki. Le premier tient, avec un courage et une ténacité

(1) *Journal officiel*, no du 16 décembre 1870. — Michel Cornudet, p. 306.

indomptables, contre l'armée de Mecklembourg et du prince Frédéric-Charles, depuis six jours, sans perdre un pouce de terrain, entre Josnes et Beaugency. Les Prussiens tentent un mouvement tournant par la Sologne. Bourbaki s'est retiré sur Bourges et Nevers. Le Gouvernement s'est transporté à Bordeaux, pour ne pas gêner les mouvements stratégiques des armées. Faidherbe opère dans le Nord, et Manteuffel a rebroussé chemin de Honfleur vers Paris. Nous tenons ferme ; l'armée, malgré sa retraite, est intacte, et n'a besoin que de quelques jours de repos. Les mobilisés sont prêts et entrent en ligne sur plusieurs points. Bressolles, à Lyon, se dispose à se jeter, avec 30,000 hommes, dans l'Est, appuyé sur les forces de Garibaldi et les garnisons de Besançon et de Langres. Je suis à Tours, et je me rends, dans une heure, à Bourges, pour voir Bourbaki.

« La France entière applaudit à la réponse que vous avez faite au piège de Moltke (1). »

Ces dépêches, si importantes, ne produisirent pas un trop mauvais effet à Paris. « L'impression fut loin d'être celle du découragement ; dans le monde gouvernemental, on les apprécia même assez favorablement.... Elles montraient que la province faisait son devoir (2). »

Mais quelle singulière façon de procéder, quand on faisait partir ces pauvres pigeons, de Tours, au lieu de les faire porter, par des courriers sûrs, jusqu'à l'endroit le plus proche de Paris, où l'on pouvait arriver sans risque de tomber aux mains de l'ennemi (3) !

D'aucuns, cependant, ne se payaient pas de mots :

(1) *Journal officiel*, nº du 16 décembre 1870. — Michel Cornudet, pp. 306 et 307.
(2) *Ibid.*, pp. 307 et 308. — Jouaust, p. 55.
(3) *Ibid.*, p. 52.

« Orléans repris par les Prussiens, Rouen occupé, Honfleur et le Havre menacés, le Gouvernement de Tours émigré à Bordeaux. L'armée de Bourbaki, que l'on disait hier à Etampes, puis à Viroflay, est entre Bourges et Nevers ! Cette nouvelle série de disgrâces est encadrée, comme de coutume, dans une lourde bordure de points d'exclamations patriotiques et démocratiques, calligraphiés par cette plume de paon que tient XX!..... «« Paris admire la France ! La France admire Paris! »» Ces beaux Narcisses du Quatre-Septembre s'admireront jusqu'à ce que mort s'ensuive (1). »

Quant à Paris, il continue à s'adorer et à se décerner des brevets de régénération. Des gens, aveuglés par leur haine de l'Empire, ne craignent pas d'écrire : « Au milieu des plus tragiques événements, on se sent heureux d'être né, heureux d'être à Paris, en République, dans ces jours d'honneur où tous les éléments de la rénovation morale sont réunis (2). »

« La probité publique s'est-elle relevée ? Jamais il n'y a eu plus de gaspillage dans les administrations; jamais le favoritisme n'y a régné plus ouvertement. Les abus n'ont fait que s'accroître. Tout le monde le reconnaît, il n'y a pas deux opinions sur ce point parmi les hommes qui sont en position de voir ce qui se passe ; l'intégrité administrative, exilée dans le ciel sous l'Empire, ne s'est pas hâtée, à la chute des aigles, de redescendre parmi nous. La moralité individuelle a-t-elle augmenté ? Est-ce dans le commerce que ces conversions se sont produites ? Non, certes ; jamais les marchands n'ont plus indignement surfait leurs marchandises, plus scandaleusement exploité la

(1) Edmond Rousse, t. II, pp. 307 et 308.
(2) Mme Edgar Quinet, p. 208.

situation, plus *volé*, en un mot, le pauvre monde. Est-ce la classe populaire qui donne ce grand exemple? Elle perd l'habitude et le goût du travail. Partout où l'on aurait besoin d'ouvriers, on n'en peut avoir, même en faisant appel à leur patriotisme. Pour en réunir un certain nombre dans les ateliers où se fabriquent les chaussures pour l'armée, il a fallu des invitations pressantes et réitérées, des proclamations solennelles du Gouvernement..... Ce n'est que par l'appât de salaires très élevés qu'on parvient à ramener quelques-uns de ces ouvriers, et encore a-t-on la plus grande peine à les retenir. En revanche, la consommation journalière de l'alcool est double ou triple de ce qu'elle est en temps ordinaire. Au 14 novembre, il s'était produit 700 cas d'aliénation mentale, dont 600 par suite d'alcoolisme. Il n'y a donc pas lieu de pleurer d'attendrissement, comme le font certaines gens, sur Paris, sur ce grand Paris converti, purifié, austère, spartiate. Paris se régénérera quand il aura moins de flatteurs, quand il aura moins de complaisance pour lui-même (1). »

Hélas! que doit dire l'auteur de ces lignes à la vue de l'abominable pillage dont les honnêtes gens sont victimes, de la part des politiciens, maîtres du Parlement et des conseils municipaux des grandes villes! Que doit dire Mme Edgar Quinet du produit des « éléments de rénovation morale » qu'elle découvrait à l'aurore sanglante de la Troisième République!

Et les bataillons socialistes continuaient leurs

(1) Louis Moland, pp. 155 à 157. — « Il n'a été que trop flatté le peuple de Paris, et la «« Ville-Lumière »» a fait bien des sottises. J'y étais pendant la Commune, du temps que les cochers de fiacre étaient colonels. Ce n'était pas beau, je vous assure. » (*Paris*, par François Coppée, de l'Académie française; *La Lecture*, n° du 10 décembre 1893, p. 522.)

exploits. Le 17, le *Journal officiel* publiait un nouveau rapport du général Clément-Thomas qui, sur le vu d'une dépêche du commandant de Vincennes ainsi conçue : « Chef du bataillon du 200e, ivre ! La moitié, au moins, des hommes ivres ! Impossible d'assurer le service avec eux. Obligation de faire relever leurs postes. Dans ces conditions, la Garde nationale est une fatigue et un danger de plus », demande la révocation du commandant. Cette révocation était accordée (1). « La belle punition ! On aurait dû le fusiller et non le révoquer (2). »

Quand un homme a un fusil, il est soldat; et, quand il est soldat, le code militaire doit lui être appliqué. « Aux Etats-Unis, lors de la guerre de la Sécession, le Gouvernement du Nord avait décidé que tout soldat surpris en état d'ivresse serait puni de huit jours d'arrêts, avec nourriture au pain et à l'eau, et que, dans le cas de récidive, le coupable serait fusillé. Grâce à cette menace, l'ivrognerie, cependant si répandue à l'origine, disparut en très peu de temps, sans qu'aucun cas de récidive eût motivé la peine de mort. On sait, d'ailleurs, que c'est par une discipline, une constance, une fermeté inébranlables, que les fédéraux triomphèrent des sudistes, qui avaient, pourtant, au début, tous les

(1) *Journal officiel*, n° du 17 décembre 1870. — « Comment chasser du souvenir ces gardes nationaux de Paris, sales, au regard égaré par l'alcool, à l'allure insolente, l'injure à la bouche, insultant leurs officiers, défiants et crédules à la fois. » (Viollet-le-Duc, p. LVII.) — Michel Cornudet, p. 308. — Jules de Marthold, p. 214. — *Journal de Fidus, La Révolution de Septembre, la Capitulation, la Commune*, pp. 101 et 102. — *Paris et les Allemands, journal d'un témoin, juillet* 1870-*février* 1871, par A. du Mesnil; Paris, Garnier, 1872; p. 202. — Adolphe Michel, p. 320.

(2) *Journal du siège par un bourgeois de Paris*, p. 514. — « Cette punition me paraît trop douce; il me semble que le moment serait venu où un arrêt sentant le plomb et la poudre ne nuirait pas au maintien de la discipline. » (Schuler, p. 328.) — *Histoire de la guerre de* 1870-1871, par le général baron Ambert; Paris, Plon, 1873; p. 355.

avantages (1). » Mais le Gouvernement ne voulait pas s'aliéner les marchands de vin qui étaient déjà considérés comme les grands électeurs de la République.

« Une autre note du commandant supérieur de la Garde nationale a pour but de mettre fin aux promenades que certains bataillons font, depuis quelques jours, dans les rues, musique en tête, sous prétexte de faire des quêtes en faveur des blessés. Ces parades de foire étaient profondément ridicules (2). »

« Interdire à la Garde nationale les promenades avec musique! Ce général Clément-Thomas vise décidément à l'impopularité (3). »

Devançant les membres du conseil municipal actuel de Paris, qui violent effrontément la loi, en se faisant allouer une indemnité qui n'est qu'un traitement, MM. Etienne Arago, Brisson et Floquet avaient attribué aux maires et adjoints de Paris une indemnité mensuelle. « Cela se passait en famille et on n'avait pas cru devoir donner de publicité à cet étrange abus (4). » Mais, sur la plainte de quelques maires plus honnêtes, sur les réclamations de la Presse, le Gouvernement rend un décret qui alloue une indemnité mensuelle de 300 francs à chacun des maires et adjoints élus (5). C'est ainsi qu'on commençait la course aux écus qui aurait tant indigné les intègres républicains de 1848.

Le froid a cessé, le brouillard s'est dissipé, la pluie tombe à flots. La boue macule tout. Quelle désespérance! Plus de gaz : rues et boutiques sont

(1) *Souvenirs du siège de Paris. Une page d'histoire de la défense nationale*, 1870-1871 (par M. Chaix); Paris, imprimerie Chaix, 1890; p. 41.
(2) Michel Cornudet, p. 309. — Jules de Marthold, p. 214.
(3) Louis Moland, p. 127.
(4) Michel Cornudet, p. 310.
(5) *Journal officiel*, n° du 17 décembre 1870.

lamentablement éclairées au pétrole (1). Plus de bois : on brûle les vieux meubles ; des habitants des boulevards extérieurs abattent les arbres des promenades et se chauffent au moyen de ce médiocre combustible.

Le 18, le temps devient sec, doux et clair (2). Grâce à cela, sans doute, voici encore une dépêche de Gambetta par laquelle il annonce la formation de l'armée de Bourbaki, à Bourges, et l'admirable retraite de Chanzy sur le Perche (3). Cela suffit à faire renaître l'espérance : Paris, incapable de se sauver lui-même, compte sur la province pour le délivrer (4). Et il se prend d'un amour fou pour ses messagers ailés qui lui permettent de narguer les barrières allemandes et de recevoir des nouvelles de province. Par instant, même, ce peuple qui ne croyait plus à grand'chose, en arrivait à adopter les superstitions du paganisme : c'était presque de la joie quand ces pigeons, après avoir plané sur Paris, se reposaient, avant de gagner leur colombier, sur l'Arc de Triomphe ou sur la statue d'un général célèbre. Quoi de plus gracieux que l'arrivée du pigeon qui avait apporté la dernière dépêche de Bordeaux :

« A quatre heures, le soleil se couchant dans une immense nuée rouge, un deuxième messager nous apportait les dépêches de Gambetta, sans doute quelques bonnes nouvelles de nos armées. Le messager était un pigeon blanc, taché de rouge. Il était las de sa longue course, et je le vis battre de l'aile dans la rue de Rivoli. Il hésita, un instant, entre la cour du Carrousel et l'hôtel du général

(1) Jules de Marthold, p. 214.
(2) *Ibid.*, p. 216.
(3) *Journal officiel*, nº du 18 décembre 1870.
(4) Michel Cornudet, p. 312. — Mme Adam, p. 347. — Jouaust, p. 55

Trochu ; puis il se porta sur la tête d'une statue. Il allait s'endormir sur la tête de Hoche! Trois ou quatre cents curieux s'attroupaient et criaient. On apporta une échelle. Et le pigeon, effrayé, alla d'un coup d'aile se réfugier, au deuxième étage, sur l'épaule de Masséna ! J'ai vu cela et j'aurais voulu croire aux présages (1). »

C'est le moment que MM. Trochu et Ducrot choisissent pour paraître vouloir sortir. Avec une inconscience rare, si l'on ne veut pas croire à une coupable intention de prévenir l'ennemi, le soir même, une affiche annonçait que, le lendemain, toutes les portes de Paris seraient fermées à midi (2). « Ne valait-il pas mieux les fermer sans phrases (3)? » Ou, mieux encore, ne pas les fermer du tout. « Mais, c'est la mise en scène (4). » La fermeture des portes, « en bon français, cela veut dire qu'on se prépare à recommencer la terrible besogne qui est restée en suspens à la suite des engagements des 30 novembre et 2 décembre. On pouvait se dispenser d'en avertir les Prussiens (5) ».

(1) *Le Progrès* (de Paris), nº du 19 décembre 1870; cité par F.-F. Steenackers, ancien directeur général des Télégraphes et des Postes, *Les Télégraphes et les Postes pendant la guerre de 1870-1871*; pp. 241 et 242. — *Le Français*, nº du 8 janvier 1871; cité par Steenackers, p. 242.

(2) Michel Cornudet, p. 314. — Emile Chevalet, p. 199. — Jouaust, p. 56. — Jules de Marthold, p. 216. — Amiral de la Roncière-le Noury, p. 231.

(3) Edmond Rousse, t. II, p. 311.

(4) *Récits sur la dernière guerre franco-allemande* par C. Sarazin, médecin en chef de l'ambulance du grand quartier général de la 2e armée pendant le siège de Paris; Paris, Berger-Levrault, 1887; p. 241.

(5) Emile Chevalet, p. 199. — « Afin que personne n'en ignore, même les Prussiens, on prévient, à son de trompe, suivant l'usage, qu'à partir du 19 décembre, les portes de l'enceinte seront fermées pour les simples mortels. » (*Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, p. 157.) — « Il n'y eut plus de doute sur l'imminence d'une grande entreprise, quand le général Schmitz porta à la connaissance du public que toutes les portes de Paris seraient fermées le 19 décembre. » (Général Ducrot, t. III, p. 144.) — Robinet de Cléry; *Les Avant-postes pendant le siège*

Cela devenait une certitude quand on avait lu la proclamation lancée, la veille, par le Gouverneur, proclamation chaleureuse, se terminant par ces mots : « Puisse votre général faire pénétrer dans vos âmes les espérances, les fermes résolutions dont son âme est remplie (1)! »

Y a-t-il besoin d'avoir traîné, pendant de longues années, dans un régiment, d'avoir les étoiles du divisionnaire, pour comprendre qu'il ne faut pas avertir les assiégeants de ses desseins presque trois jours avant de risquer un coup de surprise? Voilà, cependant, ce que les généraux de l'armée active de ce temps-là ne manquaient pas de faire! En serait-il autrement aujourd'hui?..... En tout cas, l'attaque, ainsi naïvement annoncée le 18, ne sera tentée que le 21? Il est vrai que les duumvirs n'y croient pas, qu'ils l'exécutent pour l'amour de l'art, pour avoir l'air de faire quelque chose..... Nous raconterons bientôt cet absurde combat qui va nous montrer les deux généraux plus nuls, plus ignorants que jamais des règles de sens commun sans lesquels des militaires, sortissent-ils des écoles Polytechnique ou de Saint-Cyr, sont de cent coudées au-dessous d'un simple chef de partisans.

Le 19, paraît un décret « disant que, pendant la durée des opérations militaires en cours, les officiers de tous grades de la Garde mobile seront nommés par le Gouvernement (2) ». — « Le Gouvernement répare, aujourd'hui, une faute commise au commencement du siège (3). »

de Paris; Paris, Palmé, 1887; p. 174. — *Souvenirs de la mobile* (6e, 7e et 8e bataillons de la Seine), par Ambroise Rendu, ancien officier de mobiles; Paris, Didier, 1872; p. 130. — Francis Garnier, p. 104. — Comte d'Hérisson, p. 303. — *A Paris pendant le siège*, p. 273. — Schuler, p. 329. — Francis Wey, p. 278.

(1) Général Ducrot, t. III, p. 144.

(2) Jouaust, p. 56. — *Journal officiel*, no du 19 décembre 1870.

(3) *Journal du siège par un bourgeois de Paris*, p. 524. — A. du Mesnil, p. 206.

Il est donné connaissance au public d'une circulaire, adressée par M. de Chaudordy aux agents diplomatiques de la France, par laquelle il signale tous les actes de pillage, de cruautés commis en province par les Allemands (1). Cette pièce, très belle, ne pouvait produire aucun effet, mais elle ne manquera pas de nous servir plus tard : obstinons-nous à l'espérer.

Aussi bien, on se préoccupe peu du décret et de la circulaire, tout Paris attend l'action si ouvertement annoncée. Dès cinq heures du matin, les tambours battent la charge sur les boulevards. Des bataillons de guerre de la Garde nationale défilent, les hommes accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. L'air résonne au bruit de ce tambour, hommes et femmes récitent plus qu'ils ne chantent la *Marseillaise* (2).

« Les nombreux bataillons de marche de la Garde nationale mis en mouvement sont convaincus que, cette fois, ils vont au feu. Des femmes, des enfants, portant les fusils de ceux qui partent, les accompagnent en chantant ou en pleurant. Ce qui enlève à ce spectacle ce qu'il pourrait avoir de touchant, c'est l'énorme quantité de gardes et d'officiers ivres qui trébuchent, çà et là, au milieu des rangs débandés (3). » — « Il se mêlait, à cette foule, des jeunes filles, des femmes errant avec des lanternes à l'heure des derniers embrassements; ces visages, éclairés à demi, entourés contre le froid de coiffures de laine blanche ou de capuches noires, et où l'on voyait briller de grands yeux humides, causaient une impression étrange; la famille se dénouait dans ces

(1) *Journal officiel*, nº du 19 décembre 1870. — Emile Chevalet, p. 201. — Jouaust, p. 56. — Michel Cornudet, pp. 315 et 316. — Jules de Marthold, p. 217.
(2) Mme Adam, p. 349.
(3) Francis Garnier, pp. 105 et 106.

adieux où tant d'hommes qui allaient risquer leur vie (on le croyait) semblaient quitter des nonnes qui abandonnaient le monde (1). »

Enfin, on va du côté de l'ennemi. « Nous nous ferons hacher, s'écrie M[me] Adam, et nous vous débarrasserons des envahisseurs; lancez-nous! Il faut une issue aux passions qui débordent en nous. Ce que nous ressentons doit se traduire par des actes (2)! » Rien de plus naturel. Malheureusement, on n'ira pas jusqu'au corps-à-corps et c'est prosaïquement, dans l'intérieur de la ville, que ces passions débordantes se répandront à flots.

Les sages, sans se livrer à des démonstrations aussi bruyantes que vaines, attendent les événements sans se faire d'illusions. « Nos angoisses vont reprendre de plus belle, mais nous n'aurons plus, du moins, le spectacle d'une armée si longtemps inactive (3). »

On ne se gênait pas pour rendre le Gouvernement responsable de cette inaction, et certains journaux lui reprochaient durement de compromettre la défense par ses hésitations. « L'inaction de Gambetta et celle de Ducrot commencent à produire un mauvais effet sur le moral du peuple; elles lui ôtent ses forces (4). »

Il y avait plus de trois mois que l'on était cerné, et chacun se demandait comment et quand tout cela finirait (5).

(1) Francis Wey, p. 280.
(2) M[me] Adam, p. 350.
(3) Emile Chevalet, p. 199. — « Depuis quinze jours, pas la moindre affaire, pas un coup de fusil tiré aux avant-postes. La démoralisation des troupes va croissant. » (Francis Garnier, p. 104.)
(4) *A Paris pendant le siège*, p. 247. — « Il faut se décider, on ne peut rester plus longtemps dans l'inertie. » (*Journal de Fidus, La Révolution de Septembre, la Capitulation, la Commune*, p. 77.) — Le calme, nécessaire à l'armée, après les batailles de la Marne, fut une inaction complète et dura trois semaines. » (Wyrouboff, p. 49.)
(5) Michel Cornudet, p. 316.

Afin de se disculper, le Gouvernement fait paraître, le 20, une longue note, sans grand intérêt, de laquelle il n'y a à retenir que cette déclaration : « Le programme du Gouvernement est simple, combattre l'invasion étrangère jusqu'à ce qu'il l'ait repoussée par la force ou *par un arrangement honorable* (1). »

Que nous sommes loin du *pas un pouce de notre territoire, pas une pierre de nos forteresses!*

« Cette déclaration ne déclare pas grand'chose, si ce n'est que le Gouvernement, auquel on reproche de l'indécision, se décerne à lui-même des louanges qu'il croit sans doute mériter... N'étant pas applaudi par les gouvernés, il s'applaudit lui-même (2). »

Toujours des mots, jamais d'actes virils. « L'action d'un Gouvernement consisterait-elle uniquement dans des proclamations (3)! »

Et le froid reprend subitement avec intensité. Le Gouverneur est hors des murs, à la tête de l'armée. Les portes de l'enceinte sont toujours rigoureusement fermées. D'importantes opérations de guerre doivent commencer le lendemain. Plus de cent bataillons de Garde nationale sont sortis (4). Quelle comédie!

En somme, il n'y a plus guère de fond à faire sur les généraux qui s'en vont, sceptiques, se désintéressant de la lutte engagée; sur l'armée active, qui est la seule force de laquelle on pourrait attendre un effort décisif et que l'insuccès de Champigny a découragée complètement. « Je sais tant de choses, écrit M. Emile Chevalet (du ministère de la Guerre,

(1) *Journal officiel*, n° du 20 décembre 1870.
(2) Emile Chevalet, p. 203.
(3) Mme Edgar Quinet, p. 205.
(4) Jules de Marthold, p. 219. — Emile Chevalet, p. 205. — Edmond Rousse, t. II, p. 312. — Mme Edgar Quinet, p. 215.

où il s'est lié avec nombre de colonels et de généraux), qui dénotent l'inconcevable incurie du commandement, que ma ferme résolution d'avoir confiance quand même est bien ébranlée. Ainsi, jamais les généraux ne visitent les troupes, jamais les troupes ne sont exercées pendant ces longues interruptions de combats. Les cantonnements des régiments de ligne et de la mobile, dans les maisons qu'ils occupent dans la banlieue, sont d'une saleté inexprimable, et nul officier ne veille aux soins de propreté si nécessaires à la santé du soldat. Incurie, indiscipline, voilà en deux mots l'armée avec laquelle on doit tenter un coup décisif. Ce n'est pas rassurant (1). »

Non ce n'est pas rassurant, en dépit de l'entrée en scène de la Garde nationale.

« Et les ordres et contre-ordres partent, du Louvre, depuis deux ou trois jours. Il en résulte, comme bien l'on pense, le désarroi le plus grand dans tous les mouvements de vivres et de munitions. Un ordre général d'opération, une fois lancé, nécessite cent ordres secondaires ; mais, quand le premier est annulé, on ne pense pas toujours à arrêter l'exécution des autres. De là, un gâchis inexprimable, dont la responsabilité n'incombe pas à l'Intendance, bouc émissaire qui a bien assez de ses propres péchés, mais à l'état-major (2). »

Racontons cette seconde affaire du Bourget, plus lamentable encore que la première.

(1) Emile Chevalet, pp. 202 et 203. — Néanmoins un assez grand nombre d'officiers s'occupaient toujours de leurs hommes.
(2) Francis Garnier, pp. 104 et 105. — Voir Alfred Duquet, *Frœschwiller*, *Châlons*, *Sedan*, pp. 302 et 303.

SECOND ÉCHEC DU BOURGET

AVANT LA LUTTE

Depuis le commencement du siège, sans parler des travaux exécutés sur le mur d'enceinte, on avait creusé et élevé d'immenses tranchées, des batteries, des redoutes, notamment, entre les forts d'Issy, de Vanves, de Montrouge, à Arcueil, à Cachan, aux Hautes-Bruyères, à Villejuif, au Moulin-Saquet, à Vitry, à Saint-Maur, à Avron, à Montreuil, à Bobigny, à Saint-Denis, à Saint-Ouen, à Gennevilliers et autour du mont-Valérien. Quant à l'ennemi, non seulement il n'avait pas avancé depuis le 19 septembre, mais il avait même reculé sur plusieurs points (1).

Les munitions, loin de s'épuiser, augmentaient tous les jours. On avait créé une fabrique de salpêtre, une poudrerie qui produisait 6,000 kilogrammes de poudre en vingt-quatre heures ; les cartouches, les gargousses, les projectiles de toute nature abon-

(1) « Le génie français poussait toujours en avant les travaux de défense, d'après le système de Totleben. On entendait même dire souvent aux troupes placées en première ligne à nos avant-postes. «« Ce n'est pas nous qui assiégeons les Parisiens, ce sont eux plutôt qui nous assiègent. »» (Louis Schneider, t. III, p. 61.)

daient. On avait fondu plusieurs centaines de canons se chargeant par la culasse, et l'argent affluait pour donner des moyens d'en fondre d'autres. C'était une sorte de protestation contre les hauts chefs de l'Artillerie dont l'esprit routinier n'avait pas voulu doter l'armée française du nouveau modèle adopté par les Prussiens, de même que, aujourd'hui, la direction de la Cavalerie repousse le sabre du colonel Dérué et la direction de l'Artillerie tout nouveau canon ou fusil non découverts par les inventeurs officiels.

Les fusils eux-mêmes avaient été perfectionnés, en sorte que, fait rare dans l'histoire des sièges, loin de ne pouvoir entretenir ses armes, loin de voir diminuer ses munitions, Paris avait vu ses ressources matérielles militaires augmenter, à l'exception de celles des vivres.

Seuls, les chevaux commençaient à manquer, à cause de la consommation qu'on en faisait pour la nourriture, à cause du manque de fourrages, à cause des pertes faites devant l'ennemi, particulièrement lors des batailles de la Marne où l'artillerie en avait eu 600, tués ou blessés (1).

Mais, si la situation matérielle s'était améliorée, en revanche, le moral de l'armée s'était plutôt affaissé, par suite des échecs de Villiers et de Champigny, par suite de l'inaction où les troupes avaient été tenues au lendemain de ces batailles.

« Depuis la mi-décembre, le général Trochu avait perdu un temps précieux. La température était devenue très douce ; mais, à cette époque de l'année, il fallait s'attendre à une reprise prochaine du froid. Les plus ignorants en matière de météorologie, les bonnes femmes mêmes le prévoyaient. Il est vrai-

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le Gouvernement de la Défense à Paris au point de vue militaire, pp. 196 à 199.

ment inexplicable que l'ancien élève de notre illustre tacticien d'Afrique n'ait point songé à consulter, cette fois, pas plus que les autres, ce que le soldat appelait si judicieusement la *grenouille du père Bugeaud* (1). »

C'est que le Gouverneur, qui n'était pas rentré à Paris depuis les batailles de la Marne et qui continuait à habiter le château de Vincennes (2), n'espérait plus rien. En effet, s'il avait pu dire, en septembre, que la résistance de Paris était une *héroïque folie*, que devait-il en penser, en décembre, après les sanglants échecs de Villiers et de Champigny!

Cependant, il fallait faire quelque chose ou, tout au moins, paraître le vouloir faire. MM. Trochu, Ducrot et de la Roncière-le Noury se donnèrent donc, comme sujet de composition, une sortie, ou mieux, une apparence de sortie par le Bourget (3).

« C'était, selon le mot du général Trochu, un immense effort, au moins d'intention (4). » — « Le Gouverneur de Paris poursuivait sa pensée, qui était de descendre dans la plaine, en avant de Saint-Denis, de contraindre, s'il le pouvait, l'ennemi à déployer ses masses d'infanterie et de le saisir corps à corps (5). »

(1) *Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, p. 157. — « On ne conçoit pas une telle lenteur, une placidité si irritante. » (Jules Claretie, t. I, p. 442.)

(2) Robinet de Cléry, p. 171. — *Gouvernement de la Défense nationale du* 31 *octobre* 1870 *au* 28 *janvier* 1871, par M. Jules Favre, de l'Académie française; Paris, Plon, 1872; p. 179. — Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 255. — *Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, p. 145.

(3) « Le Gouvernement se décida enfin, vers la fin de décembre, sans trop savoir ce qu'il allait faire. » (Wyrouboff, p. 16.) — « Après une longue délibération, on convint qu'on ferait une sortie en masse afin de forcer les lignes d'investissement au Nord. » (M. de Moltke, p. 314.) Non, le Gouverneur n'avait plus, à cette époque, l'idée de sortir.

(4) Charles de Mazade, *La guerre de France*, t. II, p. 245.

(5) *Ibid.* — « *Renonçant, cette fois, à percer les lignes ennemies,*

« L'objectif immédiat devait être tout le grand plateau limité à l'est par Villepinte et Aulnay, à l'ouest par Gonesse et Garges ; une fois maîtres de cette vaste plaine où s'élève le mamelon dominant de l'Orme de Morlu (112), on se rabattait, suivant les circonstances, soit droit au nord par les routes de Lille et de Dunkerque, soit au nord-est en filant par la forêt de Bondy.

« Cette grande attaque principale devait être couverte sur chacun de ses flancs par d'importantes diversions. A droite, dans la vallée de la Marne, la 3e armée, sous les ordres du général Vinoy, suivrait la route de Strasbourg, de manière à menacer Chelles et Gournay. A gauche, au nord-ouest et au nord de Saint-Denis, des démonstrations seraient faites contre les positions de Stains, Pierrefitte, Epinay. Plus à l'ouest, le général Noël, commandant le Mont-Valérien, opérerait dans toute la zone comprise entre Montretout et Chatou (1). »

C'était du roman. On aurait eu les mêmes difficultés, le 21 décembre, après un succès au Bourget et au Blanc-Mesnil, que le 30 novembre, après une

le Gouverneur avait conçu le plan d'une bataille en plaine dans laquelle nous pourrions attirer les Prussiens à découvert. » (Jules Favre, *Gouvernement de la défense nationale du* 31 *octobre* 1870 *au* 28 *janvier* 1871, p. 190.) — Wyrouboff, p. 49. — *Relation historique et critique de la guerre franco-allemande en* 1870-1871, par Ferdinand Lecomte, colonel fédéral suisse ; Paris, Tanera, 1874 ; p. 432. — Voir, *Paris*, *La Malmaison*, *le Bourget et le Trente-et-un-Octobre*, par Alfred Duquet, pp. 168 et 169, et général Ducrot, t. III, p. 106. D'après M. Chaper, ce serait une idée inverse qui aurait fait agir M. Trochu : « Résolu à se servir surtout de l'artillerie et à ne plus engager à fond, tant qu'on pourrait l'éviter, les troupes d'infanterie, dont les batailles de la Marne avaient montré le peu de solidité, les généraux avaient décidé de prendre pour champ de bataille les vastes terrains, découverts et médiocrement accidentés, qui s'étendent au nord-est de Paris, entre Saint-Denis et Bondy. » (*Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le Gouvernement de la Défense à Paris au point de vue militaire, p. 225.)

(1) Général Ducrot, t. III, pp. 142 et 143.

victoire à Villiers et à Cœuilly; d'autant mieux que, chassés du plateau s'étendant entre Gonesse et Villepinte, les Prussiens n'auraient pas manqué de se retirer sur les hauteurs situées entre Roissy et le Grand-Tremblay, hauteurs qui dominent de beaucoup le plateau, même le mamelon de l'Orme de Morlu qu'elles dépassent de trois et cinq mètres. Il eût été impossible d'enlever ces formidables positions, ne disposant que des troupes que l'on avait.

« Si quelque chose nous surprend, a dit le général Ambert, c'est que M. de Moltke n'ait pas donné à ses Allemands l'ordre de feindre une résistance et de nous laisser franchir la brèche, le soir d'une froide journée d'hiver. Vingt mille, trente mille, soixante mille hommes seraient passés. Epuisés de fatigue, sans bagages, ils n'auraient pu s'éloigner avant la venue du jour. Pendant ce temps, les Prussiens eussent fermé la brèche et renouvelé la manœuvre de Sedan... A ceux qui disaient : «« Nous sortirons aujourd'hui »» on aurait pu répondre : «« Et après (1)? »»

Au lieu de se donner tant de mal pour sortir de Paris, n'eût-il pas été préférable de ne pas y entrer?

Enfin, dès l'instant que le thème était accepté, que les manœuvres étaient connues, il devenait indispensable de sembler vouloir les faire réussir. « Afin de préparer l'opération, on profitait d'une température plus douce pour commencer, le 13 décembre, à élever de nombreux terrassements entre Bondy et la Courneuve, sous la protection des forts du nord (dont l'artillerie avait été augmentée) et des batteries du Mont Avron (2). »

(1) *Gaulois et Germains, Récits militaires* par le général Ambert ; *le Siège de Paris;* Paris, Bloud et Barral ; p. 228. — « Depuis la bataille de Champigny, on ne pouvait plus, raisonnablement, compter sur le succès d'une sortie tentée par Paris. » (Henry Houssaye, *Athènes, Rome, Paris;* Paris, Calmann Lévy, 1879 ; p. 323.)

(2) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 735.

Au 20 décembre, l'espace compris entre Bondy et la Courneuve contenait des épaulements pour 60 pièces de place ou de campagne (1).

« Des ponts étaient établis, sur le canal, entre Pantin et Bondy, par la *Légion du génie*... Les ponts étaient terminés vers minuit (2) », et permettaient le passage rapide des troupes. « Les routes, si malencontreusement barrées par des abatis, durent être dégagées (3). »

Quant au plan d'attaque, le voici en quelques lignes :

« Le premier objectif est le village du Bourget qui doit ensuite servir de point d'appui de gauche à l'armée dans son mouvement en avant (4). » Selon une autre expression du général Ducrot, le Bourget doit être « le pivot des opérations (5) ».

On saisit quelle faute avait commise le général Trochu en ne faisant rien pour conserver la conquête du 28 octobre, la possession du Bourget s'imposant avant toute marche en avant, du côté du nord, puisqu'il était, « pour les Prussiens, de la plus grande importance, couvrant la ligne de la Morée, les barrages de Pont-Iblon et de Dugny, qui formaient l'inondation comprise entre ce dernier point et Aulnay-les-Bondy, une série de routes en très bon état, permettant, de plus, aux Prussiens, de donner à leur ligne de circulation au nord de Paris le moins de développement possible (6) ». Il

(1) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 735, en note. — Général Ducrot, t. III, pp. 146 à 148.

(2) *Viollet-le-Duc et Alphand au siège de Paris* par Massillon-Rouvet, secrétaire de Viollet-le-Duc pendant le siège de Paris, 1870-1871 ; Paris, Librairies-Imprimeries réunies, 1892 ; p. 114. — Viollet-le-Duc, p. 37.

(3) Viollet le-Duc, p. 37.

(4) Général Ducrot, t. III, p. 144.

(5) *Ibid*, p. 143.

(6) *Ibid*. — Voir *Paris, La Malmaison, le Bourget et le Trente-et-un-Octobre*, par Alfred Duquet, pp. 164 à 166. — « Cette opération était la contradiction formelle de ce qu'avait dit et écrit

est vrai que M. Ducrot a écrit : « Le Bourget se trouvait complètement sous le feu des Allemands et, en quelque sorte, enclavé dans leurs positions, tandis qu'il était trop éloigné des nôtres, surtout vers Romainville, Noisy, pour en recevoir un appui efficace (1). » Mais cette allégation perd toute autorité quand on voit le général Ducrot écrire, plus tard, après avoir fait valoir l'intérêt d'attirer l'infanterie prussienne dans une grande plaine et de faire combattre nos batteries sans qu'elles fussent dominées : « A tous ces avantages s'ajoutaient *l'excellence, la force même de la position;* en prenant comme front d'opération la ligne Saint-Denis-Bondy, nous étions soutenus, en arrière par le plateau de Romainville, hérissé de forts et de batteries. A gauche, nous avions comme point d'appui la place de Saint-Denis et, sur notre droite, nous pouvions tirer grand parti du plateau d'Avron (2). » Si cette *excellente*, cette *forte* position n'était pas le Bourget, nous avouons ne plus comprendre le sens des mots ; mais il ne peut y avoir discussion ; alors que dire de la singulière contradiction dans laquelle tombe M. Ducrot d'un volume à l'autre (3)?

Le Gouverneur a donc eu tort de ne pas garder le Bourget le 30 octobre (4), mais s'arrêter aux

le Gouverneur sur la prise du Bourget par le général de Bellemare, à la fin du mois d'octobre, et la justifiait pleinement, ou bien elle était un coup d'aventure qui ne rimait à rien. » (*Notes personnelles du général de Bellemare.* Inédit.) — « La position est importante car elle interdit toute attaque sur notre front. » (*Historique du 3e régiment des grenadiers de la Garde, Reine-Elisabeth ;* Berlin, 1881 ; Bibliothèque nationale, in-8°, M, 383. Traduction de M. Stanislas Mouillard.) — Charles de Mazade, *La guerre de France*, t. II, p. 247. — *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le Gouvernement de la Défense à Paris au point de vue militaire, pp. 226 et 227.

(1) Général Ducrot, t. II, p. 14.
(2) *Ibid.*, t. III, pp. 106 et 107.
(3) Massillon-Rouvet, pp. 113 et 114.
(4) Voir *Paris, La Malmaison, le Bourget et le Trente-et-un-*

fautes lourdes commises par M. Trochu au cours du siège de Paris serait renoncer à en terminer le récit : continuons à exposer le plan d'attaque.

Le petit corps d'armée de Saint-Denis, placé sous la direction de l'amiral de la Roncière-le Noury, était chargé d'enlever le Bourget. L'amiral serait appuyé, à droite, par la division Berthaut, qui occuperait Drancy, et, en arrière, par la division de Susbielle.

Pour l'assaut du Bourget, le petit corps de Saint-Denis a été divisé en trois colonnes :

« La première, sous les ordres du général Lavoignet, est composée du 134e de ligne, du 6e régiment de mobiles, et du bataillon des francs-tireurs de la Presse.

« La deuxième, sous les ordres du capitaine de frégate de Lamothe-Tenet, est composée de deux bataillons du 138e de ligne, du 3e bataillon de fusiliers-marins, du 11e bataillon des mobiles de la Seine, des deux compagnies de fusiliers-marins Glon-Villeneuve et Cordier et d'une batterie de 4 servie par l'artillerie de marine.

« La troisième colonne forme la réserve, sous les ordres du général Hanrion, et se compose du 135e de ligne, d'un bataillon du 138e de ligne et d'un bataillon de marche de la garde nationale de Saint-Denis.

Octobre, par Alfred Duquet, pp. 166 à 175. — « On allait rappeler que nous avions tenu ce village, inutilement attaqué aujourd'hui, et qu'il eût suffi d'une plus active surveillance pour le conserver. » (Le Faure, t. II, p. 235.) — « Le commandant en chef juge donc, aujourd'hui, que la position du Bourget, qu'il dédaignait tant il y a six semaines, a une certaine importance. » (Francis Garnier, p. 106.) — Comte d'Hérisson, p. 303. — *Journal de Fidus*, *La Révolution de Septembre*, *la Capitulation*, *la Commune*, p. 125. — Wyrouboff, p. 45. — Francisque Sarcey, p. 204. — *Les Zouaves à Paris pendant le siège*, par A. Ballue (député, président de la commission de réorganisation de l'armée); Paris, Lechevalier, 1872 ; p. 104.

« Des détachements du génie, munis d'outils, font partie de chaque colonne (1). »

Pendant l'attaque du Bourget, le restant de la 2e armée se disposerait à aborder le Blanc-Mesnil et Aulnay-lès-Bondy, les divisions Courty et de Bellemare en avant, la division Faron derrière, formant réserve.

La brigade Reille se tiendrait derrière la division de Bellemare; la division Mattat resterait entre le canal de l'Ourcq et la station de Noisy-le-Sec, prête à se porter soit vers la ferme de Groslay, soit vers Bondy.

La cavalerie se déploierait entre le fort d'Aubervilliers et Bobigny, entre les divisions de Susbielle et Faron (2).

Cent bataillons de la Garde nationale sont déjà, en réserve, en arrière, depuis la veille (3).

L'exécution du plan ainsi préparé « avait été arrêtée pour le 19 décembre; mais de forts dégels ayant détrempé les terres, on dut renvoyer l'opération au 21 décembre (4). »

Ce jour-là, à sept heures du matin, les troupes, qui avaient touché six jours de vivres, et qui, cette fois, avaient leurs tentes et des demi-couvertures, occupaient les positions suivantes :

Le corps de Saint-Denis, la Courneuve; la division Berthaut, la gauche du Petit-Drancy; la division Courty, la Patte-d'Oie; la division de Bellemare et la brigade Reille, le terrain entre Drancy et Bondy; les détachements de l'amiral Saisset, Bondy; la division de Susbielle, les environs du fort d'Aubervilliers; la division Faron, Bobigny; la division Mattat, la station de Noisy.

(1) Amiral de la Roncière-le Noury, p. 335.
(2) Général Ducrot, t. III, pp. 144 et 145.
(3) Amiral de la Roncière-le Noury, p. 239. — *Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, p. 158.
(4) Commandant Bonnet, t. III, p. 26.

En avant, les francs-tireurs remplissaient Drancy; en arrière, la cavalerie longeait le chemin de fer de l'Est, entre la route des Petits-Ponts et le canal de l'Ourcq (1).

Les mouvements de troupes s'étaient effectués avant le jour, par un brouillard épais qui avait facilité la manœuvre; le Gouverneur avait établi son quartier général au fort d'Aubervilliers.

Malheureusement, une première faute avait été commise. Le général Ducrot, dans le conseil de la guerre de la veille, tenu, au fort d'Aubervilliers, par le Gouverneur, l'amiral de la Roncière-le Noury et le commandant de la 2e armée, avait fait remarquer, avec raison, que les défenses du Bourget étaient redoutables et que charger le seul corps de Saint-Denis de les enlever, sans diversion sur la gauche du village, présentait un grand danger. C'est pourquoi il avait proposé de porter la division Berthaut contre la partie est du Bourget, pendant que l'amiral aborderait ses côtés sud et ouest. Mais celui-ci, avec une inqualifiable légèreté, avait repoussé la proposition, sous le prétexte étrange que les bords de la Mollette étaient probablement impraticables en amont du village, sous le prétexte, plus étrange encore, que les troupes tireraient les unes sur les autres, en attaquant les deux côtés à la fois (2). L'amiral avait donc refusé le concours du général Berthaut, lui prescrivant de ne faire, en avant de Drancy, qu'une simple démonstration, et lui déclarant « qu'avec ses marins et les trois bons régiments de Saint-Denis, composés, pour la majeure partie, d'anciens soldats de la Garde, il était sûr d'enlever très rapidement le Bourget (3) ». Et le

(1) Général Ducrot, t. III, croquis XVIII.
(2) *Ibid.*, p. 150.
(3) *Ibid.* — « Peut-être ce secours n'aurait-il pas dû être refusé. » (Charles de Mazade, *La guerre de France*, t. II, p. 249.)

Gouverneur ne rectifia pas une si fausse appréciation des nécessités de l'opération ! Il n'imposa pas à l'amiral la coopération de la division Berthaut!

Hélas! dans la marine, comme dans l'armée de terre, toujours la même présomption, toujours la même ignorance des lois immuables de l'attaque et de la défense !

Une seconde faute, plus grave encore, commise, celle-là, par le Gouverneur seul, consistait à subordonner les mouvements de la 2e armée à la prise du Bourget. « D'après les instructions, la 2e armée ne devait se porter en avant qu'après la prise du Bourget, au signal d'un drapeau français hissé sur le clocher de l'église (1). »

On va voir, comment cet ordre regrettable, en garantissant les défenseurs du Bourget contre toute attaque sur leur gauche et en les rassurant sur le danger d'être tournés, donnera de fermeté à leur attitude et leur permettra de repousser les assauts des vaillantes troupes qui se briseront contre des obstacles qu'un général avisé n'aborde jamais de front.

Examinons, maintenant, la situation de l'adversaire.

Depuis les batailles de la Marne, les Allemands ne laissaient pas d'être inquiets. « Paris, dit le confident du roi Guillaume, restait mort et muet devant nous; semblable à une gigantesque énigme (2). »

« Carthage se déployait ainsi devant les soldats établis dans la plaine. De loin, ils reconnaissaient les marchés, les carrefours; ils se disputaient sur l'emplacement des temples. Celui de Khamon, en face des Syssites, avait des tuiles d'or; Melkarth, à

(1) Général Ducrot, t. III, p. 159. — Le général de Bellemare « s'emparerait de la ferme de Groslay et attendrait, pour se porter sur Aulnay, que le drapeau tricolore flottât sur l'église du Bourget ». (*Notes personnelles du général de Bellemare.*)

(2) Louis Schneider, t. III, p. 134.

la gauche d'Eschmoûn, portait sur sa toiture des branches de corail; Tanit, au delà, arrondissait, dans les palmiers, sa coupole de cuivre... Ce spectacle de Carthage irritait les Barbares. Ils l'admiraient, ils l'exécraient, ils auraient voulu, tout à la fois, l'anéantir et l'habiter (1). »

Les Allemands observaient l'immense ville, emprisonnée par eux, et dont un soubresaut formidable pouvait écraser les geôliers. Mais le calme persistait. Que se passait-il derrière ces forts imprenables, derrière cette enceinte à peine aperçue de loin?

Aussi, est-ce avec une sorte de satisfaction que l'ennemi constata que Paris vivait encore. Ainsi que nous l'avons déjà expliqué, la proclamation du général Trochu, l'affiche du général Schmitz l'avaient mis en garde (2). « Les Prussiens furent naturellement avertis (3). »

De plus, « les Allemands n'étaient point sans avoir remarqué les préparatifs de l'opération. Les

(1) Gustave Flaubert, *Salammbô;* Paris, Bibliothèque-Charpentier, 1895; t. I, pp. 58 et 59. — « D'une colline, à l'est de Saint-Denis, non loin de Pont-Iblon, sur la route de Lille, Sa Majesté (le roi Guillaume) vit pour la première fois (le 19 septembre) Paris à ses pieds, autant que le permettait l'obstacle des hauteurs de Montmartre. On croyait reconnaître l'Arc-de-Triomphe et le Panthéon. Le roi, lui-même, n'était pas très sûr de son affaire et cherchait à s'orienter d'après les souvenirs qu'il avait gardés des localités et du terrain, car c'est également de ce côté qu'il s'était approché de Paris en 1814. » (Louis Schneider, t. II, p. 285.)

(2) Voir, *suprà*, pp. 53 et 54.

(3) Général Ducrot, t. III, p. 144. — « Les Prussiens prévenus, comme toujours, de l'imminence d'une sortie. » (Commandant Rousset, t. III, p. 327.) — « Le Gouverneur avait, dès le 18, lancé une proclamation significative, confirmée par l'ordre donné, le lendemain, de tenir fermées toutes les portes de Paris. » (*Ibid.*, en note.) — Jules Claretie, t. I, p. 442. — Le Faure, t. II, p. 232. — Frédéric Canonge, commandant au 52e de ligne (général Canonge), *Histoire militaire contemporaine*, 1854-1871; Paris, Charpentier, 1882; t. II, p. 380. — *A Paris pendant le siège*, p. 273. — *Histoire générale de la guerre de* 1870-1871, par L. Dussieux, professeur honoraire à l'École de Saint-Cyr; Paris, Lecoffre, 1881; t. I, p. 252, en note. — Major Blume, pp. 255 et 256. — Rüstow, t. II, p. 173.

troupes de sûreté avaient constaté que les Français occupaient Bondy depuis le 12 et qu'au nord de cette localité, ils travaillaient activement à des terrassements. Le 19, des déserteurs annonçaient qu'une grande sortie était imminente (1)... »

Le 17, déjà, « à la faveur du brouillard, une patrouille d'officiers s'était approchée de Drancy, et avait constaté qu'on y remuait de la terre ; le 18, en avant d'Aulnay, on avait remarqué un groupe de 20 cavaliers, bien montés, allant du bois de Bondy vers la ferme de Groslay ; c'était certainement un état-major... Le 20, l'observatoire du Vert-Galant signalait des rassemblements de troupes devant Bobigny, Bondy et Saint-Denis ; le Bourget devait être l'objectif, car une attaque sur les positions d'Aulnay, Pont-Iblon et Dugny était impossible tant que le Bourget était aux mains des Prussiens (2). » Le 20, toutes les brigades françaises prenaient leurs positions. « Tous ces grands mouvements de troupes avaient le désavantage de se faire

(1) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 736. — « Dès le 19, un grand nombre de déserteurs, qui ne craignaient pas de trahir leur patrie au profit de l'ennemi, et de guider ses coups pour qu'ils fussent mortels, annonçaient une grande sortie prochaine. » (Commandant Bonnet, t. III, p. 27.) — « Tout se faisait presque publiquement. » (Charles de Mazade, *La guerre de France*, t. II, p. 247.) — « Parmi les maraudeurs qui allaient chercher des légumes dans les campagnes désertes, un grand nombre traversaient impunément les lignes prussiennes, où ils distribuaient des journaux, colportaient les nouvelles. A la séance du Gouvernement du 31 décembre, le vice-amiral de la Roncière déclare que si la dernière entreprise du Bourget a échoué, c'est que les Prussiens en avaient été prévenus, ainsi que l'ont annoncé tous les prisonniers. » (Général Ducrot, t. III, p. 144, en note.) — M. de Moltke, p. 314.

(2) *Historique du 3e régiment de grenadiers de la Garde, Reine-Elisabeth.* — « Des rassemblements de troupes importants près des forts avaient annoncé cette sortie dès le 20 décembre. On y était donc préparé. » (Louis Schneider, t. III. p. 144.) — *La Guerre de* 1870-1871 : Résumé historique, traduit de l'allemand ; Paris, Berger-Levrault, 1888 ; p. 138. C'est le livre classique des écoles allemandes.

en plein jour, au vu et au su de l'ennemi, qui ne faisait rien pour les contrarier, mais qui devait, sans aucun doute, se préparer, lui aussi, à repousser l'attaque dont il était prévenu (1). »

Effectivement, « le 21, dès l'aube, les troupes de la II[e] division d'infanterie de la Garde étaient à leurs postes, aux divers points de passage de la Morée. Six bataillons, un escadron et deux batteries de la I[re] division d'infanterie de la Garde étaient massés à Gonesse, avec cinq batteries de l'artillerie de corps de la Garde; de plus, la VII[e] division d'infanterie se tenait prête à relever les autres fractions de la I[re] division de la Garde en avant-postes à Pierrefitte et à Stains. Derrière l'aile gauche de la partie menaçée, six bataillons et six batteries du XII[e] corps étaient à Sevran... Le capitaine d'Altrock occupait le poste avancé du Bourget avec le 1[er] bataillon du régiment Reine-Elisabeth et la 1[re] compagnie du bataillon des tirailleurs de la Garde (2) ».

C'étaient ce bataillon et cette compagnie qui allaient arrêter toute une armée, car les Prussiens, croyant que les Français n'aborderaient pas le Bourget avant de l'avoir écrasé sous une pluie de bombes, ne voulaient y laisser que le moins de monde possible, surtout si leur déclaration est vraie,

(1) *Siège de Paris, Opérations du 13[e] corps et de la 3[e] armée*, par le général Vinoy; Paris, Plon, 1874; p. 299. — Le 19, le roi de Prusse disait à M. Louis Schneider : « Je croyais que ces messieurs de Paris profiteraient de la journée d'hier pour faire une sortie. » (Louis Schneider, t. III, p. 141.)

(2) *La Guerre franco-allemande*, 2[e] partie, pp. 736 et 737. — « Les Prussiens étaient si bien renseignés sur le jour, le lieu de nos opérations qu'ils avaient fait appeler une partie du II[e] corps pour soutenir au besoin l'armée de la Meuse contre l'attaque qu'ils voyaient se dessiner. » (Général Ducrot, t. III, p. 144.) — *Historique du 3[e] régiment de grenadiers de la Garde, Reine-Elisabeth*. — *La Campagne de France*, 1870-1871, par A. Niemann; traduit de l'allemand, par M. Stiedel, lieutenant de vaisseau; manuscrit de la Bibliothèque du Cercle militaire de Paris; A, II, d, 120; p. 234.

ce dont nous doutons, à savoir que, « depuis le combat du 30 octobre, il n'était plus dans les intentions de l'état-major de conserver le Bourget à tout prix (1) ».

Nous doutons de cette décision du grand état-major prussien de ne pas faire les plus grands efforts pour conserver le Bourget, en dépit de la difficulté qu'il y avait à le défendre contre une attaque franchement conduite, non seulement à cause de la valeur de la position (2), mais aussi parce que rien n'avait été négligé par l'ennemi pour le conserver : renforts en arrière du village et travaux défensifs considérables pour en disputer la possession à l'assaillant.

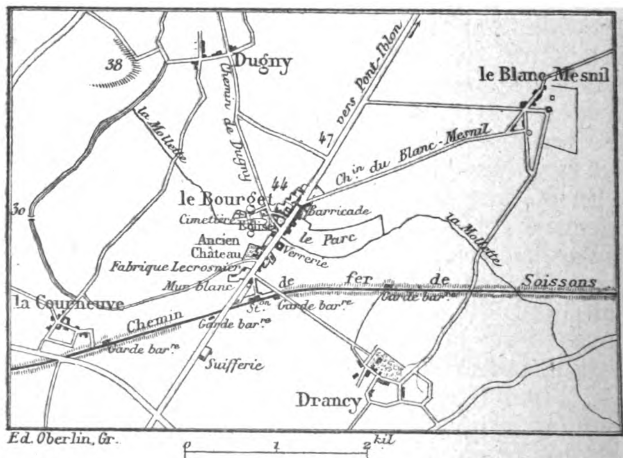
En effet, a dit un capitaine du génie prussien, « Le Bourget, construit en bordure de la route de Lille, sur les deux rives de la Mollette, se prêtait mal à la défense, parce qu'il a trop de longueur, qu'il ne présente qu'un front très étroit du côté du fort d'Aubervilliers, éloigné seulement de 2 kilomètres, enfin, parce que la partie moyenne du village, la seule où les maisons soient condensées, est dominée dans toutes les directions. Le terrain ne présentait aucun point d'appui pour l'organisation de retranchements indépendants de la forme de la lisière à une si grande distance de notre ligne de défense, et, avec l'ennemi sur nos flancs, à Drancy et à la Courneuve. Dans ces conditions, il était impossible d'arriver rapidement à une organisation défensive qui permît de faire feu dans toutes les directions, et l'on se contenta d'abord de consolider les points qui semblaient le plus directement menacés. Le saillant du village était, évidemment, la

(1) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 737, en note.

(2) Voir, *suprà*, pp. 64 et 65, et *Paris, La Malmaison, le Bourget et le Trente-et-un-Octobre,* par Alfred Duquet, pp. 169 et 170. — « *Bien décidés à ne plus se laisser enlever cette position*, les Prussiens y avaient fait, à diverses reprises, de nombreux travaux défensifs. » (Général Ducrot, t. III, p. 143.)

partie la plus exposée : on mit donc en état de défense l'usine à gaz (1), ainsi que les maisons et bâtiments situés en face; on disposa des défenses accessoires en avant de ce saillant (trous de loup, petits piquets, réseaux de fil de fer, abatis), et on le

LE BOURGET



relia par des tranchées-abris avec la partie moyenne du village. Celle-ci constituait la deuxième ligne de défense, qui se trouvait comprise entre le chemin de Drancy et la Mollette, et avait à faire face de trois côtés. Ce n'est qu'au milieu de novembre qu'on put régulariser les retranchements du Bourget... On acheva alors de dégager les abords du village, on fit sauter les bâtiments de la gare, ainsi qu'un pâté de maisons à l'extrémité nord, on détruisit complète-

(1) Fabrique Lecrosnier. — Les Allemands et nombre d'écrivains français désignent cette fabrique sous le nom d'usine à gaz. Or, en 1870, Le Bourget n'était éclairé qu'à l'huile; l'usine à gaz ne fut construite qu'en 1879, comme on le verra un peu plus loin.

ment la voie du chemin de fer entre cette extrémité et la Courneuve. On renversa, à la poudre, un grand nombre de maisons et de murs à l'intérieur du village et l'on organisa ou acheva d'organiser la lisière extérieure, ainsi que les deux lignes de défense intérieure sur une longueur totale de plus de 5 kilomètres. On fit, en tout, 525 mètres courants de barricades de fort profil, trois abris à l'épreuve des obus, 900 mètres courants d'abatis à distance, 600 mètres de tranchées avec de nombreuses traverses, de longues files de trous de loup sur trois rangs et de réseaux de fil de fer, enfin, 750 mètres de communications blindées (1). » — « Sauf au nord, tout le village était fortifié (2). »

En résumé, les parties vraiment redoutables du Bourget, celles qui avaient été le plus fortifiées, étaient la fabrique Lecrosnier, dont les murs blancs, percés de meurtrières, se dressaient à l'ouest de la route de Lille, en face du chemin de fer; la verrerie, bâtie sur la rive gauche de la Mollette, en amont de la grande route; enfin, le mur de l'ancien château, commençant à la grande route et bordant, pendant 60 mètres, le chemin de la Courneuve, à Drancy. Quoique formant ouvrage de première ligne, la fabrique Lecrosnier était difficile à enlever, surtout sans avoir été préalablement et efficacement battue par le canon. A plus forte raison, en était-il de même pour la verrerie et le mur de la propriété appelée ancien château, qui formaient la deuxième ligne de défense. Or, nous verrons, tout à l'heure,

(1) *Campagne de 1870-1871. Opérations du corps du génie allemand*, travail rédigé par ordre supérieur et d'après les documents officiels, par Adolphe Goetze, capitaine du génie prussien, attaché au comité du génie et professeur à l'Académie de guerre, traduit de l'allemand par MM. Grillon et Fritsch, capitaines du génie au dépôt des fortifications; Paris, Dumaine, 1874; t. II, pp. 79 et 80.

(2) *Historique du 3e régiment de grenadiers de la Garde, Reine-Elisabeth.*

MM. Trochu, de la Roncière-le Noury et Lavoignet jeter leurs hommes contre ces dangereuses positions, alors que les murs les entourant seront encore intacts.

Enfin, le cimetière, situé au nord-ouest de l'ancien château, le long de la rive droite de la Mollette, formait également deuxième ligne de défense. Quant au village lui-même, et aux batteries qui le flanquaient à droite et à gauche, ils constituaient la troisième ligne (1).

Ici, nous voulons élucider une question sur laquelle il y a contestation. Où était placé le *mur blanc* qui arrêta, comme nous allons le déplorer, les troupes du général Lavoignet? D'après la carte allemande du Bourget, insérée par le général Pierron dans les *Méthodes de guerre actuelles et vers la fin du* XIX[e] *siècle*, t. III, 2[e] partie, plan XVII, le *mur blanc* aurait été construit le long du chemin de la Courneuve à Drancy, et aurait fermé le côté sud de la propriété, dite l'ancien château, ayant appartenu à M[me] de Vauban et à M[me] de Nolestin, et aujourd'hui morcelée (2). Ce mur se trouve donc à égale distance de la fabrique Lecrosnier, dont nous nous occuperons bientôt, et de la Mollette.

Dans son ouvrage, *La Défense de Paris* (3), le général Ducrot, au contraire, place le *mur blanc* à la partie sud de la fabrique Lecrosnier, que les Prussiens appellent à tort l'*usine à gaz* (4), puisque le

(1) *Les Méthodes de guerre actuelles et vers la fin du* XIX[e] *siècle* par le colonel (général) Pierron; Paris, Dumaine, 1881; t. III, 2[e] partie; plan n° XVII, p. 910. — *La Guerre franco-allemande*, plan 15 B.

(2) Il ne reste plus qu'un pan de l'ancien château. On y a accolé une affreuse maison en plâtre servant d'habitation à un maraîcher. Néanmoins, une des fenêtres de cette partie du château conservée est encore surmontée d'une tête de femme en pierre sculptée.

(3) T. III, croquis XIX.

(4) *La Guerre franco-allemande*, plan 15 B.

Bourget ne s'est servi de ce mode d'éclairage qu'après 1878 (1).

En présence de ce désaccord, nous nous sommes, de nouveau, transporté sur les lieux et avons eu la chance de rencontrer le maître-maçon qui a construit ce *mur blanc*. M. Ancel, entrepreneur au Bourget, nous a déclaré que ce mur était celui de la fabrique Lecrosnier. Au commencement de 1870, M. Lecrosnier, fabricant de toiles cirées au Bourget, avait acheté un grand terrain, situé à l'ouest de la route de Lille, en face de la jonction de cette route avec le chemin de Drancy, afin d'y transporter sa fabrique. Il y avait fait élever, du côté ouest, un grand bâtiment en briques, avec cintres, et, du côté nord, une petite maison servant aujourd'hui d'habitation au contremaître de la fabrique. Le terrain lui-même, formant hache près de la route de Lille (2), fut entouré de murs en moellons joints par du plâtre. Ces murs étaient donc tous neufs, en 1870, et d'une blancheur éblouissante.

Au contraire, le mur de la propriété dite l'ancien château, construit le long du chemin de la Courneuve à Drancy, était un vieux mur, existant cependant encore, et dont les pierres grises et sales étaient aussi peu brillantes en 1870 que maintenant, nous a affirmé M. Ancel.

Du reste, le contremaître de la fabrique Lecrosnier, fabrique appartenant actuellement à M. Garnier, nous a montré le fameux *mur blanc*, blanc sale après vingt-cinq ans. On y voit les traces des balles françaises du 21 décembre 1870, ainsi que sur la maison du contremaître et sur le haut bâtiment en briques, où les nombreux trous creusés par les

(1) A nous déclaré par le maire et par les principaux habitants du pays. Voir la pièce justificative n° I.

(2) C'est dans le rentrant de cette hache qu'on a établi, en 1879, l'usine à gaz.

obus ont été bouchés avec de la brique d'une couleur spéciale. Le contremaître a vu, de ses propres yeux, faire les réparations en 1872.

Il n'y avait donc, en 1870, que la fabrique en construction de M. Lecrosnier en première ligne devant la Suifferie, à l'ouest de la route de Lille. Aucun autre ouvrage en maçonnerie ou en planches ne s'y élevait jusqu'au mur de la propriété de l'ancien château. Ce mur était un vieux mur, sale et gris; celui de M. Lecrosnier venait d'être achevé. Donc, le *mur blanc* est bien placé dans le croquis du général Ducrot.

Au surplus, quoiqu'il soit impossible, maintenant, d'apercevoir, de la Suifferie, les deux murs, objets de la discussion, puisque le talus du chemin de fer de Grande Ceinture arrête le regard, il est aisé de constater que, de la Suifferie, le mur de la propriété dite l'ancien château était caché et par la légère pente du terrain et par le mur de la fabrique Lecrosnier, qui se trouvait en première ligne, juste devant la Suifferie, surtout quand il est reconnu par tous les contradicteurs que les Français ne se sont pas emparés de la fabrique Lecrosnier.

La question est alors résolue en faveur de la thèse du général Ducrot, qui est, à la fois, conforme à la disposition des lieux, aux souvenirs des habitants du pays et à la logique des faits (1).

(1) « Pendant le siège de Paris, j'étais capitaine, officier d'ordonnance du général Le Flô, ministre de la Guerre. Le 21 décembre, je reçus l'ordre du ministre de me joindre à l'état-major du vice-amiral de La Roncière, qui commandait le secteur de Saint-Denis, de suivre les opérations de la journée et d'envoyer des estafettes d'heure en heure à Paris, au Gouvernement, pour donner des nouvelles. Je me présentai, à 7 h. 1/2 du matin, à l'amiral qui était au moment de monter sur une locomotive blindée en avant du fort d'Aubervilliers, pour aller donner le signal de l'attaque de son côté. Je l'accompagnai sur la machine; nos chevaux nous attendaient à l'embranchement du chemin de fer et de la route, près de la maison du garde. Vers 9 heures, le général Trochu

ATTAQUE DU BOURGET

A quatre heures et demie du matin, les colonnes d'attaque se mettent en mouvement. La nuit est rendue plus obscure encore par le brouillard répandu sur la plaine. « Le temps est doux et tiède... les terres sont détrempées par le dégel (1). » Le signal d'attaque devait être donné, à sept heures, par des wagons blindés que l'on avait poussés, sur le chemin de fer, jusqu'à l'endroit où les rails avaient été enlevés ; mais, par suite du brouillard, on retarde de trois quarts d'heure ce signal.

Enfin, à huit heures moins le quart, les wagons blindés commencent le feu, que les forts appuient de leurs grosses pièces (2). Malheureusement, ce tir est assez mal dirigé : il ne produit pas grand effet sur les défenses du Bourget et cesse brusquement à huit heures (3).

Certes, nous avons souvent désapprouvé ces canonnades de deux heures, embrassant tout le futur

rallia l'amiral de La Roncière, et les deux états-majors se confondirent ; à 10 heures, nous étions sur la route de Lille, à peu près à la hauteur de la Suifferie (voir la carte, tome III, p. 154, de l'*Histoire du Siège de Paris*, par le général Ducrot).

« Le général Trochu nous montra alors, du doigt, un long mur blanc, haut de 2m,50 environ, tout neuf, qui brillait au soleil de cette matinée glaciale et le désigna comme un obstacle dont il fallait avoir immédiatement raison, si l'on voulait continuer l'opération. Ce mur, je le vois encore, était à gauche de la route de Lille, quand on tourne le dos à Paris, à moitié route, entre la Suifferie et le Bourget, exactement à l'endroit désigné dans le livre du général Ducrot... « Beugnot. »

(*L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, nº du 29 février 1896.) — Commandant Canonge, t. II, p. 381.

(1) Général Vinoy, p. 304.

(2) « A sept heures trente-cinq minutes, le feu des batteries de Saint-Denis s'ouvrait sur le Bourget. » (*Historique de la 1re division du 3e corps*. Manuscrit à nous remis par le général de Bellemare.)

(3) Amiral de la Roncière-le Noury, pp. 239 et 240. — Général Ducrot, t. III, p. 153.

champ de lutte et ne servant qu'à prévenir l'adversaire de nos desseins (1), mais, dans l'espèce, qui était tout autre, il fallait n'aborder le Bourget qu'après un bombardement d'une heure, bombardement exécuté par les forts, les redoutes et les pièces de campagne de la 2e armée, sauf celles qui auraient balayé les routes conduisant au Bourget, de Dugny, de Pont-Iblon et du Blanc-Mesnil.

En effet, il n'y avait pas à redouter de mettre les Prussiens en éveil, la proclamation de Trochu, la fermeture des portes et les mouvements de troupes de la veille les ayant suffisamment renseignés. S'ils n'avaient pas plus de monde dans le Bourget, c'était, justement, parce que, informés de l'attaque, ils prévoyaient un bombardement préalable, et ne voulaient y exposer que le moins de troupes possible.

Donc, en concentrant, sur le Bourget, Dugny, Pont-Iblon et le Blanc-Mesnil, le feu de cent canons de campagne et des grosses pièces des forts; même en se contentant d'écraser le Bourget sous les projectiles de toutes ces pièces, la situation de l'ennemi eût été difficile, le Bourget eût été intenable au bout d'une heure ou deux (2). Or, cette fois-là, précisément parce qu'il n'y avait aucun inconvénient à retarder l'attaque, le Gouverneur la brusqua et lança ses bataillons contre des maisons et des murs intacts.

« Au lieu de préluder par démanteler, avec des boulets et des obus, les barricades, les murs crénelés où l'ennemi pouvait se défendre à couvert, on laissa des marins, troupe d'élite, dégrossir une pareille

(1) Voir notamment, *Paris, Chevilly et Bagneux* par Alfred Duquet, pp. 68 et suivantes.

(2) « L'usine à gaz (non, la fabrique Lecrosnier), la fabrique de parfumerie, la verrerie avaient des murs épais, incapables cependant de résister à la grosse artillerie; aussi, leurs débris ont causé bien des blessures. » (*Historique du 3e régiment des grenadiers de la Garde, Reine-Elisabeth.*)

besogne avec le 138e (1). » C'était de la démence : nous allons en voir les déplorables résultats (2).

A huit heures, les colonnes d'assaut de la brigade Lamothe-Tenet se précipitent, de la Courneuve, sur le Bourget, qu'elles doivent aborder par l'ouest et le nord, suivies par la batterie de marine du commandant Durand, qui se met en position à bonne distance et canonne la droite du village.

En tête, court le 3e bataillon de fusiliers-marins, enlevé par le capitaine de frégate Valessie (3). Ce bataillon se dirige droit sur le nord, traverse la Mollette, sur des fascines, en amont du pont du chemin de la Courneuve à Dugny; puis, tournant à droite, il gagne le chemin du Bourget à Dugny, en dépit du feu que les Prussiens dirigent sur

(1) *Chronique du siège de Paris*, 1870-1871, par Francis Wey; Paris, Hachette, 1871; p. 282.

(2) « L'action commença après une violente *mais trop courte canonnade.* » (Lieutenant-général belge Brialmont, cité par le général Pierron, *Méthodes de guerre actuelles et vers la fin du* XIXe *siècle*, t. III, 2e partie, p. 909.) — « Après une préparation *trop courte* par l'artillerie, l'action s'engageait. » (Commandant Canonge, t. II, p. 380.) — « On peut se demander s'il n'eût pas mieux valu faire démolir le Bourget par le canon avant que d'y lancer des fantassins. Il y avait, du reste, longtemps qu'on eût dû rendre ce point inhabitable pour les Prussiens par les feux croisés du fort de l'Est, qui ne se trouve distant que de 4,200 mètres du village, et du fort d'Aubervilliers, qui n'en est qu'à 3,300 mètres. Sans compter qu'il était très facile d'augmenter la convergence des feux au moyen d'une batterie de position établie dans le nord-est de Saint-Denis. » (*Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, p. 159.) — « Donner l'assaut à un ouvrage, avant qu'il n'ait été canonné pendant un temps suffisant par l'artillerie, n'aboutit, le plus souvent, qu'à sacrifier du monde inutilement. » (Le colonel américain Lippitt, cité par le général Pierron, *Méthodes de guerre actuelles et vers la fin du* XIXe *siècle*, t. III, 2e partie, p. 656.)

(3) On a cru que les fusiliers-marins étaient des matelots. C'est une erreur. « On les embarque à bord des navires pour y faire le service d'infanterie et les corvées générales; mais ils apprennent leur spécialité à terre. Beaucoup de ceux qui étaient présents à Paris n'avaient même jamais mis le pied sar un navire. C'étaient des jeunes gens de la conscription qui sortaient fraîchement de l'École des marins fusiliers à Lorient. » (*Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, p. 159.)

lui, des murs, des enclos, des maisons, d'un petit ouvrage construit sur le chemin de Dugny, à 150 mètres du Bourget, et, surtout, du cimetière où se sont retranchées des fractions du régiment Reine-Elisabeth.

Les morts et les blessés tombent alors, trop nombreux; le lieutenant de vaisseau Boisset est tué; mais le commandant Lamothe-Tenet tient si bien ses hommes en main qu'ils emportent, d'un seul élan, le petit ouvrage du chemin de Dugny et les premières barricades, « prennent à dos les contingents allemands qui se trouvaient sur ce chemin (1) », pénètrent jusqu'au carrefour, derrière l'église, et chassent les Prussiens du chœur et de la nef.

De son côté, le 138e de ligne, qui avait d'abord marché dans les traces des marins, oblique à droite après avoir franchi la Mollette, et s'élance contre le cimetière. Surpris par cette rapide agression, se sentant, de plus, tourné par les fusiliers-marins, l'ennemi « se replie peu à peu sur les jardins situés au sud, que les défenseurs du cimetière s'efforcent d'atteindre également; mais, assailli de tous côtés par des forces supérieures, il est contraint en partie de déposer les armes (2) » : nos soldats suivent les fuyards et escaladent les barricades des

(1) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 738. — *Historique du 3e régiment des grenadiers de la Garde, Reine-Elisabeth.*

(2) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 738. — « Le cimetière, défendu par l'enseigne de Brixen et 25 hommes, est pris, et un détachement, conduit par le lieutenant Knappe, qui tombe frappé à l'œil, partage le même sort. A neuf heures, ces 90 prisonniers arrivaient à Saint-Denis. » (*Historique du 3e régiment des grenadiers de la Garde, Reine-Elisabeth.*) — « Les colonnes d'attaque françaises prenaient à dos les Allemands qui, poursuivis chaudement de maison en maison, finissaient en grande partie par mettre bas les armes. » (Commandant Bonnet, t. III, p. 28.) — Le commandant Lamothe-Tenet « a déjà fait une centaine de prisonniers ». (Charles de Mazade, *La guerre de France*, t. II, p. 250.)

rues voisines de l'église où les marins se sont établis (1).

Alors commence une série de combats acharnés entre les fusiliers-marins, d'une part, et les Prussiens, d'autre part. Des créneaux percés dans les murs des maisons, des fenêtres garnies de tonneaux et de matelas, des soupiraux de caves partent de nombreux coups de feu qui font de cruels vides parmi les Français. Des décharges enfilant la grande rue empêchent nos hommes de la traverser et l'on commence à enlever, une à une, les habitations de la partie occidentale du Bourget.

C'est une affreuse boucherie à l'arme blanche. Le génie perce les murs des maisons et, quand la brèche est praticable, les braves du 138e, qui remplissent la maison contiguë, se précipitent par l'ouverture, frappant les Prussiens qui leur barrent le passage à coups de pioche, de marteau, de baïonnette, déchargeant leurs armes à bout portant : tout cela au milieu de la poussière des plafonds démolis, des murs éventrés, au milieu de la fumée aveuglante des coups de fusils et de revolvers, dans un infernal vacarme de cris furieux et d'explosions (2).

Une deuxième fois, nous essayons de traverser la grande rue afin d'entrer dans la verrerie, située sur la rive gauche de la Mollette ; mais la 3e compagnie du régiment Reine-Elisabeth nous repousse énergiquement, toujours grâce aux décharges qui enfilent la route de Lille (3).

(1) Amiral de la Roncière-le Noury, pp. 240 et 241. — Général Ducrot, t. III, pp. 153 et 154.

(2) « Les fusiliers-marins, poursuivant, de maison en maison, une lutte acharnée et meurtrière, progressent lentement dans l'intérieur du village. » (*La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 738.) — « Ces troupes (les marins) se battirent fort bien. » (A Niemann, p. 235.)

(3) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 738.

En revanche, nous gagnons du terrain sur le côté ouest : à neuf heures et demie, le 3e bataillon de fusiliers-marins occupe l'église et ses abords ; le 138e de ligne a emporté toutes les maisons du nord-ouest jusqu'à la Mollette ; deux compagnies ont même repassé le ruisseau, près du lavoir, et ont pris possession de la propriété dite l'ancien château. Le 3e bataillon du 138e est placé en réserve, près du cimetière.

Que de réserves! Ce bataillon sert de réserve au restant du régiment et aux marins; le 11e bataillon des mobiles de la Seine, à cheval sur la route de Dugny à la Courneuve, près de la Mollette, sert de réserve au 3e bataillon du 138e de ligne; la colonne du général Hanrion, à la Courneuve, sert de réserve aux mobiles; les gardes nationaux de Saint-Denis servent de réserve à la colonne Hanrion ! L'on peut ajouter que la 2e armée, tout entière, sert de réserve à la brigade Lamothe-Tenet, et que cent bataillons de la Garde nationale de Paris forment la réserve de toutes ces troupes! Près de 200,000 hommes de réserve pour un millier de combattants ! L'histoire de France possédait déjà de nombreuses journées : la journée des Dupes, la journée des Harengs ; elle s'est enrichie, le 21 décembre 1870, d'une nouvelle journée qui s'appellera la journée des Réserves !

Nous allons voir quel intéressant emploi nos grands chefs ont fait de ces réserves. Continuons le récit.

En somme, la brigade Lamothe-Tenet avait accompli sa tâche : les Prussiens étaient délogés de toutes les maisons de l'ouest, jusqu'au chemin du Bourget à la Courneuve, sauf de la ferme formant l'extrémité nord-ouest du village, du côté du Pont-Iblon (1). Une centaine de prisonniers étaient

(1) « C'est la tâche qui lui a été assignée, tâche hardiment remplie, malgré des dangers, des difficultés considérables et des

tombés aux mains du commandant Lamothe-Tenet (1).

Malheureusement, la barricade, reliant la ferme occupée par l'ennemi aux maisons de l'est qui forment le coin de la route du Blanc-Mesnil, commandait toujours la grande rue qu'elle enfilait dans toute sa longueur, alors qu'un mouvement du 3e bataillon du 138e de ligne, si malencontreusement tenu en réserve près du cimetière, aurait permis de tourner le nord du Bourget, d'occuper la ferme du nord-ouest et de prendre à revers la barricade élevée au débouché de la route du Blanc-Mesnil. C'était une grosse faute que cet abus de réserves, et le brave commandant Lamothe-Tenet a eu aussi le tort de la commettre; néanmoins, il s'était, nous le répétons, fort bien acquitté de sa tâche : à neuf heures et demie, le tiers du Bourget était à nous.

Les Prussiens en conviennent :

« A huit heures et demie, plus de la moitié du village était prise, et, à Pont-Iblon, on entendait à peine les coups de feu (2). » — « L'ennemi (les Français) ayant occupé le côté nord du Bourget, la garnison ne pouvait envoyer aucune nouvelle; de plus, la direction contraire du vent faisait que l'engagement n'avait été remarqué que fort tard (3). »

Par extraordinaire, nous avions donc des chances pour nous; malheureusement, la première colonne, celle de M. Lavoignet, n'avait pas imité la

pertes sérieuses. » (*Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le Gouvernement de la Défense à Paris au point de vue militaire, p. 228.)

(1) La colonne Lamothe-Tenet « avait pénétré dans le village par le nord avec une audace inouïe ». (*Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, p. 158.)

(2) *Historique du 3e régiment des grenadiers de la Garde, Reine-Elisabeth.*

(3) Major Blume, p. 257.

deuxième : mal enlevée par son chef, « elle avait refusé de donner à fond (1) ».

Partie des environs de la Suifferie, marchant de chaque côté de la route de Lille, cette colonne était aisément parvenue jusqu'au chemin de fer. Les francs-tireurs de la Presse s'étaient emparés de la station et de la maison du garde-barrière située à l'est. De son côté, l'avant-garde du 134e de ligne avait pris possession de la maison du garde-barrière de la route de Lille, et plusieurs compagnies avaient essayé de se déployer dans la plaine, entre le chemin de Drancy à la Courneuve et la voie ferrée, en face de la fabrique Lecrosnier.

Mais ce mouvement, mal étudié, avait jeté le désordre dans le régiment. En effet, les fossés, les haies bordant la voie ont rompu les rangs, les compagnies sont mélangées quand elles débouchent sur un terrain découvert que balaie, à moins de 200 mètres, la fusillade partant de la fabrique Lecrosnier « où aucune brèche n'a été faite (2) » ! Quelques braves gens avancent quand même contre

(1) *Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, p. 158. — « Cette seconde colonne ne donne pas. » (*La guerre au jour le jour*, 1870-1871, par le baron A. du Casse; Paris, Dumaine, 1875; p. 256.)

(2) Général Ducrot, t. III, p. 155. — Les Allemands prétendent que le *mur blanc* de la fabrique Lecrosnier était, à neuf heures, « abattu par les projectiles ». (*La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 738.) — « L'arrivée d'un wagon blindé, qui fit une brèche de 35 mètres (dans le mur de la propriété Lecrosnier), n'arrêta pas l'énergie de la défense. » (*Historique du 3e régiment des grenadiers de la Garde, Reine-Elisabeth.*) Nous croyons que les Allemands se trompent. En effet, le général Ducrot et l'amiral de la Roncière-le Noury (p. 241) ont trop d'intérêt à dire que le mur était renversé totalement ou partiellement pour avoir affirmé le contraire. C'est à dix heures seulement, qu'une batterie s'en prit au *mur blanc*, comme nous le verrons tout à l'heure, et le démolit quelque peu. Le grand mur blanc de l'usine à gaz (non, de la fabrique Lecrosnier) et les enclos situés à l'est de la route n'ont pas été « entamés par le canon ». (Commandant Rousset, t. III, p. 329.) — Ce mur « que l'on n'a pas battu en brèche ». (Commandant Canonge, t. II, p. 381.)

la fabrique Lecrosnier, mais ils tombent foudroyés, devant le mur blanc resté debout.

Les francs-tireurs de la Presse prennent encore assez facilement quelques maisons et jardins situés aux alentours de la station : ils ne vont pas plus loin, le feu, partant des bâtiments élevés au coin du chemin de Drancy et de la route de Lille, en face de la fabrique Lecrosnier, les arrête net et ils se terrent dans un fossé, surmonté de murs démolis, creusé parallèlement au chemin de fer, à une dizaine de mètres de la gare (1).

Il eût pourtant été bien facile d'écraser ces bâtiments, de jeter par terre le *mur blanc* au moyen des centaines de canons dont nous disposions. Non, amiraux, généraux et artilleurs bayent aux corneilles, ne paraissent pas se douter que les obus sont faits pour renverser les abris et préparer le passage de l'infanterie. De même que les pièces de position des forts et des redoutes n'avaient pas retourné ces abris avant l'attaque, alors que le fort d'Aubervilliers n'est qu'à 1,500 mètres, le fort de l'Est qu'à 2,300 mètres des maisons qui nous arrêtent, de même, pendant cette attaque, les pièces de campagne restent muettes et n'inquiètent pas les défenseurs de ce pâté de maisons; les murs sont *intacts* : nous avons l'aveu du général Ducrot (2).

(1) « Nos deux colonnes, séparées par un large espace, agissaient comme si elles avaient été isolées. » (Commandant Rousset, t. III, p. 329.)

(2) Général Ducrot, t. III, p. 155. — « Eût-il été possible d'écraser les défenseurs du Bourget sous le feu de la puissante artillerie que nous pouvions mettre en ligne? La question ne semble pas douteuse, et l'on ne conçoit guère comment une armée de 100,000 hommes peut être ainsi arrêtée par quelques maisons placées directement sous le canon du fort d'Aubervilliers. » (Le Faure, t. II, p. 235.) — « Il faudra reprendre à nouveau les mouvements ordonnés, après *meilleure préparation par l'artillerie*. » (Colonel Lecomte, t. III, p. 435.) — *Ibid.*, p. 434. — « Cette fois, au rebours de la précédente et de toutes les autres, on brusque trop l'attaque. Une reconnaissance préalable eût fait

« C'était, encore une fois, Bayard s'obstinant à combattre, l'épée à la main, contre un ennemi pourvu d'une arquebuse, qui le canardait à cent cinquante pas. Chevaleresque et absurde héroïsme (1) » que ne goûtaient pas les soldats de M. Lavoignet.

La 4e compagnie du régiment Reine-Elisabeth, des fractions de la 1re et quelques tirailleurs de la Garde contiennent, à eux seuls, les deux régiments et le bataillon de francs-tireurs du général Lavoignet (2)!

Et, de fait, à ce moment, il serait aisé de débusquer, de la fabrique Lecrosnier, les quelques ennemis, pas même une compagnie (3), qui la défendent. Cette opération serait d'autant plus commode que « le lieutenant de vaisseau Peltereau, appréciant la situation, et voulant faciliter à la brigade Lavoignet l'entrée qu'elle ne peut franchir, a fait le tour du village et attaque à revers, avec la compagnie de marins qu'il commande, les barricades du sud (4) ».

C'est le cas de se servir des fameuses réserves. Que la colonne Hanrion, qui se tient à un millier

constater, aisément, la force considérable des défenses sud du Bourget; sur quoi il eût été facile d'en déloger la garnison par l'artillerie. Peut-être même aurait-on dû détruire complètement cette localité, qui ne servait que de fort avant-poste ennemi; les seules batteries de position auraient pu le faire, soit préalablement, soit le matin même, en y mettant une heure ou deux de plus. » (*Ibid.*, p. 445.) — « Rapport de l'amiral La Roncière racontant l'affaire du Bourget. Encore un échec. On paraît, cette fois encore, avoir attaqué sans artillerie. » (Edmond Rousse, t. II, p. 316.) — « L'action de l'artillerie du général Ducrot aurait dû précéder et non suivre le mouvement si vigoureux des marins. » (Michel Cornudet, p. 324.) — Emile Chevalet, p. 209. — Rustow, t. II, p. 174. — Francisque Sarcey, p. 204. — A. Ballue, p. 106.

(1) Francisque Sarcey, pp. 204 et 205.

(2) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 738.

(3) *Ibid.*

(4) Amiral de la Roncière-le Noury, p. 241. — « Les troupes du commandant Lamothe-Tenet font des prodiges pour faciliter à la colonne Lavoignet le débouché qui lui reste obstinément fermé. » (Commandant Rousset, t. III, p. 329.)

de mètres du *mur blanc*, en avant de la Courneuve, prenne le chemin de Dugny et aborde la position par le flanc ouest, nous ne voyons pas comment cette position résistera, alors qu'elle est déjà pressée au nord par le lieutenant Peltereau et au sud par M. Lavoignet. Mais M. Hanrion ne bouge pas plus qu'un Terme. Cependant, « entre la brigade Lamothe-Tenet et la brigade Lavoignet « se trouve un grand intervalle. Un effort, dirigé de ce côté, aurait très probablement raison des défenseurs du *mur blanc* presque entièrement isolés entre les troupes du commandant Lamothe-Tenet et celles du général Lavoignet. Malheureusement, les réserves restent immobiles (1) », et le lieutenant prussien de Sommerfeld, avec un peloton de tirailleurs de la Garde royale, peut défendre, pendant une heure, la barricade établie sur la grande route, à l'est de la fabrique Lecrosnier, bien que les fusiliers-marins l'attaquent par l'intérieur du village (2) : preuve convaincante de la mollesse du général Lavoignet, de l'inertie du général Hanrion, du peu de capacité tactique de l'amiral de la Roncière-le Noury et de M. Trochu, ou de la lâcheté de leurs troupes.

« Les officiers français cherchent inutilement à entraîner leurs hommes; seul, un détachement de turcos parvient au pied de la Parfumerie, mais sans être soutenu par les mobiles. Les Français, quoique entrés dans le village, semblent manquer de direction ou, tout au moins, ne pas y obéir (3). »

(1) Général Ducrot, t. III, pp. 155 et 156. — « La situation se prolongeait sans autre résultat que des pertes sensibles et sans que l'ordre fût donné aux réserves d'intervenir. » (Commandant Rousset, t. III, p. 329.) — A. du Mesnil, p. 214.

(2) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 738, en note.

(3) *Historique du 3e régiment des grenadiers de la Garde, Reine-Elisabeth.* — « On dit que les soldats qui composaient la colonne Lavoignet sont restés couchés sous le feu et ont refusé de se porter en avant. » (Francis Garnier, p. 107.)

Aussi bien, pendant que les réserves françaises regardent le combat, sans faire un pas pour secourir les camarades qui sont dans la mêlée, les réserves prussiennes accourent, à toutes jambes, du Blanc-Mesnil et de Pont-Iblon, par le chemin du Blanc-Mesnil et la route de Lille, sans que notre artillerie, surtout celle du général Ducrot, mieux placée pour cette besogne, gêne leur marche en quoi que ce soit.

A neuf heures, les défenseurs du Bourget reçoivent un premier renfort : la 9e compagnie du régiment Reine-Elisabeth arrive du Blanc-Mesnil. Cette compagnie renforce les combattants qui tiennent dans la partie est du village, dans la Verrerie et le pâté de maisons construit au coin du chemin de Drancy. A neuf heures et demie, un deuxième renfort, plus important celui-là, est signalé : le 1er bataillon du régiment Empereur-François et trois compagnies du régiment Reine-Elisabeth accourent, de Pont-Iblon, et font leur entrée dans le Bourget. Bientôt, les grenadiers de la Garde royale se joignent à ceux qui nous tiennent déjà en échec (1). Il est dix heures : la position du commandant Lamothe-Tenet va devenir difficile (2).

Mais que fait, à cette heure décisive, le généralissime, le Gouverneur de Paris, M. Trochu?

« Dès neuf heures, écrit l'amiral de la Roncière-

(1) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, pp. 738 et 739. — « A dix heures (à neuf heures et demie) un premier bataillon de renfort arrive à l'ennemi; il est suivi successivement de plusieurs autres. » (Amiral de la Roncière-le Noury, p. 241.) — « Il était près de neuf heures quand les premiers secours purent être envoyés aux défenseurs qui continuaient à se maintenir énergiquement dans le village. » (Major Blume, p. 257.) — « A neuf heures seulement, une compagnie du régiment Empereur-Alexandre arriva au secours des défenseurs. » (Major Scheibert, p. 454.)

(2) « L'ennemi fait avancer de nombreux renforts; ses colonnes, accourant dans la partie nord du village, rendent très critique la situation de la brigade Lamothe-Tenet. » (Général Ducrot, t. III, p. 156.)

le Noury, le Gouverneur, suivi d'un nombreux état-major, était arrivé, par la route de Lille, à la Suifferie (1). »

Neuf heures, c'était déjà bien tard, alors que l'action devait commencer à sept heures !

Enfin, « à dix heures, voyant que la résistance des murs crénelés, d'où partent les terribles fusillades qui arrêtent la brigade Lavoignet, ne peut être vaincue, il prescrit d'amener une batterie d'artillerie. Cette batterie se place près de la route et commence un feu très bien dirigé contre ces murs. Plusieurs brèches y sont faites (2). »

Que n'avait-il eu cette idée deux heures, une heure plus tôt (3) ! Ignore-t-il donc que l'*a*, *b*, *c* de l'attaque est de la préparer, et que l'on ne doit lancer des troupes contre un réduit qu'après l'avoir fait battre par le canon ? C'est, tout à la fois, une règle d'art militaire et de bon sens : les généraux français de 1870 n'en avaient cure et ne se décidaient à amener leurs innombrables canons sur le terrain, que lorsque leur infanterie avait été repoussée ! Est-ce bien la peine de perdre tant de temps à Saint-Cyr et à l'Ecole polytechnique pour arriver à une pareille entente de la guerre ?

Mais le généralissime a enfin compris qu'il est

(1) Amiral de la Roncière-le Noury, p. 242.

(2) *Ibid.* — « Vers dix heures, voyant l'action s'arrêter, le Gouverneur, qui se trouvait sur la route de Lille, fit avancer une batterie, à hauteur de la Suifferie, afin de faire brèche dans le *mur blanc*. » (Général Ducrot, t. III, p. 156.) — « Le mur d'enceinte du gazomètre (de la fabrique Lecrosnier) est abattu par les projectiles de l'artillerie. » (*La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 738.) — « On se décide enfin à ouvrir à coups de canon le *mur blanc* de l'usine à gaz (de la fabrique Lecrosnier) devant lequel s'entassent, en pure perte, les morts et les blessés. » (Commandant Canonge, t. II, p. 381.)

(3) « Pourquoi, disait le public, n'avoir pas commencé par là ? » (Francis Wey, p. 283.) — « Il eût été plus logique, ce semble, de démolir le Bourget à coups de canon avant de lancer les colonnes d'attaque. » (A. du Casse, p. 256.)

plus facile de franchir un mur démoli qu'un mur debout; des brèches sont faites dans le *mur blanc*; il semble que les soldats de M. Lavoignet vont en chasser les quelques Prussiens qui les narguent depuis le matin. Non, il est impossible de faire avancer d'une semelle les intrépides qui, déjà, le 30 octobre, à la même place, ont donné leur mesure : deux compagnies à peine arrêtent une brigade!

Pour comble de malheur, si le feu, « très bien dirigé », contre le mur de la fabrique Lecrosnier, au dire de l'amiral de la Roncière-le Noury, y fait des brèches par lesquelles les bataillons du général Lavoignet se refusent à passer, en revanche, de l'aveu même de l'amiral qui se contredit à deux lignes de distance, « ce feu d'artillerie devient funeste à nos marins et aux autres troupes qui tiennent toujours dans le village. Ceux des obus, qui dépassent les murs crénelés, viennent tomber au milieu d'eux (1) et se joindre aux projectiles que font pleuvoir Dugny, Garges et Pont-Iblon. Le fort d'Aubervilliers, qui a l'ordre de tirer au delà du Bourget pour arrêter les renforts prussiens, a un tir incertain. Plusieurs de ses obus tombent dans le village. Enfin, une batterie, établie à Drancy, qui devait également tirer sur la route de Lille, à droite du Bourget, apercevant encore des Prussiens dans les maisons, tire sur le village même, et quelques-uns de ses projectiles viennent encore tomber au milieu de nos troupes (2) » — « si bien que les combattants français, et surtout les braves marins de Lamothe-Tenet sont battus des deux côtés. Il en est

(1) Preuve que ce bombardement des premières défenses du Bourget et du village lui-même devait commencer avant l'attaque et non deux heures après.

(2) Amiral de la Roncière-le Noury, pp. 242 et 243. — Général Ducrot, t. III, p. 157. — Massillon-Rouvet, p. 115. — Jules Claretie, t. I, p. 443. — Francis Garnier, p. 107. — Camille Farcy, *Histoire de la Guerre de* 1870-1871; Paris, Dumaine, 1872; p. 347.

à peu près de même des défenseurs prussiens, mais ils sont plus à couvert et, grâce à ces circonstances, les cinq compagnies de la Garde continuent à tenir vaillamment tête aux deux brigades françaises (1). »

Depuis plus de deux heures, « le capitaine de frégate Lamothe-Tenet, ses héroïques marins et les solides soldats du 138e s'acharnent à garder leur position (2) ».

« Sans renforts depuis le matin, l'énergique commandant se trouve aux prises avec les plus grandes difficultés. L'ennemi, solidement établi dans la partie est de la grande rue, oppose à nos attaques une inébranlable résistance. Fusillés à bout portant par une terrible mousqueterie de toute la ligne des maisons de l'autre côté de la rue, assaillis par une pluie d'obus, obus français, obus prussiens, tombant dans tous les sens, venant de toutes les directions, soldats et marins ne peuvent pousser plus en avant (3). »

Le capitaine de frégate Vignes et le sous-lieutenant de Sagan, aides de camp de l'amiral de la Roncière-le Noury, rendent compte de cette situation au Gouverneur (4). Celui-ci et l'amiral se décident alors, vers dix heures et demie, à porter en avant la colonne Hanrion pour soutenir la brigade Lamothe-Tenet (5). Mais le général Hanrion ne bouge pas : ce ne sont que commandements bruyants, alignements inutiles, piétinements sur place : à onze heures, la colonne Hanrion est où elle se trouvait à huit heures du matin, au débouché du chemin

(1) Colonel Lecomte, t. III, p. 435.
(2) Amiral de la Roncière-le Noury, p. 242.
(3) Général Ducrot, t. III, p. 156.
(4) Amiral de la Roncière-le Noury, p. 243.
(5) *Ibid.* — Général Ducrot, t. III, p. 156. — « Enfin, le Gouverneur se décide à appeler la réserve..... Trop tard, hélas! » (Commandant Rousset, t. III, p. 330.)

du Bourget sur le chemin de la Courneuve à Dugny (1).

« A ce moment, une vigoureuse attaque sur la droite, du côté de Drancy, *aurait certainement amené la chute du Bourget*. Cette action eût été facile, car les francs-tireurs de la division Berthaut, ayant à leur droite ceux de la division Courty, occupaient toute la ligne du chemin de fer, en avant de Drancy. Mais le général Berthaut, contraint de se conformer aux ordres de l'amiral (et de M. Trochu), assistait passivement à cette lutte ; son artillerie battait seule l'entrée nord du Bourget (2) », et l'on vient de voir de quelle triste manière pour nous.

« Un seul mouvement du général Ducrot, qui attendait, immobile, le résultat de l'action engagée sur sa gauche, eût suffi pour dégager le commandant Lamothe-Tenet, qui soutenait une lutte véritablement héroïque dans l'intérieur du village, et pour rester maître de la position. Ce mouvement n'a pas été fait. Des six cents matelots qui formaient la tête de la colonne Lamothe-Tenet, la moitié aura succombé quand leurs chefs songeront à les ramener en arrière. Honneur à eux ! Honte à ceux dont la lâcheté, l'ineptie ou la faiblesse laissent inutilement couler ce sang généreux (3) ! »

(1) Général Ducrot, t. III, croquis XX. — « Le général Hanrion, qui avait reçu l'ordre d'appuyer la brigade Lamothe-Tenet, arrive juste à temps pour protéger sa retraite. » (Lieutenant-général Brialmont, cité par le général Pierron, *Méthodes de guerre actuelle et vers la fin du* XIXe *siècle*, t. III, 2e partie, p. 910.)

(2) Général Ducrot, t. III, pp. 156 et 157. — « Quant à la division Berthaut, qui s'était avancée jusqu'au chemin de fer de Soissons, attendant l'ordre d'attaquer le Bourget par la droite (la gauche), on ne l'utilisa pas. » (Commandant Rousset, t. III, p. 330.) — « Peut-être doit-on regretter que la division Berthaut et une partie considérable de l'artillerie de réserve de la 2e armée, mises à la disposition de l'amiral commandant à Saint-Denis, n'aient pas été employées par lui. » (*Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le Gouvernement de la Défense à Paris, au point de vue militaire, p. 229, en note.)

(3) Francis Garnier, p. 107.

Oui, certes, il suffisait d'un simple mouvement en avant de la division Berthaut pour prendre, de flanc et à revers, à l'est et au nord, les quelques Prussiens que le commandant Lamothe-Tenet et M. Lavoignet pressaient plus ou moins à l'ouest et au sud. La mise en action des divisions Berthaut et Courty, dès le commencement du combat, était commandée par le plus vulgaire bon sens, et le général Ducrot avait été bien inspiré en la proposant lors du conseil de guerre de la veille (1).

M. de la Roncière-le Noury, comme MM. de Mac-Mahon et Frossard à Frœschwiller et à Forbach, tenait sans doute à vaincre tout seul; quant au Gouverneur de Paris, il ne lui déplaisait pas de voir une armée et un corps d'armée mis en échec par quelques compagnies prussiennes ! C'est une abominable histoire !

Continuons quand même. A onze heures, nous tenons toute la partie ouest du Bourget, sauf la fabrique Lecrosnier et la ferme bâtie le long de la route de Lille, du côté de Pont-Iblon. Les Prussiens se maintiennent aussi dans la mairie et dans l'angle des bâtiments de l'ancien château, en face de la Verrerie. Enfin quelques groupes isolés continuent à lutter avec nos soldats dans les taillis du parc. L'ennemi est inébranlable dans tous les bâtiments du côté est de la grande route, depuis ceux qui sont en face de la station du chemin de fer, au coin du chemin de Drancy, jusqu'à ceux situés à l'angle du chemin du Blanc-Mesnil, au haut du Bourget (2).

Enfin, à onze heures et demie (3), « le commandant Lamothe-Tenet, décimé par notre canon autant que par celui de l'ennemi, *ne se sentant pas soutenu*, se voyant menacé d'être entouré..... se décide à

(1) Voir, *suprà*, pp. 68 et 69.
(2) Général Ducrot, t. III, croquis XIX.
(3) Amiral de la Roncière-le Noury, p. 243.

ordonner la retraite. Elle se fait rapidement, mais sans désordre ; il n'y a pas de temps à perdre, l'ennemi, occupant aussitôt les abris que nous abandonnons, nous couvre de balles. Nous perdons surtout beaucoup de monde en gravissant les pentes de la rive gauche de la Mollette pour atteindre le point 41 (où le chemin du Bourget à Saint-Denis, par la ferme de Merville, coupe le chemin de la Courneuve à Dugny), derrière lequel on se met à l'abri, pendant que la batterie de 4 de la brigade, placée un peu en avant, ouvre le feu (1). »

A cet instant, le commandant Lamothe-Tenet s'aperçoit qu'un certain nombre de fusiliers-marins sont toujours dans le petit ouvrage, construit sur la route de Dugny au Bourget, et enlevé au début de l'affaire. Il envoie son officier d'ordonnance les chercher. Cet officier, M. Collard, a son cheval tué; néammoins, il rejoint les marins, à pied, à travers les balles, et les ramène. Mais la compagnie du capitaine de Montforand, du 138e, non avertie du mouvement de retraite, est entourée par les renforts prussiens et obligée de se rendre après une résistance désespérée (2).

Il en est de même de la compagnie du lieutenant de vaisseau Peltereau, qui était descendue, de l'église du Bourget, vers la propriété de l'ancien château, qu'elle avait occupée, et d'où elle tirait sur les derrières de la fabrique Lecrosnier, pour en faciliter la prise par les troupes de M. Lavoignet. Ce valeureux officier (le lieutenant Peltereau) se trouve, par suite de la retraite de sa brigade, séparé de ses camarades. Entourée par les masses prussiennes qui s'engouffrent dans le village, l'admirable

(1) Général Ducrot, t. III, p. 157. — Amiral de la Roncière-le Noury, p. 243.

(2) « La lutte dure encore au sud et à l'ouest, mais il est évident que nous avons le dessous. » (Le Faure, t. II, p. 234.)

compagnie refuse de se rendre, et combat jusqu'à la dernière extrémité. Le lieutenant Peltereau succombe, avec ses soldats, dont pas un ne peut être pris vivant par l'ennemi. Six hommes seulement de l'héroïque compagnie reviennent à Saint-Denis : elle et son chef avaient préféré mourir plutôt que de mettre bas les armes (1) ! Que n'aurait-on pas fait avec de pareils lions s'ils n'avaient pas été conduits par des ânes !

Avant midi, ce qui reste de la brigade Lamothe-Tenet a complètement évacué le Bourget et gagné le chemin de Dugny à la Courneuve, à moins d'un kilomètre de ce dernier village.

C'est alors seulement que le général Hanrion se décide à s'approcher de la Mollette et couvre la retraite (2). Il est trop tard : la journée est perdue : et il faudrait à nos généraux une vigueur et une décision qu'ils n'ont pas pour réussir, maintenant que quinze compagnies de la Garde prussienne remplissent le village (3), alors qu'ils ont échoué quand ils n'avaient pas devant eux le quart de ces forces. M. Trochu peut être tranquille : nous n'occuperons pas le Bourget. C'est un nouveau combat pour rire, un nouveau massacre inutile de consommé.

DÉMONSTRATION DE LA 2e ARMÉE

En effet, le semblant d'effort des troupes du général Ducrot ne changera plus rien au résultat. Massées, depuis le matin, entre Drancy et Bondy, elles assistaient, l'arme au bras, au drame qui se déroulait sous leurs yeux.

(1) Amiral de la Roncière-le Noury, pp. 242, 244 et 245. — Général Ducrot, t. III, pp. 156 et 167.
(2) Général Ducrot, t. III, p. 158.
(3) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 739.

Le drapeau tricolore, que l'amiral devait hisser sur le clocher du Bourget, comme annonce de la prise du village et comme signal de la marche en avant de la 2e armée, ne se voyait toujours pas; la fusillade infernale, qui crépitait sans relâche, indiquait, au contraire, que la lutte s'éternisait, furieuse.

Après neuf heures (1), apercevant les détachements ennemis, qui se dirigeaient vers le Bourget par la route de Lille et le chemin du Blanc-Mesnil, le général Ducrot, sans venir en aide à la brigade Lamothe-Tenet, mais ne tenant plus compte des ordres qu'il a reçus (2), fait avancer les francs-tireurs des divisions Berthaut et Courty jusqu'au chemin de fer de Soissons et ordonne au général de Bellemare de s'emparer de la ferme de Groslay, située sur la rive gauche de la Mollette, à l'est de Drancy.

Les francs-tireurs de la division de Bellemare emportent facilement cette ferme et nettoient toute la rive gauche du ruisseau des tirailleurs gênants qui s'y sont embusqués (3). A neuf heures et demie, le bataillon de francs-tireurs était solidement établi à Groslay et la ferme mise en état de défense sérieuse (4).

Derrière les francs-tireurs, vient la brigade Colo-

(1) L'historique de la 1re division du 3e corps indique huit heures trente-cinq minutes.

(2) Pendant tout le siège, M. Ducrot n'a daigné obéir à qui que ce soit, pas même au Gouverneur. « Le général Ducrot avait dit au général Trochu, en plein conseil de guerre : «« Tu sais que je n'ai pas besoin de tes ordres pour faire ce que je juge utile ; ainsi, le 3 décembre, j'ai repassé la Marne contrairement à ton avis, et presque malgré toi. »» (Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 293.)

(3) Le bataillon des francs-tireurs prit possession de la ferme de Groslay « sans grande résistance de l'ennemi, après avoir échangé quelques coups de feu avec un poste mixte d'infanterie et de cavalerie ». (*Historique de la 1re division du 3e corps.*)

(4) *Ibid.*

nieu, qui se déploie le long de la Mollette, entre la maison du garde-barrière et le petit bois de Groslay. La brigade Fournès se masse plus en arrière, entre les fermes de l'Alouette et de Groslay. La brigade Reille et la division Mattat traversent le canal de l'Ourcq et se rangent, en réserve, à l'est de Drancy, derrière la brigade Fournès, la division Mattat, à la droite de la brigade Reille, en face du petit bois de Groslay, parallèlement au chemin de Bondy à Drancy. Les francs-tireurs de la division Mattat, traversant le ruisseau, s'échelonnent devant la ferme de Nonneville et la forêt de Bondy et engagent le feu avec les Allemands qui garnissent la lisière des taillis et la ferme de Nonneville. Ils se relient, à Bondy, aux troupes du vice-amiral Saisset. La division de Susbielle est rangée, à droite de la Croix-de-Flandre, au nord du ruisseau de Montfort; la division Faron, au nord de Bobigny, à droite de la Patte-d'Oie. La cavalerie, qu'on ne s'attendait guère à voir en cette aventure, campe 1,500 mètres plus loin, dans l'angle formé par le chemin de fer de l'Est et la route des Petits-Ponts (1).

Enfin, dernière réserve et *suprême pensée* de cette pasquinade, « la Garde nationale occupe une ligne suivant Pantin, Noisy-le-Sec, Merlan, Rosny, Neuilly-sous-Bois, reliant ainsi la 2e et la 3e armée (2) », dont nous raconterons bientôt l'engagement durant cette triste journée.

Quoi qu'en pense le général Ducrot, ce mouvement sur Aulnay-lès-Bondy ne va guère venir en aide aux combattants français du Bourget, et, de fait, comment une attaque contre Aulnay, par la division de Bellemare, dégagera-t-elle le Bourget qui en est si éloigné? Comment une démonstration de la divi-

(1) Général Ducrot, t. III, pp. 159 et 160.
(2) *Ibid.*, pp. 160 et 161.

sion Mattat, devant la forêt de Bondy, empêchera-t-elle les renforts prussiens d'accourir au Bourget par Dugny, Pont-Iblon et le Blanc-Mesnil, alors que cette forêt est à l'opposé du Bourget? Le moindre mouvement de la division Berthaut eût bien mieux fait l'affaire du commandant Lamothe-Tenet. La division Courty pouvait aussi rendre quelque service à l'héroïque brigade. Or, ce sont, justement, les deux seules divisions qui ne vont pas bouger! A quoi songe donc M. Ducrot? Quand on désobéit à son chef faut-il encore avoir un but. Mais enfreindre les ordres donnés sans raison, simplement pour l'amour de l'art, cela n'est pas vulgaire! L'esprit se perd à la constatation des fautes, des absurdités tactiques de nos grands chefs. Est-ce que M. Ducrot, lui aussi, tenait à ce que la sortie avortât? Sa conduite permet de le croire (1).

Et pourtant le général Ducrot a reconnu, nous l'avons vu plus haut (2), que le sort du Bourget était à la discrétion de la division Berthaut. On ne comprend pas, alors, qu'à l'instant où il se décide à piétiner sur les ordres qu'il a reçus et qui lui prescrivent de ne se porter en avant qu'après la chute du Bourget (3), ce soit du côté d'Aulnay-lès-Bondy qu'il dirige ses troupes, ce soit les divisions de Bellemare et Mattat, les plus éloignées du Bourget, qu'il ébranle, et non les divisions Berthaut et Courty qui en sont le plus rapprochées!

Quand on étudie cette guerre, quand on relève les fautes lourdes de ces généraux, si fiers de leurs broderies d'or et de leurs plumes blanches ou noires, on en arrive à penser qu'ils étaient, à peu

(1) « On ne veut pas vaincre, je vous le dis, et j'en suis désespéré. » *Propos tenu par M. Dorian, le* 26 *décembre* 1870. (Mme Adam, p. 365.)
(2) Voir, *suprà*, pp. 68 et 69.
(3) Voir, *suprà*, p. 69.

d'exception près, d'une ignorance rare et d'une sottise qui frise l'irresponsabilité, car nous ne voulons pas dire d'une déloyauté criminelle.

Néanmoins, et nous nous empressons de lui rendre justice, le général Ducrot prend une bonne mesure. Du parc de Drancy au petit bois de Groslay, en passant par la maison du garde-barrière du chemin de Drancy au Blanc-Mesnil et par la ferme de Groslay, le commandant de la 2e armée dispose ses nombreux canons qui se couvrent par de petits épaulements (1), élevés rapidement et intelligemment par les sapeurs de la *Légion du Génie*, sous la haute direction de M. Viollet-le-Duc (2).

Quant à l'artillerie ennemie, elle devenait plus redoutable à mesure que le temps s'écoulait.

En effet, a écrit le prince de Hohenlohe, « on s'était imaginé, du côté des Prussiens, que la sortie dirigée contre le Bourget ne prendrait pas les dimensions grandioses qu'elle prit en réalité. Au début, on s'était contenté d'envoyer, au delà des terrains inondés, deux batteries seulement sous les ordres du capitaine Seeger. Elles avaient pris position, à gauche du Bourget, pour soutenir celles des troupes prussiennes qui défendaient la localité. Mais quand le colonel de Helden, qui avait accompagné ces deux batteries, envoya dire que l'artillerie française était trop nombreuse et que le capitaine Seeger ne pourrait pas tenir contre elle, on expédia simplement un plus grand nombre de batteries. D'abord l'*Abtheilung* à cheval partit au galop et vint se poster aux côtés du capitaine Seeger, puis les batteries, que la Ire division d'infanterie de la Garde envoyait pour le soutenir, allèrent également prendre place dans la position; finalement, les bat-

(1) Général Ducrot, t. III, p. 161.
(2) Massillon-Rouvet, p. 116.

teries de la IIe division de la Garde entrèrent en scène aussi, et ces onze batteries, soit 66 pièces, étaient fort bien en état de tenir (1) ».

Enfin, à onze heures, au moment où le commandant Lamothe-Tenet, qui lutte sans secours depuis trois cruelles heures, va se trouver contraint d'évacuer la partie du Bourget, si vaillamment conquise et conservée par ses hommes, le feu de l'artillerie de la 2e armée commence sur toute la ligne.

Pour le contre-battre, comme nous venons de l'exposer, les Prussiens amènent donc dans la plaine, à l'est du Bourget, le long et près de la Morée, toutes leurs pièces disponibles. Les batteries de position de Pont-Iblon, du Blanc-Mesnil et d'Aulnay-lès-Bondy tonnent sans relâche : c'est une formidable bataille d'artillerie qui s'engage avec un vacarme étourdissant et jette un long voile de fumée blanche sur tous les environs; mais ce n'est qu'une bataille d'artillerie, l'infanterie n'avance pas d'un mètre, ne franchit pas la Mollette et regarde avec intérêt cette majestueuse et inoffensive canonnade (2). « Trochu avait cherché une bataille d'infanterie, c'était, plus que jamais, un duel d'artillerie, duel, à

(1) Le prince Kraft de Hohenlohe-Ingelfigen, général d'infanterie, *Lettres sur l'artillerie*, traduites par Ernest Jaeglé, professeur à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr; Paris, Westhausser, 1886; p. 107.

(2) Les pertes de la 2e armée, pour toute la journée du 21 décembre, s'élèveront à 189 hommes hors de combat. (Général Ducrot, t. III, p. 167.) — « Les positions furent gardées jusqu'à quatre heures sous le feu le plus violent et presque sans pertes, grâce aux bonnes dispositions prises pour abriter l'infanterie et l'artillerie, qui ne tira pas moins de 1500 coups (l'artillerie divisionnaire), et qui, par son feu bien dirigé, fit reculer et taire, à plusieurs reprises, les batteries ennemies. » (*Journal de la division de Bellemare.*) — Les pertes de la division se sont élevées à 13 tués, 48 blessés et 3 disparus, la plupart, le soir, pendant la retraite. (*Ibid.*) — « On a brûlé beaucoup de poudre des deux côtés, mais sans se faire beaucoup de mal, ni sans résultats sérieux. » (Pierre Maquest, p. 530.) — « Le combat se continue en simples tireries. » (Colonel Lecomte, t. III, p. 435.)

vrai dire, plus bruyant que meurtrier (1). » Aux environs de Bondy, où commande l'amiral Saisset, 38 canons et 6 mitrailleuses protègent la droite du général Ducrot (2).

A midi, l'artillerie continuait à faire rage, des deux côtés, quand le commandant de la 2e armée reçoit, du Gouverneur, la dépêche suivante :

« L'attaque du Bourget *paraît avoir échoué;* nous n'avons plus de point d'appui à gauche; *votre mouvement sur Aulnay et Blanc-Mesnil ne peut continuer;* arrêtez-vous (3). »

Quel généralissime bien informé! A midi, il n'est pas encore certain de l'insuccès du Bourget! Et le commandant Lamothe-Tenet n'est plus dans le village! Il croit que la 2e armée s'est avancée contre le Blanc-Mesnil et Aulnay-lès-Bondy, alors que les divisions Berthaut et Courty n'ont pas bougé d'une semelle, alors que les divisions de Bellemare et Mattat se sont arrêtées, aussitôt que parties, et n'ont pas dépassé la Mollette et le chemin de Bondy à la ferme de Nonneville (4)!

Quoi qu'il en soit, l'ordre de retraite « était au moins prématuré, car une vigoureuse offensive de la 2e armée, combinée avec une nouvelle attaque, exécutée sur le village par la division Berthaut, aurait eu certainement raison de sa résistance..... Malheureusement, le Gouverneur tenait probable-

(1) Charles de Mazade, *La guerre de France*, t. II, p. 252. — « Tandis que se poursuit ce combat inutile. » (Le Faure, t. II, p. 234.)

(2) Amiral de la Roncière-le Noury, pp. 246 et 247.

(3) Général Ducrot, t. III, p. 162. — « Dès midi, le général Ducrot avait été invité, par suite de l'insuccès de l'affaire du Bourget, à ne pas pousser plus à fond l'attaque projetée contre la ligne de la Morée. » (*La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 740.)

(4) « On se borna à une violente canonnade à laquelle nous assistions, les armes en faisceau, par un froid terrible, sans tirer un coup de fusil... Quelle triste et décourageante journée! » (Robinet de Cléry, p. 175.)

ment son plan pour indivisible. Une quelconque de ses parties, venant à échouer, entraînait, à ses yeux, l'abandon de tout le reste, en sorte que cette bicoque, défendue par un régiment tout au plus, tint en échec une armée de 100,000 hommes (même davantage) et l'empêcha de manœuvrer (1) »!

Aussi bien, le général Ducrot ne se hâte pas de se retirer : le duel d'artillerie se prolonge, retentissant et vain. Les forts font leur partie dans cet assourdissant concert, qui dure jusqu'à trois heures et demie, moment ou les batteries françaises reçoivent l'injonction de se replier en même temps que l'infanterie (2). Dès que l'ennemi distingue ce mouvement, son infanterie veut tourner notre droite et s'approche de la ligne de Soissons. En dépit des balles que leur envoient les mobiles du Morbihan, de la division de Bellemare, tapis derrière le remblai, les Allemands tâchent de nous déborder par la route des Petits-Ponts; mais les mobiles bretons marchent courageusement au-devant d'eux, les repoussent brillamment et dégagent notre droite, rachetant ainsi leur défaillance de Bry-sur-Marne (3).

Une nouvelle attaque, en avant de la ferme de Groslay, est pareillement repoussée par la brigade Colonieu. A partir de cet instant, les Allemands ne songent plus à gêner notre retraite qui s'accomplit avec ordre. Le soir, la 2e armée bivouaquait entre Bondy et Aubervilliers, couverte par les tranchées

(1) Commandant Rousset, t. III, pp. 331 et 332.

(2) « Vers quatre heures, le général en chef donna l'ordre d'abandonner les positions, ce qui s'effectua successivement, par batteries, pour l'artillerie, et par échelons, l'aile droite en retraite, pour l'infanterie. » (*Historique de la 1re division du 3e corps.*) — « L'assiégé repliait son infanterie sans l'avoir engagée. » (Major Blume, p. 258.)

(3) « L'ennemi était arrêté par la vigoureuse résistance du lieutenant-colonel Tillet, commandant le régiment du Morbihan. » (*Historique de la 1re division du 3e corps.*)

de Groslay, Drancy, la Suifferie et la Courneuve (1).

A midi et demi, après avoir expédié au général Ducrot l'ordre de ne pas pousser en avant, le Gouverneur était revenu, tout ahuri, au fort d'Aubervilliers (2) où il écoutait, inerte, l'effroyable canonnade des deux armées.

Et, de chaque côté, des hommes dévoués relevaient les blessés, au milieu des balles et des éclats d'obus. C'est là que le frère Néthelme, de la Doctrine chrétienne, est atteint mortellement (3).

« Les Frères de la Doctrine chrétienne s'en allaient paisiblement, sous la grêle des balles, ramasser les blessés, les rapportant dans leurs bras, ne reculaient devant aucune besogne, si dure ou si dégoûtante qu'elle fût, ne se plaignaient jamais du manque de nourriture, ne buvaient que de l'eau, ne touchaient jamais à un sac abandonné, et revenaient ensuite à leurs humbles travaux des classes sans se douter qu'ils avaient été des héros (4). »

(1) Général Ducrot, t. III, pp. 162 à 164. — « Le général Ducrot se retira, le soir, sans avoir entrepris une attaque sérieuse. » (A. Niemann, p. 235.)

(2) Amiral de la Roncière-le Noury, p. 243. — Le Faure, t. II, p. 234. — Colonel Lecomte, t. III, p. 435.

(3) Commandant Rousset, t. III, p. 333, en note. — Michel Cornudet, p. 322.

(4) Francisque Sarcey, p. 243. — Léon de Villiers et Georges de Targes, p. 261. — *Histoire de la guerre de* 1870-1871 par le général Ambert, p. 364. — Commandant Rousset, t. III, p. 348, en note. — « Pendant toute la durée du siège, la Société internationale de secours aux blessés militaires et les différentes sociétés, qui s'étaient constituées librement pour assurer le service des ambulances et des dépôts de blessés et de malades, ont rendu de signalés services. Elles avaient pour auxiliaires les Frères de la Doctrine chrétienne qui ont rempli leur pieuse mission avec une simplicité, un courage et une abnégation incomparables. Plusieurs ont payé de leur vie, le dévouement qu'ils ont montré. » (*Une page d'histoire contemporaine devant l'Assemblée nationale*, par le général Trochu; Paris, Dumaine, 1871; p. 123, en note.) Le tableau est vrai pour la province, sauf quelques exceptions, mais, à Paris, M. Trochu exagère les services rendus par « deux ou trois nullités tapageuses qu'on s'est empressé de décorer,

Quelques jours plus tard, le frère Néthelme était solennellement enterré, et les enfants de Saint-Nicolas, ses élèves, suivaient tristement son convoi sans se douter, les pauvres petits, que cinq d'entre eux seraient, à leur tour, prochainement, cruellement et mortellement frappés par une bombe prussienne (1).

Après trois heures, le corps d'armée de l'amiral de la Roncière-le Noury a repris ses cantonnements aux environs de Saint-Denis, et est remplacé par des troupes de la 2e armée (2).

La comédie, préface de Buzenval, est jouée : M. Trochu n'a plus qu'à rentrer au Louvre.

RÉSULTATS ET CONSIDÉRATIONS

La sinistre farce de la sortie du Bourget coûtait aux assiégés près d'un millier d'hommes hors de combat. La décomposition de ces pertes est bien l'accusation la plus terrible que l'on puisse porter contre MM. Trochu, Ducrot et de la Roncière-le Noury; c'est pourquoi, par extraordinaire, nous allons la faire.

Le corps de Saint-Denis comptait : la brigade Lamothe-Tenet 635 officiers et soldats tués et blessés, pour les deux régiments qui avaient été au feu ; la brigade Lavoignet 156; la brigade Hanrion 3.

De son côté, la 2e armée comptait 189 hommes hors de combat, dont 65 pour les deux divisions Berthaut et Courty, les plus rapprochées du Bour-

probablement parce que c'étaient des banquiers allemands ». (Wyrouboff, p. 56.)

(1) Henri Dabot, p. 125.

(2) Amiral de la Roncière-le Noury, p. 244. — Général Ducrot, t. III, p. 164.

get, celles qui auraient pu, si facilement, broyer sous leurs masses, les quelques compagnies prussiennes qui luttaient contre les brigades Lamothe-Tenet et Lavoignet.

Ensemble : 983 hommes frappés, pour le corps de Saint-Denis et la 2e armée (1).

Il est instructif de remarquer que les 11e et 6e bataillons de mobiles de la Seine, l'un de la brigade Lamothe-Tenet, l'autre de la brigade Lavoignet, n'eurent ni un mort ni un blessé (2).

Quant aux gardes nationaux « on les avait tenus sagement hors de la portée du feu, puis on les avait renvoyés se coucher tranquillement chez eux, pendant que l'armée et la mobile leur étaient sacrifiés (3) ».

Les Prussiens ne comptaient que 445 hommes hors de combat, dont 106 prisonniers, d'après le général Ducrot (4), et 399, dont 90 prisonniers, d'après le grand état-major prussien (5).

Tel est le bilan de ce triste combat, l'un des plus mal conduits du siège de Paris. Voulant donner une satisfaction à la population qui réclamait, avec raison, que l'on fît quelque chose, le Gouvernement demanda à des généraux découragés de tirer des coups de fusil et des coups de canon. A contre-cœur, Gouverneur et généraux firent tuer du monde, sans espoir de succès, partant, sans le moindre effort pour l'obtenir. Ils oubliaient qu'il n'y a jamais rien de désespéré, à la guerre, à la condition de ne pas se laisser abattre, et qu'avec les ressources que présentait alors Paris, en hommes et en matériel, une partie est toujours gagnable. Ils ou-

(1) Général Ducrot, t. III, pp. 167 à 170.
(2) *Ibid.*, pp. 168 et 169.
(3) Docteur Sarazin, p. 244.
(4) Général Ducrot, t. III, p. 171.
(5) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, pp. 308* et 309*.

bliaient aussi que c'est un crime de faire tuer des malheureux par politique, de supprimer tant d'existences inutilement, sans profit pour la défense.

« De même qu'à Champigny, le commandement en chef n'essaya pas de transformer son attaque échouée en utile diversion, pendant qu'il reporterait promptement l'attaque principale sur un autre point du front. C'est cependant la manœuvre élémentaire de toute position centrale, l'*a b c* du maniement d'un grand camp retranché investi. Après tout cela, on est obligé de résumer ces observations en une seule, c'est celle qui échappait à Jomini, en 1813, au grand quartier général allié, devant Dresde, en ces termes expressifs : «« Quand on fait la guerre de cette façon... (1) »» Et, pour ne pas accabler MM. Trochu et Ducrot, le colonel Lecomte, après avoir coupé brusquement la citation, ajoute : « Réflexion faite, nous supprimons ici la finale. Elle n'avait, dans les récits de 1813, rien de dur pour les coalisés, si promptement et si largement consolés de leur échec de Dresde par les succès de Culm, de la Katzbach, de Grossbeeren, de Leipzig, elle pourrait, en revanche, paraître peu généreuse pour les malheureux vaincus de l'automne 1870 (2). »

Nous qui ne sommes pas tenu à la même indulgence, à la même pitié pour les présomptueux, pour les incapables généraux de 1870, qui ont fait tant de mal à leur pays, nous allons donner en entier le passage vengeur. Le voici : « Quand on fait la guerre de cette façon, il vaut mieux rester chez soi (3)! » Quand on n'est pas apte à conduire une armée ou un corps d'armée, on passe la main à de plus intelligents.

(1) Colonel Lecomte, t. III, p. 445.
(2) *Ibid.*, p. 446.
(3) *Le général Jomini, sa vie et ses écrits* par Ferdinand **Lecomte**, colonel fédéral suisse; Lausanne, Benda, 1888; p. 195.

« Des colonnes dirigées, a dit Napoléon, des marches tout à coup commandées, une force irrésistible jetée sur un seul point, et un homme, à l'écart, immobile, qui prévoit, qui juge et qui inspire tout de sa pensée, voilà le grand capitaine (1). »

Eh bien ! lorsqu'on connaît le rôle joué par M. Trochu, le 21 décembre, lorsqu'on lit, ensuite, la définition du général en chef donnée par Napoléon, on voit la distance incommensurable qui existait entre le Gouverneur de Paris et le véritable grand capitaine.

Mais nous reviendrons sur la conduite de M. Trochu, dans cette journée funeste, après avoir, en quelques mots, apprécié l'attitude des autres acteurs de la seconde affaire du Bourget.

Le commandant Lamothe-Tenet avait fait preuve d'une grande bravoure, de beaucoup d'audace dans l'attaque, de beaucoup d'opiniâtreté à se maintenir dans la position conquise, mais, lors de la retraite, il eut le tort d'oublier trois de ses compagnies dont deux furent enlevées et détruites entièrement. On se demande aussi pourquoi il ne porta pas au feu son bataillon de mobiles. Est-ce qu'on lui avait défendu de l'exposer aux coups ?

Le général Hanrion, après s'être relevé, un instant, le 30 novembre, à Epinay-sur-Seine, de sa défaillance du 30 octobre, au Bourget, était retombé, plus bas encore, le 21 décembre, au même endroit, et n'avait pas su faire faire un pas à ses troupes.

Le général Lavoignet avait été aussi nul, aussi lamentable à la seconde affaire du Bourget qu'à la

(1) Villemain, cité par le général Pierron, *Les Méthodes de guerre actuelles et vers la fin du* XIXe *siècle* par le général Pierron ; Paris, Baudoin, 1886 ; t. I, 1re partie ; p. 28.

première, et il est regrettable qu'il n'ait pas été destitué au lendemain du 30 octobre.

L'amiral de la Roncière-le Noury n'avait su : ni reconnaître la position, ni se rendre compte de sa valeur défensive, ni préparer l'attaque au moyen de l'artillerie, ni faire avancer ses réserves à temps ; enfin, il s'était montré d'une déplorable présomption. Excellent marin, comme Courbet, il n'avait, comme lui, aucune notion de la guerre terrestre, qui exige de spéciales et patientes études et méditations, que l'on ne réclame pas de nos hommes de mer.

Le général Ducrot, après avoir apprécié sainement la situation tactique, après avoir regretté que des ordres absurdes ne lui permissent pas de concourir à la prise du Bourget, a eu l'étrange tort, quand il s'est résolu à enfreindre les instructions données, de continuer à ne s'y conformer que du côté où il y avait intérêt à ce qu'il n'en tînt aucun compte.

La gauche du Bourget n'était pas plus invulnérable que la droite; si le tiers de la brigade Lamothe-Tenet avait pu enlever cette droite, il était facile à la division Berthaut tout entière d'emporter la gauche, même au moment où le commandant de la 2e armée se décida à désobéir. Encore un coup, c'était les divisions Berthaut et Courty qu'il fallait engager pour s'emparer du Bourget, puisqu'elles en étaient à quelques centaines de mètres, et non les divisions de Bellemare et Mattat, qui en étaient éloignées de deux et de quatre kilomètres. Cette singulière façon de dégager la brigade Lamothe-Tenet permettrait de croire que le général Ducrot ne voulait pas une victoire, pas même un succès, et que, d'accord avec son camarade Trochu, il n'entendait, le 21 décembre, faire qu une saignée qui calmerait l'ardeur des assiégés.

Quant au Gouverneur, cette journée le rendrait aussi odieux que possible, si Buzenval ne devait venir augmenter l'horreur de sa conduite. « Décidément, le Bourget ne lui portait pas bonheur..... Cette tentative, si médiocrement conduite par le Gouverneur de Paris, dont les talents militaires n'égalaient certainement pas les qualités privées (1) », écrit le commandant Rousset, dont nous n'acceptons pas la seconde appréciation, avait donné la mesure de sa nullité (2). « Elle devait constituer le dernier effort exécuté pour rompre le cercle de fer soudé autour de la capitale, et, à l'étudier de près, il est facile de voir que cet effort avait été absolument insuffisant. En somme, deux brigades avaient seules donné, et la masse principale des forces s'était trouvée arrêtée avant d'avoir seulement entamé son mouvement offensif (3). »

M. Trochu avait voulu une bataille de plaine, un combat d'infanterie, a dit M. Wyrouboff. « Comme par une amère dérision, dans cette malheureuse bataille, les Prussiens ne montrèrent que leurs canons, l'infanterie resta «« derrière les deux petites rivières qui formaient sa ligne de défense, protégée par des villages et par des batteries de position (4) »». C'est à croire que les généraux prussiens avaient deviné le projet mystérieux du Gouverneur et avaient voulu se moquer de lui ! Déçu

(1) Commandant Rousset, t. III, p. 332.
(2) L'homme du Quatre-Septembre, du Bourget et de Buzenval ne manquait pas seulement des qualités militaires mais aussi de la plus simple honnêteté politique.
(3) Commandant Rousset, t. III, p. 332. — C'était une sortie « sans aucune combinaison stratégique raisonnable ». (Niemann, p. 234.) — « Cette sortie reposait stratégiquement et tactiquement sur de misérables conceptions... Elle avait été entreprise sans plan et sans but bien arrêté. » (L. Vandevelde, lieutenant-colonel, *Commentaires sur la guerre de* 1870-1871 ; Bruxelles, Muquardt, 1872 ; p. 307.)
(4) *Une page d'histoire contemporaine*, par le général Trochu, p. 122.

dans ses espérances, M. Trochu perdit la tête et ne sut plus que faire, j'en trouve une preuve dans ce passage de son récit : «« Le village du Bourget que la Marine, avec son impétuosité ordinaire, avait enlevé en partie, dut être évacué par elle, *parce qu'elle ne fut pas suffisamment soutenue* (1). »» Mais qui donc devait la faire soutenir si ce n'est le général en chef qui dirigeait les opérations ? N'est-ce pas singulier de voir celui-là même qui commande donner, pour cause de son échec, une faute qu'il dépendait de lui seul de ne pas commettre ?

« Une bataille livrée contre l'infanterie allemande avait-elle réellement des chances de succès ? Cela est extrêmement douteux (2); quoi qu'il en soit, ce qui est certain, c'est qu'on n'a rien fait pour la tenter. On avait une armée de 100,000 hommes en ligne, et l'on n'a engagé que quelques bataillons, qui ont naturellement été écrasés sans qu'on ait même essayé de leur porter secours. Le petit corps de M. La Roncière-le Noury a seul porté le poids de la journée, l'armée de M. Ducrot, qui devait engager l'action, s'est contentée de prendre position à Drancy et à Groslay et de s'amuser à un inutile combat d'artillerie, pendant que les forts de l'Est tiraient sur nos troupes, qui se défendaient au Bourget. Vers une heure, le désordre était déjà inexprimable, personne ne savait plus ce que l'on attaquait et, la nuit venue, on cessa un combat qui, depuis plusieurs heures, n'avait plus d'objectif (3). »

Le lendemain, pour s'innocenter, le Gouverneur fit insérer, dans le Rapport militaire, plusieurs affirmations qui ne soutiennent pas l'examen. En quelques mots, et à mesure, nous allons en faire justice.

(1) *Une page d'histoire contemporaine*, par le général Trochu, p. 122.
(2) Une bataille offensive, non ; une bataille défensive, oui.
(3) Wyrouboff, pp. 49 et 50.

« La journée d'hier n'est que le commencement d'une série d'opérations. »

C'était, au contraire, le dernier effort du mois de décembre, et le Gouverneur était, dès lors, décidé à ne plus rien tenter de sérieux.

« Elle n'a pas eu et ne pouvait avoir de résultats définitifs. »

En ce cas, pourquoi faire tuer tant de monde? Et puis, qu'entend M. Trochu par résultats *définitifs*? A défaut de sortie *définitive*, on pouvait, tout au moins, prendre le Bourget, Aulnay et, surtout, le plateau du Raincy, comme nous l'expliquerons plus loin.

« Mais elle peut servir à établir deux points importants : l'excellente tenue de nos bataillons de marche (de la Garde nationale) engagés pour la première fois, qui se sont montrés dignes de leurs camarades de l'armée et de la mobile. »

Ils n'ont pas été au feu et ceux qui, par hasard, s'en sont quelque peu rapprochés, se sont sauvés à toutes jambes, au premier obus qui a éclaté à 300 mètres d'eux, ainsi que nous le raconterons tout à l'heure (1).

« Et la supériorité de notre nouvelle artillerie, qui a éteint complètement les feux de l'ennemi. »

Autre erreur. Nous n'avons pu rendre intenables ni le Bourget, ni Pont-Iblon, et là, comme à

(1) « Trochu déclara que les bataillons de marche de la Garde nationale, qui contemplaient, à cinq kilomètres de distance, l'affaire du Bourget, avaient eu une excellente tenue. » (Arthur Chuquet. *La Guerre*, 1870-1871 ; Paris, Chailley, 1895; p. 284.) — « C'est un peu raide : les bataillons de marche postés vers Aubervilliers et Pantin étaient à cinq kilomètres du champ de bataille et n'ont pas eu un seul blessé. » (Docteur Sarazin, p. 244.) — « La crainte de l'opinion publique entraînait à *flatter* la Garde nationale alors même qu'elle n'avait pas été engagée. Les bataillons formaient, en effet, une ligne extrême, passant par Pantin et Aubervilliers, à cinq kilomètres du vrai champ de bataille. » (Général Ducrot, t. III, p. 190, en note.)

Ville-Evrard, notre artillerie ne parvint pas à écraser les batteries allemandes, et finit même par quitter la place (1).

« Si nous n'avions pas été contrariés par l'état de l'atmosphère, il n'est pas douteux que le village du Bourget serait resté entre nos mains. »

Ce n'est pas l'état de l'atmosphère qui a empêché la prise du Bourget, mais les absurdes dispositions prises par nos généraux et amiraux pour s'en emparer.

En effet, « le Rapport militaire mettait cet insuccès sur le compte *d'une brume intense, très gênante pour l'action de notre artillerie*, brume qu'en vérité nous n'avons pas aperçue sur le terrain de l'action, dit M. Jules Claretie, et qui n'existait que dans l'imagination des chefs (2) ».

Voilà les entorses à la vérité que M. Trochu infligeait aux Parisiens (3) !

(1) « Nous ne nous serions guère doutés, à Drancy, que le feu de l'artillerie ennemie fût éteint. » (Docteur Sarazin, p. 244.) — « L'artillerie allemande dirigea sur la nôtre un feu tellement précis que celle-ci dut, en majeure partie, se retirer avec des pertes importantes et la moitié de son matériel broyé. » (Commandant Rousset, t. III, p. 334.) — « L'artillerie francaise, ne pouvant plus tenir, dut rétrograder jusque dans la place. » (Prince de Hohenlohe, *Lettres sur l'artillerie*, pp. 107 et 108.) — « Les batteries de la Garde, passant au delà de l'inondation, s'approchaient à courte portée et contraignaient les pièces ennemies (françaises) à se retirer. » (Major Blume, p. 258.) — Major Scheibert, p. 455. — Charles Besson, commandant du 3e bataillon de la Seine-Inférieure, 1870-1871, *Histoire d'un bataillon de mobiles, Siège de Paris;* Paris, Lachaud, 1872 ; p. 95. — Hermann Robolski, *Le siège de Paris raconté par un Prussien;* traduction de W. Filippi, inspecteur principal aux chemins de fer de l'Est; Paris, Lachaud, 1871 ; p. 269.

(2) Jules Claretie, t. I, p. 443. — « Nous étions à côté des pointeurs de la batterie d'artillerie qui tirait sur le Bourget, et nous lisions, à l'œil nu, sur le mur blanc du Bourget, les lettres de cette enseigne : *Parfumerie Mailly.* » (*Ibid.*, en note.)

(3) Toutes ces « affirmations étaient erronées ». (Commandant Rousset, t. III, p. 339.) — « Tout est arrêté, sauf le verbiage des bulletins officiels qui nous traitent par trop en enfants. » (A. du Mesnil, p. 213.)

Terminons la discussion du Rapport militaire.

« Le général gouverneur de Paris a réuni les chefs de corps pour se concerter avec eux sur les opérations ultérieures (1). »

Que ne les avait-il convoqués avant la lutte, non pour s'entendre sur le moyen de ne rien faire, tout en paraissant tenter quelque chose, mais sur le plus sûr moyen de mettre l'ennemi sur les dents! Que n'avait-il aussi convoqué de jeunes officiers : peut-être l'un d'eux lui aurait-il dit ce qu'il y avait à faire pour prendre un village!

En réalité, l'affaire avait été mal préparée, mal menée, ou mieux, n'avait pas été menée du tout. Ce qui prouve qu'il y a des militaires n'entendant pas le premier mot aux choses de la guerre (2).

COMBATS DE VILLE-ÉVRARD ET DE MAISON-BLANCHE

Comme nous l'avons déjà indiqué, les troupes du général Vinoy devaient concourir à l'attaque tentée par la 2e armée, en se portant sur Ville-Évrard et Maison-Blanche, d'où elles menaceraient « le pont de Gournay, passage de toutes les masses et de tous les convois ennemis (3) ». Le général Trochu, avec une ignorance inexplicable, ajoutait, dans la dépêche dont nous venons de citer un passage : « Vous verrez si vous pouvez aller jusque-là (Gournay) et

(1) Jouaust, p. 58.

(2) « Depuis le commencement jusqu'à la fin du siège, jamais les rares opérations qui ont eu lieu n'ont été préparées avec le soin que commandait cette grave mission de la défense de la France entière par la défense de Paris. » (*L'Empire et la Défense de Paris devant le jury de la Seine*. Introduction et conclusion par le général Trochu; Paris, Hetzel, 1872; déposition de M. de Meffray, pp. 121 et 122.)

(3) Dépêche du Gouverneur, Général Vinoy, pp. 493 et 494.

détruire le pont. Ce serait d'une immense importance, mais il faudrait vous y tenir, car je le crois en pierre (1). » Le Gouverneur et son état-major avaient oublié que ce pont en pierre n'existait plus, et que l'ennemi en avait jeté un autre en amont de Gournay (2) !

Quoi qu'il en soit, le commandant de la 3e armée avait à sa disposition : la division d'Hughes, chargée de la garde du plateau d'Avron; 4 bataillons de la brigade Blaise (112e de ligne et 1 bataillon du 111e), que l'on avait fait venir du Moulin-Saquet; 38 bataillons de la Garde nationale et la division de cavalerie Bertin de Vaux (3).

Tout d'abord, le général Vinoy, « libre d'opérer comme il l'entendrait (4) »; s'autorisant des instructions apportées la veille (« menacer le plateau du Raincy par derrière » et liberté « pour le choix et l'exécution des dispositions qui assureraient le mieux la réussite des vues générales du Gouverneur (5) »); craignant, de plus, d'engager ses troupes dans l'entonnoir qui va de Neuilly-sur-Marne à Gournay, dominé qu'il est, à droite, par les collines de Noisy-le-Grand, garnies de batteries, armées de canons de campagne qui prendraient nos colonnes de flanc, à gauche, par les hauteurs situées à l'est de Gagny, enfin, de face, par les ouvrages du mamelon de Chelles, qui comptaient 14 embrasures, et qui ne manqueraient pas de foudroyer Gournay et les environs; le général Vinoy, donc, résolut de pousser droit sur le plateau du Raincy, en deux co-

(1) Dépêche du Gouverneur, Général Vinoy, p. 494.
(2) « Ce pont avait été détruit par la mine avant le siège; il n'y avait donc pas lieu de le détruire de nouveau. » (Général Vinoy, p. 303, en note.)
(3) Général Ducrot, t. III, p. 172.
(4) *Ibid.*
(5) Général Vinoy, p. 492.

lonnes, passant, l'une par Gagny, l'autre par Villemonble (1).

Il était ainsi appuyé par les canons d'Avron, par la grosse artillerie du fort de Rosny, et se dérobait, à mesure qu'il avançait, aux feux de Noisy-le-Grand (2). En tous cas, l'objectif proposé était de la plus haute valeur, la prise des hauteurs du Raincy consolidant la possession d'Avron, déformant la ligne d'investissement de l'assiégeant, et permettant l'établissement d'un redoutable camp retranché sur le grand plateau, dont les flancs abrupts rendaient la défense si facile, plateau limité par Gagny, Montfermeil, Coubron, Vaujours, Livry et le Raincy (3). C'était donner aux milliers de gardes nationaux, qui jouaient au bouchon près des fortifications, l'occasion d'être utiles à quelque chose, en venant tenir garnison sur le plateau conquis par la valeur des troupes de la 3e armée, qu'ils y auraient remplacées, après la construction des ouvrages. Il fallait essayer cela ou reconnaître, une fois pour toutes, que la Garde nationale n'était bonne qu'à chanter *la Marseillaise*.

« L'attaque du plateau serait, certainement, difficile et sanglante, mais la possession d'un point si important méritait les efforts les plus vigoureux (4) », car elle aurait rendu bien difficile, sinon impossible, le bombardement du plateau d'Avron et des forts de l'Est, que les Allemands étaient en train de préparer. Abstraction faite des autres avantages militaires, celui-là n'était pas à dédaigner.

(1) Général Vinoy, pp. 299 à 301. — *Deux combats d'artillerie sous les forts de Paris, Champigny, Ville-Evrard*, par le général Favé ; Paris, Dumaine, 1874 ; pp. 72, 73, 74 et 75.

(2) « Le général Vinoy propose, mais en vain, d'attaquer le Raincy. » (Commandant Bonnet, t. III, p. 26.)

(3) « La position dominante du Raincy était bien plus avantageuse. » (*Ibid.*)

(4) Général Vinoy, p. 301.

Mais, averti par le général Vinoy, le Gouverneur répondit par la dépêche suivante qui frise l'aberration : « Vous ne pouvez pas, quant à présent, prendre le Raincy pour objectif. Je crois l'entreprise possible, mais elle porterait le plus grand trouble dans l'opération principale, et nos troupes y seraient assommées par notre artillerie de position, dont tous les feux convergent vers la forêt de Bondy (1). »

Nous ne saisissons pas en quoi l'attaque du Raincy aurait nui à l'attaque du Bourget. Au contraire, elle l'aurait beaucoup plus facilitée que la démonstration sur Gournay, puisque ce village est beaucoup plus éloigné du Bourget que le Raincy. Quant à notre artillerie de position, dont tous les feux convergeaient sur la forêt de Bondy, il n'y avait qu'à ne pas l'employer ou à diriger ses coups d'un autre côté, lorsque le changement de but était possible.

Enfin, l'ordre était formel : le premier objectif de la 3e armée devait être Ville-Evrard et Maison-Blanche, puis Gournay (2). Le général Vinoy décida donc que la brigade Blaise (division de Malroy) se porterait sur Ville-Evrard, et la brigade Salmon (division d'Hughes) sur Maison-Blanche ; la brigade d'Argentolle (division de Malroy) gagnerait, à la suite des deux premières divisions, Neuilly-sur-Marne ; des bataillons de la Garde nationale mobilisée garniraient le plateau d'Avron, Neuilly-Plaisance et la plaine entre Fontenay-sous-Bois et Neuilly-sur-Marne. Enfin, la brigade de cavalerie Bertin de Vaux se tiendrait à la disposition du commandant d'armée (3).

(1) Général Vinoy, p. 302. — « Le Gouverneur n'avait pas cru devoir laisser au général Vinoy la libre disposition de ses mouvements. » (Général Favé, p. 77.)
(2) Général Vinoy, p. 302.
(3) *Ibid.*, pp. 304 et 305.

Il est bon de remarquer que cette malheureuse 3e armée était sacrifiée. Les meilleures troupes et la presque totalité de l'artillerie avaient été données à Ducrot; quant au général Vinoy, il n'avait, pour appuyer ses 60,000 hommes, que quatre batteries d'artillerie. Lorsque le général Favé réclamait, le 18, quelques batteries de plus, M. Guiod, commandant supérieur de l'artillerie, répondait : « Dites au général Vinoy que je n'ai rien à lui donner et que je n'ai pas à entrer en relations directes avec lui. » Néanmoins, cet abandon de la 3e armée était si scandaleux que, le lendemain, il mettra une autre batterie à la disposition du général Vinoy (1).

En somme, le 21, la division d'Hughes et la division de Malroy avaient, à elles deux, huit batteries dont deux de mitrailleuses (2).

L'affaire s'engagea on ne peut plus mal : le commandant Salmon, incapable de mener sa brigade, ne fit pas suivre à ses troupes l'itinéraire que le général Vinoy lui avait tracé; une partie se perdit, il fallut l'attendre longtemps, de sorte que la brigade Blaise, s'avançant sur Ville-Evrard, fut fusillée, à bonne distance, par les défenseurs de Maison-Blanche auxquels la maladresse de M. Salmon laissait toute liberté (3).

Ce n'est pas tout : la brigade Blaise elle-même était arrêtée, vers dix heures, par une tranchée, creusée par les assiégés pour barrer la route; la compagnie du génie auxiliaire, qui aurait pu la combler, était à Villemonble, car elle n'avait pas

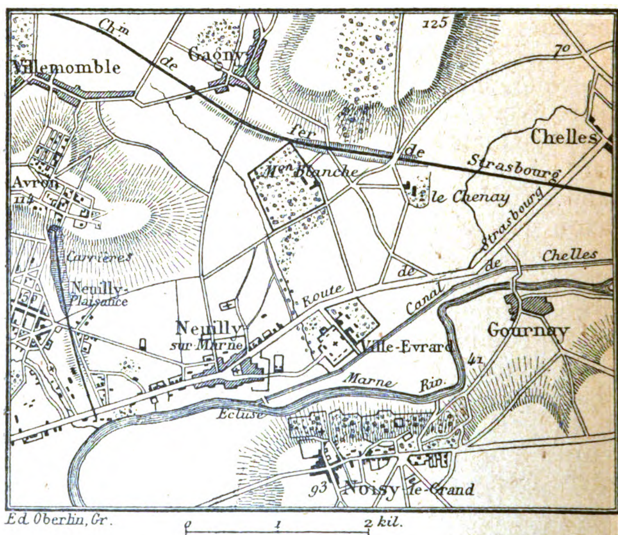
(1) Général Favé, pp. 70 et 71. — Voir, aussi, *Ibid.*, pp. 73 et 74. — « Un de mes amis a présenté au général Guiod un ancien officier très capable. Savez-vous comment le général l'a reçu? «« Monsieur, je n'aime pas le zèle intempestif. »» (*Journal des Goncourt*; Paris, Bibliothèque-Charpentier, 1890; 2e série, t. I, pp. 109 et 110.)

(2) Général Favé, p. 77.

(3) Général Vinoy, p. 305.

été prévenue du changement d'objectif et se disposait à concourir à l'attaque du Raincy. Les soldats d'infanterie n'avaient pas d'outils et le général de Malroy pestait sans avancer d'un pas. Enfin, le lieutenant de vaisseau Conneau découvre un passage et l'on se trouve en présence des bâtiments,

VILLE-ÉVRARD



non achevés, de l'asile d'aliénés qui s'élèvent à mi-chemin de Neuilly-sur-Marne et de Gournay, entre la route de Strasbourg et le canal.

Si Neuilly-sur-Marne avait été occupé sans coup férir, il n'en est pas de même pour Ville-Evrard : une fusillade dangereuse balaie la plaine dénudée s'étendant entre Neuilly et Ville-Evrard. Le général Favé met donc ses pièces en batterie afin de canonner cette dernière position; le général Blaise

galope au milieu des tirailleurs qui tâchent de s'approcher de l'ennemi. Mais voici que l'artillerie allemande commence le feu, du haut de Noisy-le-Grand. Le général Favé se défile aisément; le tir continue contre Ville-Evrard, et la batterie de mitrailleuses de la division de Malroy, sous l'initiative intelligente et hardie de son commandant, le capitaine Paul, s'en prend aux pièces de Noisy dont les servants sont frappés par ses balles.

Pendant ce temps, le général de Malroy progresse sans que, chose extraordinaire, le général Favé s'en apercoive, et c'est sur nos troupes que notre artillerie tire maintenant, car la brigade Blaise a pénétré par la gauche dans Ville-Evrard, dont elle a chassé, sans grand'peine, le détachement du 8e régiment saxon qui le défendait. C'est encore le lieutenant Conneau qui vient apporter la nouvelle de notre succès au général Favé : le feu de nos canons cesse et nos artilleurs cherchent un emplacement abrité afin de bombarder Gournay (1).

Au cours de ces péripéties, les Allemands avaient aussi commencé le feu contre le plateau d'Avron, au moyen de deux batteries wurtembergeoises venues s'installer dans les épaulements construits entre Noisy-le-Grand et Villiers-sur-Marne. Nos canons ripostent d'autant plus facilement que, le tir de l'ennemi étant court, ses obus tombent au bas du coteau où ils s'enterrent dans le sol détrempé par la pluie. Malheureusement, les Wurtembergeois rectifient peu à peu leur tir et un obus éclate au milieu d'une batterie de marine dont les servants sont blessés. C'est, alors, une panique effroyable parmi les ouvriers civils qui avaient abandonné leur travail pour regarder la bataille, en amateurs, du

(1) Général Favé, pp. 78 à 83. — Général Ducrot, t. III, pp. 176 et 177. — Général Vinoy, pp. 305 à 307.

haut de ce commode observatoire : ils saisissent leurs outils et se sauvent à toutes jambes.

A cet instant, seulement, la brigade Salmon se met en marche sur Maison-Blanche. Tentés par la vue de ces bataillons, que leur chef a massés pour en faire, sans doute, une cible plus facile à atteindre, les artilleurs allemands font feu, à coups redoublés, et démasquent huit nouvelles pièces en avant du château de Noisy-le-Grand. Par bonheur, la plupart des projectiles ne font pas explosion dans la terre humide, la mobilité de nos colonnes, qui se hâtent vers Maison-Blanche, rend incertain le tir ennemi, et nos pertes sont minimes.

Enfin, la brigade Salmon, divisée en deux colonnes, l'une, de droite, sous les ordres du colonel Deffis, l'autre, de gauche, sous les ordres directs du commandant Salmon, atteint le parc de Maison-Blanche, que les Saxons quittent précipitamment. Ils gagnent, sans être inquiétés dans leur retraite, la position défensive préparée auprès du hameau du Chenay, le long et au sud du chemin de fer de Strasbourg. Il n'est pas encore midi.

Le parc est mis en état de défense : les murs est et sud sont crénelés, on pratique une large brèche dans le mur construit en face d'Avron. On se relie avec Ville-Evrard, que le général Blaise a fortifiée aussi, et l'on attend les événements.

Somme toute, « les brigades de tête des deux divisions n'avaient éprouvé que fort peu de difficultés pour s'emparer des objectifs qui leur avaient été désignés. C'étaient, à proprement parler, des postes avancés où l'ennemi n'avait placé que peu de monde, pour couvrir seulement sa ligne de résistance, constituée par le Chenay et Gournay en avant, par la position de Chelles en arrière (1) ».

(1) Commandant Rousset, t. III, pp. 333 et 334.

En voyant notre infanterie maîtresse de Ville-Evrard et de Maison-Blanche, l'artillerie allemande de Noisy-le-Grand se retire du côté de Chelles où elle recommence le feu sous les coups de nos pièces d'Avron qui ne cessent de la contre-battre (1).

La première partie de l'opération était terminée. Maison-Blanche, Ville-Evrard étaient à nous. Restait à détruire le pont de Gournay qui n'existait plus! Le général Favé se met en devoir de le canonner, mais la grande route ne se trouvant ni dans l'axe du pont de la Marne, ni dans celui du pont du canal, le général ne peut apercevoir leur emplacement et, à défaut de ponts, se dispose à bombarder les maisons de l'entrée du village.

Dix-huit pièces, placées à l'angle nord-est du parc de Ville-Evrard, entament donc le feu contre les premières maisons de Gournay, dans lesquelles l'ennemi ne juge pas prudent de rester, pendant qu'une batterie de la division d'Hughes, installée à l'est du mur du parc de Maison-Blanche, riposte à l'artillerie allemande qui a pris de nouvelles positions de combat.

Alors, c'est une interminable lutte d'artillerie ne présentant aucun intérêt : une partie de nos canons se dissimulent derrière les murs, les bâtiments; Avron s'évertue, le plus souvent sans succès, à atteindre les batteries ennemies ; l'infanterie se cache derrière les abris. A quatre heures, le général Favé est frappé d'un éclat d'obus à la cuisse et tombe, grièvement blessé, dans les bras de MM. Dubourdieu et Conneau. Le tir se ralentit des deux côtés (2).

(1) Général Vinoy, pp. 305 à 308. — *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 741. — Général Ducrot, t. III, pp. 177 et 178.

(2) En dépit de la supériorité des batteries allemandes, « la lutte est cependant continuée, inégale et meurtrière, par les quelques pièces, encore en état de faire feu, et se prolonge jusque vers quatre heures ». (Commandant Rousset, t. III, p. 334 et 335.)

La nuit descend rapidement : la brigade d'Argentolle gagne Neuilly-sur-Marne, où elle est suivie par plusieurs bataillons de la Garde nationale. Ces imprudents, à peine arrivés, allument de grands feux qui attirent l'attention des Allemands; quelques obus, tirés des hauteurs de la rive gauche de la Marne, mettent instantanément en fuite les soldats-citoyens. Heureusement, les troupes ne les imitent pas et nous occupons toujours Ville-Evrard, Maison-Blanche et Neuilly.

Le général Vinoy n'était guère d'avis de conserver nos faciles conquêtes, mais les généraux de Malroy et Blaise insistèrent pour ne pas se replier toujours et démoraliser ainsi de jeunes troupes; selon eux, Ville-Evrard et Maison-Blanche étaient protégées par l'artillerie d'Avron, la gelée menaçait, et il était dur d'abandonner les maisons et la paille où les soldats se reposeraient si chaudement.

Le général Vinoy eut le tort de céder, même en recommandant la plus grande prudence; la brigade Salmon se retira sur Avron, ne laissant que deux compagnies d'infanterie de marine à Maison-Blanche; la brigade Blaise demeura à Ville-Evrard. De nombreuses sentinelles reliaient la brigade à l'infanterie de marine de Maison-Blanche; seulement, par une sorte d'aberration, sur notre droite, la ligne de sentinelles s'arrêtait au canal, laissant à la disposition de l'ennemi la plaine formée par le rentrant de la rivière, au sud-est de Ville-Evrard. De plus, « on n'avait pas songé à retourner contre l'ennemi les créneaux des murs et les défenses des bâtiments qui restaient disposés en vue d'une attaque du côté français (1) ». L'artillerie s'était retirée à Neuilly-sur-Marne, et le général Vinoy avait cru pouvoir

(1) Francis Garnier, p. 108.

quitter ses soldats et rentrer au fort de Rosny (1).

C'est là, qu'à minuit un quart, il recevait la dépêche suivante :

« Aubervilliers, 21 décembre 1870, 11 h. 35 du soir.

« *Gouverneur à général Vinoy.*

« J'ai eu à me réjouir de votre occupation de Neuilly, Ville-Evrard et Maison-Blanche. De notre côté, celle de Groslay, Drancy et berge du chemin de fer en avant avait bien inauguré la journée. L'insuccès de l'attaque sur le Bourget, amené par un concours de circonstances imprévues, a privé notre ligne de bataille de son point d'appui de gauche et de son pivot, et paralysé notre action. Notre engagement a été, comme le vôtre, un engagement de canons, et nos pertes sans importance, mais celles du corps d'armée de Saint-Denis à l'attaque du Bourget ont été sérieuses. Vous ne continuerez pas l'occupation des points dominés où sont vos avant-gardes; demain matin vous ferez retraiter vos troupes et attendrez mes ordres (2). »

Or, à l'instant où le général Vinoy recevait cette dépêche, la brigade Blaise soutenait, depuis cinq heures, un combat acharné contre les Allemands, sans que M. Vinoy daignât sortir du fort de Rosny, d'où il se contentait d'envoyer à ses bataillons, à moitié défaits, dont le chef avait été tué, dont « la situation était compromise (3) », les instructions suivantes : « Garder leurs positions respectives, demeurer, autant que possible, immobiles, sans cher-

(1) Général Vinoy, pp. 308 à 310. — Général Favé, pp. 85 à 89. — Général Ducrot, pp. 178 et 179. — Commandant Rousset, t. III, p. 335.
(2) Général Vinoy, pp. 494 et 495.
(3) *Ibid.*, p. 314.

cher à avancer ni à reculer, se défendre si elles étaient attaquées, mais attendre le jour pour se reconnaître, rétablir l'ordre, et agir encore s'il était nécessaire (1). » Et, cela, sous le prétexte que « la position de Ville-Evrard et, à plus forte raison, celle de Neuilly-sur-Marne, étaient mauvaises pour les Allemands, qui pourraient en être facilement chassés, le lendemain, s'ils étaient peu nombreux, et seraient écrasés dans tous les cas par l'artillerie croisée d'Avron et de Nogent, s'ils étaient en forces trop considérables pour que nos troupes puissent les en déloger (2) »; sous le prétexte que « cette attaque de nuit ne devait pas avoir de suites bien graves, puisque, tant que nous possédions le plateau d'Avron, l'ennemi ne pouvait songer à tenir dans la vallée. Il ne fallait donc pas, écrit toujours le général Vinoy, s'inquiéter inconsidérément ni prendre des mesures trop précipitées. Envoyer des renforts eût été un moyen sûr d'accroître la confusion, déjà trop grande sur le point attaqué, et risquer d'exposer, d'ailleurs, les nouveaux arrivants à se tirailler dans l'obscurité avec leurs propres camarades (3) ».

Ici, nous avons le regret de ne pas être d'accord avec le général Vinoy dont nous avons maintes fois reconnu la valeur.

Certes, nous n'admettons pas que le général en chef se jette dans la mêlée, mais, en l'espèce, il nous semble que le général Vinoy péchait par excès contraire en s'installant au fort de Rosny : la pointe est du plateau d'Avron était tout indiquée pour la direction du combat, même d'un combat de nuit, car elle était à bonne distance de Maison-Blanche, de Ville-Evrard et de Neuilly-sur-Marne, points menacés.

(1) Général Vinoy, p. 316.
(2) *Ibid.*, p. 315.
(3) *Ibid.*, pp. 315 et 316.

Certes, nous reconnaissons les dangers du combat de nuit, mais il est des règles dont on ne doit pas s'écarter en pareil cas. Ou vous ne voulez pas conserver la position attaquée, et, alors, il faut replier les troupes qui l'occupent; ou vous n'entendez pas l'abandonner, et, alors, il faut en secourir les défenseurs. C'est le contraire que fait le général Vinoy; il leur dit : « Restez en place » et ne leur expédie pas un homme de soutien!

Quant à la crainte de voir les troupes tirer les unes sur les autres, elle est exagérée. Et puis, ne pouvions-nous pas, comme cela doit se faire dans les combats de nuit, fondre, à la baïonnette, sur les Allemands? Est-ce que ceux-ci, au cas où nous aurions attaqué Choisy-le-Roi ou L'Hay, à la faveur de la nuit, auraient laissé sans secours les défenseurs de ces deux localités par crainte de voir les troupes de soutien fusiller les troupes de premier rang, ou ces dernières foudroyer les premières? Est-ce que, dans cette affaire même, l'ennemi n'a pas envoyé « trois compagnies de renfort (1) »? Ce qu'il a fait, nous le pouvions faire. De pareilles excuses ne sont pas sérieuses et nous sommes navré de les voir invoquées par un homme de l'intelligence du général Vinoy.

Nous le répétons : les combats de nuit sont choses hasardeuses et l'on comprend l'aversion que des hommes prudents professent à leur endroit; nous savons même que certains réprouvent tous mouvements en semblable aventure; mais n'est-ce pas le cas de s'écrier, après La Fontaine : *Rien de trop*? Le fatalisme est loin d'être pratique, à la guerre, et les Musulmans s'y soumettent partout, excepté là. Entre s'avancer avec précaution et ne pas bouger, il

(1) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 742.

y a une large marge, dans laquelle le véritable général sait manœuvrer.

C'est, du reste, l'avis de Clausewitz :

« Le succès de la surprise (de nuit) ne repose pas uniquement sur la connaissance exacte de la position occupée par le défenseur, car celui-ci ne se borne plus, comme autrefois, à recevoir l'agresseur de pied ferme, et *les dispositions qu'il prend au courant même de la lutte* ont aussi leur importance. Aujourd'hui, en effet, la facilité du fractionnement des troupes est telle et leur mobilité si grande que la formation prise, au début, sur une position n'est plus invariable et se peut à chaque instant modifier *selon le besoin des circonstances*, ce qui, *par l'imprévu des contre-attaques*, donne l'avantage aux dispositions de la défense sur celles de son adversaire et contribue encore à rendre les surprises de nuit plus difficiles qu'elles ne l'étaient dans les guerres précédentes. Il ne faut pas oublier, enfin, que, dans la règle, le défenseur est chez lui, qu'il connaît à fond la contrée sur laquelle il a pris position et que c'est précisément dans l'obscurité qu'il doit avoir le plus de supériorité sur son adversaire, *puisqu'il sait sans cesse où porter et retrouver ses forces*, tandis que celui-ci ne peut, pour ainsi dire, diriger les siennes qu'à tâtons... Il va de soi que, plus son effectif est considérable, plus longtemps le corps attaqué est, par lui-même, en situation de défendre ses derrières et, par conséquent, *d'attendre l'arrivée des secours qui lui peuvent être envoyés*... On peut, en outre, *porter de nombreux corps de soutien*, voire même le gros de l'armée, à proximité des troupes ainsi engagées, *de façon à les appuyer ou à les recueillir* en cas de besoin (1). »

(1) Général de Clausewitz. *Théorie de la grande guerre*; traduction du lieutenant-colonel de Vatry; Paris, Baudoin, 1886, t. I, pp. 194, 195, 196 et 197.

Napoléon Ier a dit :

« Une armée doit être, tous les jours, *toutes les nuits*, toutes les heures, prête à opposer toute la résistance dont elle est capable ; ce qui exige que les soldats aient constamment leurs armes et leurs munitions; que l'infanterie ait constamment avec elle son artillerie, sa cavalerie et ses généraux; que les diverses divisions de l'armée soient *constamment en mesure de se soutenir*, *de s'appuyer et de se protéger* (1). »

Voilà qui nous semble clore la discussion.

Mais le récit du combat va montrer, mieux que tous les raisonnements, la nécessité où l'on était de ne pas laisser écraser et enlever la brigade Blaise.

Le prince Georges de Saxe n'avait pas accepté d'un cœur calme la dépossession de Ville-Evrard et de Maison-Blanche. Il avait prescrit au colonel de Lindemann de faire avancer deux bataillons afin de réoccuper le terrain perdu; quatre autres bataillons seraient en réserve au Chenay, à Pont-Part et à Chelles.

Les deux bataillons d'attaque (du 107e et du 13e chasseurs) se divisent en deux colonnes : l'une, partant de la tranchée du chemin de fer, au nord de Gournay, se précipite sur Maison-Blanche, qu'elle trouve à peu près abandonnée, y capture 6 officiers et 46 hommes et en chasse les deux compagnies d'infanterie de marine chargées de la garder; l'autre, partant de la tranchée du chemin de fer, au nord de Gournay, se subdivise encore : une compagnie passe entre le canal et la Marne, se déploie dans le rentrant de la rivière, où le général Blaise n'avait fait faire « ni une ronde ni une patrouille (2) », traverse le canal et pénètre à

(1) Napoléon Ier. *Maximes de guerre*, VII.
(2) Commandant Bonnet, t. III, p. 335.

l'improviste dans Ville-Evrard, par le mur sud du parc, pendant qu'une autre compagnie, se glissant entre Maison-Blanche et Ville-Evrard, entre, à son tour, dans le parc par le mur nord. Du coup, nous sommes coupés de Neuilly-sur-Marne car les constructions élevées à l'ouest du village sont au pouvoir de l'ennemi.

Cette surprise s'était effectuée grâce à la négligence des soldats, à l'indifférence des chefs : les sentinelles, les avant-postes ayant été mal placés, ou même n'ayant pas été établis, quand l'ennemi s'était présenté il avait trouvé nos troupiers dispersés de tous les côtés, se reposant des fatigues de la journée et préparant tranquillement la soupe (1).

« Le général Blaise était avec ses officiers autour d'un grand feu de poutres et de planches, provenant des décombres des maisons effondrées par nos obus et les obus allemands. Assis à califourchon sur une chaise de paille, les bottes au foyer, dont la chaleur faisait monter de leurs pieds une petite vapeur, le général et ses officiers devisaient de la journée, le cigare ou la pipe à la bouche, et s'interrompaient, de temps à autre, pour lamper une gorgée de vieux rhum à une gourde commune (2). »

Tout à coup, on entend la sonnerie de la trompette des assaillants et, à ce signal, des Saxons, qui se sont réfugiés dans les caves de l'hospice et que nos généraux et colonels ont eu l'imprudence de ne pas désarmer, de ne pas diriger sur Paris, se mettent à tirer contre nos soldats, par les soupiraux. Chacun croit, alors, que les Allemands sont également maîtres du centre de Ville-Evrard. C'est une

(1) « Nous ne nous décourageons pas de nous mal garder et de nous laisser surprendre. On dirait que c'est une vocation que cette guerre a révélée chez nous. » (Louis Moland, pp. 145 et 146.)

(2) Comte d'Hérisson, p. 304. M. d'Hérisson faisait partie des officiers rassemblés autour du général Blaise.

confusion inexprimable : les Saxons sortent de leurs caves, remplissent les cours et recommencent une fusillade bien nourrie; nos soldats, « surpris par ces coups de feu, arrivant de toutes parts et dans toutes les directions, ne peuvent, au milieu d'une obscurité profonde, se rendre à la place d'alarme, ils courent dans tous les sens, tirent devant eux, en l'air; le désordre est au comble (1) »; un lieutenant, nommé Schang, bien loin d'encourager ses hommes, « passe à l'ennemi, donnant à ses troupes, par cette désertion que l'on ne saurait trop flétrir, un coupable exemple (2) » suivi par quelques autres poltrons.

Au cours de cette bagarre, le général Blaise, frappé d'une balle à la poitrine, s'est affaissé, tué sur le coup, « payant de sa vie une insouciance trop commune alors (3) »; le lieutenant-colonel Rogé, qui lui a succédé, n'a plus qu'une idée : évacuer Ville-Evrard et gagner Neuilly-sur-Marne; seulement, il n'entraîne avec lui que peu de monde, laissant à eux-mêmes la plupart des hommes de

(1) Général Ducrot, t. III, p. 180. — « Une autre histoire inouïe. Avant-hier, on prend un hameau, la Ville-Evrard. On s'y installe, mais on ne prend pas la peine de fouiller les maisons. A quoi bon? La nuit suivante, une centaine d'Allemands, *oubliés*, sortent des caves à petit bruit et se ruent sur le poste endormi. » (Edmond Rousse, t. II, p. 316.) — « C'était une preuve nouvelle de la fatale incurie de nos officiers pendant cette malheureuse campagne. » (Ambroise Rendu, p. 134.) — Comte d'Hérisson, p. 305. — Mme Edgar Quinet, p. 215. — A. du Mesnil, p. 216. — Francis Wey, p. 284. — Adolphe Michel, p. 331.

(2) Général Vinoy, p. 319.

(3) Commandant Rousset, t. III, p. 338. — « Le général Blaise tomba victime de sa négligence impardonnable, car le devoir le plus élémentaire d'un chef de troupes qui vient de conquérir une position est de s'assurer que l'ennemi est délogé de tous les coins. » (*Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, p. 160.) — « La présence d'ennemis, réfugiés dans les caves, avait été signalée, et quelques officiers subalternes avaient proposé de faire des perquisitions, mais l'autorité supérieure les jugea inutiles. » (Francis Garnier, p. 108.) — A. du Casse, pp. 256 et 257. — Adolphe Michel, p. 331.

son régiment, qui n'ont pas reçu d'ordres, et qui commencent à organiser la défense. Mais, à la nouvelle de la retraite de leur chef, nombre de soldats se précipitent, à la débandade, sur les traces du lieutenant-colonel Rogé, courant jusqu'au fort de Rosny et donnant le spectacle d'une fuite honteuse (1).

C'en est donc fait de la brigade Blaise car, déjà prise de flancs, la voici abordée de front par deux compagnies du 13e chasseurs qui tentent d'escalader le mur est. Par bonheur, d'énergiques officiers, qui ne sont pas partis pour Rosny, disposent leurs hommes près des créneaux de ce mur, et l'ennemi est accueilli par une fusillade meurtrière; trois compagnies des 106e et 107e allemands ont beau accourir à l'aide des assaillants, leur intervention se borne à conserver le terrain conquis.

Aussi bien, ces corps-à-corps avaient quelque peu désorganisé les ennemis; leurs chefs avaient, comme les nôtres, grand'peine à se faire comprendre et obéir au milieu de cette nuit noire; de plus, la Marne ne cessait de monter (2) et « menaçait de faire une île de Ville-Evrard (3) »; enfin, le colonel de Lindemann, redoutant, de l'aveu même du général Vinoy (4), que ce dernier ne cerne Ville-Evrard, le colonel de Lindemann, donc, lance l'ordre, vers minuit, de rompre progressivement le combat, chose plus facile à prescrire qu'à exécuter. En effet, il faut du temps pour prévenir tout son

(1) « La panique s'empara de la plus grande partie de ces troupes avancées. » (Colonel Lecomte, t. III, p. 437.)

(2) Voir la cote des eaux pour le mois de décembre : *Paris, Thiers, le Plan Trochu et l'Hay*, par Alfred Duquet; pièce justificative, nº IX.

(3) Rüstow, t. II, p. 175.

(4) La colonne ennemie « se sentant très compromise et voyant qu'au lieu de tourner nos troupes elle pouvait craindre elle-même d'être, à son tour, coupée de sa retraite ». (Général Vinoy, p. 316.)

monde, le rassembler, se retirer en luttant. A la constatation de ce mouvement de recul, les nôtres reprennent courage : tous les créneaux des murs du parc se garnissent de canons de fusil et les balles sifflent, de tous côtés, précipitant la course des Saxons en retraite.

Hélas ! preuve du peu d'intelligence apportée par nos officiers dans cette triste affaire, c'est à peine si elle coûte 70 hommes à l'ennemi, auquel nous ne fîmes que 17 prisonniers, tandis que nous y perdîmes 600 prisonniers (1), sans compter les morts et les blessés dont ni le Rapport militaire, ni MM. Vinoy et Ducrot ne nous ont donné le chiffre, mais que l'on peut évaluer à une centaine, au moins, parmi lesquels deux généraux! Ce que le général Trochu traduit par cette phrase : « Nos hommes, ayant riposté vigoureusement, ont tué ou fait prisonniers la plus grande partie des assaillants (2). »

Ainsi, il avait suffi de deux bataillons pour mettre en fuite deux brigades, et si les Allemands n'avaient pas coupé la retraite à une partie de la brigade Blaise et ne l'avaient pas ainsi forcée à se battre, Maison-Blanche et Ville-Evrard auraient été reprises, le soir même, dans ces humiliantes conditions !

Oui, MM. d'Hughes, Salmon et Rogé n'avaient su que faire évacuer les positions (3); ce dernier pensait « que l'ennemi était très nombreux (4) »; le général Vinoy avait laissé la bride sur le cou à tous

(1) « Plus de 500 prisonniers restaient entre les mains des Saxons. » (Major Blume, p. 259.) — Par *triste affaire*, nous entendons les combats de jour et de nuit de Maison-Blanche et de Ville-Evrard.
(2) Jouaust, p. 58. — *Journal officiel*, n° du 23 décembre 1870.
(3) Général Vinoy, p. 496.
(4) *Ibid.*, p. 497.

ces incapables, à tous ces affolés; la surprise du 21 décembre n'était guère à l'honneur des soldats et des chefs, car il n'y avait pas eu que les soldats de coupables, comme aurait voulu le faire croire M. Trochu (1).

Cependant le général de Malroy se disposait à envoyer, dès la pointe du jour, deux bataillons de gendarmerie au secours de la brigade Blaise (2); c'était bien, pourtant c'était trop tard, puisqu'il s'en est fallu de peu que ces bataillons ne trouvassent plus ladite brigade.

Et les troupes d'Avron et de Neuilly-sur-Marne demeurèrent toute la nuit sur le qui-vive, s'attendant, à chaque instant, à être attaquées. Quant au général Vinoy, il persista à s'opposer à l'envoi de tout renfort avant le lever du soleil; mais il approuva l'intention du général de Malroy de dégager la brigade Blaise et prescrivit même à la brigade Salmon de descendre du plateau d'Avron et d'appuyer la retraite de la division de Malroy qui, selon les ordres du Gouverneur, devait abandonner les points dominés qu'elle avait emportés.

Aux premières lueurs du matin, le général Vinoy se rendit à la pointe du plateau d'Avron pour surveiller l'évacuation de Ville-Evrard. Il avait gelé, les troupes souffraient cruellement; on voyait que les Allemands ne se disposaient pas à reconquérir les positions perdues; toutefois, la brigade Salmon se répandit dans la plaine sous les projectiles de l'artillerie wurtembergeoise de Noisy-le-Grand que nos pièces d'Avron n'étaient pas parvenues à faire

(1) « Nos hommes ont été, comme toujours, très imprudents et très peu soucieux des instructions qui prescrivent, après chaque occupation, de fouiller soigneusement les caves où l'ennemi se rend toujours. » (*Dépêche du général Trochu*, général Vinoy, p. 498.)

(2) *Dépêche du général de Malroy* : général Vinoy, p. 497.

taire, mais qui ne fit pas grand mal aux nôtres puisque dix hommes, à peine, furent atteints.

L'évacuation de Ville-Evrard s'opéra lentement, tranquillement : à dix heures tout était terminé ; à midi, les avant-postes saxons reprenaient leurs anciens emplacements, pendant que la IV[e] division et l'artillerie du II[e] corps, accourus à Torcy et à Ferrières, regagnaient leur secteur (1).

« L'alerte de la nuit avait jeté, à une assez grande distance du lieu où elle se passait, une panique véritable parmi les bataillons mobilisés de la Garde nationale qui se trouvaient en réserve dans les villages de Fontenay-sous-Bois, Neuilly-Plaisance et Rosny. Bien qu'ils fussent séparés de l'ennemi par le village de Neuilly-sur-Marne, protégés par les bataillons de gendarmerie et couverts par le plateau d'Avron, un grand nombre de gardes nationaux prirent peur à la seule apparence du danger; la pensée d'une attaque, encore impossible, qui pourrait venir jusqu'à lui, fit fuir d'abord au fort de Rosny, puis au glacis de l'enceinte, et enfin jusque dans Montmartre même, le 200[e] bataillon de la Garde nationale. D'autres bataillons montrèrent les mêmes symptômes de découragement et d'épouvante, et une partie des hommes qui les composaient se dispersèrent de tous les côtés (2). »

C'est pourtant à propos de cette Garde nationale que M. Vitet écrivait, quelques jours auparavant : « Cent mille hommes d'élite, d'une tenue aussi parfaite, d'un équipement non moins irréprochable, d'une allure aussi décidée que les plus fermes, les plus anciens soldats, et ceux d'entre eux qui, plus tôt

(1) Général Vinoy, pp. 311 à 318. — *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, pp. 741 et 742. — Général Ducrot, t. III, pp. 179 à 182.
(2) Général Vinoy, p. 321. — Général Ducrot, t. III, p. 183. — Commandant Bonnet, t. III, p. 30. — *A Paris pendant le siège*, p. 277.

prêts, et déjà mis en ligne, ont, naguère, essuyé le feu, semblaient le voir pour la première fois (1). »

Tel avait été ce combat de Ville-Evrard : il serait douloureusement inutile d'insister sur cet épisode peu glorieux pour nos armes.

Cependant, nous appellerons l'attention sur un fait grave : le conflit entre les généraux Vinoy et Guiod, au sujet des batteries demandées et refusées.

La rivalité ne datait pas de ce jour, mais du commencement du siège. « Le général d'artillerie avait réclamé, tout d'abord, l'indépendance absolue du service de l'artillerie vis-à-vis de celui des troupes. Le Gouverneur de Paris avait donné raison au général d'artillerie. Dans une lettre confidentielle au général Vinoy, le Gouverneur écrivait : «« Je vous demande instamment de ménager avec soin des susceptibilités qui sont respectables parce qu'elles ont pour origine des sentiments de dévouement à la chose publique, supérieures aux susceptibilités d'armes spéciales, auxquelles, d'ailleurs, le règlement donnerait raison. »»

« En citant cette lettre confidentielle du Gouverneur de Paris, ajoute le général Ambert, notre but n'est pas de faire ressortir le peu de vigueur du commandement supérieur réduit à demander instamment des sacrifices lorsqu'il fallait donner des ordres formels.

« Il y avait longtemps que les armes spéciales tentaient des efforts pour se rendre indépendantes du commandement des troupes..... Il résulta des dispositions adoptées par le Gouverneur de Paris que,

(1) *Quatrième lettre sur le siège de Paris* adressée à M. le Directeur de la *Revue des Deux-Mondes* le 15 décembre 1870 par M. L. Vitet, de l'Académie française; Paris, Sauton, 1870; p. 9. — Ordinairement, les bataillons des faubourgs donnaient le spectacle de l'ivresse. (*Journal du siège par un bourgeois de Paris*, p. 575.)

pendant toute la suite du siège, les services de l'artillerie et du génie furent absolument distincts du commandement des troupes..... Les jours de combat, l'entente entre les différentes armes n'existant plus, chacun ne songea qu'à son action spéciale, à son rôle particulier sans se préoccuper des autres..... Aucune action sérieuse n'est possible sans la subordination complète des services de l'artillerie et du génie au commandement d'armée...

« L'armée a été atteinte du mal qui dévore la société civile. Au lieu de concourir au bien général en se soumettant, en acceptant sa part, quelque modeste qu'elle soit, chacun veut être indépendant. L'autorité n'est plus de force à soumettre les orgueils et les vanités, et nous sommes assez aveugles ou assez naïfs pour chercher ailleurs la cause de nos échecs (1). »

Rien de plus vrai, mais que dirait, aujourd'hui, le général s'il voyait le mal arrivé à son dernier période, s'il voyait l'anarchie régner en maîtresse dans l'armée et préparer, de concert avec un parlement parricide, la ruine irrémédiable de la patrie française?

« La fin du XIX[e] siècle est marquée, en France,

(1) Général Ambert, *Le siège de Paris*, pp. 200, 201, 202 et 203. — « Nous avons été obligé de signaler le peu d'entente qui existait entre les généraux de l'armée de Paris. » (Le Faure, t. II, p. 143, en note.) — « L'unité de commandement est la chose la plus importante à la guerre. » (Napoléon, cité par le colonel R. Henry, p. 112.) — « Dès qu'on se relâche sur la discipline, dès que, dans un Etat, la commodité devient un objet de convoitise, on peut prédire, sans être inspiré, qu'il est proche de la ruine. » (Maréchal de Saxe, *Ibid.*, p. 144.) — « Grands et petits, dans l'armée, sont tenus à une égale obéissance. L'exemple exerce une action bien plus efficace que la loi écrite et les paroles. Le soldat règle son obéissance sur celle qu'il voit pratiquer à ses supérieurs. » (Baron Colmar von der Goltz, commandant dans le grand état-major allemand; *La Nation armée;* traduit par Ernest Jaeglé, professeur à l'Ecole militaire de Saint-Cyr; Paris, Hinrichsen et C[ie], 1884; p. 157.)

par la même aberration que celle du XVIII[e] siècle. Comme jadis la noblesse, c'est, aujourd'hui, la bourgeoisie ploutocrate qui marche, par ces deux voies : la fronde sceptique et l'égoïsme obstiné, au-devant d'un cataclysme où la guillotine sera remplacée par la dynamite et où les Sans-Culottes auront pour successeurs les Sans-Patrie (1). »

La France, « dont les ressources sont infinies quand elles sont dirigées par des hommes supérieurs (2) », disait déjà le chevalier de Ray au siècle dernier, après s'être merveilleusement relevée de ses désastres de 1870, tombe chaque jour plus bas par suite des agissements des politiciens qui la gouvernent ou veulent la gouverner. Or, « les faiseurs de dupes sont marqués pour la politique : ce sont des politiciens incomparables, qui ne sont si altruistes, en apparence, que pour mieux servir, en réalité, leur égoïsme. Il faudrait que le peuple sût que ceux qui voudraient et pourraient le servir en sont empêchés par ceux qu'il sert, alors qu'il s'en croit servi. Hélas, comme de simples individus, les sociétés humaines ont le goût si perverti qu'elles aiment, justement, tout ce qui leur fait mal (3) ».

Pour terminer le récit des engagements du 21 décembre, nous n'avons plus que quelques mots à ajouter.

(1) Edmond Thiaudière, *La soif du Juste;* Paris, Louis Westhausser, 1895; p. 170. — Nous ne rangeons pas dans la *bourgeoisie ploutocrate* ceux qui ont tant de peine à vivre à Paris, et même en province, avec dix et même quinze mille francs par an. Les vrais *ploutocrates* ce sont les manieurs d'argent.

(2) *Réflexions et souvenirs du chevalier de Ray, lieutenant-général, chef de division*, classés, annotés et suivis d'un précis des guerres de 1741 à 1762 par Lucien Mouillard; Paris, Charles-Lavauzelle, 1895; p. 62.

(3) Edmond Thiaudière, *La soif du Juste*, pp. 129, 5, 110 et 14. On peut faire exception pour quatre ou cinq hommes politiques, devenus ministres, et qui valent mieux que les tristes personnages dont ils sont entourés. Mais leur action a été nulle pour le salut du pays, et, cela, par la faute des institutions.

Trois démonstrations avaient eu lieu pour faciliter les attaques principales. Le général Noël avait lancé, du Mont-Valérien, quelques troupes sur Montretout, Buzenval et Longboyau, et le chef de bataillon Faure s'était emparé de l'île du Chiard.

Le 68e bataillon de marche, de la Garde nationale de Saint-Denis, avait fait quelques pas du côté d'Epinay-sur-Seine, sans aborder l'ennemi.

Une dernière démonstration, poussée plus à fond, avait été exécutée du côté de Stains par quatre bataillons des mobiles de la Seine et le 62e bataillon de la Garde nationale, de Saint-Denis, sous les ordres du colonel Dautrement. Le commandant Jenny avait été tué, le commandant de Neuvier blessé; en somme, 1 officier et 9 mobiles avaient été tués, 9 officiers et 150 mobiles avaient été blessés (1).

Cette pseudo-sortie du 21 décembre, qui avait fait craindre à M. de Moltke une répétition des sanglants combats de Villiers et de Champigny, et qui avait « d'autant plus préoccupé le quartier général que la garnison de Paris avait fait, en même temps, une démonstration sur Sèvres, c'est-à-dire, dans la direction de Versailles (2) », cette tentative de sortie avait échoué misérablement sur toute la ligne, tant « elle avait été exécutée mollement et sans ténacité (3) ».

« Nous avions espéré une bataille décisive », a dit M. Jules Favre; nous n'eûmes qu'une escarmouche (4). Le vaste périmètre qui lui servit de théâtre, le nombre considérable des combattants, rassemblés pour y prendre part, ne mirent que mieux en relief la triste disproportion de l'effort et

(1) Général Ducrot, t. III, p. 187. — Jouaust, p. 57.
(2) Louis Schneider, t. III, p. 144.
(3) Rustow, t. II, p. 176.
(4) « Une misérable échauffourée ». (Wyrouboff, p. 16.)

du résultat (1). » C'est que, malgré l'assertion de M. Jules Favre, « ces sorties étaient faites simplement pour amuser les Parisiens (2) ».

« Au milieu des nombreuses tentatives offensives des assiégés, on ne trouve les traces d'une résolution vraiment énergique que dans les sorties du 30 novembre et du 2 décembre; toutes les autres opérations présentaient les mêmes caractères : c'était comme des tâtonnements indécis, ou encore, comme si, en les exécutant, on ne faisait que céder à contre-cœur à ceux qui voulaient absolument agir (3). »

Est-il possible de porter une plus terrible accusation, contre les chefs militaires de la défense de Paris, que celle que vient ainsi de porter, sans le vouloir, un ennemi, bien à même de juger ce que les assiégés pouvaient faire, ce que les assiégeants redoutaient, à savoir : une action *vraiment énergique*, dont MM. Trochu et Ducrot n'ont même pas fait preuve le 30 novembre et le 2 décembre, quoi qu'en dise le major Blume?

« De cette journée du 21 décembre restait une lutte héroïque au Bourget, une pointe en avant, aussitôt arrêtée, vers Aulnay, une moitié de succès à Ville-Evrard, suivi d'une pénible échauffourée. C'était un effort bien stérile et qui répondait peu au grand déploiement de forces, à l'étendue de l'action. Nos pertes, à la vérité, étaient minimes, mais le froid allait se charger de diminuer l'armée

(1) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du* 31 *octobre* 1870 *au* 28 *janvier* 1871, p. 195. — « L'armée de Paris est sortie tout entière : cent cinquante mille hommes. » (Mme Adam, p. 356.) — « Près de deux cent mille hommes! » (*Journal de Fidus, La Révolution de Septembre, la Capitulation, la Commune,* p. 113.) — « On avait, pour cette journée, mis beaucoup de troupes en mouvement. Le résultat était à peu près nul. » (Viollet-le-Duc, p. 38.)

(2) *A Paris pendant le siège*, p. 273.

(3) Major Blume, p. 163. — Wyrouboff, p. 51.

dans de notables proportions. Dans la soirée du 21, un froid sec, âpre, s'abattit sur nous. «« Quelle cruelle soirée! quelle cruelle nuit! Pour faire la soupe dans ce *camp du froid*, quelques grains de riz, quelques miettes de biscuit, de l'eau qu'on puisait à grand'peine en perçant la glace du canal de l'Ourcq et qui gelait pendant le transport. La nuit arriva dès quatre heures, sombre, triste; une bise du nord, aiguë, déchirante, lacérait le visage des malheureux groupés autour de rares et chétifs feux de bois vert. La terre était trop dure pour qu'on pût enfoncer des piquets de tente, ils se brisaient. Bien peu dormirent cette nuit-là, et parmi les dormeurs, on constata, le lendemain, 900 cas de congélation (1). »»

Le triste hiver, « saison de mort », va achever l'œuvre de M. de Moltke; les horreurs de la retraite de Russie vont se voir, de nouveau, dans le nord, dans l'ouest, dans l'est et à Paris : les cadavres français émailleront, de leurs funèbres taches noires et rouges, les champs durcis par la gelée ou recouverts par la neige éblouissante.

(1) Général Ducrot, t. III, pp. 187 et 188.

LA FIN DE L'ANNÉE

SOULÈVEMENT GÉNÉRAL CONTRE LE GOUVERNEUR

Jusqu'à la seconde affaire du Bourget, il n'y avait pas unanimité pour critiquer, pour attaquer le général Trochu. D'aucuns s'illusionnaient encore sur son compte et tenaient à lui prêter des qualités qu'il cachait à tous les yeux, depuis le commencement du siège, avec une modestie véritablement déplacée. Mais la piteuse journée du 21 décembre forçait les plus calmes à se révolter, les plus indulgents à condamner. Tout ce que le parti rouge avait dit, au hasard, pour les besoins de la cause du désordre, se trouvait déplorablement confirmé par les faits.

Le Gouvernement ne savait ce qu'il voulait, vivait au jour le jour; le Gouverneur pérorait, n'agissait pas, ou, ce qui était pire, quand il se décidait à faire quelque chose, étalait inconsciemment une ineptie militaire que le maréchal de Mac-Mahon lui-même aurait eu grand'peine à égaler.

De là, une augmentation considérable d'autorité, d'influence pour les chefs socialistes, qui semblaient avoir prévu les événements, une anxiété poignante pour les honnêtes gens, auxquels la présomption des Blanqui, des Pyat et des Flourens ne disait rien

qui vaille, un découragement mortel dans l'armée, qui se sentait livrée au fatalisme de chefs sans espoir, à l'ahurissement d'un généralissime sans instinct de la guerre.

Aussi, ce fut un déchaînement universel contre ce général-perroquet, qui ne cessait de parler et d'écrire, qui avait critiqué tout le monde, voulu en apprendre à tout le monde, et qui, au pied du mur, se montrait au-dessous du plus humble manœuvre, se révélait le plus mauvais de tous les ouvriers.

Les faubourgs, la ville, l'armée, le Gouvernement se réunirent pour demander compte, à l'homme en qui ils avaient mis toutes leurs espérances, de cette lamentable faillite, pour lui reprocher d'avoir pris en mains le gouvernail de la défense quand il n'avait pas la moindre idée des eaux dangereuses où le vaisseau de la patrie bondissait, blanc d'écume, au milieu de bas-fonds et d'écueils plus redoutables les uns que les autres, dans une tempête qui n'aurait pas manqué d'engloutir, sur l'heure, des bâtiments moins bien construits et moins habitués à ses fureurs (1).

Le *Journal officiel* avait annoncé que le combat du 21 n'était que le prélude d'engagements plus sérieux. Mais, au jugement des personnes sensées, « cette nouvelle tentative paraissait condamnée à un avortement complet; l'esprit des troupes et l'incapacité des chefs ne permettaient plus, à cet égard, d'illusion nouvelle (2) ».

« D'ailleurs, par une sorte d'accord tacite, on ne se tire point, aux avant-postes, les uns sur les autres. La ligne de démarcation que trace la Marne (du

(1) « La popularité du Gouverneur de Paris fut définitivement ébranlée à partir de ce nouvel insuccès. » (Commandant Canonge, t. II, p. 382.) — Le Faure, t. II, p. 383. — Henri Martin, t. VII, p. 270.

(2) Francis Garnier, pp. 108 et 109.

côté de Ville-Evrard et de Joinville) entre les assiégeants et les assiégés est scrupuleusement respectée. On s'invite même à boire, quelquefois, et quelques Français trop confiants ont déjà été victimes des pourparlers qui s'établissent, ainsi, d'une rive à l'autre. On les a retenus prisonniers. Peut-être n'ont-ils pas voulu revenir. Cette suspension des hostilités, qui paraît convenue presque partout aux avant-postes, est une tactique à laquelle nos ennemis se prêtent volontiers sur tout le périmètre de l'investissement. La surveillance continuelle, les alarmes incessantes, auxquelles donneraient lieu des escarmouches répétées de notre part, mettraient bientôt sur les dents des adversaires trop fatigués et trop peu nombreux pour se tenir partout sur une rigoureuse défensive (1). C'est en tolérant, par une inexcusable faiblesse, une pareille inaction, c'est en fermant volontairement les yeux sur les désordres qu'elle engendre, que nous sommes arrivés, au bout de trois mois de siège, à cet état de désorganisation, à cette absence complète de ressort militaire dont on trouve, à chaque pas, les preuves navrantes et les marques honteuses. Après avoir disposé de si puissants et de si nombreux éléments de défense, n'avoir su produire que ce triste chaos. Quelle lourde responsabilité porteront nos chefs devant le pays et devant l'histoire (2)! »

Le soir du 21 décembre, la température était descendue à 8 degrés au-dessous de zéro. Le lendemain 22, « le froid atteignait 14 degrés, et l'âpreté d'un vent violent le rendait intolérable (3) ». Le

(1) Voir : *Paris, Chevilly et Bagneux*, par Alfred Duquet, pp. 101 à 109; *Paris, Thiers, le Plan Trochu et L'Hay*, par le même, p. 192; *Paris, Les Batailles de la Marne*, toujours par le même, pp. 257 à 265, et, *suprà*, pp. 1 à 3.

(2) Francis Garnier, pp. 109 et 110.

(3) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du* 31 *octobre* 1870 *au* 28 *janvier* 1871, p. 195. — Charles de Mazade, *La*

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

GOUVERNEUR :

M. LABEYRIE (C. ✲, ✿ I.), ancien Trésorier-Payeur général de la Gironde, ancien Directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations.

SOUS-GOUVERNEURS :

M. GAUWAIN (✲), Maître des Requêtes honoraire au Conseil d'État.

M. MARQUÈS DI BRAGA (C. ✲), Conseiller d'État honoraire.

Obligations Foncières et Communales

Le CRÉDIT FONCIER est une Société par actions, sous la surveillance de l'État, qui fait des prêts hypothécaires et des prêts communaux au moyen des fonds provenant d'émissions d'obligations foncières et d'obligations communales. Il prête d'une main ce qu'il emprunte de l'autre. Ses obligations étant l'exacte représentation des prêts réalisés, se trouvent par conséquent toujours garanties par des créances hypothécaires ou par des engagements communaux. C'est ce qui explique leur solidité et la faveur dont elles jouissent devant le public. Elles sont insaisissables comme la rente et peuvent servir d'emploi aux fonds des mineurs.

Le CRÉDIT FONCIER tient d'une loi spéciale le privilège d'émettre des obligations à lots. Sur plus de 3 milliards d'obligations foncières et communales, actuellement en circulation, les deux tiers consistent en obligations à lots.

Voici le tableau de toutes les catégories d'obligations :

OBLIGATIONS FONCIÈRES	INTÉRÊT annuel	NOMBRE de tirages par an	NOMBRE de lots par an	TOTAL des lots par an	
	fr.			fr.	
400 fr. 3 % de 1877.	12	4	136	800.000	dont 1 lot de 100.000 fr. à chaque tirage.
500 fr. 3 % de 1879.	15	6	600	2.160.000	dont 2 lots de 100.000 fr. à chaque tirage.
500 fr 3 % de 1883.	15	1	»	»	sans lots.
500 fr. / 100 fr. 3 % de 1885.	15	6	318	1.200.000	dont 1 lot de 100.000 fr. à chaque tirage. *Les titres de 100 fr. ont droit au 5e du lot.*
500 fr. 2,80 % de 1895.	14	4	224	800.000	dont 1 lot de 100.000 fr. à chaque tirage.

OBLIGATIONS COMMUNALES	INTÉRÊT annuel	NOMBRE de tirages par an	NOMBRE de lots par an	TOTAL des lots par an	
	fr.			fr.	
500 fr. 2,60 % de 1879.	13	6	318	1.200.000	dont 1 lot de 100.000 fr. à chaque tirage.
500 fr. 3 % de 1879.	15				
500 fr. 3 % de 1880.	15	6	318	1.200.000	
400 fr. 3 % de 1891.	12	6	138	810.000	
500 fr. 3,20 % de 1892.	16	4	152	800.000	

Le paiement des intérêts et des lots a lieu, à Paris, au Crédit Foncier de France; dans les départements, aux Trésoreries générales et aux Recettes particulières des finances. Les Percepteurs peuvent être également autorisés à payer les intérêts.

Prêts à long terme avec amortissement à l'intérêt de 4 0/0

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Le Crédit Foncier fait, en numéraire, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des immeubles, des prêts hypothécaires amortissables dans un délai de 10 à 75 ans.

L'intérêt est de 4 0/0 par an sans commission.

Pour un prêt de 75 ans, l'annuité comprenant l'intérêt et l'amortissement est de 4,21 0/0.

L'emprunteur a toujours le droit de se libérer par anticipation, en profitant de l'amortissement déjà opéré. Il peut faire des remboursements anticipés partiels. Le prêt n'a en réalité que la durée qu'il convient à l'emprunteur de lui donner.

Le Crédit Foncier consent également des prêts hypothécaires à court terme sans amortissement pour une durée de 1 à 5 ans, au taux de 4 0/0 d'intérêt, mais ces prêts ne peuvent être remboursés par anticipation.

Au 31 décembre 1895, le montant des prêts fonciers s'élevait à 1,822,969,282 francs.

PRÊTS COMMUNAUX

Le Crédit Foncier prête aux communes, aux départements et aux établissements publics, avec ou sans amortissement.

L'intérêt maximum de ces prêts est de 4 0/0. Il peut être abaissé suivant l'importance des prêts.

Des prêts sans amortissement sont consentis pour une durée de 1 à 5 ans.

Au 31 décembre 1895, le montant des prêts communaux du Crédit Foncier était de 1,297,262,867 francs.

Comptes de Dépôts

Le Crédit Foncier reçoit des dépôts de fonds en compte courant, pour lesquels il paye un intérêt de 1/2 0/0. Il remet à chaque déposant un carnet pour l'inscription des versements et des retraits de fonds, et un cahier de chèques pour les retraits. Les chèques sont payables à vue. Toutefois un avis préalable de deux jours peut être exigé pour un retrait dépassant 20,000 francs.

Garde de Titres
Encaissement de Coupons et d'Intérêts
Ordres de Bourse

Les titulaires de comptes courants peuvent déposer en garde, dans la caisse du Crédit Foncier, des titres de toute nature, au porteur ou nominatifs. Ils n'ont à payer pour les titres du Crédit Foncier aucun droit de garde; ils ne supportent que les frais de timbre de 0 fr. 60 par récépissé. Pour les autres titres, ils ont à payer, en sus de ce droit de timbre, un droit de garde calculé sur le revenu du titre : 0,25 0/0 pour les titres nominatifs, 0,50 0/0 pour les titres au porteur.

Les intérêts et coupons sont portés d'office au crédit du compte du déposant.

Le Crédit Foncier fait, en outre, pour ses titulaires de comptes courants, les encaissements de coupons et arrérages de titres non déposés dans ses caisses, moyennant une commission de 0,25 0/0 du montant de ces coupons et arrérages.

Il se charge également, pour le compte des mêmes déposants, de faire gratuitement à Paris les souscriptions aux émissions, et de transmettre aux agents de change les ordres de Bourse relatifs à l'achat ou à la vente des principales valeurs.

Un titulaire de compte courant, qui serait en même temps emprunteur du Crédit Foncier, peut faire prélever ses annuités sur les fonds disponibles de son compte et recevoir ses quittances *franco* à domicile.

Prêts sur Titres

Le Crédit Foncier prête sur dépôt :

D'obligations foncières et communales, même non libérées; de rentes, bons ou obligations du Trésor, des obligations de la Ville de Paris; d'actions et obligations des six grandes Compagnies de chemins de fer français et de tous autres titres admis par la Banque de France comme garantie d'avance. Ces prêts sont consentis au taux des avances de la Banque de France, et pour 90 jours.

Le Crédit Foncier consent aussi des avances en compte courant sur dépôt d'obligations foncières ou communales. Le taux d'intérêt est celui des avances de la Banque de France.

Succursales du CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

pour les prêts hypothécaires et pour les prêts communaux.

Agen.
Albi.
Alençon.
Amiens.
Angers.
Annecy.
Annonay.
Arras.
Avignon.
Beauvais.
Besançon.
Blois.
Bordeaux.
Bourg.
Bourges.
Brest.
Caen.
Cahors.
Carcassonne.
Chalon-sur-Saône.
Chartres.
Chateauroux.
Cherbourg.
Clermont-Ferrand.
Dijon.
Épinal.
Foix.
Gray.
Grenoble.
Guéret.
Laon.
La Rochelle.
La Roche-sur-Yon.
Laval.
Le Mans.
Le Puy.
Lille.
Limoges.
Lons-le-Saunier.
Lyon.
Marseille.
Montauban.
Mont-de-Marsan.
Montpellier.
Moulins.
Nancy.
Nantes.
Nevers.
Nîmes.
Niort.
Orléans.
Pau.
Périgueux.
Perpignan.
Poitiers.
Reims.
Rennes.
Rodez.
Rouen.
Saint-Brieuc.
Saint-Étienne.
Sens.
Tarbes.
Toulon.
Toulouse.
Tours.
Tulle.
Valence.
Vannes.
Versailles.

général Ducrot voulait faire rentrer les troupes dans leurs cantonnements (1), mais le Gouverneur n'y consentit pas : il redoutait trop les critiques et les quolibets de Paris, où l'émotion, la colère et le mépris ne faisaient que croître depuis l'effondrement du Bourget (2). Aussi, pris de peur, M. Trochu avait rédigé la pitoyable et menteuse note que nous avons donnée, plus haut, dans nos considérations sur le second combat du Bourget (3), « afin de conjurer les dangers auxquels l'échec qu'il venait de subir exposait les chefs de l'armée (4) ».

« Le 22 décembre, à midi, le Gouverneur avait, en effet, convoqué un grand conseil de guerre au fort d'Aubervilliers, et là, après examen de la situation, il avait fait l'exposé suivant :

«« L'attaque sur le Bourget, ayant échoué, nous n'avions pu continuer notre marche en avant, puisque notre point d'appui de gauche nous manquait ; *mais il n'était pas possible de rester sur un deuxième échec du Bourget. L'opinion publique s'était déjà trop émue pour la première affaire ; cette fois, elle ne manquerait pas de crier à la trahison.* Il fallait donc absolument lui donner une *légitime satisfaction* et, pour cela, s'emparer de ce village. Mais comme l'expérience avait prouvé qu'une attaque de vive force n'offrait aucune chance de succès, qu'elle nous coûterait certainement des sacrifices considérables et inutiles, l'on devait procéder, dorénavant, suivant les méthodes usitées dans

guerre de France, t. II, p. 255. — Major de Sarrepont, *Histoire de la Défense de Paris*, pp. 383 et 384.

(1) Docteur Sarazin, p. 243.

(2) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du 31 octobre* 1870 *au* 28 *janvier* 1871, p. 195.

(3) Voir, *suprà*, pp. 112 à 115.

(4) Général Ducrot, t. III, p. 190. — Le Faure, t. II, p. 235. — Charles de Mazade, *La guerre de France*, t. II, pp. 254 et 255. — Docteur Sarazin, pp. 243 et 244.

les sièges, c'est-à-dire, par cheminements (1). »»

Il résulte, de la première partie de cet exposé, que le Gouverneur annonçait une reprise d'opérations, contre le Bourget, non parce qu'elles étaient commandées par les nécessités militaires, par l'intérêt de la Défense, mais parce que *l'opinion publique* réclamait une *légitime satisfaction.*

En dépit de son infatuation, voilà un aveu du Gouverneur, l'aveu de la faute commise, car la *satisfaction*, exigée par l'*opinion publique*, ne serait pas *légitime*, si M. Trochu n'avait rien à se reprocher.

Quant à l'assertion de la dernière partie, qu'une attaque de vive force n'aurait aucune chance de succès, qu'un siège en règle aurait seul raison du Bourget, elle ne saurait être admise. Sans doute, il était plus difficile d'enlever le village le 23 que le 21, mais, de même que, ce jour-là, il n'y avait, pour s'en emparer, qu'à le faire battre préalablement par l'artillerie avant d'engager le corps de Saint-Denis et la 2ᵉ armée, de même, le 23, ou le 24, il n'y avait qu'à l'attaquer avec l'intention de le prendre pour en chasser les Prussiens.

L'exposé de M. Trochu est donc pitoyable et ne saurait l'innocenter en quoi que ce soit.

Aussi bien, on chargea, pour la forme, le général Tripier de commencer les travaux d'approche (2).

Revenant au conseil de guerre du 22, après la déclaration faite par le Gouverneur que l'on allait procéder par cheminements contre le Bourget, un des généraux présents fit observer que cheminer dans la terre gelée était difficile. Le général Trochu

(1) Général Ducrot, t. III, pp. 190 et 191.

(2) Le Faure, t. II, p. 236. — « Les travaux de tranchées, entrepris dans la plaine en avant de Drancy, par les soins de l'infatigable général du génie Tripier..... » (Colonel Lecomte, t. III, p. 439.)

persista dans ses résolutions. Cependant, il comprit qu'il n'y avait plus moyen de laisser les troupes en plein air, par ce froid de 16 degrés, et le cantonnement dans les villages voisins fut décidé. C'était deux jours trop tard, des milliers d'hommes avaient déjà payé de leur vie, ainsi que nous allons le voir, la décision prise par le Gouverneur, le soir du 21, de ne pas retirer les troupes, afin de ne pas endosser, devant les Parisiens, l'impopularité d'une reculade (1).

Vaine précaution, la note du *Journal officiel* n'était pas parvenue à convaincre la population de la capitale que deux et deux font sept. « On doutait encore, après l'avoir lue, des causes de l'échec du Bourget, du succès des opérations ultérieures, et même de l'importance des combats livrés par la Garde nationale. Les nouvelles particulières ne confirmaient pas, sur tous les points, le document officiel (2). »

Dans le sein du Conseil, on était aussi incrédule : les phrases de M. Trochu n'avaient plus le don de persuader même ses collègues.

« De leur côté, écrit M. Jules Favre, les membres du Gouvernement délibéraient sur le parti à prendre dans une aussi grave conjoncture. A plusieurs reprises, déjà, de sévères critiques avaient été dirigées contre les mesures du Gouverneur. Ces observations m'avaient ébranlé sans me convaincre. Cette fois, j'appuyai vivement la demande d'un con-

(1) « L'armée souffrit cruellement; pour des motifs purement politiques, cette situation fut maintenue jusqu'au 26 décembre. » (Robinet de Cléry, p. 176.) — « Le Gouvernement (non, M. Trochu) la laissait périr sans nécessité, sans utilité, parce qu'il avait peur de la population de Paris. » (*Ibid.*, p. 178.) — « Etrange confusion entre la politique et la stratégie. » (Commandant Rousset, t. III, p. 340.)

(2) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le Gouvernement de la Défense à Paris, au point de vue militaire, p. 232.

seil de guerre appelé à se prononcer sur la situation. Avant de s'arrêter à cette résolution, il fut décidé que deux de nous se rendraient auprès de M. Trochu pour connaître son opinion et ses projets. M. Jules Simon et moi montâmes en voiture à quatre heures et demie. La nuit tombait quand nous franchîmes l'enceinte. Je n'oublierai jamais le spectacle navrant qui s'offrit à nos regards. La grande rue et la route qui conduisent au fort d'Aubervilliers étaient couvertes de troupes débandées, cherchant un abri contre un vent du nord impétueux qui fouettait sur elles des nuages de grésil glacé. Ces pauvres gens arrachaient les pièces de bois qu'ils trouvaient sur leur chemin; quelques-uns en portaient de tout enflammés sur leurs épaules. Ils grelottaient sous les couvertures qui les enveloppaient. C'était à fendre le cœur. «« Voilà Moscou aux portes de Paris, me dit M. Simon d'un ton brisé; qui de nous pouvait prévoir que nous serions les témoins d'une si lugubre scène? »»

« Le fort d'Aubervilliers était entouré de bivouacs où les hommes se couchaient sur la terre gelée, sans pouvoir se défendre contre les rafales qui balayaient la plaine (1). »

« Il fait très froid, écrit l'amiral de la Roncière-le Noury dans son journal du siège, les vents sont au nord-est. Nos troupes, qui ont couché sans abri dans la plaine d'Aubervilliers, souffrent cruellement. Il y a de nombreux cas de congélation. Nous ne faisons aucun mouvement, et à part des travaux de tranchées que fait exécuter dans la plaine, en avant de Drancy, l'infatigable général Tripier, on est inactif (2). »

(1) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du 31 octobre* 1870 *au* 28 *janvier* 1871, pp. 196 et 197. — Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 294.
(2) Amiral de la Roncière-le Noury, p. 252.

L'inaction où l'on tenait les troupes acheva de les désorganiser. Ecoutons toujours les témoins. « Les troupes souffraient horriblement, et de nombreux cas de congélation se produisaient. Beaucoup de cadavres étaient trouvés à l'état de momie... on voyait des malheureux dont les pieds et les mains se détachaient d'eux-mêmes (1). » En quelques jours, « les pneumonies, les angines, les diarrhées avaient, outre les congélations, atteint un grand nombre de soldats (2) »; les régiments de Ducrot, de Vinoy et de la Roncière-le Noury étaient réduits de près du quart (3); plus de 15,000 hommes ne purent supporter les souffrances de ces nuits cruelles (4).

Et cela se comprend : au lieu d'imiter les Allemands dans leurs travaux de castors, qui trouaient le sol tout autour de Paris, au lieu d'établir, comme eux, des grottes blindées, des trous profonds chaperonnés d'un toit de chaume ou d'une couverture

(1) *Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, p. 162.
(2) *Ibid.*, p. 163.
(3) *Ibid.*
(4) « Aux avant-postes, trois cents hommes ont gelé, la nuit dernière, par dix-neuf degrés. C'est M. Trochu lui-même qui l'a dit à Adam. » (Mme Adam, p. 359.) — Jules de Marthold, p. 221. — Mme Edgar Quinet, p. 217. — Michel Cornudet, p. 323. — A. Ballue, p. 107. — Jouaust, p. 59. — *Journal du siège par un bourgeois de Paris*, pp. 551 et 552. — Général Vinoy, pp. 322 et 323. — Commandant Canonge, t. II, p. 382. — *Tactique des armées prussiennes*, par le vicomte de Warren ; Paris, Berger-Levrault, 1873 ; pp. 84 et 85. — Charles de Mazade, *La guerre de France*, t. II, pp. 255 et 256. — *Une page d'histoire contemporaine* par le général Trochu, p. 123. — Major de Sarrepont, *Histoire de la Défense de Paris*, pp. 385 et 386. — Colonel Lecomte, t. III, pp. 438 et 439. — Docteur Sarazin, p. 245. — *Précis de la guerre franco-allemande* par le colonel Fabre ; Paris, Plon, 1875, p. 337. — Edmond Rousse, t. II, p. 314. — Robinet de Cléry, pp. 177 et 178. — Commandant Rousset, t. III, p. 340. — Camille Farcy, p. 348. — Baron A. du Casse, pp. 260 et 262. — *La Province au siège de Paris*. Garde mobile du Tarn, par Ed. Fuzier-Herman, lieutenant au régiment ; Paris, Dumaine, 1871 ; pp. 66, 69 et 70. — Francis Wey, p. 286.

goudronnée, dans chacun desquels des escouades nombreuses trouvaient un gîte parfaitement abrité contre le vent, la pluie ou la gelée, les généraux français laissaient leurs malheureux soldats, nuit et jour, dans les tranchées ou dans la plaine, et, chaque nuit, il en mourait un grand nombre (1).

« Le moral de l'armée était sérieusement atteint, et des officiers pleins de cœur avouaient, plus tard, qu'ils eussent préféré mourir sur place plutôt que de bouger, tant les ressorts de l'âme étaient brisés chez eux (2). » Il fallut faire cantonner les troupes dans les villages les plus voisins. Seuls, les hommes de tranchées et d'avant-postes restèrent dans la plaine (3).

La Garde nationale était rentrée dans Paris, laissant à la ligne et aux mobiles des maisons dont elle avait brûlé les meubles, les portes et les fenêtres. Les nouveaux venus jetèrent alors au feu les parquets, les lambris, les lattes, les chevrons des toits, les poutres elles-mêmes. C'était un abominable spectacle de voir, à la lueur rouge de ces feux de sauvages, les infortunés troupiers se rassembler inutilement les uns contre les autres, comme des moutons affolés, ou déserter, par petites bandes, vaincus par le froid, par la faim, par la terreur de la mort fatale.

M. Edmond Rousse, bâtonnier de l'Ordre des avocats, s'était rendu aux avant-postes, en compagnie de deux médecins et de plusieurs magistrats et avocats, notamment MM. Colmet, Millet, Robert et Thureau. Il a fait, de ces avant-postes, un tableau navrant. « Nous nous arrêtons à chaque instant, dit-il, pour interroger des soldats. Ils ne savent rien. On ne fait rien. Ils ont froid et ils marchent;

(1) Vicomte de Warren, pp. 84 et 85.
(2) *Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, p. 162.
(3) Commandant Rousset, t. III, p. 340.

Pas un officier supérieur. Une cohue figée... A deux heures, nous arrivons au Palais, gelés et fort tristes. Cette inaction, au lendemain d'une affaire commencée avec vigueur, paraît inexplicable. Va-t-on rester encore dix-sept jours sans rien faire? Avons-nous, maintenant, de quoi manger pendant dix-sept jours? Je reviens navré de cette course. Jamais l'absence d'ordre, de direction ne m'a paru plus manifeste. Cette armée dispersée, ennuyée, glacée, oisive et flânant le long des routes n'est, évidemment, dans la main d'aucun chef énergique. On sent cela sans être militaire (1). »

Quelle terrible accusation, portée par un homme dont on ne contestera pas les sentiments conservateurs, contre MM. Trochu et Ducrot, ces deux mauvais génies de la Défense!

« Pauvres soldats! non jamais ne sortira de ma mémoire, s'écrie un officier de marine, l'aspect navrant de votre misère. Je vous aperçois encore, mornes et pelotonnés autour d'un brasier fumeux, sales, défaits, couverts de lambeaux sans nom, ne répondant aux questions que par monosyllabes, n'entendant plus la voix de vos officiers que j'aurais voulue, il est vrai, plus fraternelle dans ces inénarrables épreuves. Puis, à la pâle lueur de l'aurore d'hiver, demi-cadavres, vous vous leviez, les membres engourdis et couverts de givre, le visage sans éclair et ne reflétant que l'indifférence la plus absolue... Les officiers eux-mêmes, surtout dans la mobile, glissaient sur la funeste pente. Une fois, certains d'entre eux s'oublièrent jusqu'à fraterniser, le verre en main, avec les officiers ennemis. Une autre fois, ils désertèrent, à trois ou quatre, en complotant d'emmener un grand nombre de leurs camarades. Ajouterons-nous qu'on avait

(1) Edmond Rousse, t. II, pp. 315 et 316.

dégoûté beaucoup de bataillons, en ne leur laissant jamais de repos, et en leur faisant, au contraire, supporter sans cesse toutes les fatigues, comme à plaisir, mais en réalité par incurie, selon l'habitude de l'état-major général. C'étaient presque toujours les mêmes bataillons de lignards ou de mobiles qu'on engageait dans les sorties. A côté de cela, on en affadissait d'autres par l'inaction prolongée où on les laissait s'engourdir. Ainsi un grand nombre de mobiles, notamment du Finistère et de la Somme, n'ont pas tiré un seul coup de fusil pendant le siège. Devant tant de causes de découragement, il est cependant quelques poignées de braves qui sont demeurés, jusqu'à la dernière heure, fermes et résolus. Tels sont les dignes soldats des 42e et 35e régiments de ligne et nos valeureux matelots. Ils ont été sur la brèche, presque chaque jour du siège, et, jusqu'au dernier moment, l'énergie ne les a point abandonnés (1). »

Oui, au lendemain du Bourget, à quelques glorieuses exceptions, l'armée s'évanouissait moralement et physiquement. « Les mobiles de Seine-et-Marne, voyant passer un général, le saluaient de ces cris : «« la paix ! la paix ! (2) »» Et celui-ci continuait sa route, impassible, silencieux, sans réprimer cette scandaleuse manifestation. « Depuis longtemps, nos généraux laissaient porter les plus graves atteintes à la discipline sans en prendre nul souci, et, pour quelques-uns d'entre eux, sans doute, ce cri honteux :

(1) *Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, pp. 163 et 164. — « L'état-major, soit nonchalance, soit impéritie, n'avait pas su répartir également, entre les divers corps mis à sa disposition, les dangers et les travaux du siège. Tel régiment n'avait jamais donné et n'avait pas même fait un seul jour de tranchée. Tel autre avait toujours été mis en avant. L'un se dépitait de son inaction, l'autre grommelait de se voir ainsi sacrifié ! » (Francisque Sarcey, p. 207.)

(2) A. Ballue, p. 106.

la paix! n'était que l'écho de leurs secrètes pensées (1). » — « Des bandes de mobiles de la Seine et de soldats de la ligne se présentaient aux portes de la ville, sans chefs, et, les uns par ruse, les autres par force, essayaient d'y pénétrer aux cris de: *Vive la paix* (2)! »

La démoralisation, certes, était grande, aussi bien dans la Garde nationale que dans la ligne et dans la mobile.

« Le premier sentiment de tous ces gardes nationaux quand ils revenaient de leur huitaine aux avancées, était celui de leur inutilité. Eh quoi! tant de fatigues, et de si dures nuits passées à la belle étoile, pour si peu de résultats! Les journées se perdaient à accomplir une foule de prescriptions oiseuses, telles que corvées, revues, astiquage, appels; et de travail sérieux qui menât à un but visible, par l'ombre. Il y avait sans doute des tranchées à creuser, des épaulements à construire, des fascines à porter, des canons à traîner en bonne place, tous les mille et un détails des menues opérations d'un siège; que ne les employait-on à ces travaux? que n'y occupait-on même la Garde nationale sédentaire et ces milliers d'hommes à qui

(1) A. Ballue, p. 106. — « La mobile a beaucoup souffert; gâtée par l'élection des officiers, elle est mauvaise; elle crie : *la paix!* officiers supérieurs en tête. » (Déclaration du général de Bellemare, *Ibid.*, p. 110.) — « Lasses de se faire tuer sans résultat, les troupes refusaient de marcher. » (Francis Wey, p. 283.) — « La mobile, les soldats refusent de se battre. » (Aveu de M. Dorian, le 26 décembre, Mme Adam, p. 365.)

(2) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le Gouvernement de la Défense à Paris, au point de vue militaire, p. 233. — *Ibid.*, rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux des séances du Gouvernement de la Défense nationale, p. 99. — « Les soldats nous regardaient d'un œil morne et se détournaient pour crier : «« *La paix! La paix!* »» Nous n'entendîmes que cela sur tout le parcours. » (Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 294.) — Francis Garnier, p. 112. — Francisque Sarcey, p. 207. — Arthur Chuquet, p. 284. — *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Jules Ferry, p. 414. — Docteur Sarazin, p. 245.

l'on n'avait pu fournir des armes ? pourquoi tant de bras inoccupés ?... Comment souffrait-on que tant de braves gens pourrissent dans l'oisiveté d'une vie inactive, sans autre objet que le déjeuner et le dîner, le jeu de bouchon dans les intervalles, ou la cantine, avec ses orateurs qui soufflaient la démoralisation et la discorde (1). »

Car les socialistes ne se gênaient pas plus pour prêcher la révolte sous les armes qu'au club : c'étaient des soldats qui traînaient leurs chefs dans la boue depuis le matin jusqu'au soir et depuis le soir jusqu'au matin. Tout cela par la faute du commandement, par les défiances des officiers de l'armée active, « tous braves, depuis le général en chef jusqu'au simple lieutenant, mais la plupart ignorants, et l'esprit imbu de ces préjugés militaires dont l'ensemble compose ce qu'on nomme malignement : *une culotte de peau* (2) ».

Oui, en dépit de ses tares, de ses ridicules, de ses rodomontades, « il y avait bien du bon sens dans cette Garde nationale que les militaires pur sang affectaient de traiter cavalièrement et dont ils eussent mieux fait de se servir (3) ».

Par suite de cette inaction, qui s'étendait aussi aux mobiles et aux lignards, nos troupiers prenaient une mine souffrante, un air piteux, et pâtissaient d'une désorganisation sourde qui se traduisait par des actes d'indiscipline ou de trahison. Tout s'expli-

(1) Francisque Sarcey, p. 228.
(2) *Ibid.*, p. 229.
(3) *Ibid.*, p. 224. — « Quel malheur qu'on n'ait pas su, ou qu'on n'ai pas pu en faire des soldats, dès le début du siège ! » (Docteur Sarazin, p. 272.) — « Il y a évidemment de l'exagération dans la méfiance de tous les généraux à l'égard de la Garde nationale. » (*Ibid.*, p. 278.) Nos généraux, en voyant fuir les bataillons socialistes chaque fois qu'on les a fait approcher des avant-postes, ont cru que tous les bataillons de Paris étaient pareils. Or, il en est qui, à Buzenval, ont prouvé qu'ils étaient susceptibles de se battre.

quait d'un mot : « Nos soldats n'avaient rien à faire, ils s'ennuyaient (1). »

Après la seconde affaire du Bourget, la masse ne travailla pas davantage. Si les hommes de Viollet-le-Duc et de Tripier firent l'impossible, le restant, l'immense majorité de l'armée ne toucha pas à une pelle ou à une pioche et se décomposa moralement et physiquement dans une oisiveté rendue plus meurtrière par le froid qui meurtrissait le corps de tous ces malheureux. Aussi, « ils en voulaient à leurs officiers de ce perpétuel ennui et ils n'avaient pas en eux la moindre confiance (2) ».

« Les plus patients commencent à perdre patience, écrit Mme Edgar Quinet, le 23 décembre, comment expliquer la torpeur des chefs? Qu'attendent-ils? L'armée de secours? Une action meurtrière, une bataille livrée pour tenter la trouée serait moins désastreuse pour le moral de l'armée que ces jours d'inaction, en plein champ, où bon nombre meurent de froid. L'ardeur de l'âme risque d'arriver aussi, chez les meilleurs, à un point de congélation comme la terre qu'on leur fait creuser. Autant valait garder les troupes dans un chaud campement (3). »

« Adam et son ami Cernuschi sont allés au Bourget, raconte Mme Adam. Ils ont trouvé la désolation des désolations chez les officiers, la révolte chez les soldats. On les a encore fait se battre à l'arme blanche, à la baïonnette contre des murs, et au fusil contre des canons! Cent cinquante mille hommes sortis rentrent sans avoir pris le Bourget. La com-

(1) Francisque Sarcey, p. 229. — Général Vinoy, pp. 322 et 323.
(2) Francisque Sarcey, p. 229.
(3) Mme Edgar Quinet, p. 216. — « Le froid est atroce ! Les armées de la République gèlent à Paris et l'on ne fait rien pour les réchauffer. Si nous avions des généraux républicains, un seul, un ancien de l'autre République, le moindre des Mayençais !... Mais nous n'avons personne, nous ne faisons rien. » (Mme Adam, p. 364.) — *Ibid.*, p. 366. — Emile Chevalet, p. 209.

munication du Gouvernement à la presse est idiote! Que signifient ces mots : «« Le général Trochu réunit les chefs de corps pour décider des opérations ultérieures ? »» Ma violence, mon indignation ne peuvent plus se contenir, nous courons à notre perte. Jamais de la vie des soldats français n'ont été plus braves, et jamais ils n'ont exécuté d'ordres plus stupides que ceux qu'ils exécutent depuis le commencement de cette guerre avec la Prusse. On change l'imbécile qui a choisi ce personnel militaire depuis vingt ans; l'un des justes crimes qu'on lui impute, c'est d'avoir abaissé le niveau intellectuel des officiers supérieurs, d'en avoir fait des courtisans, des créatures, et l'on garde tout le choix de l'homme de Sedan, tout le dessus de son panier, tous ses courtisans, toutes ses créatures, et l'on veut, avec les bergers qui nous ont conduits au boucher, éviter la boucherie. Ah! sommes-nous bêtes! sommes-nous crédules! sommes-nous naïfs! C'en est touchant, c'en est pastoral!... Gambetta fait des généraux et M. Trochu ne sait pas même en défaire (1)! »

C'était bien de l'homme de Sedan alors qu'il s'agissait! Un bon général bonapartiste eût été cent fois préférable à un mauvais général républicain. Encore une fois, il fallait un honnête homme, un habile homme, qu'il eût n'importe quelle opinion politique.

Pour ces étranges patriotes, un bon tacticien n'est pas celui qui dirige bien les troupes, c'est celui qui a les mêmes idées politiques qu'eux. Ecoutons M. Dorian, l'idole de Paris, le sauveur désigné : « Nous n'avons pas un général, dit-il à Mme Adam après le Bourget. Je ne suis pas suspect de tendresse pour M. Trochu, eh bien, c'est encore lui qui vaut le

(1) Mme Adam, pp. 356 à 358.

mieux! Ducrot, Vinoy détestent les républicains; vous ne feriez pas crier à l'un d'eux «« Vive la République! »» Trochu, lui, le criera (1). » Gardons donc M. Trochu qui perd la patrie, et repoussons de toutes nos forces M. Vinoy qui pourrait la sauver. Ah! détestable intolérance de l'esprit de parti! Vous, aussi, les sectaires, êtes responsables des désastres de l'année terrible!

Il n'en est pas moins certain que le Gouvernement eût été admirablement inspiré s'il avait chargé le bonapartiste Vinoy et le républicain Tripier de la défense de Paris, en dépit des sympathies de l'un et de l'autre.

Et puis, y avait-il donc, à Paris, pendant le siège, tant de généraux courtisans? Ce n'était, assurément ni M. Trochu, ni M. Ducrot, ni M. de Chabaud-Latour ni M. d'Exéa. C'étaient de piètres militaires, ce n'étaient pas des familiers des Tuileries et nous ne nous les imaginons pas au petit lever de l'Empereur ou au grand lever de l'Impératrice.

Non, ces déplacements de responsabilité, ces phrases de clubs sont regrettables. Là n'était pas la cause de la démoralisation, de l'indiscipline, de la révolte des troupes, elle résidait dans la faiblesse du Gouvernement, dans l'incapacité de généraux de l'école de Mac-Mahon.

Au surplus, si la ligne et la mobile donnaient, devant le Bourget, le désolant spectacle d'une armée en décomposition, heureusement, devant ce

(1) Mme Adam, pp. 364 à 365. — « J'amnistie l'année qui nous quitte du mal qu'elle a fait en faveur du bien qu'elle a vu commencer. L'empire tombé, la paix trop hâtive évitée, c'était déjà, entre elle et nous, deux grands motifs de réconciliation. » (*Dernières lettres* (5e, 6e et 7e) *sur le Siège de Paris*, adressées à M. le Directeur de la *Revue des Deux-Mondes* par M. L. Vitet, de l'Académie française; Paris, Sauton, 1871; p. 36.) — « 1870 a vu bien des hontes, mais cette année a vu aussi la chute du régime impérial et la renaissance de la République. » (Emile Chevalet, p. 220.)

même Bourget, « à la même heure, à quelques centaines de mètres plus loin, d'autres soldats, conduits par leurs officiers, commençaient, pour approcher de l'ennemi, à creuser de longues tranchées au milieu de cette plaine de boue glacée, balayée par la tourmente et sillonnée, de temps à autre, par les obus allemands ; travail douloureux à exécuter la nuit, sans feu, par un froid horrible et qu'ils accomplissaient en bravant une mort obscure ! Enfin, à la même heure, d'autres soldats, peut-être plus dignes encore de notre admiration, allaient, tenant leur fusil chargé, s'agenouiller ou s'étendre, un à un, isolés dans la neige, à cent pas en avant des tranchées, pour veiller, immobiles, à la sécurité des travailleurs, sentinelles perdues, bien perdues, car la plupart devaient être mortellement frappés par le froid pendant cette faction redoutable. Ainsi, d'un côté le découragement amené par l'indiscipline et conduisant à la révolte, et, de l'autre, le courage de l'homme discipliné accomplissant simplement, humblement, le sacrifice absolu de sa vie, sans espoir de récompense, dans un seul but : faire son devoir. Hélas ! les lâches ont survécu et les braves sont morts (1) ! »

« La santé de ceux qui ne succombèrent pas fut profondément atteinte, les cas de congélation se multiplièrent dans des proportions effrayantes. Vers le 1er janvier, plus de 20,000 soldats anémiés rentrèrent dans Paris. «« Ils disparurent dans le gouffre,

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le Gouvernement de la Défense à Paris au point de vue militaire, pp. 233 et 234. — « Que de braves gens furent mortellement frappés par le froid en accomplissant simplement, humblement leur devoir. » (Général Ducrot, t. III, p. 213.) — Les sergents de ville, les gardes municipaux, « les marins, les gendarmes, quelques corps d'infanterie restaient des troupes solides ». (Charles de Mazade, *La guerre de France*, t. II, p. 257.)

dit le général Trochu, je ne les revis plus (1). »»
Oui, mais à qui la faute, si ce n'est à lui?

« A partir du 21 décembre, écrit le général Ducrot, l'espoir de forcer les lignes d'investissement a abandonné les cœurs les plus intrépides; les souffrances, les privations accablent nos malheureux soldats, condamnés à passer les nuits aux avant-postes, dans les tranchées, par un froid de 12 à 16 degrés. Les congélations, les maladies, les désertions (à l'intérieur de Paris) nous enlèvent le tiers de nos effectifs (2). »

« Dans le seul corps d'armée du général d'Exéa, l'effectif présent sous les drapeaux était tombé de 32,000 hommes à 17,000. Et quels hommes (3)! »

« Enfin, l'influence délétère d'une presse acharnée contre toute autorité, toute discipline, achevait de démoraliser les troupes. Cette presse-là (et c'était presque la seule qui fût lue dans les rangs) avait usé les liens du respect et de la confiance indispensable à la force, à l'existence même de l'armée. Le spectacle des élections dans la Garde nationale et dans la garde mobile avait eu un effet déplorable pour les troupes de ligne, qui disaient hautement qu'elles voulaient, elles aussi, faire et défaire leurs chefs. L'exemple de l'indiscipline universelle dans la Garde nationale et de l'insubordination si fréquente dans la mobile de Paris, n'était pas fait pour relever le moral de l'armée régulière. Cet exemple avait été tellement contagieux que les chefs les plus fermes osaient à peine réprimander et punir (4). »

De plus, les mobiles étaient le plus souvent à

(1) Général Ducrot, t. III, p. 213. — Le Faure, t. II, p. 236.
(2) Général Ducrot, t. III, pp. 305 et 306. — *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 1085. — Docteur Sarazin, pp. 246 et 247.
(3) Robinet de Cléry, p. 177.
(4) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le Gouvernement de la Défense à Paris au point de vue militaire, pp. 213 et 214.

Paris et rarement à leur poste. Il manquait aux appels les trois quarts des effectifs. La désertion de la grande majorité des mobiles de la Seine était non seulement impunie mais encore favorisée. Grâce à la mollesse du Gouvernement, ce n'était pas une armée, c'était un troupeau (1).

Enfin, « l'armée du général Ducrot avait encore passé dans la plaine la nuit du 22 au 23. Le froid était intense, la brume épaisse. On continuait à ouvrir des tranchées sur notre front; la terre, gelée à une assez grande profondeur, rendait ce travail long et pénible (2) ». Cependant, l'ennemi plus habile ou plus résistant, voyait ses travaux progresser, ses tranchées se creuser, ses batteries s'élever (3). « De leur côté, les troupes allemandes avaient également à souffrir de la température, mais sans que, pour cela, leur activité en fût diminuée. Il arriva même que ce fut précisément pendant ces journées où les Français se voyaient forcés de suspendre leurs opérations, que les troupes allemandes parvenaient à avancer assez leurs travaux pour pouvoir enfin sortir de la situation purement défensive qu'elles avaient conservée jusqu'alors (4). »

Aussi bien, comme l'a si justement fait observer M. Francis Wey, « il faisait plus froid en 1792 quand nous avons conquis la Hollande, et en 1813 quand, pour sauver leur pays, les Russes harcelaient notre retraite de Moscou (5) ».

« La terre y met de la mauvaise volonté; elle est devenue dure, et comme nous voulons faire des

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le Gouvernement de la Défense à Paris au point de vue militaire. Pièces justificatives, pp. 181 et 182.
(2) Amiral de la Roncière-le Noury, p. 255.
(3) *Ibid.*, pp. 252 et 253.
(4) Major Blume, pp. 260 et 261. — Colonel Lecomte, t. III, pp. 439 et 440. — Besson, p. 101.
(5) Francis Wey, p. 286.

ouvrages, ces ouvrages *n'avancent pas*. Les Prussiens élèvent, en face de nous, d'immenses ouvrages qui *avancent avec une rapidité prodigieuse* (1). »

Qu'on se reporte aux bulletins de M. Schmitz et l'on verra qu'il n'y a pas d'exagération dans la critique du colonel de Meffray. A dix minutes, à une demi-heure de distance, la dureté du sol est la même, et, s'il se laisse entamer au Bourget, il en sera de même à Drancy et à la Courneuve; cela dépend des mains qui manient la pelle ou la pioche. Singuliers hommes de guerre!

Ainsi, « voilà encore une journée où l'on ne va rien faire. C'est vraiment bien étrange. Qu'attend-on? Il fait un temps si beau et si à point pour la bataille qu'à chaque instant on se figure entendre le canon. Rien. On cause (2). »

MM. Favre et Simon étaient revenus, désemparés, de leur visite à Aubervilliers. Le spectacle effroyable dont ils avaient été témoins durant le chemin, l'eau bénite dont M. Trochu les avait aspergés, les promesses d'action rapide et vigoureuse qu'il leur avait généreusement prodigués, n'avaient pu faire renaître la confiance dans l'esprit des deux ambassadeurs. Ils quittèrent le Gouverneur profondément attristés.

« Revenus auprès de nos collègues, a écrit M. Jules Favre, nous n'eûmes pas de peine à leur faire partager notre sentiment sur la nécessité de réunir un conseil militaire. Nous en avions besoin pour décharger notre responsabilité. Peut-être devions-nous aller plus loin encore. A tort ou à

(1) *Les Fautes de la Défense de Paris*, par le colonel comte de Meffray; Paris, Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1871; p. 48.

(2) Edmond Rousse, t. II, p. 316. — « Pourquoi cette inaction? » (*Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, p. 161.)

raison, les plaintes les plus vives se faisaient partout entendre contre la direction du Gouverneur de Paris. On lui reprochait de n'avoir pas su se servir des ressources qu'il avait dans les mains, et d'avoir compromis la défense par une tactique malheureuse, qui consistait à engager ses troupes et à les retirer, sans jamais occuper un des points attaqués. La popularité immense, dont il avait joui au commencement et pendant les trois premiers mois du siège, avait fait place à une hostilité qui grandissait chaque jour. Ce n'était pas seulement dans le sein de la population civile, c'était aussi dans les rangs de l'armée qu'elle se manifestait. Le langage d'un grand nombre d'officiers la laissait deviner. On respectait ses qualités éminentes, on lui refusait celles qui pouvaient conduire son armée à la victoire. Je l'avais longtemps défendu. Confident de ses pensées, témoin de son infatigable dévouement, subissant l'ascendant de ses vertus, je voulais le croire aussi habile capitaine que généreux citoyen ; mais la journée du Bourget me paraissait fournir à ses adversaires des armes si puissantes que ma conscience ne me permettrait pas de le laisser, désormais, sans guide et sans contrôle, décider souverainement des opérations qui pouvaient encore être tentées. Le conseil se rangea à l'avis de M. Picard, il ordonna la convocation d'un conseil de guerre, et me chargea de prier le général de venir en conférer avec nous (1). »

Il est intéressant de connaître la discussion qui s'éleva, à ce sujet, dans les conseils du Gouverne-

(1) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du 31 octobre* 1870 *au* 28 *janvier* 1871, p. 198. — « Les derniers événements avaient prouvé jusqu'à l'évidence que le général Trochu ne possédait aucune des qualités nécessaires pour sauver la situation. » (Commandant Rousset, t. III, pp. 342 et 343.) — Le Faure, t. II, p. 383.

ment le 24, le 25 et le 26 décembre. Depuis les batailles de la Marne, qui avaient indiqué à tout esprit un peu ouvert aux choses de la guerre ce que valait l'aune des capacités militaires du général Trochu, M. Ernest Picard n'avait cessé d'être poussé par le colonel comte de Meffray à réclamer la destitution du généralissime. « Son passage dans les bureaux du ministère de la Guerre, écrivait M. de Meffray le 5 décembre, qui lui avait valu le surnom de *colonel circulaire*, son mauvais livre sur l'armée française, tout enfin m'inquiétait quand je l'ai vu assumer sur lui seul une si grande responsabilité, un pouvoir militaire si étendu, dans des circonstances si importantes et si difficiles (1). » Chaque jour, le colonel réclamait un *grand conseil de guerre* permanent, où tous les plans de guerre seraient développés et discutés (2). La conception était absurde, mais le colonel de Meffray développait ses idées avec un aplomb si imperturbable, le général Trochu commettait tant de fautes, que M. Ernest Picard écoutait de plus en plus volontiers les plaintes de M. de Meffray et « tentait, plusieurs fois, de faire prévaloir ses opinions (3) ». Aussi, saisit-il avec empressement l'occasion qui se présentait; ce fut lui qui mena l'attaque avec le plus d'entrain et, s'il ne renversa pas, du coup, M. Trochu, il l'ébranla de telle sorte que sa chute était assurée. Mais il est temps d'analyser les conseils de Gouvernement où la compétence tactique de M. Trochu fut discutée.

Le 24, « MM. Picard, Garnier-Pagès et Simon demandent que l'action militaire soit soumise à un

(1) Colonel de Meffray, p. 19.
(2) *Ibid.*, p. 35. — *Ibid.*, p. 41.
(3) Lettre de M. Ernest Picard, en date du 28 juin 1871. *Ibid.*, p. 5. — « Nous manquons d'un chef aux grandes idées, aux initiatives hardies. » (Mme Edgar Quinet, p. 215.)

contrôle sérieux, et le premier déclare que le ministre de la Guerre est le supérieur militaire du général Trochu (1). »

A cause de l'heure avancée, l'examen de la question est remis au lendemain.

Dans le conseil du 25, M. Jules Favre abandonne carrément le général Trochu; gagné par M. Picard, il adopte les idées du colonel de Meffray et déclare « qu'il veut une autre direction militaire. Il voudrait une surveillance de l'action militaire, il voudrait que le Gouvernement reprît sa mission de contrôle et de défense. Il reconnaît le grand cœur de général Trochu, mais il n'est pas aussi sûr de ses facultés militaires. Il critique les opérations du Bourget, demande une intervention ferme du Gouvernement et veut appeler le Gouverneur à une réunion où siégeront les généraux (2) ». Puis, s'animant, M. Jules Favre s'écrie « qu'il ne voudrait pas une simple conférence où le général Trochu aurait la haute main : le Gouvernement doit conduire lui-même les opérations militaires (3) ». Et comme M. Garnier-Pagès proteste et dit que « ce serait logiquement aboutir à la révocation du général Trochu (4) », M. Jules Favre réplique « qu'il a bien, en effet, cette intention et qu'il espère que le général le comprendra (5) ».

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux des séances du Gouvernement de la Défense nationale, p. 100.
(2) *Ibid.*, p. 101.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.* — M. Jules Favre ne croyait plus en M. Trochu. (*Ibid.*, déposition de M. Jules Favre, p. 355.) — « Après notre défaite du Bourget, qui m'impressionna beaucoup, je pensai que M. Trochu ne pouvait plus diriger les opérations militaires. » (*Ibid.*, p. 356.) — *Ibid.*, déposition de M. Jules Ferry. — Général Ambert, *Le Siège de Paris*, p. 366. — Dussieux, t. I, pp. 264 et 265. — Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du* 30 *juin au* 31 *octobre* 1870, p. 217.

MM. Ferry, Garnier-Pagès et Simon, tout en demandant une conférence militaire, reculent devant la révocation de M. Trochu; mais M. Picard appuie M. Jules Favre. « Il déclare que le Gouverneur a eu, pendant trois mois, une dictature militaire, et, cependant, rien n'a marché. Il faut la lui retirer en le laissant président du Conseil; les opérations militaires seraient dirigées par un autre général qui les soumettrait au Gouvernement (1). » Et M. Picard termine par ce trait cruel : « Quel que soit le talent de parole du général Trochu, il manque de la rapidité d'action indispensable. Il n'est pas l'homme de la situation (2). »

Somme toute, il est décidé que le Gouverneur comparaîtra, le lendemain, devant ses juges.

Ce jour-là, M. Trochu commence par dire que le moral de l'armée est atteint, et que les gendarmes et les gardes de Paris sont les seules troupes sur lesquelles on puisse compter. Quant aux mobiles, il n'y a plus à faire fond sur eux; les bons officiers se sont fait tuer; ce qui reste ne vaut plus rien.

Puis il propose de se retirer.

M. Garnier-Pagès, tout en le défendant, le supplie de tenter des coups d'audace.

M. Trochu répond qu'il a été jusqu'à présent le plus audacieux des généraux. Il prétend que l'échec du Bourget vient de ce qu'un régiment s'est débandé : il est d'avis d'appeler les généraux à décider

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux des séances du Gouvernement de la Défense nationale, p. 102. — « Les membres du Gouvernement étaient résolus à destituer le général Trochu du commandement en chef et à lui laisser seulement le gouvernement de Paris. » (*Ibid.*, déposition du général Le Flô, p. 633.)

(2) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux des séances du Gouvernement de la Défense nationale, p. 102. — Dès les premiers jours du siège, MM. Jules Favre et Ernest Picard avaient douté de M. Trochu. (Charles de Mazade, *La guerre de France*, t. II, p. 122.)

du choix d'un nouveau commandant militaire.

M. Emmanuel Arago s'y oppose, car la première qualité du chef est d'être républicain (1).

En un mot, dans les circonstances terribles que l'on traversait, si Turenne s'était présenté pour sauver la patrie, et qu'il eût refusé de faire une profession de foi républicaine, il aurait fallu le congédier! C'est ainsi que les Arago, les Hugo et les autres entendaient le patriotisme : ils le plaçaient au-dessous de leurs haines.

Après de vaines paroles, le Conseil décide enfin qu'on n'ôtera pas le commandement au Gouverneur, mais que les généraux Ducrot, Vinoy et l'amiral de la Roncière-le Noury seront convoqués, au nom du général Trochu, pour discuter la question militaire (2).

Dans cette séance, « on a dit nettement au Gouverneur, pour la première fois, qu'on entend lui donner des ordres sur toutes choses. On ne maintiendra pas encore, ce jour-là, cette prétention, et l'on se bornera, pour le moment, à convoquer un conseil de guerre chargé de contrôler les avis du Gouverneur, mais cette modération ne sera pas de longue durée (3) ».

Avant de reproduire les discussions de ce conseil de guerre, regardons Paris jusqu'à la fin du mois de décembre, et racontons l'abandon du plateau d'Avron.

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux des séances du Gouvernement de la Défense nationale, pp. 101 à 104. — Commandant Rousset, t. III, p. 344.

(2) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux des séances du Gouvernement de la Défense nationale, pp. 105 et 106.

(3) *Ibid.*, rapport de M. Chaper sur le Gouvernement de la Défense à Paris au point de vue militaire, pp. 236 et 237.

SOUFFRANCES DES ASSIÉGÉS

Le froid ne sévissait pas seulement sur les malheureux soldats perdus dans les plaines glacées d'Aubervilliers, de Bondy, de Neuilly-sur-Marne et sur le sommet du plateau d'Avron, où les hommes mouraient comme les mouches aux premières gelées blanches; à Paris même, dans les mansardes, dans les appartements sans feu, le cruel hiver de cette année maudite faisait d'innombrables victimes.

La bise glaciale du 21 avait amené, le 22, un redoublement de froid. Le 23, la température devenait sibérienne. Le 24, le thermomètre centigrade de l'ingénieur Ducray-Chevalier, opticien, a marqué : à minuit, 9 degrés; à six heures du matin, 12 degrés; à midi, 9 degrés. Hors les murs, la température est descendue à 15 degrés au-dessous de zéro (1).

Conséquence de ce froid rigoureux, la Seine se met à charrier de gros glaçons sertis de leurs collerettes de givre.

Le bois à brûler atteint le prix de 90 francs les mille kilogrammes (2). « On brûle des chaises, des vieux meubles, des billots de bois des îles; le Gouvernement fait abattre des arbres sur les promenades publiques, dans les squares, un sur deux (3). »

Le 27, la neige tombe à gros flocons, et recouvre tout de son mortel tapis blanc. Les glaçons charriés par la Seine deviennent si épais et si longs, que le service des bateaux-mouches est interrompu.

Exaspérée par ce froid, la population des quartiers

(1) Jules de Marthold, pp. 223 et 224.
(2) *Ibid.*, p. 224.
(3) Mme Adam, p. 367. — Jouaust, pp. 59 et 60.

pauvres abat les arbres des boulevards, arrache les bancs, les planches, les palissades de clôture, démolit les kiosques pour se chauffer (1). « Je pense bien, dit M. Emile Chevalet, que, parmi les fauteurs du désordre, se trouvaient certaines gens qui n'y voyaient qu'un prétexte à maraude, une odieuse spéculation; mais je suis certain aussi qu'il s'y rencontrait des malheureux transis de froid, et qui, pour leur argent, ne pouvaient se procurer du bois. Il n'en faut pas plus pour condamner l'incurie de l'administration (2). »

En effet, ce n'est qu'au moment où le froid est arrivé, terrible, que le Gouvernement s'est décidé à agir et à débiter du bois vert aux assiégés. Le 29 décembre, M. Ferry annonçait aux Parisiens qu'il faisait faire des coupes dans les bois de Boulogne et de Vincennes, abattre les arbres des boulevards et des routes nationales et départementales. « N'aurait-on pas dû s'y prendre un peu plus tôt, et fallait-il être sorcier pour prévoir qu'il ferait froid en décembre et en janvier?... Autorité civile, autorité militaire, tout cela a l'air de fonctionner en dépit du sens commun (3). »

Quant à la houille, on aurait pu tout au moins la

(1) Michel Cornudet, pp. 340 et 343. — Mme Edgar Quinet, pp. 228 et 229. — *Journal du siège par un bourgeois de Paris*, p. 563.

(2) Emile Chevalet, p. 218.

(3) *Ibid.*, pp. 217 et 218. — Voir l'appel de M. Ferry aux habitants de Paris, *Journal officiel*, no du 29 décembre 1870. — « Le froid devient intense, le combustible manque et ce n'est que maintenant que l'administration civile, aussi imprévoyante que l'autorité militaire, fait commencer des coupes dans les bois de Vincennes et de Boulogne. » (Francis Garnier, pp. 111 et 112.) — « Nos gouvernants auraient dû prévoir qu'en hiver, généralement, il fait froid, et que, quand il fait froid, on a besoin de se chauffer, c'est le propre des gouvernants en France, d'être toujours pris à l'improviste. » (Francisque Sarcey, p. 223.) — « Le Gouvernement vient d'ordonner des coupes considérables dans les bois de Boulogne et de Vincennes. » (*Journal du siège par un bourgeois de Paris*, p. 548.) — Jules de Marthold, p. 230.

ménager en diminuant l'éclairage au gaz : on ne s'en avisa que le 1er novembre, et encore les habitants tinrent peu de compte de l'arrêté du maire de Paris, qui réduisait la consommation du gaz de moitié dans les maisons et dans les édifices administratifs (1).

« Bientôt houille, coke et poussière de coke devinrent introuvables pour le public (2)... La disette de combustible fut la grande souffrance du siège. Dans son étude sur la *mortalité* à cette époque, le docteur Sueur a établi que le froid en avait été une des causes principales (3). »

Le 29, même température glaciale. Le 30, « toujours la gelée sur la neige, que nos soldats appellent la gelée noire (4) ». La sombre année finit, le 31, dans la neige et la glace, au milieu de la consternation que jette, sur les Parisiens, l'impuissance indéniable de M. Trochu.

Que de douleurs! Que de souffrances!

Pendant ces funèbres journées de la fin de décembre, pendant ces nuits de pôle nord, vieillards, femmes et enfants mouraient par milliers.

Comment ces pauvres nouveau-nés du siège auraient-ils pu résister à une pareille température, à une semblable disette de lait? La maigre nourriture, mesurée à chacun, tarissait le sein de leurs mères; et pas de chèvres, pas de vaches pour donner à ces pauvres petits êtres, condamnés à mort par la cruauté du blocus, la goutte de lait qui les aurait sauvés!

« Les enfants! Ah! comme ils disparaissaient vite les chers petits! Jamais on n'avait tant scié de

(1) A. Morillon, pp. 207 et 208.
(2) *Ibid.*, p. 209.
(3) *Ibid.*, p. 211.
(4) Jules de Marthold, p. 232.

planches pour en construire des cercueils à recouvrir d'un drap blanc (1)! »

« Le manque de lait fut la cause principale de l'effroyable mortalité des enfants, dont il périt 19,016 pendant le siège, au lieu de 6,525 pendant le semestre correspondant de 1868-1869. Il y avait des vaches laitières. Malheureusement, leur lait ne fut pas réservé exclusivement aux enfants. C'est ainsi qu'il se trouvait des vaches *cachées* dans les caves de tel grand édifice administratif qui ne contenait pas de bébés (2). »

Les vieillards, épuisés par le chagrin, les soucis, le manque de pain et de viande, glacés par le froid qui pénétrait jusqu'à leurs vieux os, étaient la proie fatale de toutes les maladies, quand ils ne s'éteignaient pas, de faiblesse, dans un soupir imperceptible.

Quant aux femmes, qui peindra jamais bien exactement leur courage et leurs misères? C'est pendant ces mortelles journées, ces épouvantables soirées où elles faisaient, à la porte des boulangers et des bouchers, des stations de six heures, de huit heures, pour rapporter à l'homme et aux enfants affamés, le pain rationné et le fade morceau de viande de cheval, que leur martyre atteignit le paroxysme.

Certes, nous avons été impitoyable pour la présomption, l'indiscipline des Parisiens, nous les avons montrés parlant sans agir, critiquant sans conclure, condamnant sans juger, mais l'admirable

(1) Dalsème, p. 277. — « A l'entrée du cimetière, des bières de petits enfants se succèdent, faisant dire aux femmes : «« Encore un petit! »» A ce qu'il paraît, le siège est meurtrier à ces innocents privés de lait. » (*Journal des Goncourt*, t. I, pp. 111 et 112.) — « Dans la semaine qui précéda l'armistice, il mourut 2,500 enfants. » (Général Ambert, *Le siège de Paris*, p. 144.) — *A Paris pendant le siège*, p. 313.

(2) A. Morillon, p. 194.

attitude de leurs femmes, mourant, simplement, sans une plainte, sans une défaillance à la porte de la boutique où l'incapacité de MM. Ferry et Simon les fait attendre, inutilement, des heures et des heures, rachète, au centuple, fautes, erreurs, crimes, même, de cette population à laquelle il n'aurait fallu qu'un homme de cœur pour lui faire accomplir des merveilles, et présente un spectacle dont il n'est pas souvent donné à l'histoire de rappeler la grandeur (1).

Il n'y a qu'un cri d'admiration, sortant de toutes les bouches, pour reconnaître et glorifier le courage indomptable des femmes de Paris pendant cette horrible épreuve du siège.

Nous avons, à notre portée, tant de témoignages de cette intrépidité que le choix devient difficile. En voici, néanmoins, quelques-uns, parmi les plus probants.

« Chacun était forcé de conquérir, par une longue attente, par de lentes et mortelles heures de queue à la porte des boulangers et des bouchers, le peu de pain noir et de viande de cheval que distribuaient les municipalités. Les femmes, là, surtout, furent admirables. Levées avant le jour, les pieds dans la boue ou la neige, elles attendaient, se pressaient devant les boulangeries, arrachaient littéralement le pain du mari et des enfants (2). »

« Rien n'était plus triste à voir que ces files de femmes et d'enfants, la plupart à peine vêtus, pâles, grelottants, se serrant les uns contre les autres et se soumettant, sans murmure, à ce supplice, pour recevoir leur maigre ration (3). » — « On cite une mère

(1) Général Ducrot, t. III, p. 217. — *Les Forteresses françaises pendant la guerre de* 1870-1871, par F. Prévost, lieutenant-colonel du génie; Paris, Dumaine, 1872; p. 107. — A. Niemann, p. 207.

(2) Jules Claretie, t. I, p. 402.

(3) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du*

qui resta ainsi sous la neige avec son nourrisson, et qui l'emporta, mort, dans ses bras (1). »

« Je ne plains pas trop les hommes, dit M. Francisque Sarcey ; la plupart avaient leurs trente sous par jour, que beaucoup d'entre eux buvaient sans vergogne. Mais les femmes! les pauvres femmes! Par ces abominables froids de décembre, elles faisaient la queue, toute la journée, chez le boulanger, chez le boucher, chez l'épicier, chez le marchand de bois, à la mairie. Aucune ne murmurait ; jamais je n'ai entendu sortir d'une de ces bouches, accoutumées aux dures paroles, un mot impie contre la France. C'étaient elles les plus enragées pour qu'on tînt jusqu'au dernier morceau de pain, et Dieu sait ce que cette malheureuse bouchée de pain leur coûtait (2). »

« Combien de malheureuses, plus magnanimes dans ce rôle sans éclat que les hommes tombant sur le champ de bataille, ont succombé à leur dur métier. Combien sont morts, des frêles enfants qu'elles portaient sur leur sein pour ne point les abandonner, seuls, à la maison! Il existait cependant des moyens de remédier à ce désastreux état de choses. Mais il était écrit que l'on n'organiserait la distribution des vivres que lorsqu'il n'y aurait plus de vivres à distribuer (3). »

« Honneur aux femmes de toutes les classes, toutes ont été admirables. Celles des classes aisées se sont données corps et âme aux œuvres chari-

31 *octobre* 1870 *au* 28 *janvier* 1871, p. 178. — *Journal des Goncourt*, t. I, p. 180. — *Etude sur la mortalité à Paris pendant le siège*, par le docteur Sueur; Paris, Sandoz et Fischbacher, 1872; p. 26.

(1) Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 245.

(2) Francisque Sarcey, p. 220.

(3) Dalsème, p. 271. — Major de Sarrepont, *Histoire de la Défense de Paris*, p. 244. — Gustave Flourens, *Paris livré*; Paris, Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1871; p. 172.

tables, depuis les ambulances jusqu'aux vestiaires pour les pauvres. De leur côté, les femmes du peuple avaient tout le poids du jour à supporter : soucis du ménage ; queues incessantes aux boucheries, aux boulangeries, aux cantines, et cela, en plein air, et le plus souvent les pieds dans une boue glaciale ; soins à donner à leurs enfants, presque tous malades, à la fin du siège, par suite de privations ; enfin, manque fréquent de ressources dû à l'égoïsme des maris qui gardaient, pour leur usage personnel, non seulement leur indemnité propre de garde national, mais en partie ou en totalité celle de leur famille. Et sous cet écrasant fardeau de misères, pas un mot de plainte, pas même la pensée de demander la capitulation ; parfois quelques larmes furtives, mais aussitôt essuyées d'une main généreuse (1). »

« Cet hiver du siège a eu des froids précoces et terribles. A deux heures du matin, M. Ferry dormait chaudement dans son lit. On voyait déjà, à travers les ténèbres, car il n'y avait plus d'éclairage au gaz dans les rues, de petits enfants venir s'accroupir sur le pas en pierre des portes de boucheries. Ils tombaient de sommeil, mais il leur fallait lutter contre le froid pour ne pas mourir gelés. Ils se dressaient tout raides, frappaient leurs petits pieds contre le trottoir glacé, soufflaient dans leurs mains

(1) *Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, p. 285. — *Souvenirs du siège de Paris, Cinq mois à l'Hôtel-de-Ville*, par J.-J. Clamageran, ancien adjoint au maire de Paris; Paris, Guillaumin, 1872; p. 23. — Mme Edgar Quinet, p. 205. — Charles de Mazade, *La guerre de France*, t. II, p. 263. — Général Ambert, *Le siège de Paris*, pp. 141, 142 et 143. — Major de Sarrepont, *Histoire de la Défense de Paris*, p. 244. — Docteur Sarazin, pp. 259 et 260. — A. Ballue, p. 101. — *A Paris pendant le siège*, p. 175. — Théophile Gautier, p. 371. — Comte d'Hérisson, p. 254. — *Les Capitulations*, par le général Thoumas; Paris, Berger-Levrault, 1886; p. 38. — Commandant Rousset, t. III, pp. 347 et 348. — *Journal de Fidus, La Révolution de Septembre, la Capitulation. la Commune*, pp. 128 et 129. — Henri Dabot, p. 104.

inertes, puis, ils retombaient sur la pierre. Si, passant près d'eux, vous allumiez une bougie pour les voir, vous leur trouviez la face verdâtre et toute crispée, les dents grinçantes, les lèvres blêmes. A peine s'ils vous regardaient ; ils étaient hébétés par la souffrance. Pour se protéger contre le froid, ils n'avaient souvent qu'une blouse de toile et, en guise de pardessus, quelque vieux sac. Heureux ceux qui, sous la blouse, avaient un tricot de laine.

« A deux heures et demie arrivaient les femmes. Elles commençaient à s'aligner en longues files. On parlait peu, on était trop gelé et trop désespéré. Un morne silence pesait sur tous ces misérables, sur tous ces déguenillés couverts de haillons, car les meilleurs vêtements étaient allés au Mont-de-Piété. Le froid mordait cruellement cette foule muette. Les longues heures s'écoulaient lentement. A quelque clocher d'église voisine on entendait tinter, d'un son lugubre, comme cela tinte dans la nuit, successivement trois heures, quatre heures, cinq heures. Toujours nuit close et froid impitoyable..... La file s'allongeait : des vieillards, des hommes prenaient rang..... Le jour apparaissait, un jour triste, terne et blafard d'hiver. Cependant il ranimait, il réchauffait un peu les cœurs, en indiquant que le supplice approchait de sa fin. Le froid aussi devenait un peu moins aigu, quelque mouvement commençait dans la rue. Enfin, à huit heures, la boutique ouvrait. Ceux qui attendaient, là, depuis les deux heures entraient un à un. Les autres n'en avaient plus que pour deux ou trois heures d'attente. Et encore, au prix de toute cette attente meurtrière et contre son argent, qu'avait-on? 300 grammes de pain : M. Ferry, qui n'a jamais vécu à la ration, s'étant trompé dans son compte et n'ayant attribué à chacun pas même de quoi ne pas mourir de faim.

« Et cette torture recommençait toutes les nuits,

et elle a duré tout l'hiver, tous ces longs mois de novembre, décembre et janvier. Et ce n'était pas la nuit seulement qu'il fallait faire queue, mais toute la journée aussi. La queue, finie à la boulangerie, recommençait à la boucherie ; finie à la boucherie recommençait au bois. Si bien que l'existence d'une malheureuse mère de famille (1) était occupée tout entière à attendre devant des portes fermées, et qu'il ne lui restait plus aucun temps pour nourrir et soigner ses enfants. Et tout cela, c'était le caprice d'un homme, de M. Jules Ferry (2), qui l'imposait à la population parisienne... (3). »

Quand « on parvenait enfin à entrer dans la bienheureuse boutique, qu'y trouvait-on ? Un seul individu chargé de servir six cents personnes, un seul délégué de la mairie chargé de pointer six cents cartes de rationnement. Et quelle incurie ! Jamais il n'y avait le nombre de portions voulues. C'est pourquoi la mère, qui voulait donner à manger à ses enfants, faisait bien de veiller, toute la nuit, à la porte de la boucherie ou de la boulangerie. Sinon rien, absolument rien pour les derniers venus. Que devenaient donc les parts qui manquaient au compte de chaque délégué distributeur? On n'en savait rien (4). »

« En vérité, M. Ferry nous a fait bien plus de mal que M. de Bismarck. Que de fluxions de poitrine, que de maladies de tout genre, ont été prises pendant ces nuits du siège, quand il fallait passer, debout, à la même place, afin de ne pas perdre son rang, six heures en plein air! Que de convois de pauvres mères suivis par de petits orphelins (5)! »

(1) Les hommes étaient à boire au cabaret, à dormir dans leur lit ou à jouer au bouchon au rempart.
(2) Et la nullité administrative de M. Jules Simon.
(3) Gustave Flourens, pp. 173 à 175.
(4) *Ibid.*, p. 172.
(5) *Ibid.*, p. 175.

« Malgré toutes les réclamations de la presse, ce despote asiatique, qui a nom Jules Ferry, n'a rien voulu changer, pendant tout le siège, à l'ordre stupide et inhumain réglé dans son étroite cervelle (1). »

« Au milieu de ces misères sans nombre et inénarrables, la population, en général, a été au-dessus de tout éloge. Mais, il faut bien le dire, ceux qui ont le plus souffert, ce sont les petits bourgeois et les simples boutiquiers dont le commerce n'avait pas trait à la nourriture ou au vêtement. Leurs ressources furent bientôt taries. Ceux qui, par délicatesse ou fausse honte, ne voulurent pas s'adresser aux sociétés charitables, ou toucher l'indemnité de garde national quand ils y avaient droit, menèrent une vie remplie des plus cruelles privations. C'est encore cette malheureuse classe qui a pâti le plus dans la guerre communeuse et l'affreuse dévastation de Paris. Les réfugiés de la banlieue étaient aussi, pour la plupart, dans une bien triste situation. On les avaient logés dans les maisons fraîchement construites. Il n'avaient là, souvent, ni vêtements, ni couvertures pour se garantir du froid et de l'humidité des murs. Quant aux hommes du peuple, ils ont peu ou point enduré de privations, pas plus pendant le siège que sous le régime de la Commune. Beaucoup de ces gens, pleins d'égoïsme et d'insouciance, peu sensibles aux maux de leurs familles, se trouvaient très heureux de mener une vie de bohème. Ils gagnaient moins, il est vrai, avec leur indemnité de garde national, qu'en temps ordinaire, mais, en revanche, ils s'amusaient toute la journée, à l'abri du danger, au milieu des cantines des remparts. Là, ils se livraient à de copieuses libations,

(1) Gustave Flourens, pp. 172 et 173. — Dussieux, pp. 254 et 255. — *Journal de Fidus, La Révolution de Septembre, La Capitulation, La Commune*, p. 129.

et l'usage d'un café succulent, qui n'a jamais fait défaut, remplaça, dans leur alimentation, à la fin du siège, le pain dont le rationnement les privait. De leur côté, les pauvres proprement dits n'ont relativement pas plus souffert que le reste de la population. Il s'organisa beaucoup de cantines municipales et un grand nombre de sociétés de secours. La générosité des classes aisées de Paris, si admirable en tout temps, s'était encore décuplée en cette circonstance. En outre, des secours en argent étaient accordés, par les mairies et le Gouvernement, à toutes les mères et femmes des soldats et mobiles sous les drapeaux (1). »

Oui, « jamais la classe indigente n'a été si largement secourue. C'est celle qui, relativement, a souffert le moins. Les plus malheureux étaient les petits bourgeois qui ne voulaient et ne pouvaient pas être assistés et que la cherté des vivres réduisait à la détresse (2). »

Ordinairement, le nombre des indigents secourus,

(1) *Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, pp. 284 et 285.

(2) Edmond Rousse, t. II, p. 311. — « On cause de la misère noire dans laquelle sont tombés soudainement des gens qui avaient hier l'aisance de la vie. Charles Edmond raconte que sa femme, se trouvant chez leur boucher, avait vu une femme proprement vêtue, vêtue comme une femme de la société, entrer et demander un sou de *râclures de cheval.* Et Mme Charles Edmond lui ayant mis une pièce blanche dans la main, la femme, comme remerciement, s'était mise à fondre en larmes. » (*Journal des Goncourt*, 2e série, t. I, p. 142.) — *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le Gouvernement de la Défense à Paris au point de vue militaire, pp. 259 et 260. — Général Ducrot, t. III, pp. 222 à 224. — *Enquête parlementaire sur l'insurrection du Dix-huit mars;* Versailles, Cerf, 1872; rapport de M. Delpit, p. 11. — Charles de Mazade, *La guerre de France*, t. II, p. 263. — Général Ambert, *Le siège de Paris*, p. 144. — *Une page d'histoire contemporaine* par le général Trochu, p. 123. — Major de Sarrepont, *Histoire de la Défense de Paris*, p. 244. — Dussieux, t. I, p. 256. — Commandant Rousset, t. III, p. 345. — *Journal de Fidus*, *La Révolution de Septembre, Paris assiégé ;* Paris, Savine, 1889 ; p. 315.

à Paris, s'élevait à 100,000; en 1869, il atteignit même 111,357. A la fin de décembre 1870, il était de 471,454. Et ce ne sont que les inscriptions des mairies que nous donnons ici (1).

« Les sociétés de secours ont ouvert des ateliers aux femmes sans travail. Le généreux commerce parisien livre quantité d'étoffe pour confectionner des vêtements qu'on distribue aux enfants, aux vieillards, aux malades. Rien de plus beau que cet esprit de solidarité des Parisiens afin de garantir de la rigueur de l'hiver les indigents et de faire travailler ceux qui ne veulent pas implorer l'assistance publique (2). »

« Pendant ces cinq mois la classe laborieuse a été, comme les populations antiques, à la solde des classes aisées, elle a vécu dans l'oisiveté, dans l'énivrement de ses exercices militaires et a contracté les plus déplorables habitudes (3). »

La question de nourriture était bien la question capitale, celle qui devait avoir raison de la glorieuse obstination des Parisiens puisque les Allemands n'osaient pas aborder les défenses de la grande ville.

A la fin de décembre, cette question du *manger* avait pris les proportions les plus inquiétantes.

L'intervention directe de l'État, comme distributeur, était limité au pain et à la viande.

Nous verrons, tout à l'heure, comment le Gouvernement avait rationné la viande; voici, tout de suite, ce qu'il avait imaginé quant au pain.

Le pain avait été taxé dès le 21 septembre. Le 23 du même mois un nouvel arrêté fixait le prix à

(1) A. Morillon, pp. 113 et 120. — Comte d'Héisson, p. 264.
(2) Mme Edgar Quinet, p. 224.
(3) *Enq. parlem. sur le Dix-Huit mars*, déposition de M. Jules Favre, p. 43. — *Ibid.*, rapport de M. de la Rochetulon, pp. 395 et 396. — Louis Moland, p. 34.

0 fr. 45 le kilogramme, pour la première qualité, et à 0 fr. 30, pour la seconde. Ces prix restèrent les mêmes pendant toute la durée du siège. Ce qui changea, ce fut la qualité.

La farine se raréfiant, on se mit à moudre, dans l'usine Cail et dans les moulins de Charenton, Saint-Denis, Saint-Maur et Créteil, tous sous le feu des assiégeants si ceux-ci avaient voulu les incendier (1).

En décembre, on fut obligé d'installer 200 nouvelles paires de meules à l'usine à gaz et 152 dans les grandes gares de chemins de fer, ce qui donna, en tout, 543 paires de meules, fournissant 5,000 quintaux de farine par jour, soit 1,200 quintaux de moins que la consommation ordinaire. M. Jules Simon s'est donc trompé quand il a affirmé que Paris était parvenu à moudre toute la farine qu'il consommait.

Quoi qu'il en soit, le service des moutures a été bien organisé, quoique tardivement, et il a fourni aux assiégés, pendant deux mois, les trois quarts de leur pain (2).

« Il a été débité, sur les mélanges de farines des derniers jours, tant de fantaisies, qu'on pardonnera de mentionner ici les diverses formules qui (d'après M. l'ingénieur Cheysson) ont servi de base à la fabrication du pain, avec la date de leur application. C'est de l'histoire, de la petite si l'on veut, mais enfin c'est de l'histoire (3). »

(1) « Le service des moulins a continué partout jusqu'au dernier jour, bien que ceux de la rive gauche fussent sous le feu de l'ennemi. » (A. Morillon, p. 152.)

(2) *Ibid.*, pp. 145 à 151.

(3) *Ibid.*, p. 151. — Nous sommes de l'avis de M. Morillon quand il s'agit du siège de Paris. Si c'est un grand tort d'entrer trop dans les détails quand on raconte des opérations de guerre, il n'en va pas de même lorsqu'on recherche les responsabilités à appliquer à ceux dont l'incurie et l'ignorance ont été cause de la chute d'une ville forte.

Au 25 décembre 1870

Blé	78	p. 100
Seigle	12	—
Orge.	10	—
	100	

Au 5 *janvier* 1871.

Blé	48	p. 100
Seigle	12	—
Orge.	10	—
Riz	20	—
Avoine.	10	—
	100	—

Au 10 *janvier* 1871.

Blé	30	p. 100
Seigle et orge.	15	—
Riz	25	—
Avoine.	20	—
Fécule	10	—
	100	

Quelques jours après.

Blé	30	p. 100
Seigle et orge.	10	—
Riz	25	—
Avoine.	25	—
Fécule	10	—
	100	

Derniers jours.

Blé	25	p. 100
Seigle, orge, pois, malt . . .	5	—
Riz	20	—
Avoine.	30	—
Fécule et amidon	10	—
Son	10	—
	100	(1)

(1) A. Morillon, pp. 151 et 152. — Selon nous M. Cheysson a oublié, dans sa nomenclature, les choses innommées dont MM. Francisque Sarcey et Vinoy vont nous parler tout à l'heure.

Ainsi l'on mettait de l'avoine dans le pain des hommes et l'on donnait du pain et du blé aux chevaux (1) !

Enfin, en janvier, après avoir repoussé d'abord le rationnement, il fallut s'y soumettre. Le 13, le maire de Paris le propose, et, le 18, il est établi, sur l'avis favorable et unanime des maires.

C'était trop tard, comme nous l'avons déjà exposé (2). « Mieux eût valu prendre, dès le premier jour, cette mesure du rationnement qui eût prolongé notre résistance d'un bon mois. On ne saura jamais l'effroyable gaspillage qui se fit de la farine. On en donnait aux chevaux, parce qu'elle était moins chère que le foin et l'avoine. On la convertissait en biscuits, que chacun entassait dans un coin d'armoire, en prévision de la famine, et quand défense fut faite de fabriquer du biscuit, il n'y eut pas de ménage qui n'achetât le double de ce qui lui était nécessaire de pain ; on le coupait en tranches minces, que l'on faisait griller, pour le garder ensuite..... Chacun puisait donc à pleines mains dans les réserves de l'Etat et l'on prétend que la consommation de la farine avait presque doublé. Quand on en vint à cette mesure nécessaire du rationnement, il était trop tard. On ne donna plus que trois cents grammes de pain par tête et par jour! Trois cents grammes! Comme s'il eût été possible de vivre avec trois cents grammes de nourriture! et de quel pain, grand Dieu! Celui que nous avons mangé dans les derniers jours du siège était un composé, noirâtre et gluant, de choses innommées, où il entrait de tout, sans en excepter du blé (3). »

(1) Francisque Sarcey, p. 214.
(2) Voir *Paris, Thiers, le Plan Trochu et L'Hay*, par Alfred Duquet, pp. 128 à 137.
(3) Francisque Sarcey, pp. 214 et 215. — « Le pain distribué

Les légumes verts devinrent bientôt inabordables : on vendait une feuille de chou, un demi-poireau, des morceaux de carotte, un lot de deux pommes de terre. Quant aux haricots, aux pois, aux lentilles, ils avaient disparu. Les conserves étaient hors de prix. Le sel se trouvait très facilement. Le commun des martyrs, le mot est propre, ne pouvait se procurer ni œufs ni fromages. Le gruyère ne se vendait pas : c'eût été trop cher ; on le recevait comme cadeau, et, au jour de l'an, une des plus jolies Parisiennes accepta, à la place des bonbons traditionnels, un morceau de fromage qui était alors un royal présent.

Il ne fallait pas songer aux poissons de mer. Mais les pêcheurs, sur les bords de la Seine, continuaient à taquiner le goujon, l'ablette et le gardon, avec une étonnante sérénité. La Ville faisait pêcher le poisson des lacs des bois de Boulogne et de Vincennes et le vendait, aux Halles, 2 francs le kilogramme ; mais les revendeuses ne le lâchaient pas à moins de 10 à 12 francs (1).

Voici quelques prix officiels de décembre, d'après M. Legoyt, chef de la statistique au ministère du Commerce, et M. A. Morillon, chef du bureau de l'approvisionnement à la préfecture de la Seine.

Le demi-kilogramme : de bœuf, 6 à 9 francs ; de mouton, 4 à 6 francs ; de veau, introuvable ; de porc, 8 à 10 francs ; de saucisson de Lyon, 12 à 15 francs ; de boudin, 5 francs.

Poulet, 28 francs ; canard, 30 francs ; oie grasse, 65 francs ; dinde grasse, 90 francs ; pigeon, de 7 à 10 francs ; lapin, de 30 à 45 francs.

Anguille de Seine, 30 francs ; morue, le demi-

aux habitants n'était plus qu'un mélange détestable d'un peu de farine blutée avec toute espèce de substances étrangères. » (Général Vinoy, p. 365.)

(1) A. Morillon, pp. 193 à 196. — Francisque Sarcey, p. 216.

kilogramme, de 1 à 2 fr. 50; la boite de sardines, 12 francs.

Beurre, le demi-kilogramme, de 25 à 30 francs; un œuf, 1 fr. 50 à 2 francs; décalitre de pommes de terre, de 20 à 25 francs.

Passons, maintenant, aux légumes.

Impossible, nous l'avons dit, de se procurer des légumes secs, à n'importe quel prix. Voici le prix des légumes frais : choux-fleurs, de 5 à 6 francs le pied; choux de Bruxelles, le litre, de 1 fr. 25 à 2 fr. 75; cardons, le pied, de 2 à 2 fr. 25; choux, la pièce, 5 francs; le litre de navets, de 3 à 5 francs; le litre de carottes, de 5 à 6 francs; la botte de poireaux, de 3 à 4 francs; la botte de salsifis, 5 francs; la botte d'oignons, 3 fr. 50; la tête de scarole, 0 fr. 50; le demi-kilogramme de mâche, 2 francs; le pied de céleri, 1 fr. 75.

Voyons l'épicerie :

Café, de 2 à 2 fr. 20; chocolat, de 1 fr. 50 à 3 francs; le sucre, avant la taxe, 0 fr. 90; riz, de 0 fr. 50 à 0 fr. 80. Le demi-kilogramme : de fécule, 0 fr. 70; de tapioca, 0 fr. 60; de farine ordinaire, 0 fr. 60; de vermicelle, 0 fr. 80; de macaroni, 0 fr. 70; de conserves de pois, de haricots blancs et de haricots verts, 2 fr. 75; de champignons, 7 fr. 50; d'asperges 4 fr. 50; d'huile d'olive, 7 francs; d'huile à brûler, 1 franc; de bougie, 1 fr. 50; d'essence minérale, 1 fr. 30; de confitures de groseilles, 1 fr. 10; de cerises, 1 fr. 50; de prunes, 1 fr. 20; d'abricots, 1 fr. 60.

Le chien se vendait 2 fr. 50 le kilogramme, et le chat 12 francs la pièce. On mangeait des corbeaux bouillis avec des choux. Les marchands de rats se tenaient place de l'Hôtel-de-Ville et vendaient leur gibier 0 fr. 60 pièce.

Certains paysans achetaient chevreuils et lapins de garenne aux Prussiens qui chassaient dans les

bois entourant Versailles. Ce commerce se faisait aux avant-postes et n'était pas sans danger de part et d'autre.

Quant aux animaux du Jardin des Plantes, on n'en a pas tué un seul. Leur vente est une légende aussi fausse que celle de Magenta : on n'a tué ni les hippopotames, ni les éléphants, ni les rhinocéros, ni les antilopes. Ce sont les animaux du Jardin d'Acclimatation qui ont été débités dans plusieurs boucheries, et, parmi eux, les jeunes éléphants Castor et Pollux, tués à coups de fusil, les 28 et 29 décembre, au *Muséum*, où on les avait parqués au commencement du siège (1).

Voici, d'après M. Geoffroy Saint-Hilaire, directeur du Jardin d'Acclimation, les animaux qui ont été vendus, ainsi que leurs prix.

En octobre : 1 zèbre nain, 350 francs ; 2 buffles, 300 francs ; 2 cerfs d'Aristote, 500 francs ; 12 carpes, 150 francs ; 2 yacks, 390 francs ; 1 petit zèbre, 400 francs.

En novembre : 2 rennes, 800 francs ; 2 antilopes-nilgaux, 1,000 francs ; 1 faon axis, 300 francs ; 2 cerfs wapitis, 2,500 francs.

En décembre : 1 antilope nilgau, 650 francs ; 2 chameaux, 4,000 francs ; 1 veau yack, 200 francs ; 2 chameaux, 5,000 ; 2 éléphants, 27,000 francs (2).

La viande des casoars fut achetée par le baron de Rothschild, et presque tous les perroquets furent mangés par Arsène Houssaye et le docteur Ricord (3). »

Ce fut le cheval qui remplaça bœufs, veaux, moutons et porcs. 56,000 chevaux furent consommés pendant le siège, soit 14,000,000 de kilogrammes

(1) A. Morillon, pp. 197 à 203. — « Le Jardin des Plantes a conservé tous ses pensionnaires. » (Emile Chevalet, p. 207.)

(2) Comte d'Hérisson, p. 256.

(3) *Ibid.*, p. 258.

de viande. Le prix variait de 0 fr. 50 à 3 francs selon la catégorie. La ration était fixée à 30 grammes par tête et par jour (1). C'était insuffisant, en raison de la pénurie ou de la mauvaise qualité des autres denrées alimentaires, surtout du pain.

Ainsi, est-ce à partir de novembre « que les statistiques de la mortalité ont pris un mouvement ascensionnel véritablement terrifiant pour ceux qui en avaient connaissance (2) ».

Et, de fait, cette nourriture insuffisante, le plus souvent malsaine ; ces graisses tirées de répugnantes matières premières, ces chats, ces chiens, ces rats, animaux immondes, quoi qu'on ait pu en dire, agissaient, de la plus funeste façon, sur l'estomac, sur le sang de tous ceux dont la constitution physique n'était pas assez robuste pour supporter ces écœurantes absorptions, et les livraient, sans défense, aux maladies de toutes sortes qui s'étaient abattues sur la malheureuse ville (3).

La pneumonie, la petite vérole, la diarrhée frappaient des milliers de victimes. « On ne voyait que corbillards, qui s'acheminaient, seuls, vers le cimetière. Pour les enfants, on y faisait moins de façons encore. Un croque-mort prenait sous son bras le petit cercueil, et le portait, comme un paquet de n'importe quoi, jusqu'au trou commun où il le jetait avec les autres. Les cimetières parisiens, déjà trop étroits, regorgeaient de cadavres dont on ne savait où se débarrasser. Cette incurie du tombeau était bien un lugubre symptôme chez une population qui pousse la piété pour les morts jus-

(1) A. Morillon, p. 191.
(2) *Ibid.*
(3) « Les graisses les plus immondes étaient mises en vente et trouvaient acheteurs à des taux insensés. » (Francisque Sarcey, p. 216.) — Théophile Gautier, p. 371. — Dussieux, t. I, pp. 253 et 254. — *Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, p. 283.

qu'à la superstition. Le superbe chapitre de Thucydide, sur la peste d'Athènes, revenait plus d'une fois en mémoire; le spectacle des mêmes insensibilités se retrouve toujours dans les malheurs extrêmes (1). »

Voici le tableau des maladies qui ont décimé la population parisienne, et leurs époques de plus grande malignité.

Mortalité.

Périodes.	Siège.	Temps ordinaire.
—	—	—
Semaine au 20 novembre 1870.	1,927 décès.	793 décès.
— 27 —	2,023 —	833 —
— 4 décembre	2,455 —	833 —
— 11 —	2,728 —	884 —
— 18 —	2,728 —	854 —
— 25 —	3,280 —	856 —
— 1er janvier 1871	3,680 —	838 —
— 7 —	3,982 —	902 —
— 14 —	4,465 —	903 —
— 21 —	4,376 —	936 —
— 28 —	4,671 —	951 —
— 4 février	4,451 —	955 —
— 11 —	4,103 —	974 —
— 18 —	3,941 —	995 —
— 25 —	3,500 —	984 — (2)

La petite vérole sévit, surtout, du 16 octobre au 4 février, avec le 25 décembre pour maximum d'intensité. La bronchite, du 21 décembre au 25 février, avec le 31 janvier pour maximum d'intensité. La pneumonie, du 25 décembre au 28 février,

(1) Francisque Sarcey, p. 220.

(2) A. Morillon, p. 192. — Du 18 septembre au 24 février, la mortalité a été de 63,725 au lieu de 21,883 en temps ordinaires. (*Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le Gouvernement de la Défense à Paris au point de vue militaire, p. 193.) — Général Ambert, *Le siège de Paris*, pp. 143 et 144. — Docteur Sueur, pp. 36 et 37.

avec le 25 janvier pour maximum d'intensité. La fièvre typhoïde, du 21 décembre au 4 mars, avec le 17 janvier pour maximun d'intensité.

Chose curieuse, la diarrhée causa peu de ravages. Elle commença à se faire légèrement sentir le 1er janvier, s'aggrava un peu jusqu'au 1er mars et tomba ensuite brusquement à un chiffre très faible.

La dysenterie fut encore moins répandue que la diarrhée et n'atteignit pas plus de 50 décès par semaine, alors que la bronchite causait 625 décès, la pneumonie 470 décès, la variole 450 décès, la fièvre typhoïde 375 et la diarrhée 185 décès par semaine (1). Et encore, ce sont les jeunes enfants, presque seuls, qui payèrent tribut à la diarrhée (2).

On voit que la mortalité a augmenté à mesure que la nourriture devenait de plus en plus rare et mauvaise, et que l'amélioration s'est fait sentir, chaque semaine, à mesure que le ravitaillement s'opérait.

« J'ai entendu, a dit M. Morillon, plusieurs médecins exprimer l'avis qu'avec une administration mieux entendue de l'approvisionnement on eût atténué cette épouvantable consommation de vies humaines (3). »

Voilà, donc, tout ce que la population parisienne a souffert physiquement. Que n'y a-t-il pas à dire, également, sur les souffrances morales? Qui pourra jamais rendre exactement ce supplice de l'incertitude, de l'emmurement qui a retiré, pendant plus de quatre mois, deux millions de créatures humaines du reste du monde, qui les a séquestrées comme des pestiférés, les privant de tous rapports avec les êtres aimés dont le blocus les séparait, brutalement, cruellement. Sans les pigeons, la torture eût été

(1) Docteur Sueur, planche 4.
(2) *Ibid.*, pp. 97 et 98.
(3) A. Morillon, p. 192.

insupportable; mais les rares messages de ces gracieux oiseaux ne savaient qu'atténuer les angoisses de ceux qui tremblaient sans cesse pour de chers absents.

Chose singulière, en dépit de ces horribles souffrances morales, il n'y eut que cinq suicides pendant tout le siège. En revanche, nombre de personnes furent frappées de folie (1).

Le 23 décembre, un habitant de Paris écrivait : « En inscrivant la centième journée du siège, je suis saisi d'un immense sentiment de tristesse et mon âme en est profondément atteinte. C'est la famine, c'est surtout la famine du cœur qui arrive à grands pas. Ce pauvre cœur a faim de nouvelles; il est resté cent jours sans avoir reçu un mot des êtres qui lui sont chers! Cent jours sans avoir embrassé sa femme! Cent jours sans avoir embrassé ses enfants tant aimés! Vivre sans savoir..... s'ils ne souffrent pas aussi..... s'ils ne sont pas..... oh! penser qu'on pourrait ne plus les revoir..... Il y a de quoi ébranler, avec cette pensée, les cerveaux les plus solides... Il y a de quoi briser l'âme des plus fortement trempés. Joie, repos, amour, tout peut être perdu! Ah! celui qui n'a pas passé par toutes ces attentes, par toutes ces angoisses, par toutes ces douleurs ne peut s'imaginer ce que la prolongation du siège peut faire souffrir (2). »

Et pourtant, personne ne songe à se rendre, tout le monde repousse la capitulation. Souffrances morales, souffrances physiques sont impuissantes contre la volonté des Parisiens. Riches et pauvres, hommes et femmes s'unissent dans une sublime passion de résistance, dans un superbe dédain de l'ennemi.

(1) *Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, p. 284. — M. Jules Claretie relève dix suicides. (T. I, p. 450.)
(2) *Journal du siège par un bourgeois de Paris*, pp. 539 et 540.

« Tous ceux qui ont vu les derniers jours du siège nous l'ont rapporté, un sentiment dominait les souffrances, les craintes, les lassitudes; qu'on le nomme orgueil ou qu'on l'appelle honneur, il n'importe. Ce sentiment, c'était qu'il fallait résister jusqu'à la dernière extrémité et qu'il fallait combattre encore avant de succomber..... Il est permis de signaler cette résignation à supporter les privations du corps et de l'âme, cette volonté devenant de l'obstination et qui faisait trouver, après plus de cent jours de siège, à la grande majorité d'une population de deux millions d'âmes, non pas qu'on avait assez attendu et qu'il fallait capituler, mais que l'honneur exigeait davantage et qu'il fallait se battre encore..... Ce ne sont pas là les signes d'une nation tout à fait décrépite, d'où la vie se retire et où le cœur ne bat plus (1). »

« Dans la plupart des sièges, ce sont les chefs de l'armée et les soldats qui sont forcés de soutenir et d'exciter la population civile. Ici, tout au contraire. Les généraux tenaient malgré eux ; les soldats n'auraient peut-être pas demandé mieux que d'en finir. C'était la bourgeoisie qui, animée d'une foi invincible et d'une immortelle espérance, imposait à tous, par son énergique attitude, la nécessité de combattre (2). »

« Aucune voix ne songerait à parler de découragement ou de faiblesse; et c'est une justice à rendre

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le Gouvernement de la Défense à Paris au point de vue militaire, pp. 260 et 261.

(2) Francisque Sarcey, p. 208. — « Si, dans les hautes régions du Gouvernement et de l'armée, on était arrivé à considérer le siège comme une *héroïque folie*... il n'en était pas ainsi dans la masse de la bourgeoisie parisienne, dans cette classe moyenne qui avait enduré, sans secours d'aucun genre et sans murmure, de bien réelles et de bien douloureuses souffrances. » (*Enq. parlem. sur le Dix-Huit mars*, rapport de M. Delpit, p. 11.) — A. Ballue, p. 101.

à la population de Paris qu'il n'est personne, sans distinction de classe, d'âge ou de sexe, qui ne soit disposé à accepter des sacrifices plus grands, des souffrances plus dures (1). »

« Paris presque entier, a dit un monarchiste, a accepté les fatigues, les privations, la faim, le froid, la misère, sans un murmure. Il a supporté, avec une résignation qui approchait de l'héroïsme, 30 jours de bombardement effroyable et 135 jours de siège. La fermeté des cœurs n'a pas été un seul instant ébranlée (2). »

Comme l'a écrit un publiciste peu suspect de flatteries pour les Parisiens : « On était prêt à tout subir pourvu que Paris fût sauvé (3). »

Pourquoi la conduite politique de ce grand Paris n'a-t-elle pas été à la hauteur de son courage et de sa persévérance !

JOURNAL DU 21 AU 30 DÉCEMBRE

Le 21 décembre, le fameux Mégy, le héros si acclamé par les socialistes, est condamné par défaut

(1) Michel Cornudet, p. 324. — « Paris veut absolument lutter et lutter toujours. » (*Ibid.*, p. 323.)

(2) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 121. — « Paris a été admirable. » (*Ibid.*, p. 302.) — « La population de Paris montra beaucoup de courage et de résignation en face de souffrances matérielles qui furent considérables. » — (*Enq. parlem. sur le Dix Huit-Mars*, déposition de M. Hervé, p. 169.) — *Ibid.*, déposition de M. Corbon, p. 611. — « Les habitants commençaient à ressentir toutes les horreurs d'un siège... Toutes les denrées alimentaires étaient hors de prix; les privations se faisaient sentir sous tous les rapports, rendus plus pénibles encore par la perpétuelle menace des projectiles allemands. Beaucoup d'habitants cherchaient un refuge dans les caves. » (*La Guerre franco-allemande*, 2e partie, pp. 1084 et 1085.) — « Les masses demandaient des batailles et des victoires. » (*Ibid.*, p. 1085.) — Commandant Canonge, t. II, p. 382.

(3) Charles de Mazade, *La guerre de France*, t. II, p. 264.

à deux ans de prison, par le conseil de guerre du 5e secteur, pour voies de fait envers le commandant Marie (1). C'est ainsi que les purs comprennent la discipline.

Ce jour-là, disparaît un brillant officier dont la mort mérite d'être racontée, car elle se rattache à la question si importante de l'avancement en temps de guerre et nous montre les singuliers procédés dont usait M. Ducrot, procédés qui ne pouvaient que décourager les officiers et les détourner de s'exposer aux balles et aux obus.

« J'apprends, dit M. Emile Chevalet, la mort de M. Maigne, capitaine adjudant-major au 125e de ligne, que j'avais eu l'occasion de voir chez le commandant B. (Boulanger). Ce brave et intelligent officier, âgé de 38 à 40 ans, avait été blessé, le 2 décembre, à Champigny (à Villiers), d'une balle qui, après lui avoir brisé l'os frontal, avait glissé sous le cuir chevelu et était sortie par le sommet de la tête. Je l'étais allé visiter, le surlendemain de sa blessure, à l'hôpital de la Riboisière, et je l'avais trouvé dans l'état le plus satisfaisant. Le cerveau n'avait pas été endommagé, et malgré une entorse au pied qu'il s'était faite dans sa chute, il espérait ne pas rester éloigné de son corps plus de quinze jours ou trois semaines.

« M. Maigne, proposé en première ligne pour le grade de chef de bataillon, avant sa blessure, comptait, naturellement, sur cette récompense si bien méritée. Mais M. le général Ducrot, son commandant d'armée, ayant décidé, arbitrairement, que l'avancement ne serait accordé qu'aux officiers présents sous le drapeau, il en résulta que le capitaine Maigne se vit préférer un concurrent moins méritant que lui, et que la blessure si honorable qu'il

(1) Jules de Marthold, p. 221.

avait reçue et qui lui constituait un titre si sérieux, fut précisément cause qu'il n'obtint pas son avancement.

« Cette disgrâce lui causa une révolution intérieure qui lui fut fatale. Il eut un transport au cerveau et il y a succombé hier. Il n'est pas mort d'une balle prussienne ; il a été tué par la mesure prise si légèrement par le général Ducrot (1). »

Certes, nous n'admettons pas qu'une blessure soit un motif d'avancement; nous ne cesserons de le crier : On peut être un brave couvert de blessures et ne pas savoir lire une carte. Mais si la blessure ne doit pas être un titre, il ne faut pas qu'elle soit un empêchement, car ce serait injuste, et, de plus, dangereux, puisque chacun la redouterait et exagérerait le soin de sa conservation.

Si le capitaine Maigne avait été de la coterie de M. Ducrot, sa blessure, bien loin d'être un obstacle à son avancement, en eût été la justification.

Un mot, maintenant, sur une mesure prise dans le XI[e] arrondissement, mesure qui révèle le degré de liberté religieuse que certaines personnes entendent laisser à ceux qui ne pensent pas comme elles. N'ayant jamais pu supporter l'intolérance, d'où qu'elle vienne, il nous faut clouer au pilori de l'histoire les sectaires coupables de cette oppression de conscience.

Voici l'arrêté pris par le citoyen Cadet, directeur général des ambulances du XI[e] arrondissement, dont M. Mottu était maire :

« Art. 1[er]. — Aucun membre d'une religion quelconque ne pourra pénétrer dans les ambulances s'il n'y est appelé par les malades.

« Art. 2. — Il sera fait droit à tout citoyen demandant le ministre d'une religion quelconque.

(1) Emile Chevalet, p. 204.

« Art. 3. — Tout prêtre ou ministre demandé ne pourra s'adresser qu'au malade qui l'aura fait appeler.

« Art. 4. — Sitôt son ministère accompli (en entier), le prêtre ou ministre devra quitter l'ambulance. »

Jusqu'à présent, à la rigueur, ces prescriptions inutiles, selon nous, pourraient, néanmoins, être acceptées sans protestation. Mais voici qui devient criant, car la liberté de conscience est outrageusement violée :

« Art. 5. — Tout citoyen, décédé sans avoir demandé le ministre d'une religion quelconque, sera enterré civilement *aux frais de la mairie.*

« Art. 6. — Dès qu'un malade aura fait demander un ministre de la religion, tout directeur sera tenu d'en informer immédiatement le directeur général. »

Afin qu'on lui apporte des douceurs et des soins tout particuliers, sans doute!

« Art. 7. — Si le citoyen administré vient à décéder, il sera enterré par l'église de son culte, et *les frais en seront supportés par elle.* Le directeur de l'ambulance préviendra le directeur général, qui, lui-même, en informera le ministre du culte auquel le défunt aura fait appel (1). »

Acceptez-vous d'être inhumé civilement : cela ne coûtera pas un centime à vos héritiers; désirez-vous vous confesser avant de mourir : alors la mairie ne déboursera pas un maravédis, votre mère ou vos enfants passeront à la caisse pour payer. Encore une fois, c'est odieux!

Voici comment Louis Veuillot qui, hélas! n'était pas, dans un autre sens, plus tolérant que tous les

(1) Michel Cornudet, pp. 320 et 321.

Cadets du monde, exerce sa verve sur cet épisode « du carnaval aragouin de 1870 » :

« Cadet-Mottu ne veut pas que ses ambulances puissent être exposées à l'infection d'une religion *quelconque*. Il faut absolument que le malade l'exige, et qu'alors même ce ne soit pas long. Là-dessus, l'édit est minutieux. La mort chrétienne est précieuse devant Dieu, mais la mort *civile* est précieuse devant Cadet, premier-né de Mottu. Il fait tout son possible, qui va loin, pour s'en procurer le plaisir et la gloire. Il y intéresse les parents. Il accorde la prime d'un enterrement gratuit au malade qui meurt dans le sein de Mottu. Il impose les frais de sépulture au culte qui ose lui ravir un mourant (1). »

M. Cadet commit l'imprudence d'envoyer à M. Louis Veuillot une lettre qui commençait ainsi : « J'arrive du champ de bataille, et on me communique votre article me concernant. » Et finissant par ces mots : « *Tant qu'à* mes appointements, vous saurez, pour votre gouverne, citoyen Veuillot, que mes fonctions sont gratuites. »

Et Veuillot de répliquer : « Vous arrivez du champ de bataille! Voilà qui est merveilleux et bien flatteur pour le champ de bataille... Mottu mettra là une colonne, aux frais du XIe arrondissement : ICI SE FIT VOIR MON CADET... *Tant qu'à* moi, citoyen Cadet, je ne reviens pas du champ de bataille, mais je me porte bien, tout comme vous, Dieu merci. Et *Tant qu'à* votre lettre, je la publie avec un vrai plaisir, citoyen Cadet. A votre service (2). »

(1) *Paris pendant les deux sièges*, par Louis Veuillot ; Paris, Palmé, 1880 ; t. II, pp. 7 et 8.

(2) *Ibid.*, pp. 18 à 20 — « L'ironie du talent de Veuillot n'a jamais étalé un plus grandiose, un plus dédaigneux mépris pour les hommes et les choses du présent. » (*Journal des Goncourt*, 2e série, t. I, p. 134.)

Autre fait condamnable, toujours dans le même ordre d'idées.

Le 101[e] bataillon de la Garde nationale, arrivé aux avant-postes d'Issy dans un état d'ivresse presque complet, a envahi la propriété d'un ecclésiastique, située dans cette commune. « Le propriétaire était absent; à son retour, il fit le meilleur accueil à ceux qu'il regardait comme les défenseurs de la patrie, mais il put bientôt se convaincre qu'il n'avait affaire qu'à des misérables. Sous ses yeux, le jardin fut ravagé, les meubles pillés et brûlés, la maison mise au pillage. Rien ne fut respecté, pas même la chapelle; une quinzaine de gardes ivres ne trouvèrent pas d'amusement plus digne des défenseurs de Paris qu'une parodie sacrilège des cérémonies et des processions de l'Eglise (1). »

Des hommes libres, d'honnêtes gens n'agiraient pas de cette sorte : ce sont là faits et gestes de soudards, pratiques de tyrannie.

Des hommes se disant républicains, et qui n'étaient que communards, ne craignaient cependant pas de les approuver : « *Le Combat* publiait une étrange lettre de M. Léo Meillet, adjoint du XIII[e] arrondissement, donnant un *satisfecit* à ceux des gardes nationaux du 101[e] convaincus d'ivrognerie et de désordres graves commis à Issy (2). » — « Le départ du 101[e], écrivait M. Meillet, avait été ce qu'il doit être fatalement pour tout bataillon de marche : libations copieuses et multipliées des amis qui restent et des amis qui s'en vont, poignées de main fraternelles échangées devant le comptoir d'étain... Que faire, en attendant, à moins que l'on ne trinque ! Mars, dégoûté de Vénus, a pris Bacchus pour compagnon. Si le dieu du vin a trop bien

(1) Michel Cornudet, p. 318.
(2) Jules de Marthold, p. 222.

secondé le dieu des armées, les buveurs d'eau, qui sont tous méchants, entre nous, peuvent, seuls, s'en plaindre (1). »

M. Léo Meillet était digne de faire partie de la Commune. Et il en fut.

Le 22, on commence à construire, sur les boulevards, les baraques du Jour de l'An. « Attendons-nous à voir, écrit un assiégé ce jour-là, de Moltke en pantin, Bismarck en polichinelle ou en ogre, Guillaume en pain d'épice et les uhlans en baudruche (2). »

A quatre heures et demie du matin, le ballon de *Lavoisier* est parti, de la gare d'Orléans, emportant pigeons, dépêches et un officier supérieur, M. Raoul de Boisdeffre (3).

Le 23, le *Réveil* et le *Combat* s'en prennent, avec la dernière violence, au général Trochu, et réclament la Commune. Félix Pyat, né malin et avisé, propose de nommer Garibaldi commandant en chef de la Garde nationale de Paris (4). Cela ne saurait manquer de disperser les Allemands, ainsi que les moineaux s'envolent à la vue d'un mannequin recouvert d'une casaque rouge et surmonté d'un grand chapeau noir.

Au club de l'Elysée-Montmartre, « le cri de *Vive la Commune!* qui inaugure les débats aux clubs de la démocratie socialiste comme la sonnerie du clairon donne le signal des batailles, n'a pas été poussé avec l'entrain accoutumé. Cependant les affaires de la Commune sont en bonne voie, y assure-t-on. Non seulement le *soi-disant* gouverne-

(1) Michel Cornudet, p. 323.
(2) Emile Chevalet, p. 207.
(3) Steenackers, *Les Télégraphes et les Postes pendant la guerre de 1870-1871*, p. 448. — *Journal du siège par un bourgeois de Paris*, p. 542.
(4) Jules de Marthold, p. 223. — Michel Cornudet, p. 335.

ment de la Défense nationale (style local) a comblé le mesure de ses méfaits et de ses trahisons, mais encore la Commune est en train de s'organiser dans la plupart des arrondissements. Dans le XVIIIe, le *Comité de vigilance* chargé de la préparer s'est entièrement reconstitué, et il a nommé, dans une de ses dernières séances, quatre délégués au *Comité central républicain* qui sera appelé à jouer un rôle décisif quand le moment sera venu, et il ne tardera guère, de marcher sur l'Hôtel de Ville (1).

Et c'était malheureusement vrai! Que les hommes du Quatre-Septembre soutiennent donc qu'ils ne sont pas responsables de la honteuse et sanglante tragédie de la Commune!

Après ce naïf et instructif exposé de l'organisation révolutionnaire, « un membre du bureau raconte à l'assemblée qu'il a été convoqué, tout récemment, à une réunion d'un certain *club républicain lyonnais* où l'on s'occupe aussi de constituer une Commune; mais, au premier coup d'œil jeté sur la réunion, où affluaient les avocats et les hommes de lettres, il a reconnu qu'il ne s'agissait pas de la vraie Commune et il s'est retiré avant la fin de la séance (2) ».

Au moment de se séparer on revient encore à la Commune. « Le citoyen Schneider examine ce que la *Commune* aura à faire dès qu'elle sera installée à l'Hôtel de Ville, ce qui, naturellement, ne peut plus tarder. Elle devra d'abord s'occuper de chasser les Prussiens, c'est bien entendu; mais on est généralement d'accord, à l'*Elysée-Montmartre* comme dans les autres clubs des barrières, qu'il suffira, pour cela, de sa seule présence. Les Prussiens chassés, la *Commune*, comme tous les gouverne-

(1) G. de Molinari, p. 172.
(2) *Ibid.*

ments de ce monde, aura besoin d'argent. D'après l'orateur, il lui en faudra moins qu'aux autres, parce qu'elle aura soin de décréter l'égalité des appointements et des salaires, mais encore lui en faudra-t-il. Où le prendra-t-elle? Elle le prendra dans différents endroits : d'abord, dans les églises où abondent les ornements d'or et d'argent dont elle fera de la monnaie; elle pourra aussi transformer les cloches en gros sous, s'il est bien reconnu toutefois que nous avons assez de canons; enfin, elle confisquera les biens du clergé, des congrégations religieuses, des bonapartistes et des fuyards. Avec le produit de ces diverses confiscations, elle nourrira le peuple et elle commanditera des associations ouvrières qui remplaceront les patrons, les grandes compagnies, et en particulier les compagnies de chemins de fer, dont elle congédiera les actionnaires, les administrateurs et autres parasites. Bref, la *Commune*, la *vraie Commune* chassera les Prussiens et organisera la République démocratique et sociale. En conséquence, la séance est levée, comme elle a été ouverte, au cri de *Vive la Commune* (1)! »

Le même jour, au club Favié, un citoyen déclare « qu'il est faux que Gambetta ait agi révolutionnairement. N'a-t-il pas dissous la Commune de Lyon? N'a-t-il pas donné un commandement au bonapartiste Bourbaki? On dit qu'il a destitué le traître d'Aurelle, soit! mais il l'a destitué après sa trahison. Est-ce ainsi qu'agissaient nos pères de 93? Marat n'attendait pas que Custine eût trahi pour le dénoncer. Marat faisait guillotiner les traîtres avant même que la pensée de la trahison eût germé dans leur esprit, et c'est ainsi que nos pères sauvèrent la République (*Bruyantes acclamations*) (2). » A

(1) G. de Molinari, pp. 175 et 176.
(2) *Ibid.*, p. 179.

moins qu'il ne l'ait perdue et n'ait ainsi préparé Brumaire.

La Patrie est suspendue pendant trois jours pour avoir donné des détails sur les opérations militaires (1). Liberté est toujours laissée aux feuilles rouges de prêcher la révolte, le pillage et le massacre. Aussi, « l'on se demande pourquoi cette rigueur envers *la Patrie* alors que tous les journaux sont remplis de récits sur les dernières affaires (2) ». C'est le cas de s'écrier : Tout le monde ou personne.

Pendant toute la journée et toute la nuit, on a souffert d'une température sibérienne (3). « Le froid est tellement atroce qu'on ne se réchauffe pas dans son lit (4). »

Le 24, le malaise causé par l'absence de nouvelles du dehors, car les pigeons voyageurs ne reviennent plus à leur colombier par suite de la rigueur de la saison (5), cesse heureusement : un grand nombre de journaux allemands sont trouvés sur les prisonniers faits, le 21 décembre, au Bourget; les assiégés peuvent y lire l'inquiétude que l'existence de l'armée de la Loire excite chez les Allemands, et la proclamation du roi Guillaume qui constate « les efforts extraordinaires » de Paris et de la province pour chasser l'envahisseur (6).

Il n'en faut pas plus pour réconforter les rares citoyens qui faiblissaient : « ces symptômes de découragement chez un ennemi jusqu'ici victorieux

(1) *Journal du siège par un bourgeois de Paris*, pp. 542 et 543. — Jouaust, p. 59.

(2) Michel Cornudet, p. 326. — Francis Wey, p. 291.

(3) Jules de Marthold, p. 223.

(4) Mme Adam, p. 359.

(5) « Nous restons toujours sans nouvelles de province qu'il serait si utile de connaître en ce moment. » (*Journal du siège par un bourgeois de Paris*, p. 544.)

(6) Jouaust, p. 59. — Emile Chevalet, p. 212. — *Journal du siège par un bourgeois de Paris*, p. 556.

fortifient davantage la population de Paris dans ses énergiques résolutions (1). »

Pourtant, la tristesse est navrante : en dépit de la volonté de résister quand même, les agissements de M. Trochu, les défaites qu'il a essuyées, la défiance qu'il inspire assombrissent tous les visages.

« C'est aujourd'hui la veille de Noël, écrit un assiégé, jour où l'habitude était de se réjouir ; mais nous avons la mort dans l'âme, et la joie, cette année, se traduit par des larmes. Vous souvenez-vous des boulevards à cette époque de l'année? Quelle animation pendant cette nuit où les cafés et les boutiques restaient ouverts ! Hélas ! que les temps sont changés ! Je viens de parcourir, il y a une heure, ce boulevard jadis si joyeux, si riant, si bruyant. J'étais presque seul au milieu de la nuit sur ce sol qui, sous mon pas, que le froid rendait sonore, semblait crier : «« C'est la mort ! »» Les cafés sont ouverts !... Ils sont vides; quelques lumières bien rares, éclairent la rue, mais ces lumières sont ternes et semblent des lampes funéraires. Quelques passants regagnent leur demeure : on dirait des ombres qui fuient, effrayées elles-mêmes de la solitude qui règne autour d'elles (2). »

Seules, quelques boutiques de boulangers sont ouvertes : il faut des gâteaux à ceux qui ont le cœur assez solide pour fêter Noël cette nuit-là. Quelques personnes achètent les brioches mises en montre et s'éloignent rapidement sous la bise glaciale (3).

Il faut une extraordinaire supériorité dans le paradoxe pour s'écrier, à ce moment terrible, comme M. Edgar Quinet, s'adressant à sa femme, dans un

(1) Jouaust, p. 59. — Lire des fragments de la proclamation du roi Guillaume et de ces journaux (la *Poste*, le *Journal de Leipzig*, les *Nouvelles*, la *Gazette de Silésie*, la *Gazette de Breslau*, la *Gazette de Cologne*), dans Mme Edgar Quinet, pp. 221 à 223.
(2) *Journal du siège par un bourgeois de Paris*, p. 544.
(3) *Ibid.*, pp. 544 et 545.

jargon incompréhensible : « La victoire morale, nous l'avons déjà. La supériorité de la France est un fait démontré; mais ce qu'il faut proclamer, c'est que les quatre mois du siège de Paris sont les pages les plus hautes de l'histoire de France. Jamais la vie nationale n'avait atteint cette élévation. Ces moments si beaux sont peut-être uniques. Les traîtres, contenus dans l'ombre, n'osent se montrer encore. Les partis terrassés relèveront la tête, renoueront leurs intrigues. Rappelle-toi, ce sont les plus beaux jours de notre vie (1)! »

En dépit de leur beauté, si chère à M. Quinet, en dépit de M. Louis Veuillot s'écriant, de son côté : « Bénis soient les désastres qui tourneront enfin nos regards vers le ciel (2) », puissions-nous ne jamais revivre cette épouvantable époque!

Voici le jour de Noël, la fête des croyants et des incrédules, la fête des enfants émerveillés par les sapins verts, aux branches enrubannées, ployant sous les mirlitons, les bonbons, les crèches en sucre, les jouets de toutes sortes, illuminé par les bougies multicolores; Noël, la vigile du jour de l'an, le rayon de soleil du ciel noir de décembre!

Les bébés, épargnés par la mort, ont mis leur petit soulier près de la cheminée sans feu, et les parents, secouant, pour une seconde, le cauchemar qui les accable depuis septembre, ont souri à la joie des enfants ravis par les friandises ou les joujoux tant souhaités.

Mais tous n'ont pas leur mère, leur père auprès d'eux; parmi ces enfants, « combien sont orphelins aujourd'hui, combien le seront demain (3) »?

(1) Mme Edgar Quinet, p. 218. — « « Jouissons de ces moments; ce sont les plus heureux de notre vie! » » répétait, encore ce matin, mon mari. » (*Ibid.*, p. 225.)
(2) Louis Veuillot, t. II, p. 17.
(3) Emile Chevalet, p. 211.

Combien de parents aussi sont loin de leurs enfants qu'ils ont voulu soustraire aux mortels dangers d'un siège. « Noël! triste Noël! écrit Henri Dabot. Ma cheminée est vide; pas de souliers à mes petits trottinants, pas de crèches, comme d'habitude; pas de Jésus en cire; pas de bœuf, pas d'âne, ni rois, ni bergers! mais si ma cheminée est vide, mon cœur ne l'est pas; il est plein d'amour pour mes chers bébés, pour mon dernier surtout que je connais à peine (1). »

Et cet humble et touchant drame d'amour paternel se jouait, ce soir-là, dans des milliers de familles parisiennes! On n'écrira jamais toutes les souffrances morales et physiques de Paris pendant les longs mois de cet horrible siège.

Quant à la messe de minuit, elle ne sera dite dans aucune église (2). Les curés de Paris ont longtemps hésité, mais la crainte de voir les gens de la Commune exécuter leurs menaces, troubler les cérémonies et faire du scandale, a décidé l'archevêque à ne pas la faire célébrer.

Et, à la même heure, le canon prussien fait rage, les ténèbres sont déchirées par l'explosion des obus. Français et Allemands « ont passé la nuit de Noël dans des trous glacés ou boueux, la main sur la détente du fusil, en tête-à-tête avec la mort qui se réjouit de faire coup double (3) ».

« Et voilà, gens d'Europe, la messe de minuit de César. Vous avez des chances pour la célébrer plus d'une fois, et vous n'y manquerez pas, ni à la messe de l'aurore, ni à la messe du jour (4)! »

(1) Henri Dabot, p. 125.
(2) « Pas de messe de minuit, ni de réveillon : églises et restaurants sont fermés. » (Jules de Marthold, p. 225.) — Michel Cornudet, p. 328.
(3) Louis Veuillot, t. II, p. 29.
(4) *Ibid.*, p. 30.

Gloria in excelsis Deo. Et in terra pax hominibus bonæ voluntatis. Jamais le cantique de paix n'a été plus brutalement méprisé; pendant que la bouche le chante, jamais le cœur, tout à la haine, ne l'a plus cruellement renié. Depuis le roi chrétien jusqu'au peuple libre-penseur, chacun ne songe qu'au massacre : ce ne sont que « combats meurtriers, égorgements terribles, les hommes se ruant sur des hommes (1) »; voilà la Noël de 1870, la Noël de sang, la Noël de mort!

« Le temps est sec et froid. Nos soldats, à part quelques travaux de tranchée, restent inactifs dans la plaine (2) ».

La Seine charrie de gros glaçons; malgré la rapidité du courant, le froid est si vif que nos généraux craignent, à chaque instant, de la voir prendre. Ils oublient que les Prussiens redoutent cette suppression de la barrière d'eau formée par la Seine, à cause de la facilité de mouvement qu'elle permettrait aux assiégés.

Et la vitesse du fleuve est si grande que les ponts, établis par les Prussiens en amont de Choisy-le-Roi, sont brisés puis emportés par les glaces. Les débris viennent se jeter contre les ponts de bateaux, construits en aval de Port-à-l'Anglais, et les démolissent. Poutres, planches, tonneaux, bateaux s'amoncellent aux arches du pont d'Ivry, arrêtent les glaçons : en quelques heures la Seine est prise jusqu'au dessus de Choisy-le-Roi, bloquant ainsi notre flottille de grand'garde. On commence immédiatement les travaux pour activer la débâcle (3).

Dans les camps, dans la ville, le froid tue, sans relâche, plus redoutable encore que les balles ou les

(1) *Journal du siège par un bourgeois de Paris*, p. 547.
(2) Amiral de la Roncière-le Noury, p. 257.
(3) *Ibid.*, p. 258.

obus : la mort s'abat, impitoyable, sur Paris consterné.

Le rapport militaire quotidien de M. Schmitz est obligé de confesser l'hécatombe des dernières nuits, la faillite de la sortie par le Bourget :

« 25 décembre, soir. — Les troupes ont cruellement souffert pendant la dernière nuit : de nombreux cas de congélation se sont produits.

« Le travail des tranchées a dû être arrêté par suite de la dureté du sol qui est gelé jusqu'à 50 centimètres de profondeur.

« Dans cette situation, devenue grave pour la santé de l'armée et qui pourrait l'atteindre dans son moral, le gouverneur de Paris a décidé que tous les corps qui ne seraient pas nécessaires à la garde des positions occupées, seraient cantonnés de manière à être abrités.

« Ils s'y remettront des pénibles épreuves qu'ils viennent de subir et seront prêts à agir selon les événements (1). »

Ce rapport a beau être accompagné d'une note où l'on lit : Les mesures prises « n'impliquent à aucun degré l'abandon des opérations commencées (2) », chacun sent bien que c'est un nouveau mensonge et « que les opérations sont terminées (3) ».

Hélas! les quatre nuits, que nos troupes ont passées à la vilaine étoile, ont été terribles pour elles. Entre son amour-propre et la santé de l'armée, M. Trochu n'a pas hésité : il a préféré voir mourir ses soldats plutôt que de subir les quolibets des Parisiens. Son compte sera dur devant l'histoire.

Et l'anarchie continue : le 26e régiment de

(1) *Journal officiel*, n° du 26 décembre 1870. — ***Journal du siège par un bourgeois de Paris***, p. 547. — Amiral de la Roncière-le Noury, p. 260.

(2) *Journal officiel*, n° du 26 décembre 1870.

(3) ***Journal du siège par un bourgeois de Paris***, p. 548.

marche de la Garde nationale brûle, brise et vole tout dans Romainville (1).

La Seine est complètement gelée.

Le 26, un parlementaire prussien se présente pour un échange de prisonniers et annonce la défaite de l'armée du Nord à Pont-Noyelles (2).

Cette communication de l'ennemi contient un aveu qu'il est bon d'enregistrer. Alors que les Allemands traitent nos prisonniers avec la dernière inhumanité, nos adversaires reconnaissent nos bons procédés à l'égard des prisonniers allemands. En effet, la lettre de l'officier prussien commence ainsi : « Les différentes preuves de bienveillance et de bons soins que Votre Excellence (l'amiral de la Roncière-le Noury) et le général Trochu, ont données en faveur des blessés et des prisonniers allemands dans Paris, pour lesquelles preuves je vous présente mes remerciements les plus respectueux, m'enhardissent... etc. (3). » Nous le répétons, ces témoignages-là ne doivent pas être perdus.

Le Gouvernement fait suivre la lettre, apportée par le parlementaire, des lignes suivantes se rapportant à la nouvelle de la retraite de l'armée de Faidherbe : « La population de Paris est à l'épreuve de ces tentatives d'intimidation. Elle sait que la France est debout et que chaque jour qui s'écoule augmente le nombre de nos défenseurs au dehors; cela lui suffit pour supporter courageusement les épreuves dont l'issue infaillible est la délivrance (4). » Il n'en fut pas ainsi.

A Saint-Sulpice, obsèques du frère Néthelme,

(1) Amiral de la Roncière-le Noury, p. 261.
(2) Jules de Marthold, p. 227. — *Journal du siège par un bourgeois de Paris*, p. 555. — Jouaust, p. 60.
(3) *Journal officiel*, n° du 27 décembre 1870.
(4) *Ibid.* — « La population de Paris sait que Faidherbe a été repoussé dans le Nord, elle ne bronche pas. » (Mme Adam, p. 366.) — Michel Cornudet, pp. 334 et 335.

auxquelles assistent : Mgr Bauër, MM. Léon Béquet, Ricord, Demarquay, A. Gouzien, Hérisson et Jules Ferry (1).

Le matin, une petite opération contre Maison-Blanche, sous le plateau d'Avron, a été exécutée par trois bataillons. Un mur, qui servait de refuge aux tirailleurs ennemis, a été abattu. Nos pertes sont d'un homme tué et de 8 blessés (2). « Ce petit fait militaire est offert à la capitale, en guise d'os à ronger, pour faire oublier l'inaction présente (3). »

Enfin, le *Journal officiel* publie une longue note ayant la prétention d'expliquer l'échec du Bourget et les désastres qui en furent la suite. Il est inutile de reproduire cette mauvaise plaidoirie qui ne sut pas convaincre les Parisiens, et qui ne désarmera pas l'histoire.

« Le Gouvernement s'en prend à la rigueur du froid de l'avortement de ses desseins. Mauvaise raison (4). » Est-ce que, comme le Gouvernement est obligé de l'avouer en sa note explicative, « l'ennemi, dans ses positions, n'est pas assujeti aux mêmes sévices (5) »? S'il gèle à Aubervilliers, il ne fait pas chaud à Pont-Iblon et au Bourget. Si les Allemands sont bien couverts, pourquoi les soldats de nos avant-postes n'ont-ils pas de chauds vêtements de laine ? Ce n'est pas le drap, ce ne sont même pas les fourrures qui manquent à Paris; pourquoi sont-ils misérablement vêtus? Enfin, n'est-il pas plus aisé de faire cantonner les troupes dans la banlieue et dans Paris même, qu'à Dugny, au Blanc-Mesnil, à Aulnay-les-Bondy et à Gonesse, où les maisons sont en bien

(1) Jules de Marthold, p. 227. — Michel Cornudet, p. 332.

(2) Rapport militaire, *Journal officiel*, n° du 27 décembre 1870. — Michel Cornudet, pp. 331 et 332. — Jouaust, p. 60.

(3) *Journal du siège par un bourgeois de Paris*, p. 552.

(4) Emile Chevalet, p. 216.

(5) *Journal officiel*, n° du 28 décembre 1870.

moins grande quantité? Que fait donc l'administration militaire de ces « peaux de mouton, couvertures de laine, écharpes, bas de laine, passe-montagne, gants fourrés (1) », que chacun dépose, dans les mairies, pour nos soldats? Est-ce que les purs des municipalités ne les socialiseraient pas à leur profit et au grand dam de nos infortunés soldats?

Ce soir-là, toujours mêmes absurdités, dans les clubs. A la Reine-Blanche, cependant, Maurice Joly y fait un discours relativement sensé. « Il n'est point, dit-il, l'adversaire du Gouvernement; il ne croit pas que le Gouvernement soit composé de traîtres. (Si! si!) Mais il le considère comme profondément et radicalement incapable. Que veut-il et où va-t-il? Il n'en sait rien lui-même. On a fait grand bruit, depuis trois mois, du plan du général Trochu; mais ce plan, qui est déposé chez un notaire, comme un testament (*Hilarité générale*), où nous a-t-il conduits? Nous sommes investis aussi étroitement que jamais, et les munitions de bouche diminuent tous les jours. On a annoncé que nous serions délivrés par les armées de province; eh bien, que sont devenues les armées de province? L'armée de la Loire a été coupée en deux, et, à moins que l'armée du prince Frédéric-Charles ne soit submergée par les inondations combinées de la Loire et du Cher, comment Chanzy et Bourbaki viendraient-ils à notre secours? On nous leurre perpétuellement d'espérances qui ne se réalisent jamais. A Paris même, qu'a-t-on fait? On a livré, sans résultats, les batailles sanglantes de Villiers et de Champigny; on a essayé de reprendre le Bourget; aujourd'hui, on suspend les opérations à cause de la gelée, comme si nos pères n'avaient pas fait sur la glace la campagne de Hollande; comme si nous n'avions pas assiégé Sébastopol pen-

(1) Mme Edgar Quinet, p. 224.

dant l'hiver(1)! Avons-nous donc dégénéré au point de ne pouvoir plus supporter le froid quand il s'agit de sauver la patrie? Savez-vous ce que disent les *malveillants?* — et l'orateur a soin de déclarer, du reste, qu'il ne partage pas leur opinion ; — ils disent que le Gouvernement veut nous conduire tout doucement à la capitulation. (*Violents murmures.* C'est vrai !) Il veut nous fatiguer, nous démoraliser par son inaction, ses tergiversations continuelles, de telle façon qu'un jour la population, lassée et épuisée, vienne elle-même le solliciter de capituler. (*Mouvement général.*) Voilà ce qu'on commence à dire partout. L'orateur ne croit pas que le Gouvernement agisse ainsi à dessein. (Si! Si! Il nous trahit! Il veut capituler!) L'orateur répond : Non, cela n'est pas possible, car il serait plus infâme encore que le gouvernement des Bonapartes. (*Voix* : Il l'est!) Le Gouvernement est incapable, il manque même de l'intelligence nécessaire pour organiser une si noire trahison. D'ailleurs, son intérêt n'est pas de nous livrer aux Prussiens, son intérêt est de nous sauver, et l'orateur ajoute qu'il pardonnera, pour sa part, au Gouvernement toutes ses indécisions et toutes ses fautes si Paris finit par être délivré. Mais les Prussiens ne s'en iront pas d'eux-mêmes, comme le Gouvernement a l'air de le croire. (*Nouveaux rires.*) Le général Trochu, qui est catholique et Breton, attend apparemment la venue de quelque nouvelle Jeanne d'Arc; mais il n'y a plus de Jeanne

(1) « Devant Paris même, la congélation de la Seine nous était très défavorable, écrit le Prussien Louis Schneider, surtout en cas de sortie dirigée contre Argenteuil et Saint-Germain. De ce côté, le fleuve avait été, jusqu'ici, une excellente défense pour nos positions d'investissement, car on pouvait apercevoir tous les préparatifs faits par l'ennemi pour traverser le fleuve, ce qui donnait le temps de rassembler des troupes sur le point menacé. Au contraire, la Seine étant prise, il était possible de la passer en masse et sur une ligne étendue. » (Louis Schneider, t. III, pp. 153 et 154.)

d'Arc. (*Hilarité.*) Y a-t-il ici une Jeanne d'Arc? (*Les citoyens gardent un profond silence.*) Il faut donc agir sans retard par nous-mêmes et ne plus compter sur le Gouvernement. Le seul moyen de nous sauver, conclut l'orateur, c'est de nommer à Paris, une assemblée de trois cents membres qu'il est inutile d'appeler la *Commune*, puisque cette dénomination épouvante les trembleurs, mais qui prendra la direction des affaires, qui sera, à la fois, une Convention et une Commune, qui désignera enfin, dans son sein, une commission exécutive qu'il est également inutile d'appeler *Comité de Salut public*. Cette conclusion n'est que faiblement applaudie (1). »

Le 27, « à la pointe du jour, la ville se réveille au bruit d'une canonnade très nourrie; on sort promptement pour en connaître les motifs. L'aspect de Paris est navrant; il fait dix degrés de froid, la neige tombe, épaisse, glaciale; les rares voitures ne peuvent circuler, et le vent nous apporte le bruit épouvantable d'un tonnerre d'artillerie. On s'aborde sans se connaître et l'on se demande ce qu'il y a (2) ». C'est l'entrée en action des grosses pièces allemandes, c'est le commencement du bombardement : les forts de Noisy, de Rosny, de Nogent et le plateau d'Avron sont les points de mire des artilleurs ennemis.

M. Jules Favre ne manque pas l'occasion et prend sa plume :

« L'attaque de l'ennemi ne fera qu'augmenter le courage de la population de Paris. Elle prouve, par sa constance, qu'elle est résolue à une résistance inflexible; elle s'associera aux nobles efforts de ses défenseurs en redoublant de calme et de discipline.

(1) G. de Molinari, pp. 183 à 185.
(2) *Journal du siège par un bourgeois de Paris*, p. 558.

Prête à tous les sacrifices pour sauver la patrie, elle ne peut être surprise ou ébranlée par aucune épreuve (1). »

« Pourquoi toujours cette rage de proclamations ?..... Le Gouvernement en a tellement abusé que cela ne touche plus la fibre sensible. On est blasé (2). »

D'autant mieux que les Parisiens n'avaient pas besoin de ces exhortations : « le bombardement des forts laissait la population sans effroi (3) ». Il est vrai que les obus ne tombaient pas encore dans les quartiers de Paris.

Le matin, les Prussiens, au moyen d'une dizaine de fourneaux de mine, avaient fait sauter la Gare-aux-Bœufs, où l'on s'était battu, le 29 novembre (4), et le pont du chemin de fer de Saint-Germain (5).

Toujours le 27, une bonne mesure est prise. Avec une inconscience rare, une taxe avait été mise sur les absents, comme si leur départ avait causé un dommage à la défense, alors qu'il lui avait été utile, puisque la consommation des vivres en avait été diminuée d'autant. Devant les réclamations pleuvant de toutes parts, la Mairie de Paris décide que seront exemptés de la taxe : les absents pour service public, ceux dont les appartements, occupés par un parent ou par un ami, ont subi les charges du siège, et, en général, toutes les bouches inutiles, femmes, enfants et vieillards, que le Gouvernement avait invité à quitter la capitale (6).

(1) *Journal officiel*, n° du 28 décembre 1870.
(2) *Journal du siège par un bourgeois de Paris*, p. 559.
(3) *Ibid.*, p. 560.
(4) Rapport militaire, *Journal officiel*, n° du 28 décembre 1870. — Jules de Marthold, p. 228. — Amiral de la Roncière-le Noury, pp. 266 et 267.
(5) Rapport militaire, *Journal officiel*, n° du 28 décembre 1870.
(6) Jouaust, p. 60.

Au club de la rue d'Arras on parle économie politique. La question des loyers a le don de passionner l'auditoire. « On a proposé, dit un orateur, de payer aux propriétaires la moitié du loyer et d'inviter le Gouvernement à leur prêter une partie du reste, moyennant quoi ils nous donneraient quittance. Est-ce que nous pouvons souscrire décemment à une proposition pareille? Les propriétaires nous ont exploités sans pudeur pendant vingt ans, ils ont été les complices de Bonaparte, et c'est nous qui leur devrions quelque chose! Allons donc! nous ne leur devons rien, rien, entendez-vous! et s'ils ont l'audace de nous présenter leurs quittances, ce que nous avons de mieux à faire, c'est de les pendre (1). »

Pendant que la moitié de Paris mourait de faim et de misère, le clan Goncourt, Renan, Berthelot, Charles Edmond, Nefftzer continuait à festiner chez Brébant. Après boire, on causait politique, philosophie et même d'autres choses. Le 27 décembre, écrit M. Edmond de Goncourt, « un convive dit que le général Trochu n'a aucun talent militaire, mais des côtés d'homme politique et d'orateur. Ici, Nefftzer interrompt pour déclarer que c'est le jugement qu'en porte Rochefort, qui l'a beaucoup pratiqué et l'admire un peu... De Trochu on saute à l'honnêteté politique et, à ce propos, Nefftzer se montre très dur pour Jules Simon, dont il raconte ce qu'il appelle sa *volte-face* du serment, et moque (*sic*) le grossier charlatanisme de ses conférences, me demandant, du coin de l'œil, mon sentiment. Et je lui réponds que je ne connais pas Jules Simon, que j'ignore absolument sa vie et que, cependant, j'ai bêtement de la défiance, rien qu'à cause de tous les livres moraux qu'il a écrits : *Le*

(1) G. de Molinari, p. 189.

Devoir, *L'Ouvrière*, etc. Pour moi c'est l'exploitation visible de l'honnêteté sentimentale du public (1) ». Et la conversation se prolonge sur la valeur littéraire de Chateaubriand, au milieu des interruptions, des « cris et des vociférations (2) ». C'est ainsi que les Grecs discutaient, à Byzance, pendant que Mahomet II investissait la ville!

A la fin d'un de ces dîners, on vint à parler de *patrie*. « A ce propos, écrit toujours M. Edmond de Goncourt, Renan dit que le sentiment de la patrie était très naturel dans l'antiquité, mais que le catholicisme a déplacé la patrie, et, comme l'idéalisme est l'héritier du catholicisme, les idéalistes ne doivent pas avoir des attaches aussi étroites pour le sol, des liens si misérablement ethnographiques que la patrie. «« La patrie des idéalistes! s'écrie-t-il, est celle où on leur permet de penser »», et, au milieu des interruptions nerveuses de Berthelot, emporté par la logique de sa thèse, il ne sent, dans le fait de la domination étrangère, rien de ce qui indigne, soulève, enrage (*sic*) les cœurs patriotiques. Décidément, je trouve nos amis trop supérieurs à l'humanité, et je sors de chez Brébant presque colère (*sic*) (3)! »

Il est bon que cet état des esprits soit noté par l'historien, car il explique et les désastres d'alors et l'anarchie de l'heure actuelle.

Le 28, continuation du bombardement des forts et du plateau d'Avron.

A la nouvelle de ce bombardement, l'infatigable Edgar Quinet saisit de nouveau sa plume et la brandit fièrement. « Le bombardement a commencé, écrit Mme Edgar Quinet. Eh bien! nous aussi, nous répondrons à l'ennemi; mon mari vient d'écrire, au

(1) *Journal des Goncourt*, 2e série, t. I, pp. 166 et 167.
(2) *Ibid.*, p. 168.
(3) *Ibid.*, p. 142.

bruit des obus, sa *Victoire morale*..... Oui, notre *Victoire morale* me rend heureuse. Recopier, porter au bureau du journal, c'est l'affaire d'un instant; je reviens à pied par un froid atroce, tout entière à la joie de cette triomphante page qui me fait oublier la gravité de la situation (1). »

Assurément, M[me] Edgar Quinet se contente de peu; des mots, des mots, toujours des mots!

Le commandant Delcros, du 5[e] bataillon de mobiles de la Seine, dirige une reconnaissance sur le Bas-Meudon et le Val-Fleury. Nous faisons quelques prisonniers (2). Quelques centaines de Prussiens, venant de Longboyau, attaquent la maison Crochard, sous le mont Valérien. A la première décharge, les assaillants se retirent (3).

Il est créé, dans la Garde nationale de la Seine, 32 bataillons de Paris, portant les n[os] 28 à 59. « En sont nommés lieutenants-colonels : MM. de Saint-Geniès, Martin du Nord, Choppin d'Arnouville, Sozerard, Huner, Savigne, Tongas, Alet, Piazza, Thierry, Chaper, Gros, Ruinet, Sanchez, Bixio, Pasturin, Quinel, Longefay, Ulrich de Fonvielle, Vernaux, Passetti, Janicot, Bourgonnier, Desforges, Baudoin, Delamarche, Jacquot, Epardeaux, Louis Noir, Dianoux, Mathieu, Usse (4). »

Le bruit d'une grande victoire de Chanzy court sur le boulevard (5). M. Jules Favre ne craint pas de raffermir les assiégés dans cet espoir : l'armée de la Loire, après avoir battu le prince Frédéric-Charles et les Bavarois, ne serait plus qu'à douze

(1) M[me] Edgar Quinet, pp. 226 et 227.
(2) *Journal du siège par un bourgeois de Paris*, p. 562. — Jules de Marthold, pp. 230 et 231. — Michel Cornudet, p. 339.
(3) Rapport militaire, *Journal officiel*, n° du 29 décembre 1870.
(4) Jules de Marthold, p. 231.
(5) M[me] Adam, p. 366. — Michel Cornudet, p. 341. — M[me] Edgar Quinet, p. 232.

lieues de Paris (1)! C'est une nouvelle désillusion que l'on prépare.

Le soir, au club de l'Ecole de médecine, discussion intéressante. Un nommé Armand Lévy ouvre le débat « en exposant son système de réorganisation industrielle. Il s'agirait de rétablir les anciennes corporations, en leur donnant pour base le suffrage universel. Il y aurait une chambre syndicale des patrons, et une autre chambre syndicale des ouvriers, puis un double pouvoir exécutif, et, finalement, un pouvoir judiciaire ou *prud'homie*. Bref, chaque corps de métier formerait une petite république dans la grande. La propriété appartiendrait à la collectivité, et c'est ainsi qu'on en finirait avec l'exploitation autoritaire et capitaliste... Un orateur réfute avec une certaine vigueur le système du citoyen Armand Lévy. Vous prétendez, dit-il, réorganiser l'industrie sur une base nouvelle, et que faites-vous? Vous recomposez, purement et simplement, la vieille organisation corporative que nos pères ont détruite en 1789, vous ressuscitez les maîtrises et les jurandes; il est vrai que vous y introduisez le suffrage universel, mais avez-vous bien réfléchi aux conséquences de l'application du suffrage universel à l'industrie? L'orateur ne paraît pas être chaud partisan de ce système électoral. A son avis, la souveraineté du nombre donne infailliblement le pouvoir aux hommes les moins dignes de l'exercer; l'empire n'a-t-il pas été, par excellence, le gouvernement du suffrage universel? Il cite encore les élections de la Garde nationale. (*Quelques protestations se font entendre.*) On a fait quelques bons choix, sans doute; mais combien de gens avons-nous nommés que nous ne connaissions pas, et qui étaient indignes de nous comman-

(1) *Journal du siège par un bourgeois de Paris*, p. 571.

der? N'avons-nous pas vu traduire devant des conseils de guerre d'anciens condamnés, en rupture de ban, qui avaient réussi à se faire élire officiers? Le suffrage universel, voyez-vous, citoyens, n'est autre chose qu'une immense duperie. (*Mouvements divers. Protestations; applaudissements.*) (1). »

Certes, en voyant la façon dont il est pratiqué, aujourd'hui, et les résultats qu'il donne (2), on peut dire, à haute voix, ce que chaque homme sérieux, bourgeois ou ouvrier, pense tout bas : *Le suffrage universel est le chemin qui mène le plus sûrement un peuple à la servitude!*

(1) G. de Molinari, pp. 192, 193 et 194.

(2) « *Lundi 4 septembre.* — Peut-être est-ce bien que, dans la nouvelle Chambre, toutes les têtes, toutes les capacités, de quelque couleur qu'elles soient, en aient été rejetées. La politique se fera en dehors de la Chambre, et les gens de la Chambre ne seront que des mandataires domestiques d'électeurs, des distributeurs à la province de tronçons de chemins de fer, de bureaux de tabac et de poste, de places de garde champêtre, etc., etc., en un mot, de bas ouvriers gouvernementaux, jouissant de la déconsidération des membres des Parlements américains — et si quelque chose peut tuer le parlementarisme, ce sera cela... Ça ne fait rien, la révolution contre l'intelligence va bon train. » (*Journal des Goncourt*, année 1893. (*L'Echo de Paris*, n° du 12 mai 1896.) — Le suffrage universel ne perd jamais « l'occasion d'affirmer une fois de plus son goût pour les médiocres. A-t-il jamais choisi les premiers dans leur art ou dans leur profession qui, généralement, sont fiers et à qui, tout au moins, il eût fallu faire un signe? La Chambre est pleine de Bovary et d'avocaillons de province, mais on n'y voit aucune des illustrations de la médecine et du barreau. Il en sera de même pour les écrivains... Non, non, je n'irai pas grossir cette bande de parlementaires, qui m'ont tout l'air d'être pourris jusqu'aux moelles et qui ont singulièrement accéléré, depuis vingt ans, la décadence de mon malheureux pays. Moi, député! Non, mais me voyez-vous me vautrant dans «« le sein de la commission »» et «« quillant »» sur les ministres comme sur les poupées du jeu de massacre, à la foire de Neuilly? Moi qui, malgré l'usure de la vie, ai gardé dans le cœur quelques bonnes tendresses et quelques généreuses colères, moi qui suis resté un patriote naïf, j'irais me noyer dans les torrents de la vie politique, me confondre dans la tourbe de ces bavards et de ces imposteurs! Allons donc! Jamais de la vie »! (François Coppée : *Le Journal*, n° du 6 juillet 1893.) — Nestor (Henri Fouquier). *Ibid.*, n° du 27 février 1896.

« Quoi l'homme que voilà, qui passe, aurait mon âme!
« Honte! Il pourrait, demain, par un vote hébété,
« Prendre, prostituer, vendre ma liberté!
« Jamais! La foule, un jour, peut couvrir le principe;
« Mais le flot redescend, l'écume se dissipe,
« La vague, en s'en allant, laisse le droit à nu (1). »

Hélas! Il n'y a pas que la force, de M. de Bismarck, qui prime le droit, celle de la populace est plus brutale, plus révoltante encore. C'est elle qui fait les Césars, ceux du ruisseau et les autres. « Muni de la force, César *voyou* est César tout comme César Octave ou César Napoléon (2). » Seulement, à ce jeu; les nations se tuent. En sommes-nous là! En tous cas, nous y courons à bride abattue. Pauvre grand pays!

Au lever du jour, le 29, le froid est moins rigoureux. « Chacun s'en réjouit pour nos soldats et pour soi-même (3). »

Le bombardement continue, mais il est moins violent (4). Néanmoins, une foule considérable se porte sur les hauteurs afin de saisir quelques morceaux du grand drame qui se joue. « Aujourd'hui, il y a foule, en haut de Belleville, pour chercher à voir quelque chose de la canonnade qui ne décesse (*sic*) pas. Les tertres, les monticules des montagnes d'Amérique, blancs de neige, portent de petites foules, se détachant toutes noires sur le ciel (5). »

Le club Favié reprend la discussion sur la Com-

(1) Œuvres de Victor Hugo. *L'Année terrible*; Paris, Lemerre, 1875; p. 11. — On se tromperait étrangement si l'on croyait que nous désirons voir le cens entrer pour quelque chose dans la composition du corps électoral. Pour nous, l'argent ne doit jamais créer l'électeur : seules, la capacité et l'honnêteté devraient le désigner.

(2) Louis Veuillot, t. II, p. 81.

(3) *Journal du siège par un bourgeois de Paris*, p. 564.

(4) Rapport militaire, *Journal officiel*, nº du 29 décembre 1870.

(5) *Journal des Goncourt*, 2e série, t. I, p. 171.

mune, qu'il est temps de proclamer. Les hommes et les femmes emporteront d'assaut l'Hôtel de Ville. « Un citoyen déclare que la Commune, tout en exterminant les Prussiens, avec les bombes à triple éclat et le feu grégeois, fera reparaître l'abondance en supprimant la monnaie d'or et d'argent (1). »

Il ne restera plus que les sous.

Le même citoyen continue en annonçant que « la Commune décrétera que toute monnaie d'or ou d'argent sera réputée fausse monnaie, et que tous ceux qui l'accepteront en échange de denrées alimentaires seront punis de mort. A la place, on mettra des assignats, et on en distribuera au peuple en quantité suffisante pour satisfaire à tous ses besoins. (Il y a apparence que les assignats seront comestibles, mais l'orateur néglige de donner des éclaircissements à cet égard.) En un mot, la Commune ne reculera devant aucun moyen révolutionnaire, elle fera la *Jacquerie*, si c'est nécessaire, et la Terreur de 93 ne sera rien auprès de celle qu'elle prépare aux réactionnaires et aux traîtres (2). »

C'est leur façon de comprendre le troisième terme de la devise républicaine : *Liberté*, *Egalité*, *Fraternité*, et l'on sait le respect qu'ils ont eu, et qu'ils auront quand ils seront les maîtres, pour les deux premiers!

Le 30, le bombardement reprend de plus belle, sans grand dommage, du reste : les forts souffrent peu (3).

Il nous faut, maintenant, revenir en arrière de quelques jours, afin de raconter le bombardement du plateau d'Avron, son évacuation, ainsi que le grand conseil de guerre du 31 décembre.

(1) G. de Molinari, p. 198.
(2) *Ibid.*, pp. 198 et 199.
(3) Rapport militaire, *Journal officiel*, nº du 30 décembre 1870. — Jouaust, p. 63.

PERTE DU PLATEAU D'AVRON

HUMANITÉ DU ROI GUILLAUME

Depuis le commencement du siège, les doux habitants de l'Allemagne ne cessaient de réclamer le bombardement de Paris. Mesurant les Français à leur aune, il leur semblait que les premiers obus, tombant au milieu de femmes et d'enfants qu'ils déchireraient de leurs éclats, détermineraient une telle panique, un tel affolement, que la population imposerait, sur l'heure, la capitulation aux gouvernants (1).

De ce désir sauvage, de cette abominable soif de sang innocent, de ce besoin de massacrer de pauvres femmes, des bébés aux grands yeux pleins de larmes, des malades et des blessés déjà torturés par la souffrance, il n'est guère difficile de faire la preuve. Jamais fringale de meurtre plus éhontée ne

(1) « Il suffirait de foudroyer les forts de Paris pour que la ville nous tombât comme une poire mûre dans la bouche », écrit M. Wachenhusen, correspondant d'un journal allemand et attaché à l'état-major du grand-duc de Mecklembourg-Schwerin, le lendemain de la reprise du plateau d'Avron. (Edmond Neukomm, *Les Prussiens devant Paris*, d'après les documents allemands; Paris, Librairie de la Société des gens de lettres; p. 231.) — *Le Bombardement de Paris par les Prussiens*, par le major H. de Sarrepont (lieutenant-colonel Hennebert); Paris, Firmin-Didot, 1872 pp. 46 et 47.

déshonora un peuple; jamais, dans toute l'histoire de France, on ne saurait trouver pareille monstruosité, et si Napoléon bombarda Vienne, il ne s'y appliqua pas pendant de longues journées, en tous cas, ce ne fut point sur l'injonction des Français restés en France.

Nous disons que la lâche cruauté de l'Allemand resté en Allemagne est facile à prouver : la démonstration en vaut la peine, et nous allons la mener à bien avec les témoignages et documents germains.

« Je pus communiquer, écrit, le 19 octobre, M. Louis Schneider, confident du roi de Prusse, d'intéressantes nouvelles d'Allemagne contenues dans des lettres de Berlin et de Potsdam..... Il y était question de l'impatience ressentie par les Berlinois de ce que Paris n'avait pas encore été détruit de fond en comble; ce thème, entamé dès le commencement d'octobre, était l'objet de variations que les journaux exécutaient sur tous les tons (1). »

Le 7 novembre, « au dîner, auquel assiste le major d'Alten, aide de camp du roi, ainsi que le comte de Bill et le lieutenant Philippe de Bismarck, neveu du ministre, on parle du bombardement. Le chancelier déclare que les on-dit des journaux, qui prétendent que, lui Bismarck, s'oppose au bombardement voulu par les militaires, sont des bruits absurdes. «« C'est tout le contraire (ajoute le gra-

(1) Louis Schneider, t. III, p. 32. — « La presse allemande avait, à cor et à cri, réclamé le bombardement. » (Major H. de Sarrepont, pp. 55 et 56.) — « La grande majorité de la presse allemande demandait, tous les jours, avec une ardeur croissante, le bombardement. » (Rüstow, t. II, p. 211.) — « Les Prussiens sont las de la résistance de Paris; ils ont les oreilles battues et rebattues des prières, des plaintes de ces bonnes gens de Berlin, de Hambourg, de Munich, de Dresde, de Breslau, de Bade et de mille autres généreuses cités qui leur écrivent, chaque jour : «« Pourquoi ne bombardez-vous pas un peu cette Babylone? »» (Emile Chevalet, p. 217.) — Jules Claretie, t. I, p. 467. — Louis Moland, pp. 158 et 159. — A. Niemann, p. 237.

cieux chancelier). Personne, plus que moi, n'y pousse et n'y travaille. Ce sont les militaires qui ne veulent point encore. J'emploie une grande partie de ma correspondance à lever nos hésitations et leurs scrupules (1) »».

« La mauvaise humeur entra peu à peu aussi dans la maison de la rue de Provence (occupée par M. de Bismarck), surtout lorsque le bruit que des mains incompétentes retardaient le commencement du bombardement prit plus de consistance de semaine en semaine (2).

Le 15 décembre, toujours au dîner de l'ineffable chancelier, « le comte Frankenberg dit qu'à Berlin, et surtout au Reichstag, on ne parlait de rien tant que des causes pour lesquelles on s'était, jusqu'à présent, abstenu de bombarder Paris. Toutes les autres questions le cédaient à celle-là (3).

L'Allemagne entière, « répétait, sans cesse, et comme une leçon apprise par cœur, qu'il fallait bombarder Paris ; les hommes le criaient bien haut dans leurs cabarets à bière ; les femmes entrevoyaient, dans leurs rêves, les canons Krupp cracher des obus à la face de la capitale de la mode et du bon goût ; et quant aux petits enfants, ils ne s'endormaient pas sans avoir joint leurs petites mains roses pour demander au bon Dieu que le bombardement de Paris commençât bientôt (4) ».

(1) Moritz Busch, p. 218. — « Bismarck demande le bombardement. » (*Le Tagebuch, Mémoires authentiques de Frédéric III*. Traduction exacte de la *Deutsche-Rundschau*; Paris, imprimerie Faustin-Gaudois, 1888; p. 10.

(2) Moritz Busch, p. 258.

(3) *Ibid.*, p. 347.

(4) Edmond Neukomm, pp. 247 et 248. — « Durant le mois de décembre, l'impatience de l'opinion publique se manifestait, en Allemagne, sous toutes les formes et par toutes les voies. Elle réclamait le bombardement, le bombardement!... «« En Allemagne, écrivait la *Nouvelle Gazette de Prusse* (*Gazette de la Croix*, n° du 5 janvier), tout le monde attend le bombardement; beau-

« L'Allemagne s'impatientait. «« Finissez-en, s'écriait-elle, bombardez Paris, puisqu'il ne veut pas se rendre! »» Or, le bombardement ne commençait pas, et, dans toutes les familles, on faisait des vœux pour qu'il eût lieu sans délai. Le roi, disait-on, s'opposait, par humanité, au bombardement de Paris (1). »

Le roi Guillaume était-il si humain, était-il si opposé aux désirs de son peuple? Cela ne résulterait pas de la phrase suivante de M. Moritz Busch :

Le soir du 9 décembre, chez M. de Bismarck, « arrivent Bamberg, puis L., qui prétend savoir de bonne source que très prochainement on commencera le bombardement et que le roi «« avait fait une scène terrible à Hindersin »», parce qu'il n'y avait pas encore assez de munitions. Maintenant, il prendra lui-même la chose en mains (2) ».

Non, si l'impitoyable Guillaume était agacé par les articles des journaux allemands, par les lettres de ceux qui étaient restés les pieds sur les poêles de Berlin ou de Carlsrhue, articles de journaux réclamant l'incendie, la destruction de Paris, « si ces jugements et cette insistance étaient toujours très

coup murmurent. »» (Major H. de Sarrepont, p. 80.) — « Les femmes elles-mêmes s'en mêlaient. » (Charles de Mazade. *La guerre de France*, t. II, p. 266.) — « Les Berlinois ont la folie du bombardement. » (*Le Tagebuch*, *Mémoires de Frédéric III*, p. 10.) — Le bombardement a commencé. « La patriarcale nation allemande et la reine Augusta doivent être satisfaites. » (Pierre Maquest, p. 618.) — « Le bombardement des forts, qui était une opération toute militaire et parfaitement autorisée par les lois de la guerre, ne pouvait satisfaire les appétits ogresques des bourgeois allemands. Ce qu'il leur fallait, c'était le bombardement des maisons de Paris, des monuments de Paris, des hôpitaux de Paris. Satisfaction leur fut donnée et amplement. » (Edmond Neukomm, p. 252.) — *Nouvelle Gazette de Prusse*, n° du 5 janvier 1871 ; citée par le major de Sarrepont, *Le Bombardement de Paris*, p. 84. — Francisque Sarcey, p. 265. — Schuler, p. 343.

(1) Edmond Neukomm, p. 173.

(2) Moritz Busch, pp. 327 et 328. — Le roi allait visiter le parc de siège à Villacoublay. (Louis Schneider, t. III, p. 101.)

désagréables à Sa Majesté (1), c'est que le bombardement ne pouvait pas encore avoir lieu.

« Ces gens-là, disait-elle, ne trouvent donc pas que nous soyons allés assez vite? Il ont été gâtés par 1866 (2). »

Ainsi que nous l'avons exposé au commencement de ce volume (3), le roi de Prusse n'avait pas entamé le bombardement parce qu'il ne le voulait, mais parce qu'il ne le pouvait.

« L'idée d'une attaque avec de la grosse artillerie commença à mûrir; la possibilité de son exécution ne fut donnée qu'après la reddition de Toul. Les préparatifs pour amener des masses d'artillerie et de munitions, complètement soustraites à la vue des profanes, étaient presque terminés lorsque les difficultés pour l'entretien du corps d'armée se firent sentir avec tant d'autorité que l'intendance militaire dut avoir provisoirement la priorité dans les transports par chemins de fer (4). »

Depuis le 6 décembre, les glaçons charriés par la Seine ne permettaient plus de se servir du bac établi à hauteur de Valenton. Dans la nuit de Noël, le pont fixe de Villeneuve-Saint-Georges avait été

(1) Louis Schneider, p. 32.
(2) *Ibid.*
(3) Voir, *suprà*, pp. 15 à 17. — A. Niemann, pp. 237 et 238.
(4) *La Gazette de Silésie*, reproduite par la *Presse de Vienne*, nº du 15 décembre 1870; citée par le major H. de Sarrepont, p. 76. — « Il y avait trois mois que Paris était investi... le génie ne pouvait pas encore procéder à l'attaque, l'artillerie n'étant pas en mesure de le soutenir..... Il y avait, il est vrai, à Villacoublay, 250 pièces de gros calibre toutes prêtes, mais on n'était pas encore parvenu à transporter jusque-là les munitions indispensables à l'attaque. » (M. de Moltke, p. 318.) — « L'Allemagne s'indignait du retard apporté au bombardement, retard, d'ailleurs, indépendant du bon vouloir du grand quartier-général. » (Commandant Canonge, t. II, p. 382.) — « Depuis plusieurs mois déjà, l'opinion publique, en Allemagne, réclamait cette mesure (le bombardement), mais les travaux préparatoires, exigés par cette entreprise grandiose, avaient demandé du temps. » (A. Niemann, p. 237.) — Henri Martin, t. VII, pp. 313 et 314.

emporté par les glaces, de sorte que les Allemands n'avaient plus que le pont de Corbeil pour faire passer les munitions en amont de Paris, car ce ne fut que le 27 que le fleuve fut pris complètement et que l'on put, en jetant de l'eau sur de la paille étalée sur les glaçons soudés, consolider la couche de glace et permettre le passage de voitures lourdement chargées. En aval de Paris, le pont des Tanneries avait dû être replié, le 26 décembre, au matin, et l'ennemi en était réduit aux seuls ponts de Sartrouville et de Saint-Germain (1).

Qu'on ne parle donc pas de l'humanité du monarque prussien : celui qui fit massacrer les habitants de Bazeilles, bombarder Strasbourg, brûler Châteaudun à la torche, n'avait rien sous la mamelle gauche, et, s'il n'éventra pas, de ses éclats d'obus, les femmes et les petits enfants de Paris avant le 5 janvier 1871, c'est qu'il n'avait pas pu être prêt plus tôt. Encore une fois, les considération d'humanité ne pesèrent jamais un fétu de paille dans les conseils du trio Guillaume, Bismark, de Moltke (2).

Le plus cruel était assurément M. de Bismarck. Pendant le bombardement de Paris, on vint lui annoncer que deux incendies ont été allumés dans la ville et que d'épais nuages de fumée noire montent vers le ciel. « Cela n'est pas suffisant (répond cette bête féroce), il faut qu'on la sente d'ici. L'odeur de l'incendie de Hambourg a été

(1) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 747, en note. — Les capitaines du génie prussien Heyde et Froese, cités par le général Pierron, *Les Méthodes de guerre actuelles et vers la fin du* XIXe *siècle*, t. III, 2e partie. p. 956. — *Tableau de la guerre des Allemands dans le département de Seine-et-Oise*, 1870-1871, par Gustave Desjardins, archiviste du département de Seine-et-Oise ; Paris, Cerf, 1882 ; pp. 13 et 14.

(2) Docteur Sarazin, p. 252. — L. Vitet, 5e, 6e et 7e lettres, p. 61.

sentie à dix lieues de distance (1). » Les Allemands n'ont pas à s'enorgueillir d'avoir été si longtemps esclaves d'un pareil monstre.

Cela ne diminue pas l'horreur que doit inspirer le roi Guillaume qui avait choisi cet homme comme premier ministre : il doit endosser les crimes commis par lui, partant, le bombardement de Paris. « Seul, en effet, il était responsable, non seulement pour le moment, mais encore devant la postérité et devant l'histoire (2). »

Aussi bien, le parc de Villacoublay est plein ; les gros canons d'Alfred Krupp, que Napoléon III a eu le flair de nommer officier de la Légion d'honneur, lors de la foire universelle de 1867, pour l'exposition de son colossal canon d'acier fondu (3), les gros canons Krupp, les munitions sont arrivées d'Allemagne ; les batteries sont construites, armées ; on va faire la répétition de la sanglante pièce : avant de semer les bombes sur les monuments, sur les hôpitaux, sur les quartiers populeux de Paris, on va essayer la puissance des projectiles sur les forts de l'Est et sur le plateau d'Avron.

En effet, le 14 décembre, M. de Bismarck avait fait, en compagnie de M. de Roon, ministre de la Guerre, une visite à M. de Moltke, avec lequel il était en froid depuis quelque temps, justement, disait-on, à cause du bombardement.

« Le 17, les généraux d'artillerie et du génie du grand quartier général et de l'état-major de la III[e] armée furent appelés au conseil de guerre d'où l'on conclut que l'attaque d'artillerie contre Paris allait commencer sérieusement (4). »

(1) Moritz Busch, p. 412.
(2) Louis Schneider, t. III, p. 63. — Camille Farcy, p. 353.
(3) Henri Dabot, p. 127.
(4) Louis Schneider, t. III, p. 137. — Vers la fin de décembre, le nombre des pièces de siège, rassemblées à Villacoublay, se montait à 275. (*La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 747, en note.)

Au commencement de janvier, cent pièces, de gros calibre, étaient en mesure d'ouvrir le feu contre Paris, du côté sud. La direction supérieure des travaux du génie était confiée au lieutenant-général de Kameke ; le général major, prince de Hohenlohe-Ingelfingen était chargé de conduire les opérations de l'artillerie de siège (1). Sous leurs ordres, le colonel de Rieff et le général de Schulz dirigeaient : l'un, l'attaque principale de l'artillerie, l'autre, les travaux du génie (2).

Dix-sept batteries allaient être employées au bombardement. Elles étaient établies : une, dans le parc de Saint-Cloud, presqu'au-dessus de la manufacture de Sèvres; quatre, au-dessus de Meudon, au nord-est du château; treize, au sommet des pentes du plâteau de Châtillon, au-dessus de Clamart et de Châtillon; trois, entre Fontenay-aux-Roses et Bagneux, un peu plus bas que les précédentes (3).

La partie véritablement redoutable de ces groupes de batteries se trouvait donc au-dessus de Châtillon, où seize ouvrages, construits à 4,500 et 5,600 mètres de l'enceinte, à plus de deux lieues du dôme des Invalides, permettaient le bombardement des quartiers de la rive gauche, au moyen des lourdes pièces de siège dont ils étaient armés (4).

« Le bombardement du Mont-Avron avait été préparé par la construction de 13 batteries; elles étaient armées de 76 bouches à feu et réparties en quatre groupes disposés de manière à envelopper la position, savoir : deux sur les plateaux du Raincy et de Montfermeil et les deux autres sur les pentes

(1) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 747.
(2) *Ibid.*, p. 1075.
(3) *Ibid.*, p. 1074. — *Ibid.*, plan 15 A.
(4) « On obtenait des portées de 7,500 et 8,000 mètres et même au delà. » (*Ibid.*, p. 1081.)

de la rive gauche de la Marne, auprès de Noisy-le-Grand (1). »

Tout est donc prêt pour frapper la grande ville dans ses forts, dans ses quartiers les plus populeux, pour atteindre ses monuments, ses écoles et ses hôpitaux : le drame inutile et sanglant va commencer par le prologue d'Avron.

BOMBARDEMENT DU PLATEAU D'AVRON

« Le 27 décembre commença enfin..... enfin!..... le bombardement si attendu de Paris (2). »

Cette nuit-là, il avait beaucoup neigé. Aux avant-postes du plateau d'Avron on entendait des bruits inquiétants. « Ce n'était plus comme les autres nuits de grand'garde, où toujours tout était si muet, si implacablement silencieux, qu'on se demandait parfois si, réellement, les Prussiens étaient là, tout à côté, comme on le prétendait. Cette nuit, tout en plaçant les sentinelles accoutumées, on entendait par moments un étrange brouhaha rouler confusément sur les hauteurs avoisinantes, après de longs intervalles de complet mutisme. Brusquement, le

(1) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, pp. 743 et 744. — « 1er groupe, sur le plateau du Raincy, 4 batteries dont 3 destinées à combattre le Mont-Avron et 1 à empêcher les forts de Noisy et Rosny de le soutenir. 2e groupe, sur le plateau de Montfermeil, 4 batteries, toutes destinées à canonner le Mont-Avron. 3e groupe, entre Gournay et Noisy-le-Grand, 2 batteries dont l'une enfilant la vallée de la Marne, l'autre battant Neuilly et la pente sud-est du Mont-Avron. 4e groupe, sur la côte sud-ouest de Noisy-le-Grand, 3 batteries dirigées contre la pente sud-est du Mont-Avron et le fort de Rosny. » (MM. les capitaines Heyde et Froese, du génie prussien, qui ont eu les documents originaux sous les yeux; cités par le général Pierron, *Méthodes de guerre actuelles et vers la fin du* XIXe *siècle*, t. III, 2e partie, p. 673.) — Capitaine Goetze, t. II, pp. 215 à 220.

(2) Moritz Busch, p. 389.

silence se peuplait de bruits; on percevait des jurons martelés par de dures mâchoires, des grincements de roues, des chocs sifflants de hache ou de cognée, et des frémissements de branches battant l'air, semblables à de grands coups d'ailes d'oiseaux monstrueux souffletant les ténèbres (1). »

« Les heures coulèrent molles, lentes, et tombèrent les unes après les autres, sans amener rien de nouveau; mais les rapports des sentinelles ne variaient pas. Elles étaient unanimes à annoncer que la vermine remuait diablement et que les Prussiens passaient la nuit à abattre les arbres (2)... »

Tout à coup, à huit heures du matin (3), alors que mobiles et artilleurs dorment à poings fermés, « un sifflement strident passe au-dessus des avant-postes, très haut, et une détonation formidable éclate... Un second, puis un troisième coup, et toujours dans le brouillard, tantôt au même endroit, tantôt plus à droite ou plus à gauche, la même lueur rapide, rougeâtre, noyée de fumée... Il n'y a plus à douter, tout ce vacarme de la nuit était le travail d'abatis par lequel les Prussiens démasquaient enfin les batteries qu'ils élevaient en catimini depuis près d'un mois (4). »

« Le plateau d'Avron est l'objectif principal des

(1) Gustave Toudouze, *Le Pompon vert;* Paris, Victor Havard, 1887; p. 257.

(2) *Ibid.*, p. 258.

(3) L'amiral de la Roncière-le Noury dit sept heures et demie (p. 263); *La Guerre franco-allemande*, huit heures et demie (2e partie, p. 745); le général Ducrot, sept heures et demie (t. III, p. 233); le général Vinoy, huit heures (p. 328); le major de Sarrepont, sept heures cinquante (p. 155); M. de Moltke, huit heures et demie (p. 320); le capitaine Gœtze, huit heures (t. II, p. 220); Gustave Toudouze, sept heures trois quarts (p. 259).

(4) Gustave Toudouze, pp. 260 et 261. — « Nous dormions paisiblement quand une forte détonation nous a réveillés... Nous sortons. A peine avons-nous passé la porte de notre réduit que nous entendons, sur nos têtes, le bruissement strident d'un obus qui éclate à peu de distance. D'autres le suivent d'instant en instant. » (Ambroise Rendu, p. 151.)

Allemands; sur cette position convergent, à la fois (comme nous l'avons déjà dit), les feux des quatre batteries placées sur les coteaux de Montfermeil, au-dessous de Gagny et du Raincy, deux batteries à Noisy-le-Grand, et une batterie sur la butte de Chelles (1). »

« La mise en scène est lugubre et bien accommodée au drame..... Le ciel est sombre; il a neigé, la nuit, et la terre est blanche; le froid est vif (2). » Et la tempête de neige reprend en même temps que la tempête de fer : on ne voit pas à quelques mètres devant soi (3).

Il est difficile de peindre le moment d'affolement qui suit les premières détonations. « Sous cette averse horizontale... courent, pêle-mêle, criant, se bousculant pour aller plus vite, dans une fuite de sauve-qui-peut, dans un déversement de déroute, des soldats de toute arme, infanterie de marine, chasseurs, lignards, moblots, des chevaux sans cavaliers, des cavaliers démontés, tous surpris, en plein sommeil tranquille, mordus de la même panique, ne connaissant plus ni chefs, ni discipline, et n'ayant qu'une pensée, qu'une hâte, trouver n'importe où, le plus tôt possible, un abri plus sûr que cette surface découverte (4). »

« Les premiers obus, tombant, de plein fouet, dans le camp de l'infanterie de marine, y jettent le désordre. En proie à une véritable panique, un certain nombre de soldats courent s'abriter derrière le versant qui regarde les forts et entraînent avec eux des mobiles de la division d'Hugues (5). »

Quelle bousculade! On va, on vient, on court, on

(1) Général Ducrot, t. III, p. 233.
(2) Ambroise Rendu, pp. 151 et 152.
(3) Major Blume, p. 263. — Colonel Lecomte, t. III, p. 441.
(4) Gustave Toudouze, pp. 273 et 274. — Amiral de la Roncière-le Noury, p. 264.
(5) Général Ducrot, t. III, p. 233.

parle, tout le monde donne son avis, personne ne commande : les uns veulent leur soupe, les autres voudraient bien s'en aller, les canonniers préparent leurs pièces, ceux qui sont demeurés attendent des ordres et ne savent où se garer des projectiles qui continuent à pleuvoir sur le plateau et même dans la vallée. Plusieurs mobiles mangent, à contre-cœur, quelques cuillerées, les autres restent là, ahuris, pendant que les plus courageux battent la semelle, car la neige recommence à tomber et le froid pince cruellement (1).

Le croirait-on ? Les remarquables hommes de guerre d'alors, depuis M. Trochu jusqu'à M. Stoffel, n'avaient oublié qu'une chose : c'était le bombardement de la position ! Ces militaires de profession, ces *compétents*, comme ils aiment à se nommer, n'avaient pas prévu l'attaque du plateau d'Avron par l'artillerie ! Il nous semble que, là encore, un civil eût été plus avisé, et qu'il n'y a pas besoin de passer deux ans à Saint-Cyr ou à l'Ecole polytechnique pour deviner que l'on peut recevoir des coups quand on en donne. L'esprit mathématique de ces messieurs n'y avait pas songé !

Bien mieux ! Ils avaient méprisé les avertissements des prévoyants qui avaient signalé, à plusieurs reprises, la construction de batteries à peu de distance de nos avant-postes. Ces prévoyants « n'avaient pas trouvé créance auprès des gens compétents, notamment auprès du colonel Stoffel, commandant militaire du plateau d'Avron, position qui était la plus directement menacée (2) ».

(1) Gustave Toudouze, pp. 262 et 263.
(2) Francis Garnier, p. 111. — « Ces canons (ceux qui bombardent Avron) paraissent une surprise pour notre état-major. » (Edmond Rousse, t. II, p. 324.) — « Le bombardement a été une surprise... Cependant, depuis huit jours, on voyait parfaitement les Prussiens travailler, et on les laissait faire ; c'est à ne pas y croire. » (*Ibid.*, p. 325.)

Quoi qu'il en soit, « les officiers accourent, stupéfaits, n'en pouvant croire leurs yeux. Que doit-on faire? On ne leur a pas donné d'ordres pour ce cas non prévu et ils restent là, bouches ouvertes, à regarder les coups venir (1) ».

Enfin quelques officiers supérieurs prennent sur eux d'ordonner quelques mouvements, afin de mettre les hommes à l'abri des projectiles qui labourent le plateau. Certaines compagnies de mobiles se rendent dans les tranchées, sur tout le pourtour de la position; les autres se défilent derrière les murs; on installe les cuisines; l'émotion du premier moment, bien naturelle chez des conscrits, se calme peu à peu, chacun gagne son poste, s'y comporte en soldat et attend, le cœur serré, mais assez crânement, la fin de l'orage (2).

Le spectacle est extraordinaire pour les compagnies qui se tiennent au bas du plateau, en face de l'ennemi, et qui sont ainsi entre deux feux.

« Obus prussiens, obus français, dit un témoin, tout passe au-dessus de nos têtes dans un vacarme, un tintamarre, un hurlement fantastique dont rien ne saurait donner une idée à ceux qui ne les ont pas entendus.

Il faut avoir vu ce ciel bas, d'un gris noir, pesant sur nous, cette montée du plateau, avec ses champs couverts de neige, ses maigres arbres plantés çà et là et traçant, dans la brumeuse et brouillassante atmosphère de cendre qui baigne tout le paysage, des maigres silhouettes de fantômes noirâtres, découpant leurs brindilles en de bizarres hérisse-

(1) Gustave Toudouze, p. 262. — « Aucun ordre, aucune prévision de l'événement. » (*Ibid.*, p. 274.) — « L'autorité supérieure n'ayant pu encore être prévenue, il fallait prendre, au plus vite, des mesures pour éviter de grandes pertes. » (Ambroise Rendu, p. 152.) Donc, le cas n'avait pas été prévu.

(2) *Ibid.*, pp. 152 et 153.

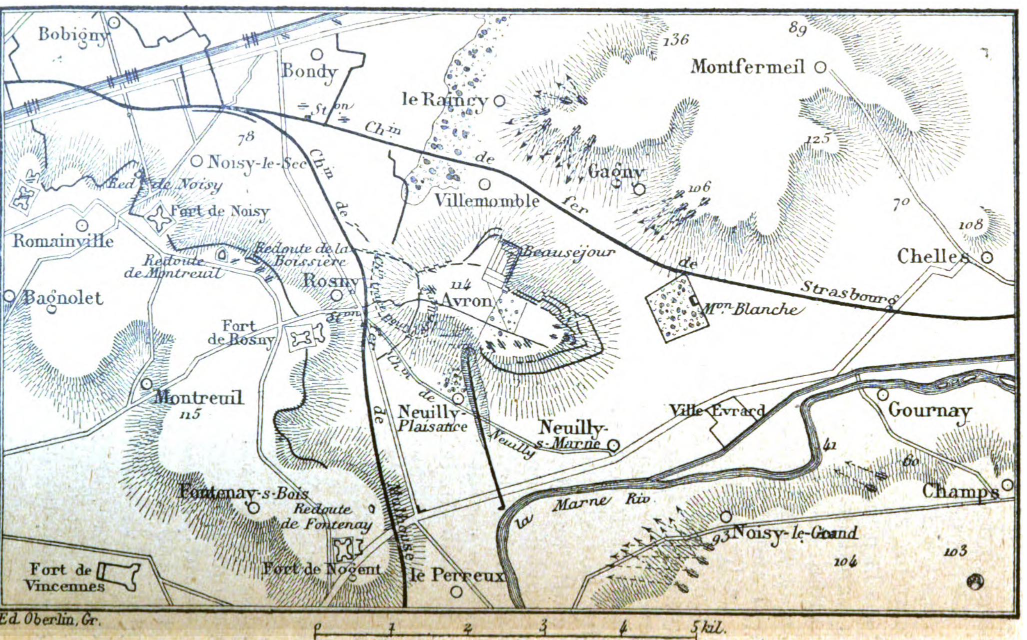
ments : tout cela traversé, bouleversé, déchiré du tapage le plus formidable que l'on puisse imaginer.

« Nous nous sentons tout petits, recroquevillés, comme diminués au milieu de cet ouragan de fer et de feu qui souffle en face, qui souffle derrière, qui souffle de toutes parts sur nous... Accompagnant la morsure âcre du froid et les naissantes souffrances de la faim, l'horreur, une horreur croissante, nous pétrifie derrière notre mince et ridicule abri.

« La canonnade est furieuse, maintenant, et toutes les batteries du plateau répondent : c'est un sifflement, une musique d'enfer... On en est à moitié sourd et dans une torpeur d'hébètement qui rend presque insensible. Par moment, un éclat d'obus, un fragment de fonte jette, tout près de nous, son musical cri d'oiseau, coupant l'air de ses arêtes aiguës, aux morsures inguérissables, aux venimeuses blessures. La crête du mur s'effrite et pleut sur nous en morceaux de plâtre, en gravats, rasée par les projectiles (1). »

« On commence à croire à l'existence de batteries dont, hier encore, on niait la possibilité. Nous avons poussé la discrétion bien loin avec nos adversaires. Non seulement nous les avons laissés exécuter leurs travaux, presque sous nos yeux, sans obstacles, mais encore nous n'avons eu garde de nous instruire, par des reconnaissances, des points qu'ils choisissaient pour élever des batteries. Ces attaques, ces expéditions sur les travaux de l'ennemi, qui sont le véritable rôle de l'assiégé, et dont nous avons eu tant à souffrir comme assiégeants à Sébastopol, eussent été préférables à ces grandes sorties, qu'il ne s'est pas trouvé un homme pour conduire. On aurait ainsi formé les troupes, décou-

(1) Gustave Toudouze, pp. 265 à 267.


Bobigny
Bondy
le Raincy
Montfermeil
Noisy-le-Sec
Red. de Noisy
Fort de Noisy
Villemomble
Gagny
Chelles
Romainville
Redoute de Montreuil
Redoute de la Boissière
Rosny
Beauséjour
Avron
Bagnolet
Fort de Rosny
Mon. Blanche
Strasbourg
Montreuil
Neuilly-Plaisance
Neuilly-s-Marne
Ville Evrard
Gournay
Champs
Fontenay-s-Bois
Redoute de Fontenay
Marne
Noisy-le-Grand
Fort de Nogent
le Perreux
Fort de Vincennes
Ed. Oberlin, Gr.
0 1 2 3 4 5 kil.

ragé l'ennemi, et retenu sous Paris un plus grand nombre d'adversaires (1). »

Le plateau d'Avron, de forme oblongue, allant de l'ouest à l'est, entre Rosny-sous-Bois et Maison-Blanche, est une sorte de promontoire s'avançant dans la plaine, limitée : d'un côté, au nord-est, par le canal de l'Ourcq, le plateau du Raincy et les hauteurs de Gagny; d'un autre côté, au sud-est, par la Marne et les hauteurs de Villiers et de Noisy-le-Grand.

La ligne de Mulhouse passe entre la partie ouest du plateau et la colline de Rosny; la ligne de Strasbourg, parallèle à la face septentrionale, court au-dessous des hauteurs du Raincy et de Gagny, en touchant le coin nord-est du parc de Maison-Blanche. Les villages de Rosny, Villemonble, Gagny, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-sous-Bois, construits au pied des pentes, entourent, au nord et au sud, le plateau dont les flancs sont assez abrupts et dont les dépressions sont de 50 à 60 mètres environ.

Le plateau, lui-même, a son extrémité occidentale à un kilomètre du fort de Rosny, à trois kilomètres des forts de Noisy et de Nogent, son extrémité orientale, à plus de cinq kilomètres du fort de Noisy et à trois kilomètres et demi des forts de Rosny et de Nogent.

Sur ce plateau s'élève une grande propriété appelée Beauséjour, et un certain nombre de petites maisons de campagne; on y voit quelques jardins.

Quant à l'altitude de l'extrémité orientale, elle est de 109 mètres; celle de l'extrémité occidentale est de 115; le plateau est donc dominé par les feux de Noisy, Rosny et Nogent, qui sont à environ 118 mètres d'altitude.

Les coteaux du Raincy et de Gagny, où les Prus-

(1) Francis Garnier, p. 113.

siens ont établi leurs batteries de siège, situés à un peu plus de deux kilomètres de l'extrémité est d'Avron, ont 106 mètres de hauteur. Ils sont donc dominés de 12 mètres par Rosny, de 9 mètres par la partie ouest du plateau, de 3 mètres par la partie est.

Des travaux défensifs, des batteries avaient été construits par les Français, depuis le 29 novembre. Une ligne de tranchées partait du village de Rosny, remontait les pentes jusqu'à l'angle nord-ouest du parc de Beauséjour, suivait le mur septentrional et le mur oriental de ce parc, et contournait l'extrémité est, au haut des crêtes, jusqu'à la Plâtrière, qu'elle dominait.

Au saillant oriental du plateau, une double batterie de pièces de marine battait Chelles et les pentes de Montfermeil. Plus à droite, entre la Plâtrière et les pièces de marine, deux autres doubles batteries avaient été établies afin de tirer sur Noisy-le-Grand et le plateau de Villiers. De l'autre côté, à l'angle sud-est du parc de Beauséjour, une batterie bombardait les hauteurs de Gagny; à l'angle nord-ouest du même parc, une autre batterie était destinée à contre-battre l'artillerie du Raincy; enfin, un grand ouvrage de 100 mètres de long, construit sur la partie la plus élevée du plateau, au-dessus de Rosny-sous-Bois, devait s'en prendre aux gros canons du Raincy, où l'on pressentait que les Prussiens travaillaient à des épaulements considérables.

Malheureusement, les tranchées, « faites successivement et sans plan d'ensemble, ne présentaient que des défilements assez imparfaits (1) ». La bat-

(1) Viollet-le-Duc, p. 182. — *Ibid.*, p. 36. — Les tranchées « n'ont été faites que dans la prévision d'un assaut et pour repousser des colonnes d'attaque, mais ne peuvent, en aucune façon, nous protéger longtemps contre un bombardement ». (Gustave Toudouze, pp. 284 et 285.) — « L'infanterie s'abrite, mais imparfaitement,

terie de l'angle nord-ouest du parc Beauséjour, « peu étendue et mal protégée, était celle qui devait principalement agir contre le Raincy; le mauvais état des terres détrempées par le dégel du mois de décembre n'avait pas permis de faire des travaux très solides, puis les gros bois manquaient, et l'on ne paraissait pas croire, d'ailleurs, qu'il fût nécessaire de munir les ouvrages d'abris blindés (1). » Les tranchées étaient remplies d'eau, les chemins impraticables par le manque d'entretien (2).

En somme, toutes nos batteries étaient prises de flanc ou à revers : celle de l'angle nord-ouest du parc, par les feux de Gagny; celle de l'angle sud-est, par les feux de Noisy-le-Grand; celles du saillant oriental, par les feux du Raincy et de Gagny, qui foudroyaient aussi les ouvrages destinés à battre

dans des tranchées trop faibles ou enfilées. » (Dépêche du général d'Hugues au général Vinoy, datée de Neuilly-Plaisance, le 27, à dix heures du soir, Général Vinoy, p. 502.) — « Un simple fossé abrite les défenseurs... on ne s'est pas même servi de gabions pour soutenir les terres. » (Lettre du général Vinoy au Gouverneur, *Ibid.*, p. 503.) — « L'insuffisance des travaux aurait bientôt rendu la position intenable. » (Ambroise Rendu, p. 170.) — « Les abris étaient fort incomplets. » (Charles de Mazade, *La guerre de France*, t. II, p. 269.)

(1) Viollet-le-Duc, p. 182. — *Ibid.*, pp. 36 et 37. — « Les Français n'avaient établi ni épaulements ni coupures pour protéger les pièces et les hommes, de sorte que les obus allemands portaient, avec tout leur effet, dans les batteries, comme dans les rangs de la division d'Hugues, affectée à l'occupation du plateau, et dont les troupes demeuraient massées à découvert. » (*La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 745.) — « Les travaux d'établissement qui ont été faits au plateau d'Avron sont très incomplets et ne l'ont été évidemment qu'en vue d'une occupation passagère... Depuis que je suis ici, j'ai dû aller au plus pressé, faire établir des traverses pour les batteries d'abord... » (Lettre du général Vinoy au Gouverneur, Général Vinoy, p. 503.) — « Songe-t-on (avant le 27 décembre) à protéger nos propres batteries par les travaux les plus indispensables ? Notre inactivité, notre insouciance sont telles qu'on n'ose guère l'espérer. » (Francis Garnier, p. 111.) — « Aucun abri, aucun travail défensif n'a été fait. » (*Ibid.*, p. 114.) — « Les travaux de nos batteries étaient eux-mêmes insuffisants. » (Charles de Mazade, *La guerre de France*, t. II, p. 269.) — A. Ballue, p. 111.

(2) Massillon-Rouvet, p. 103.

le plateau de Villiers; enfin, la grande batterie de 100 mètres, par les feux de ce dernier plateau (1).

On ne peut qu'approuver les critiques que M. Viollet-le-Duc a faites de ces ouvrages, dit M. Massillon-Rouvet. «« Au lieu d'adopter, pour fortifier le plateau d'Avron, un plan d'ensemble, on opéra partiellement. La batterie au bas de Beauséjour était trop peu étendue, trop oblique au Raincy et trop au-dessous de la crête du plateau. Elle n'avait aucun abri, aucun blindage pour les munitions. La batterie à droite du parc, en outre du manque d'abris, était étranglée et masquée par les murs du parc. »» « Cette conception était l'œuvre du colonel Guillemaut (2) ».

Batteries mal placées, impuissantes, à découvert; tranchées insuffisantes, mal creusées, non drainées; chemins à l'abandon; « tel fut le résultat qu'obtint le génie militaire, sous la direction du colonel Guillemaut (3) ».

Etait-il possible de faire autrement? Oui, dit M. Viollet-le-Duc. Non, dit M. Chaper. Nous examinerons bientôt la question : pour le moment, continuons le récit du bombardement.

Il est neuf heures, et, déjà, des morts, des blessés gisent, pâles et sanglants, sur la terre glacée du plateau. Une ambulance, établie dans une maison moins exposée que les autres aux projectiles ennemis, est, en peu de temps, remplie de mutilés (4).

Le temps s'écoule et voici qu'il se passe une scène effroyable.

Le long d'une route coupant le plateau à la hauteur des gourbis de la 7e compagnie du 6e bataillon

(1) Viollet-le-Duc, planche XI. — Général Ducrot, t. III, planche XXIII. — Général Vinoy, p. 329. — A. Ballue, p. 111.
(2) Massillon Rouvet, p. 102.
(3) *Ibid.*, p. 103.
(4) Ambroise Rendu, p. 153.

des mobiles de la Seine, presque à la lisière du petit bois qui pousse de Beauséjour à la Plâtrière, se trouvait une petite maison habitée par le commandant du 6ᵉ bataillon, M. Heintzler.

« Ce matin-là, écrit M. Gustave Toudouze, en dépit du bombardement, par bravade d'ancien militaire peut-être, le commandant réunissait, dans un déjeuner d'amis, différentes personnes, le capitaine adjudant-major, le capitaine de la 8ᵉ compagnie, le sous-lieutenant de la 2ᵉ, l'officier-payeur, l'aumônier, et un sergent faisant fonction de secrétaire, en un mot, nos principaux chefs, notre petit état-major (1).

« Tandis qu'au dehors les projectiles tonnent, s'abattent, défoncent tout, on se met à table, serviette au menton; on s'assied, on se carre, et la soupière fumante est disposée sur la table.

« — Hein! — fait l'un des convives, un joyeux gaillard, — parions qu'il tombe un obus dans le potage!

« On rit.

« Boum!.....

« Une détonation assourdissante, un nuage de poudre, de poussière, de fumée, un écroulement terrible, une avalanche de plâtras, de moellons; des cris déchirants, des hurlements à faire sauter le cœur dans la poitrine des plus endurcis.

« En plein milieu!.....

« L'obus, un de ceux que nous appelions des pains de sucre, en raison de leur forme et de leurs quatre-vingt-dix centimètres de hauteur, est entré de biais,

(1) Voici les noms de toutes les personnes assistant à ce déjeuner : Mᵐᵉ Heintzler, femme du commandant; Berthier, capitaine adjudant-major; Dufouc, capitaine de la 8ᵉ compagnie; Bury, sous-lieutenant de la 2ᵉ compagnie; l'abbé Gros, aumônier; Jules Séry, sergent-major; Fourcade, officier-payeur; commandant Heintzler. (D'après le carnet de campagne de M. Gustave Toudouze.) — Jules de Marthold, p. 229.

droit par l'un des angles de la maisonnette faisant face au Raincy, pour aller éclater au centre de la table (1), broyant, pulvérisant et massacrant tout autour de lui.

« Il a enlevé au sergent la calotte du crâne, mettant la cervelle à nu, éparpillé en charpie sanglante le capitaine adjudant-major, aplati contre le mur du fond le capitaine de la 8e compagnie, un géant, en lui jetant dans le ventre et la poitrine ouverts toute la vaisselle en tessons. L'aumônier a les deux jambes emportées, le sous-lieutenant est coupé en deux; l'officier-payeur et le commandant inanimés. Et, sur ce monceau de victimes, l'écroulement d'une partie de la maison.

« Alors, la chose affreuse avait été de procéder à l'extraction des morts et des mourants de cet amas de décombres, sous lequel ruisselaient des rigoles de sang qui venaient s'étaler au dehors dans la neige, et de remuer ces pierres tachées de maculatures sinistres, semées de lambeaux de chair, de vêtements, de morceaux de cervelle, de fragments d'os.

« Un officier avait immédiatement fait commencer la lugubre besogne, prenant autour de lui, au hasard, les hommes qui se trouvaient là, et dont quelques-uns, affolés, se sauvèrent pour n'être pas obligés de faire un pareil travail, tant le cœur manquait à l'idée de manier cette bouillie humaine.

« On avait recueilli, comme on avait pu, les malheureux, dans des toiles de tente, essayant de les reconnaître, de reconstituer autant que possible ces pauvres corps déchiquetés, disséminés un peu partout.

« Des plaintes montaient, lamentables, du monticule fumant, c'étaient celles des infortunés qui

(1) M. Ambroise Rendu dit « sous la table » (p. 156).

n'avaient pas eu la chance de mourir sur le coup.

« Successivement, on avait retiré, par morceaux, le capitaine adjudant-major, le capitaine de la 8e, le sergent, l'aumônier qui expira au moment où on le découvrit. Mais le sous-lieutenant, un petit blond mince, tout jeune, vivait encore, étendu sur le dos, et à demi couvert de débris.

« La face, horriblement pâle, avec ses lèvres contractées, était intacte; seuls remuants, dans cette immobilité absolue du malheureux, les yeux avaient une flamme d'égarement, de souffrance, qui mordait le cœur.

« Deux hommes le saisirent sous les aisselles et tirèrent doucement, essayant de l'amener à eux; un rugissement effroyable jaillit de son gosier, tandis que ses lèvres desserrées laissaient passer ce hurlement :

« — Ne me touchez pas!.....

« Le haut du corps seul venait, les jambes ne suivaient pas ; par une monstrueuse plaie béante à la hauteur de la ceinture, les os du bassin sortaient, trouant l'uniforme. Il était littéralement coupé par le milieu du corps, et les deux parties ne tenaient plus ensemble que par quelques morceaux de chair et d'étoffe, que le moindre effort aurait achevé de rompre.

« Il fallut des soins inimaginables pour déposer ce martyr sur un brancard; il ne jetait qu'un cri, une supplication sauvage :

« — Achevez-moi!... Par pitié!... Tuez-moi!...

« Il mourut avant que les porteurs se fussent mis en marche.

« A chaque nouveau cadavre découvert, les exclamations, les apitoiements s'élevaient; on ne savait plus si cela finirait, car on ignorait le nombre des victimes.

« Cependant, l'officier-payeur fut rappelé à la vie,

sa blessure était légère. Mais l'étonnement, ce fut, au milieu de ce hachis de chair humaine, de trouver le commandant sans même une balafre, simplement contusionné et évanoui (1).

« Néanmoins, cela seul pouvait avoir de funestes suites, et il avait été si terriblement frappé qu'il se trouvait dans l'impossibilité de reprendre son poste.

« Le capitaine le plus ancien de grade et le plus capable, celui de la 3e compagnie, un officier d'un réel mérite (2), lui succéda. Le premier soin de notre nouveau chef fut de faire immédiatement quitter aux mobiles leurs gourbis et leurs tentes, pour aller s'abriter, tant bien que mal, dans la tranchée, creusée le long du plateau et faisant face aux Prussiens (3).

Dès les premiers coups de l'ennemi, après un moment de stupeur, les batteries du plateau avaient essayé de riposter. Avec un grand courage, les artilleurs avaient pointé leurs pièces et fait feu sur les points où les batteries adverses semblaient être établies. Mais la neige empêchait de bien voir au delà d'un kilomètre, et nous savons déjà que les travaux de protection avaient été exécutés avec une telle entente de l'attaque et de la défense des places que les obus allemands les prenaient tous de flanc et à revers. Néanmoins, le duel d'artillerie continuait (4).

(1) Ainsi, de tous les convives, cinq étaient tués : MM. Berthier, Dufouc, Bury, Séry et l'abbé Gros ; un, blessé, M. Fourcade ; un, contusionné, M. Heintzler. Mme Heintzler, seule, avait eu l'incroyable bonheur de se tirer de cet enfer sans blessure ni contusion. (D'après le carnet de campagne de M. Gustave Toudouze.)

(2) M. Alexandre Marcel.

(3) Gustave Toudouze, pp. 274 à 280. — Nous avons tenu à donner cette longue citation, cette photographie de carnage, en raison de son exactitude, que nous avons vérifiée. (Ambroise Rendu, pp. 156 à 158 ; Michel Cornudet, p. 338 ; Louis Veuillot, t. II, pp. 46 et 47. — Général Vinoy, p. 332. — *Souvenirs d'un garde national, par un volontaire suisse*, pp. 184 et 185.

(4) Général Vinoy, pp. 332 et 333. — « L'adversaire ripostait avec vivacité et énergie. » (*La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 745.)

Au début du bombardement, le général d'Hugues ne l'avait pas pris au sérieux et s'était contenté, à huit heures vingt minutes du matin, de télégraphier au général Vinoy qu'une très forte canonnade était dirigée contre Avron et qu'il faisait prendre les armes (1).

Deux heures après, le Gouverneur, informé de l'alerte, ne croyait pas, non plus, à l'importance de l'affaire, prenait la canonnade de l'ennemi pour une diversion destinée à faciliter une attaque sur la droite du général Ducrot, vers Bondy, et chargeait la division d'Exéa, campée à Noisy, de la repousser (2).

Tranquille sur son propre compte, et appréciant mieux la situation, le général Ducrot, à la même heure, mettait les divisions Mattat et de Bellemare à la disposition du général Vinoy (3), car, sur le plateau, on redoutait une attaque d'infanterie succédant à celle de l'artillerie (4).

Malheureusement, le brouillard se dissipait petit à petit, le lointain se dégageait et l'ennemi pouvait, vers onze heures, régler son tir qui devint, tout à la fois, plus précis et plus rapide. Le massacre des officiers du 6e bataillon de mobiles avait épouvanté les soldats, dont plusieurs s'étaient sauvés et avaient dû être ramenés dans les rangs, par les troupes de l'arrière, qui leur avaient barré le chemin. Aussi, le général d'Hugues écrivait au général Vinoy : « La position est très difficile à tenir; beaucoup de pertes, le moral des troupes est très affaibli... Situation très grave. » A la réception de cette dépêche, le général Vinoy se rendit sur le plateau et parcou-

(1) Général Vinoy, p. 499.
(2) *Ibid.*, p. 500.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*, p. 331. — Ambroise Rendu, p. 158.

rut les tranchées. Là, il constata l'infériorité de notre artillerie (1).

En effet, prétend le général Vinoy, « nous n'avions que 43 pièces pour répondre au feu de 60; elles occupaient le centre d'un cercle de feu qui convergeait sur elles de tous les points de l'horizon, et les batteries du saillant, notamment, étaient battues de tous les côtés, de front, d'écharpe, d'enfilade et à revers. Les calibres étaient inégaux : nous n'avions que 5 pièces de canon de marine de 30 et 6 canons de 24 qui fussent de gros calibre, et le reste de notre artillerie sur le plateau ne se composait que de canons de campagne d'une portée insuffisante; les pièces de 7, seules, avaient une précision et une portée meilleures. Les mitrailleuses, bonnes contre l'infanterie, étaient absolument inutiles, en raison de l'éloignement des batteries ennemies qu'elles ne pouvaient atteindre; d'ailleurs, la force de pénétration leur faisait défaut. Il ne restait donc, pour soutenir la lutte, que 12 pièces de gros calibre, 12 pièces de 12 et 12 de 7, soit en tout 36 pièces contre 60. La batterie de 12, qui garnissait le saillant de l'éperon, ne pouvait atteindre les batteries de Chelles qui l'attaquaient avec 14 pièces et à 5,000 mètres de distance; seule, la batterie de marine de 5 pièces, placée en arrière, avait une portée suffisante pour leur répondre. Cette batterie soutint la lutte avec persistance et courage, mais elle ne tarda pas à être écrasée (2) ».

L'artillerie était donc en mauvaise passe, et l'infanterie n'avait pas une meilleure posture. Et, de fait, la brume s'étant totalement dissipée, tout rassemblement de troupes se détachait, en noir, sur la neige du plateau, et servait de point de mire aux

(1) Général Vinoy, pp. 331 et 332.
(2) *Ibid.*, pp. 332 et 333.

canonniers allemands qui le touchaient presque à coup sûr. Les hommes se cachaient alors dans les tranchées remplies de glace, sans feu, le fusil entre les jambes, et exposés encore aux coups de l'adversaire, par suite de la mauvaise disposition des ouvrages. Ces jeunes troupes faisaient pourtant bonne contenance et attendaient un instant d'accalmie pour respirer et manger la soupe (1).

Vers midi, le feu se ralentit, puis cesse tout à coup. L'ennemi veut, sans doute, déjeuner, et nos malheureux soldats peuvent enfin souffler. Mais, à une heure, la pluie de feu recommence de plus belle ; le sol, malgré sa dureté, est labouré par les explosions. Le général d'Hugues est obligé de quitter l'habitation qui lui sert de quartier général, le toit étant enlevé. Il s'assied, dans un vieux fauteuil, à l'abri d'une maison moins en vue, et, entouré de son état-major, il assiste, impassible, au bombardement (2). Mais, bientôt, il transporte son quartier général à Neuilly-Plaisance, et, à défaut d'ordres, qu'il oublie de donner, se promène dans les tranchées où sa présence réconforte un peu les soldats (3).

« De tous côtés, les maisons du plateau, qu'occupaient les officiers ou les hommes, se sont effondrées sous les obus ; les parois sont éventrées, les murs qui servaient d'abri à nos troupes sont crevassés en maints endroits, les arbres sont fauchés ; on dirait que la grêle a passé par là, coupant et broyant sous son passage tous les obstacles. Dans la terre, d'énormes trous noirs, et semblables à un sillon, marquent les points où le projectile est tombé, lançant autour de lui des éclats et des pierres. Les tranchées sont écrêtées, et les travaux

(1) Général Vinoy, pp. 333 et 334. — Colonel Lecomte, t. III, p. 441.
(2) Ambroise Rendu, pp. 154 à 156.
(3) Général Vinoy, pp. 334.

que l'artillerie avait fait pour ses canons ont disparu sous la trombe de feu qui passait (1) ».

Le général Vinoy venait de recevoir, du Gouverneur, une dépêche qui laissait comprendre combien ce dernier était inquiet. Son optimisme du matin avait disparu; il reconnaissait le danger couru par la division d'Hugues et se préoccupait de la mettre à l'abri de nouveaux coups (2).

Vers deux heures, une des batteries du saillant, près de la route, suspend son feu, faute de munitions. La batterie de 7, établie par le commandant Pothier en face du Raincy, est également muette. Elle a lutté pendant six heures et a été vaincue dans ce dur engagement. Plusieurs de ses artilleurs ont été mis hors de combat, ses canons sont démontés, ses affûts brisés. « Peu de choses, pendant cette longue guerre, écrit M. Ambroise Rendu, m'ont paru aussi tristes que ces canons réduits à l'impuissance et dont la bouche noircie menace encore l'ennemi. C'est ainsi qu'on voit, sur le champ de bataille, un vieux soldat blessé, qui se relève sur le bras que la mitraille a épargné, et jette encore, à défaut de balles, un regard de haine sur les masses victorieuses. Comme les hommes, les canons aussi ont leur destinée et leur trépas (3). »

La nuit est tombée sur Avron dont la masse blanche s'estompe dans l'obscurité. Brusquement, « à huit heures précises (4) », les Allemands cessent

(1) Ambroise Rendu, pp. 154 et 155 Il y avait là une grande exagération. Après l'évacuation, les Prussiens « constatèrent que les ouvrages français d'Avron n'avaient que peu ou point souffert du feu de l'artillerie ennemie ». (Capitaine Goetze, t. II, p. 222.) Et cela se comprend : un bombardement de quelques heures, s'il peut avoir une action sur le matériel et le personnel d'ouvrages mal construits, ne saurait anéantir ces ouvrages en si peu de temps.

(2) Général Vinoy, pp. 500 et 501.

(3) Ambroise Rendu, pp. 158 et 159.

(4) Gustave Toudouze, p. 283.

le feu. Un silence de mort succède au vacarme de la journée; chacun cherche un abri contre le froid, chacun tâche de manger un morceau : car la faim se fait d'autant plus sentir que la crainte d'être tué disparaît (1).

Le général Vinoy profite de cette accalmie pour faire évacuer, par la Garde nationale, les positions qu'elle occupe au village de Rosny et au bas des pentes occidentales du plateau. Il la fait remplacer par la brigade Fournès, de la division de Bellemare (2).

Alors, on se compte. En définitive, les pertes ne sont pas en proportion du bruit du bombardement, en proportion de la terreur que l'on a éprouvée; malgré la mauvaise disposition de nos ouvrages, malgré l'inexpérience des troupes et l'insuffisance des chefs, nous n'avons que cent hommes tués et blessés (3). Nos pertes eussent donc été nulles si nos épaulements, nos tranchées avaient été élevées et creusées plus savamment, si les généraux Trochu, de Chabaud-Latour, les colonels Devèze, Guillemaut, Stoffel avaient eu le flair de deviner que l'ennemi, occupant le Raincy, les collines de Montfermeil, de Chelles et de Noisy-le-Grand, avait le loisir de nous envoyer des obus de ces différents points.

Quant aux Allemands, ils comptaient environ vingt-cinq hommes tués et blessés (4). Les dom-

(1) Ambroise Rendu, p. 161. — « La nuit fut plus pénible encore que la journée. » (Colonel Lecomte, t. III, p. 441.)

(2) Général Vinoy, p. 335.

(3) *Ibid.* — « Ces monstrueux pains de sucre font, en réalité, plus de bruit que de besogne. » (Gustave Toudouze, p. 290.) — « Le bombardement terrible que nous avions essuyé avait produit peu d'effets, si on compare le chiffre des victimes au nombre considérale de projectiles qui nous étaient adressés. » (Ambroise Rendu, p. 168.) — Le bombardement a produit « des résultats minimes ». (*Ibid.*, p. 170.)

(4) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 311*.

mages qu'ils avaient éprouvés étaient de peu d'importance et avaient surtout été causés par le tir de leurs propres pièces, en raison de leurs affûts défectueux. Par suite de la neige et du brouillard, les artilleurs allemands avaient tiré le plus souvent au jugé et ne croyaient pas nous avoir fait du mal (1).

On voit que, somme toute, de chaque côté on ne s'était pas fait grand dommage et que, si les effets de certaines explosions avaient été terrifiants, ces accidents déplorables avaient été rares. Ce qui avait véritablement souffert, chez nous, c'était le matériel; nos affûts étaient brisés; on se demandait comment on allait soutenir la lutte, le lendemain, non pas faute d'hommes, mais faute de canons. Et la plupart de nos tués et blessés étaient des artilleurs : cela n'améliorait pas la situation.

Enfin, là, comme devant le Bourget, durant les nuits qui suivirent notre échec, le froid fit, dans nos rangs, plus de ravages que le feu de l'ennemi. Il fut impossible aux soldats de se reposer, car ils n'avaient plus ni maisons, ni gourbis, ni tentes pour s'abriter du froid; car on avait renouvelé la défense d'allumer des brasiers, de peur de révéler nos positions. « Nuit blanche, nuit de neige, nuit de glace, nuit de froid, nuit de faim, nuit durant laquelle bien des jambes et bien des pieds furent gelés, nuit pendant laquelle bien des hommes s'endormirent du dernier, de l'éternel sommeil. Oh! la rude, la mortelle nuit que celle-là (2)! »

On causait, on marchait pour se réchauffer un peu, et l'on attendait le jour avec l'appréhension d'une nouvelle averse de bombes. Par moments, les forts dirigeaient un jet de lumière électrique sur

(1) Capitaine Goetze, t. II, pp. 220 et 221.
(2) Gustave Toudouze, p. 282.

les collines occupées par l'ennemi. Ce froid rayon, d'un blanc lugubre comme un long suaire, éclairait soudainement un morceau de paysage neigeux, un bouquet d'arbres noirs, des maisons sinistres qui prenaient des formes et des proportions invraisemblables. « Quelques instants, le rayon errait, se déplaçait avec une rigidité de barre de métal, sautait d'un point à un autre, puis disparaissait pour reparaître brusquement, lancé en fusée formant l'éventail (1). »

Entre dix heures et minuit, arrive un tonneau rempli de thé bouillant. Par malheur, il y a tant de pauvres diables à réchauffer que la distribution est dérisoire pour chaque homme. Cependant, afin de tromper son estomac, on avale quelques gorgées (2).

Et les heures passaient, lentes, et « l'on subissait l'abominable torture de l'insomnie provoquée par l'onglée, féroce à faire hurler de douleur, par la morsure des entrailles que tenaillait la faim, par l'angoisse accablante de la mort (3) ».

Oh! la longue, la cruelle nuit!

Pendant cette trêve nocturne, qu'a décidé le Gouverneur?

A sept heures du soir, le colonel Stoffel lui avait télégraphié qu'il était dans l'impossibilité de riposter, le lendemain, au feu de l'ennemi (4).

Le général d'Hugues, à dix heures un quart du soir, avait, de son côté, télégraphié au général Vinoy que le colonel Stoffel et le commandant Pothier lui avaient déclaré que, si la canonnade reprenait au lever du jour, ils n'étaient pas en état de répondre (5).

(1) Gustave Toudouze, pp. 285 et 286.
(2) Ambroise Rendu, pp. 161 et 162. — Gustave Toudouze, p. 288.
(3) *Ibid.*, p. 286.
(4) Général Vinoy, pp. 501 et 502.
(5) *Ibid.*, p. 502.

Alors le général Vinoy écrivit au Gouverneur une lettre dans laquelle il lui exposait la mauvaise disposition des défenses, leur insuffisance, leur délabrement, l'impossibilité d'améliorer ces ouvrages, et lui déclarait que la position du plateau d'Avron pouvait devenir critique d'un instant à l'autre (1).

Le Gouverneur ne pouvant répondre tout de suite, le général Vinoy prit la résolution de ne pas continuer la lutte d'artillerie. A la faveur des ténèbres, les pièces furent mises à l'abri derrière leurs épaulements; quant aux artilleurs, ils se cachèrent derrière les parapets et les tranchées. « On espérait que cette attitude silencieuse provoquerait, de la part de l'ennemi, une démonstration quelconque de son infanterie, et on était bien préparé pour la recevoir (2). »

C'était, assurément, dans l'aventure, ce qu'il y avait de mieux à faire; malheureusement, les Prussiens se gardèrent bien, comme nous allons le voir, de tomber dans le piège qui leur était tendu.

A huit heures, à peine la lueur de ce vilain jour de décembre a-t-elle blanchi les collines d'Avron, de Nogent et de Rosny, le bombardement recommence avec d'autant plus d'intensité, d'autant plus de précision que le temps, redevenu clair, permet de pointer exactement, alors que, la veille, la neige très fine, qui avait succédé au brouillard, ouatait l'horizon d'une brume laiteuse (3). Au contraire, le 28, rien ne gênant plus la vue des artilleurs alle-

(1) Général Vinoy, pp. 503 et 504.
(2) *Ibid.*, p. 339.
(3) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 745. — « Il neige, la vue est entièrement bornée. » (Amiral de la Roncière-le Noury, p. 263.) — Le 28, « le feu de l'ennemi est plus précis encore ». (*Ibid.*, p. 267.) — Ambroise Rendu, p. 162. — Gustave Toudouze, pp. 288 et 289. — Général Ducrot, t. III, p. 239. — Capitaine Goetze, t. II, p. 221.

mands, presque tous les coups portent, mais sur des monceaux de terre ou sur des maisons abandonnées où ils se perdent, sans effet.

Rien ne saurait rendre l'étonnement de l'ennemi quand il constate le silence d'Avron. Est-ce un traquenard? Les Français ont-ils évacué le plateau? Les officiers allemands ne sont pas en état de le dire. Seulement, après avoir battu Avron toute la matinée, comme ils aperçoivent, au moyen de leurs lunettes, des troupes qui manœuvrent au bas du fort de Rosny, ils allongent le tir, et les projectiles vont tomber sur le fort ou dans ses environs (1).

Donc, pas un coup de canon ne part de nos lignes; la plupart de nos pièces sont démontées, on a reconnu l'inutilité de la lutte; le bruit se répand même, parmi les troupes, que l'ordre d'évacuation est arrivé : en effet, l'infanterie de marine a déjà quitté ses tranchées (2).

Vers midi, le Gouverneur débarque au fort de Rosny. Il veut se rendre compte, par lui-même, de ce bombardement, qui met tout Paris en émoi. Accompagné de son chef d'état-major et du général Vinoy, le Gouverneur prend, à pied, le chemin qui monte, de Rosny-sous-Bois, sur le plateau. Parvenu au sommet, le petit groupe galonné suit la crête, en se défilant le plus possible dans les tranchées. Mais, de temps en temps, il faut passer à découvert : les Allemands aperçoivent les nouveaux arrivés, qui leur paraissent gibier de choix, aussi le feu reprend-il avec intensité, surtout du côté où se montrent le Gouverneur et son escorte. Poudre perdue, du reste, car pas un officier n'est touché durant cette longue promenade.

Le général Trochu « est triste et soucieux... On

(1) Ambroise Rendu, p. 163. — Général Vinoy, p. 340.
(2) Gustave Toudouze, p. 291. — Ambroise Rendu, pp. 162 et 163.

le salue poliment, mais on s'abstient soigneusement de toute manifestation sympathique (1) ».

Enfin, le Gouverneur est de retour au fort de Rosny, où il a réuni le général Vinoy et les colonels Stoffel et Guillemaut, commandant l'artillerie et le génie du plateau d'Avron. Après avoir longuement discuté la question de l'évacuation, en dépit du mauvais effet que l'on redoute sur la population parisienne, la retraite est ordonnée pour les motifs que nous donnerons un peu plus loin, quand nous dégagerons les responsabilités (2).

Quant au bombardement, il continuait sans interruption jusqu'à cinq heures, moment où la nuit noire empêchait de tirer utilement. Durant cette journée, les victimes ont été plus rares que dans la précédente, grâce à l'inaction où nous nous sommes tenus, grâce à la science du défilement que l'on a apprise depuis la veille (3).

Les pertes de l'ennemi, provenant sans doute du tir des forts, avaient été, ce jour-là, d'une dizaine d'hommes hors de combat (4).

(1) A. Ballue, p. 112.

(2) Général Vinoy, pp. 339 à 344. — « Lorsque le général Trochu se fut rendu compte par lui-même, le 28, des dangers de la situation, il ordonnait d'abandonner le Mont-Avron. » (*La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 745.) — Ambroise Rendu, pp. 164 et 165. — Gustave Toudouze, pp. 291 et 292. — Général Ducrot, t. III, pp. 239 à 241.

(3) Ambroise Rendu, p. 166. — « Le bombardement est moins meurtrier que la veille. » (Général Ducrot, t. III, p. 239.) — « Les pertes ne sont pas proportionnées à la puissance et à la précision de l'artillerie ennemie. » (Amiral de la Roncière-le Noury, p. 267.)

(4) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 312*.

ÉVACUATION

L'évacuation une fois décidée, il s'agissait d'exécuter cette opération dans les meilleures conditions possibles. Pour cela, il ne fallait pas songer à la tenter de jour, les Allemands, par leur feu, n'auraient pas manqué de l'entraver, sinon de la faire avorter. La retraite de nuit était seule pratique, malgré les difficultés fatalement inhérentes à toute opération militaire nocturne.

L'arsenal de Vincennes reçut donc l'ordre d'envoyer instantanément à Rosny, par Montreuil-sous-Bois, le matériel nécessaire à l'enlèvement des canons et des munitions. Comme il n'y a que 1,500 mètres de Vincennes à Rosny, les voitures pouvaient être le soir même au pied du mont Avron. Le Gouverneur partit lui-même pour Vincennes, afin de conjurer tout retard dans l'exécution des ordres.

A peine la nuit fut-elle tombée, que chacun se mit à l'œuvre avec ardeur. Les munitions furent d'abord tirées des poudrières écroulées, travail long et dangereux. L'enlèvement des pièces de campagne ne présenta pas de difficultés ; mais il n'en fut pas de même pour les grosses pièces de siège, surtout parce qu'il était défendu d'allumer des torches, dont les lueurs auraient révélé notre retraite à l'ennemi.

Tout d'abord, les travailleurs ne furent pas contrariés par les Allemands, qui ne se doutaient de rien ; mais le sourd roulement des voitures d'artillerie, le bruit de ferraille qu'elles produisent sur les chaussées cahoteuses, la sonore galopade des chevaux finirent par donner l'éveil aux assiégeants ; vers minuit, ils ouvrirent le feu, de Noisy et des

hauteurs de Gagny. Heureusement, ils tiraient au hasard (1), et leurs projectiles ne retardèrent pas l'évacuation qui dura cependant toute la nuit.

Faute de voitures pour les emporter, un certain nombre d'obus avaient été laissés sur le plateau. Une lourde pièce de marine, engagée dans le chemin tracé par l'artillerie sur la pente sud-ouest, entraîna voiture et chevaux et tomba avec eux au fond d'un ravin. Au sommet, une pièce de 24, dont la roue de l'affût avait été brisée par un éclat de bombe, dut être abandonnée. Le général Vinoy, averti, prescrivit de ne rien laisser; mais le général d'Hughes ayant déclaré, à cinq heures du matin, qu'il lui était impossible de les enlever avant le jour, on remit la tentative à la nuit suivante (2).

En somme, l'opération avait parfaitement réussi, « grâce à la vigueur et à l'adresse habituelle de nos marins (3) ».

Le 28 au soir, alors que, mourant de faim et de froid, les troupes d'infanterie croyaient qu'elles étaient condamnées à rester éternellement sur ce plateau maudit, le bruit du départ courut le long des tranchées. On ne voulut d'abord pas croire à cette délivrance; mais quand les chefs eurent rassemblé leurs hommes, sans bruit, et ordonné la mise en marche, l'entrain revint, avec l'espoir d'échapper à la mort. C'était une longue file de fantômes bizarres, glissant silencieusement sur la neige salie, trébuchant, tombant par instant, reprenant leur course, dans l'espoir de manger, de dormir (4).

Un grand nombre de mobiles descendirent par les

(1) A. Ballue, p. 115.
(2) Général Vinoy, pp. 346 à 348. — Colonel Lecomte, t. III, p. 442.
(3) A. Ballue, p. 114. — Francisque Sarcey, p. 256.
(4) Gustave Toudouze, pp. 295 à 297.

pentes sud, et, comme les chemins étaient encombrés, au lieu de les laisser exposés au froid et aux obus, leurs officiers les firent entrer dans les carrières à plâtre qui sont creusées sous le plateau.

« On déboucha, par un large porche naturel, dans des espèces de cavernes extraordinaires. On ne saurait s'imaginer le grandiose du campement qui succédait si brusquement aux nuits en plein air, aux gourbis disjoints, pénétrables à tous les vents, à tous les froids. On en oubliait la faim, la fatigue, le péril de mort encore si proche, pour regarder, sans voix, sans défense contre le saisissement du pittoresque.

« D'énormes piliers, bruts, inégaux, capricieusement taillés en pleine carrière souterraine, s'élançaient, d'un jet puissant, à une hauteur extraordinaire, et rejoignaient un plafond, crayeux comme le sol, étayé, çà et là, par des poutres et des solives.

« Plusieurs vastes salles se succédaient, réunies par des couloirs proportionnés à la hauteur de ces voûtes de cathédrale géante. A droite, se perdant vers des profondeurs enténébrées, s'étendait un large étang, dont la surface, complètement gelée à une grande profondeur, ne formait qu'une forte couche de glace.

« Chaque groupe, chaque escouade allumant des feux pour se réchauffer, le spectacle devint absolument magique. On se serait cru en plein décor d'opéra, ou mieux de féerie... La fumée s'élevant vers les voûtes et les effaçant de son brouillard floconneux, éloignait encore ce plafond déjà si haut et donnait à l'ensemble des proportions colossales ; les lueurs rouges se reflétaient sur le blanc marneux des parois, éclairant puissamment les groupes rangés autour des feux ou drapés dans leurs couvertures.

« Des lumières brillaient même jusqu'au sommet des voûtes, car des mobiles téméraires, ayant escaladé des degrés taillés en pleine pierre, s'amusaient à allumer des branchages et des torches sur les anfractuosités où ils se trouvaient. D'autres, rendus insouciants par les extrêmes dangers courus, s'étaient campés sur la glace de l'étang et y dormaient déjà, en boule sous leurs couvertes de laine.

« La chaleur, le sentiment de la sécurité retrouvée, les quelques aliments hétéroclites déterrés au creux des sacs, conserves bizarres de tapioca, de semoule, de Liebig, que l'eau bouillante transformait en potages étranges, mais que les estomacs avalaient gloutonnement, avec une faim haletante de deux jours et de deux nuits, mirent une sorte de fièvre parmi ces jeunes soldats (1). »

A trois heures du matin, il fallut quitter la place ; on n'aurait pu, en effet, gagner Rosny ou Fontenay-sous-Bois, en grandes masses, sans attirer sur les troupes les obus allemands.

Les pauvres diables filèrent vers Vincennes, par Rosny-sous-Bois, où ils arrivèrent, au petit jour, après une interminable et pénible marche le long des flancs de la colline. « La rue charriait de l'artillerie, des mobiles bretons, des marins, des lignards, des chasseurs ; des officiers d'état-major galopaient, bride abattue, dans le tas, tous les bataillons mêlés, les compagnies perdues, un affreux pêle-mêle de déroute, un souffle effarant de panique balayant les troupes (2). »

Enfin, tout ce monde s'écoula plutôt mal que bien dans les rues de Rosny, remonta, au bruit des obus qui recommençaient leur vacarme, la route qui longe les glacis nord du fort, traversa Montreuil et vint

(1) Gustave Toudouze, pp. 297 à 300. — Ambroise Rendu, pp. 175 à 177.
(2) Gustave Toudouze, p. 304.

s'échouer à Vincennes, dans les baraques du camp de Saint-Maur. Exténués, mourant de faim, quand les mobiles entrèrent dans les baraques abandonnées, ouvertes à tous les vents, et surtout au vent du nord, qui soufflait cruellement à cet instant et faisait descendre le thermomètre à 14 degrés au-dessous de zéro, ils n'eurent plus qu'une idée : s'en aller. Alors, sans permission, avec le mépris de la discipline qui caractérisait cette triste époque, ils abandonnèrent leurs sacs et leurs bagages, et se répandirent dans Vincennes où chacun chercha un lit pour la nuit. Personne n'était resté au camp ; en revanche, les cabarets et les restaurants de la ville étaient combles (1).

Nous avons dit que les quelques coups de canon tirés, la nuit, par l'ennemi ne nous avaient pas fait grand mal ; ceux de la matinée furent aussi inoffensifs, et les Allemands, n'étant pas encore certains de l'évacuation du plateau, se mirent, à huit heures, à recommencer leur feu le plus vif contre nos anciennes positions. Mais la division d'Hugues avait disparu, ainsi que nous venons de le raconter. A dix heures et demie, les deux bataillons du 112e de ligne, qui étaient restés dans l'avancée afin de couvrir la retraite et de donner le change à l'ennemi, se replièrent, à leur tour, et furent envoyés de l'autre côté de la Seine, dans la redoute du Moulin-Saquet. Les Allemands se lassèrent alors de tirer sur un cadavre : ils tournèrent leurs coups contre les forts de Nogent et de Rosny, surtout contre ce dernier. Les patrouilles saxonnes, « envoyées dans l'après-midi, trouvaient le plateau absolument évacué par les Français (2) ».

Nous avons précédemment exposé que, le 27,

(1) Ambroise Rendu, pp. 177 et 178. — Gustave Toudouze, p. 311.
(2) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 745.

l'ennemi avait commencé le bombardement non seulement contre le plateau d'Avron, mais aussi contre les forts de Noisy, de Rosny et de Nogent. Nous savons également comment toutes ces positions avaient riposté, plus ou moins heureusement.

Ce jour-là, le fort de Rosny reçoit soixante obus dans son enceinte; les casernes sont inhabitables, mais les hommes se défilent bien. Sous les ordres du commandant du fort, le capitaine de vaisseau Mallet, les marins tirent lentement, à coup sûr, chaque fois que la brume leur permet de viser. Le général Vinoy s'installe dans les casemates, avec son état-major. A la fin de la journée, le fort a usé 290 obus. Au fort de Noisy, les dégâts sont insignifiants. La batterie des Gravats, au sud de Bondy, le long du chemin de fer de Strasbourg, a tiré relativement utilement sur le Raincy. Des artilleurs de la Garde nationale ont fait le service des pièces légères, dans les forts bombardés, et se sont tirés fort habilement de la besogne (1).

Le 28, le fort de Rosny est encore le plus maltraité. Il tire 154 coups contre les Allemands. Le fort de Nogent a été, pareillement, en butte aux bombes ennemies; en revanche, celui de Noisy est à peu près indemne (2).

Le 29, le temps s'éclaircit tout à fait. Les artilleurs du fort de Rosny aperçoivent distinctement les batteries du Raincy et de Gagny. Mais les Prussiens, voyant que le plateau est bien abandonné par nous, tournent leurs coups sur les forts de Rosny et de Nogent.

A Rosny, les obus prussiens traversent les murailles et viennent éclater dans les casemates et dans les abris où ils tuent et blessent des artilleurs

(1) Amiral de la Roncière-le Noury, pp. 265 et 266. — Général Ducrot, t. III, p. 234.
(2) Amiral de la Roncière-le Noury, p. 268.

de la Garde nationale et des soldats. Un des bastions de ce fort est bouleversé par les obus : deux pièces sont démontées.

L'ennemi a tiré de 70 à 80 coups à l'heure sur le fort de Nogent. Peu de dégâts. Dans cette journée, Rosny a tiré 90 coups, mais ses ouvrages, trop peu résistants, sont endommagés; aussi, les reconsolide-t-on au moyen de sacs à terre (1).

Le bombardement des forts avait laissé la population sans effroi, et elle envisageait, du bon côté, cette attaque imprévue (2), tout en se doutant qu'elle était le prélude du bombardement de la ville elle-même. Il est difficile de trouver une capitale aussi résolue, aussi brave, disons le mot, que Paris en 1870.

Somme toute, l'attaque contre les forts, quoique furieuse, avait produit des dommages insignifiants (3). C'était une nouvelle justification de l'opinion de Napoléon : « Les bombes ne font rien aux remparts, fossés, contrescarpes (4). » En tous cas, le mal qu'elles font est réparable.

Le soir, dès que l'obscurité a tout enveloppé, une forte colonne d'infanterie, précédant et flanquant les voitures d'artillerie, va chercher les deux pièces abandonnées, la nuit précédente. Malgré la difficulté de l'enlèvement, les deux pièces sont ramenées dans nos lignes, avant le lever du soleil. «L'ennemi a donc prétendu à tort, dans ses rapports officiels, que les défenseurs du plateau lui avaient abandonné deux de leurs pièces, puisque nous les avions reprises le lendemain même du jour où nous avions

(1) Amiral de la Roncière-le Noury, pp. 272 à 274. — Général Vinoy, pp. 349 et 350.

(2) *Journal du siège par un bourgeois de Paris*, p. 560.

(3) *Ibid.*, p. 568. — Viollet-le-Duc, p. 41, en note. — Colonel Lecomte, t. IV, p. 2. — Mme Cornélis de Witt, p. 93.

(4) Lettre du 9 septembre 1809, au ministre de la Marine, citée par le major de Sarrepont, *Le Bombardement de Paris*, p. 45.

dû quitter Avron (1). » Le grand état-major prussien a rétabli la vérité, dans son histoire de la guerre de 1870, et a écrit, rendant justice à la façon remarquable avec laquelle l'évacuation s'était faite: « Le colonel Stoffel, qui commandait l'artillerie, avait su diriger cette opération avec autant de promptitude que d'adresse et de vigueur, de telle façon que, dès la matinée suivante, tout le matériel était évacué (2). » Pourquoi le colonel n'a-t-il pas montré la même intelligence dans sa défense du plateau !

Quant au Gouverneur, il considérait cette retraite *en bon ordre* comme un succès. « Encore un peu, a dit M. Edmond Rousse, on se vanterait de cette belle retraite comme du passage de la Marne, le 3 décembre (3)! »

Quoi qu'il en soit, le 30 décembre au matin, l'occupation de cette colline d'Avron qui, le 29 novembre, faisait naître, à juste raison, tant d'espérances, avait cessé pour toujours, car, si les Prussiens ne purent nous y remplacer, nous ne cherchâmes point, jusqu'à la fin du blocus, à nous y établir de nouveau.

« L'artillerie de siège allemande avait acheté cet important succès au prix d'une perte insignifiante de 11 morts et de 22 blessés (4)! »

Reste à établir les responsabilités de ce drame de trois jours; nous allons le faire aussi rapidement que possible.

(1) Général Vinoy, p. 348. — Amiral de la Roncière-le Noury, pp. 270 et 277. — Général Ducrot, t. III, p. 242. — *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le Gouvernement de la Défense à Paris, au point de vue militaire, p. 243, en note.

(2) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 745. — Commandant Canonge, t. II, p. 383.

(3) Edmond Rousse, t. II p. 325.

(4) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 746.

RESPONSABILITÉS

Il est reconnu aujourd'hui qu'il eût été possible de rester sur le plateau d'Avron, le 27 décembre, puisqu'on l'occupait depuis près d'un mois, puisque l'on avait eu le loisir d'y faire tous les travaux nécessaires.

On a cependant tenté de nier la possibilité, l'intérêt de cette occupation. Celui qui s'est constitué le défenseur de cette opinion, M. Chaper, avait des raisons sérieuses pour prononcer cette plaidoirie, car il était l'aide de camp du général de Chabaud-Latour, commandant en chef du génie des armées de la Défense de Paris, l'un des coupables; c'est pourquoi, comme M. Chaper a parfaitement résumé la question, très clairement exposé les raisons des partisans de l'évacuation, parmi lesquels se trouve M. Ducrot, qui a reproduit, dans son livre (1), les arguments de M. Chaper, nous allons, préalablement à toute discussion, reproduire sa thèse.

« Le plateau d'Avron était bien préparé par la nature et par les travaux que nous y avions établis pour résister à une attaque de vive force ; aussi l'ennemi n'avait-il pas essayé de nous en déloger d'assaut. Mais il était *presque impossible* à garder contre les coups lointains d'un certain nombre de pièces de gros calibre ; pour s'en convaincre, il suffit d'examiner le coteau d'Avron et le relief du terrain qui l'entoure dans un rayon de quatre kilomètres environ.

« La colline d'Avron, complètement isolée, de forme oblonge quasi triangulaire et orientée à peu près de l'est à l'ouest, est distante de 2,500 mètres

(1) Général Ducrot, t. III, p. 239, en note.

environ du fort de Rosny qui la domine au couchant... Au nord-est, les coteaux du Raincy, de Gagny, de Montfermeil décrivent autour d'Avron un arc de cercle; ils sont à la même hauteur, à une distance variable de 3,000 à 3,500 mètres... A l'est et au sud, s'étend la vallée de la Marne et, sur l'autre rive de la rivière, vers le sud-est, montent les pentes de Noisy-le-Grand et de Villiers, un peu moins élevées et éloignées de quatre à cinq kilomètres... Enfin, au sud-ouest, le coteau de Nogent-sur-Marne est couronné par le fort du même nom, bâti au même niveau que le plateau d'Avron et qui le bat de ses feux à 3,500 mètres.

« On voit donc que ce plateau est entouré de toutes parts par des dépressions profondes (50 à 60 mètres environ) qui l'isolent d'une série de coteaux à peu près de même altitude, placés à des distances qui varient de 2,500 à 4,500 mètres.

« Avec les portées actuelles (1871) de l'artillerie de siège, cette position pouvait donc être battue par tous les coteaux environnants, dont les Français à l'ouest, les Prussiens, au sud et à l'est, couronnaient les crêtes.

« Aussi, ni l'un ni l'autre parti ne pouvait en conserver la possession, du moment où son adversaire serait pourvu d'artillerie de gros calibre; l'occupant, quel qu'il fût, s'y trouverait dans un espace restreint, en butte aux feux convergents de son adversaire, c'est-à-dire, dans une position d'infériorité manifeste.

« Ce fut là ce qui se produisit ; en effet, tant que les Allemands n'eurent pas armé de grosses pièces les hauteurs depuis le Raincy jusqu'à Noisy-le-Grand, il nous fut aisé de garder le plateau d'Avron et, du 29 novembre au 27 décembre, nous y conservâmes des batteries et des troupes. Mais quand, le 27 au matin, des canons de gros calibre et à longue

portée firent arriver sur cette langue de terre des obus qui la balayaient, les uns dans sa longueur, les autres en travers, ni les camps ni les batteries, ne purent y être conservés. Prises de face et d'écharpe, quelquefois même presque par derrière, nos pièces, presque toutes de calibre inférieur, furent en peu d'instants démontées, et la faute ne pouvait en retomber ni sur les officiers ni sur les généraux. Elle tenait à la situation même. Des feux d'artillerie convergents auront toujours raison de feux divergents (1). »

« On a dit que le plateau d'Avron aurait dû être armé d'artillerie casematée ou blindée de façon à se trouver à l'abri des canons Krupp, mais on n'a pas dit quand et comment, en combien de temps et avec quels moyens on aurait pu accomplir, *en face de l'ennemi*, de pareils travaux, qui n'allaient à rien moins qu'à la création d'*une forteresse complète*, en état de résister à l'artillerie nouvelle, sur un plateau *sans eau*, éloigné de deux ou trois kilomètres en avant de nos forts (2). »

« Quand le plateau d'Avron eut été évacué par nous, les forts de Nogent et de Rosny et les batteries disposées sur les crêtes du plateau de Montreuil, dans le voisinage de ces forts, croisèrent à leur tour leurs feux sur Avron, et les travaux, commencés à plusieurs reprises par l'ennemi, furent détruits jusqu'à la fin du siège. Malgré le bombardement constant de nos forts, les Allemands ne purent pas prendre pied sur le terrain d'où ils nous avaient chassés. Les mêmes causes produisaient les mêmes effets (3). »

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le Gouvernement de la Défense à Paris au point de vue militaire, pp. 240 à 243.
(2) *Ibid.*, p. 242, en note.
(3) *Ibid.*, p. 243, en note.

Voilà, fidèlement, loyalement, complètement exposées, les raisons apportées par M. Chaper pour justifier M. Trochu, généralissime, M. de Chabaud-Latour, commandant en chef le génie des armées de Paris, M. Saisset, commandant à Avron, M. Vinoy, général en chef de la 3e armée, dont une des divisions gardait le plateau, M. Stoffel, qui était en réalité, le chef suprême, le directeur de toute les armes employées à Avron (1).

Eh bien, nous allons répondre de point en point, en suivant l'ordre adopté par M. Chaper, et nous avons la conviction que cette réponse sera péremptoire.

Sans doute, il n'eût pas été facile de se maintenir sur le plateau, mais s'il ne fallait tenter, à la guerre, que ce qui est aisé, on ne ferait pas de grandes choses. Il n'était pas commode, apparemment, de battre l'armée du Rhin à Rezonville et à Saint-Privat, de tenir tête aux Prussiens dans Châteaudun, de faire sauter le pont de Fontenoy, de résister aux Chinois dans Tuyen-Quan ; cependant d'Alvensleben, Frédéric-Charles, Lipowski, Coumès et Dominé ont fait tout cela parce que, pour eux, le possible, même l'impossible, leur semblaient toujours faisable !

Mais commençons la réfutation.

Tout d'abord, M. Chaper n'ose pas dire que le plateau était impossible à garder : il se contente de prétendre qn'il était *presque impossible* à garder, ce qui n'est pas la même chose.

M. Chaper démontre, ensuite, qu'il était entouré, de tous côtés, par des collines dont quelques-unes le dominaient. Mais il importe peu que ces coteaux le dominent s'ils sont en notre pouvoir, ce qui était, et

(1) Jules Richard, *Annuaire de la querre de* 1870-1871 ; 2e partie. Armées de la Défense de Paris; Paris, Dentu, 1889; p. 57.

il est non moins intéressant de constater que le plateau commandait les hauteurs où les Allemands s'étaient établis, Or, tandis qu'Avron compte 109 et 115 mètres d'altitude, le Raincy et Gagny n'ont qne 106 et Noisy-le-Grand 98. De lui-même, le mont Avron surplombait donc les positions, chargées de le battre, de neuf et dix-sept mètres : ce n'est pas à négliger.

Mais ce qui faisait la force du plateau c'est que, à un kilomètre derrière lui, s'élevait le fort de Rosny, à 118 mètres, commandant tout de ses feux, où l'on pouvait mettre en batterie les plus gros canons, où l'on pouvait exécuter les travaux d'abri les plus invulnérables.

Ce n'est pas tout : le fort de Rosny était flanqué, à droite et à gauche, des forts de Nogent et de Noisy, qui commandaient également les positions allemandes, puisque Nogent est à 112 mètres et Noisy à 116.

En outre de ces formidables appuis, Avron devait encore compter sur une série de batteries construites, à la même hauteur, le long des crêtes, de Fontenay-sous-Bois à Romainville : la grosse redoute de Fontenay; quatre batteries, établies à la gauche de cette redoute jusqu'à Tilmont (115 mètres); six autres, construites depuis le fort de Rosny, jusqu'au puissant ouvrage de la Boissière qui foudroyait facilement le Raincy; la redoute de Montreuil, dont les coups portaient bien au delà de Bondy (1).

Dans ces conditions, jamais avancée fut-elle plus heureusement soutenue, plus fortement protégée?

(1) Il y avait entre les forts de Romainville et de Nogent, dans les redoutes et batteries nouvellement construites, « 32 bouches à feu du plus fort calibre, sans compter un grand nombre de pièces plus légères ». (*La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 1070, en note.)

Et nous ne mentionnons : ni les redoutes de la Faisanderie et de Saint-Maur, dont les projectiles pouvaient prendre de flanc les batteries saxonnes du plateau de Villiers, ni les petites redoutes, élevées aux environs de Bondy, dont les effets sur les batteries prussiennes du Raincy, le 27 décembre, ont été constatés par le général Ducrot lui-même (1).

Que pouvait la douzaine de batteries, installées par l'ennemi, pour le bombardement d'Avron, au sud de Noisy-le-Grand, au-dessus de Gagny et du Raincy, contre de si nombreux, contre de si redoutables feux?

Oui, accordera-t-on, mais les pièces allemandes étaient d'une puissance bien supérieure aux nôtres?

C'est une erreur. Le directeur de l'artillerie des armées de Paris, le général Guiod a été obligé de reconnaître que « si l'ennemi avait des pièces de 24, nous en avions aussi (2) ».

Mais il avait des pièces frettées, ce qui leur donnait plus de portée que les nôtres n'en avaient?

Qu'importait, puisque ses batteries étaient établies dans le champ de tir des pièces françaises, même des pièces d'un calibre moyen, au Raincy, à Gagny, à Noisy-le-Grand! De plus, un général d'artillerie a dit : « On ne doit pas exagérer les effets du bombardement; à de grandes distances, on ne voit pas sur quoi l'on tire et l'on atteint, quelquefois même, ses troupes; les grosses pièces de l'ennemi ne sont donc pas effrayantes (3). »

(1) Les canonniers d'Avron « sont puissamment secondés par l'artillerie de Bondy..... Les grosses pièces de la batterie des Gravats prennent de flanc les batteries du Raincy..... Vivement contre-battue, l'artillerie du Raincy détourne son feu pour répondre à la batterie des Gravats ». (Général Ducrot, t. III, p. 234.)

(2) Voir, *infrà*, p. 305.

(3) Opinion du général Frébault, voir, *infrà*, p. 306.

Nous étions donc aussi formidablement armés que les Allemands, et nous avions, derrière nous, un immense réduit inexpugnable, des ressources multiples à notre portée, et près du double d'hommes en armes!

Ce n'est pas, alors, en raison de l'infériorité de notre armement, de la pénurie de combattants, en raison de notre position, que nous avons été contraints d'abandonner le plateau, mais à cause du mauvais emploi de nos forces, à cause de la manière inintelligente avec laquelle avaient été tracées les lignes de défense, à cause du peu d'activité mise à leur construction, en un mot, à cause de leur insuffisance.

Mais M. Chaper avance qu'il était impossible de casemater, de blinder Avron. « Quand et comment, en combien de temps et avec quels moyens? » s'écrie-t-il. Il aurait fallu créer « une forteresse complète et en face de l'ennemi (1) »!

Nous répondons :

Quand et en combien de temps? Du 29 novembre au 27 décembre. Dans l'espace d'un mois, avec les puissants moyens d'action que Paris possédait, il était aisé de construire les abris, d'armer les ouvrages. « Il y avait un mois qu'on occupait le plateau d'Avron avec des forces importantes; mais le commandement en chef n'avait pas su prévoir que l'ennemi pourrait essayer de contre-battre le feu d'un plateau qui lui avait occasionné des pertes si considérables le 30 novembre et le 2 décembre. Pendant ce temps, le génie s'occupait gravement de travaux inutiles à l'intérieur de Paris (2)! » On mettait la dernière main aux encombrantes barricades de M. Rochefort! « Tout le monde se demandait com-

(1) Voir, *suprà*, p. 261.
(2) Francis Garnier, p. 114.

ment, depuis près d'un mois que le plateau était entre nos mains, le Gouverneur n'avait pas songé à s'y fortifier d'une manière ou de l'autre; on aurait eu tout le temps de convertir cette position en une véritable redoute, comme les Hautes-Bruyères ou le Moulin-Saquet. C'était encore là une de ces fautes de négligence, d'imprévoyance ou de laisser-aller, dont l'opinion publique ne pouvait se rendre aucun compte, et qui excitait, à juste titre, son indignation (1). »

Cependant, il n'y avait pas à se faire d'illusion sur la possibilité, sur l'imminence d'une attaque d'artillerie. Non seulement le bombardement d'Avron était tout indiqué par les lieux et par les circonstances, mais on était prévenu que les Prussiens préparaient des batteries pour nous canonner. « Nous sommes certains, écrivait l'amiral de la Roncière-le Noury le 24 décembre, que les Prussiens établissent, *depuis plusieurs jours*, des batte-

(1) *Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, p. 172. — « Depuis un mois qu'Avron était en notre possession, pas un abri n'y avait été élevé. » (A. Ballue, p. 111.) — « Les journaux de ce soir (29 décembre 1870) blâment le général Trochu; car, disent-ils, depuis le 2 décembre que l'on possède Avron, on aurait pu en faire une forteresse inexpugnable. A mon avis, les journaux ont raison, l'on ne peut que regretter ce défaut de précautions du Gouverneur de Paris. » (*Journal du siège par un bourgeois de Paris*, p. 569.) — « Quelle insuffisance! Le plateau d'Avron a été abandonné sans que, depuis un mois, on ait rien fait pour le défendre, pour le mettre à l'abri d'une attaque de l'artillerie prussienne. » (Mme Adam, p. 368.) — « Avron, occupé et armé en vingt-quatre heures, était, depuis un mois, abandonné à lui-même. On eût pu blinder les pièces, construire des abris, ouvrir des boyaux de communication. On n'avait rien fait. Il était dit que le Gouvernement militaire, après s'être laissé surprendre par le froid, surprendre par la famine, se laisserait surprendre par le bombardement. » (Dalsème, p. 289.) — « Les travaux d'établissement qui ont été faits au plateau d'Avron sont très incomplets et ne l'ont été évidemment qu'en vue d'une occupation passagère. » (Lettre du général Vinoy au Gouverneur, en date du 27 décembre : général Vinoy, pp. 337 et 338.) — Le colonel Stoffel « n'avait rien tenté, rien essayé pour mettre cette for-

ries sous bois au-dessus du Raincy et à Gagny (1). »

L'amiral en avertissait le Gouverneur qui lui répondait par des phrases. En somme, « aucun abri important n'avait pu encore être fait sur le plateau pour protéger nos soldats (2) ».

En face de l'ennemi! Qu'importait, puisque ses puissantes batteries n'ont été prêtes à entrer en action qu'à la fin de décembre, probablement le 27 seulement. Jusque-là, ses pièces de campagne, seules, étaient en mesure de tirer : il va de soi qu'elles n'auraient pas eu grand effet sur le plateau, canonnées, comme elles l'eussent été, par les grosses pièces que nous y avions amenées dès la fin de novembre, par l'artillerie de campagne qu'il nous était loisible d'y ranger, et surtout par le feu écrasant des forts de Noisy, de Rosny et de Nogent, flanqués des redoutes et batteries dont nous venons de faire l'énumération.

midable position à l'abri d'un bombardement..... Si, à la fin de décembre, la gelée rendait les travaux difficiles, en était-il de même vers le commencement du mois et fallait-il laisser passer tant de jours dans une impardonnable inaction »? (Jules Claretie, t. I, p. 446.) — « Le génie s'était croisé les bras. » (Gustave Flourens, p. 192.) — « On est unanime à protester contre l'imprévoyance et l'inaction du Gouvernement (du Gouverneur). » (Francis Garnier, p. 115.) — « Par une négligence regrettable, l'ouvrage n'avait pas été mis à l'abri des bombes. » (*La Campagne de* 1870, traduit du *Times*, par Roger Allou; Paris, Garnier, 1871; p. 241.) — Michel Cornudet, p. 342. — Mme Edgar Quinet, p. 231. — Emile Chevalet, p. 219. — Wyrouboff, p. 49. — Francisque Sarcey, p. 257. — A. du Mesnil, p. 228. — *Ibid.*, p. 230. — Adolphe Michel, p. 347. — Hermann Robolski, p. 296. — Paul de Kerneu, *Journal d'un mobile;* Paris, Ghio, 1880; p. 166. — *Souvenirs d'un garde national par un volontaire suisse*, t. I, p. 154.

(1) Amiral de la Roncière-le Noury, p. 258. — A Avron, le 25 décembre, « la situation devient critique; depuis plusieurs jours, on voit l'ennemi travailler à de nombreuses batteries sur les hauteurs du Raincy, de Gagny, de Noisy-le-Grand, et, d'un moment à l'autre, on peut se trouver pris dans un cercle de feu ». (Général Ducrot, t. III, p. 216.)

(2) Amiral de la Roncière-le Noury, p. 259.

Dira-t-on que M. de Moltke, averti de nos travaux, nous aurait fait déloger par l'infanterie allemande ?

M. Chaper se charge lui-même de répondre à cette objection. « Le plateau, dit-il, était bien préparé par la nature et par les travaux que nous y avions établis (dès le 30 novembre) pour résister à une attaque de vive force ; aussi l'ennemi n'avait-il pas essayé à nous en déloger d'assaut (1). » Et, plus loin : « Il nous fut aisé de conserver le plateau d'Avron (2). »

Comment, et avec quels moyens? N'y avait-il, à Paris, ni assez d'hommes, ni assez d'outils, ni assez de matériel de toutes sortes pour accomplir ces travaux? Que l'on compare les moyens d'action que les Russes avaient à leur disposition, à Sébastopol, pour élever les admirables ouvrages qui ont fait la gloire de Totleben, aux ressources inépuisables qu'offrait la capitale de la France à cet égard, et l'on trouvera singulière l'excuse invoquée par M. Chaper, pour expliquer la pauvreté, l'inanité de la défense du plateau d'Avron (3).

Et, puisque nous venons de voir le nom de Sébastopol sortir de notre plume, il nous donne une réponse triomphante à M. Chaper prétendant qu'on n'aurait pu construire, sur Avron, une *forteresse complète*.

Sans citer les autres redoutes élevées par Totleben, à Sébastopol, qu'était-ce donc que Malakoff? N'était-ce pas une *forteresse complète?* N'avait-elle pas été construite *en face de l'ennemi?*

(1) Voir, *suprà*, p. 259.
(2) Voir, *suprà*, p. 260.
(3) A Sébastopol, au commencement du siège, « les travaux se poursuivaient jour et nuit et sans relâche; toutes les troupes de la garnison, les artisans et ouvriers de toutes professions, les habitants de la ville, les femmes et les enfants y prenaient part ». (Commandant Canonge, t. 1, p. 35.)

Ce que lés Russes ont fait, nous aurions dû le faire. Il est humiliant, afin de sauvegarder l'amour-propre de généraux incapables, de rabaisser la France et l'armée, et de déplacer les responsabilités.

Mais le plateau était *sans eau*, s'écrie encore M. Chaper (1). Eh bien, cet argument donne la mesure de la logique des défenseurs de MM. Trochu, de Chabaud-Latour et consorts. On croirait rêver, si ce n'était imprimé. Oui, M. Chaper espère que le public militaire ou civil, ahuri, incompétent, risquons le mot, ignorant, prendra cette mauvaise explication pour une bonne raison. Non, il suffit de réfléchir une seconde pour rire de l'excuse alléguée. Nous laissons à tous ceux qui nous liront le soin de trouver eux-mêmes le moyen d'approvisionner d'eau les défenseurs d'Avron, ne fût-ce qu'au moyen de citernes en tôle, d'autant mieux qu'avec une *forteresse complète*, avec des ouvrages bien faits, il y avait possibilité de diminuer le nombre des défenseurs du plateau. Or, si une division n'y a pas manqué d'eau pendant un mois, qu'eût-ce été d'une brigade?

Nous sommes, enfin, arrivé à la dernière explication de M. Chaper : *Quand nous eûmes évacué Avron, les Prussiens essayèrent en vain de s'y établir* (2).

Nous nous l'expliquons aisément; mais en quoi cette constatation infirme-t-elle la thèse que nous soutenons? Ne la confirme-t-elle pas, au contraire? Pourquoi l'ennemi n'a-t-il pu prendre pied sur le plateau? *A cause des forts de Nogent et de Rosny, à cause des batteries du plateau de Montreuil*, dit M. Chaper lui-même (3), à cause de la puissance

(1) Voir, *suprà*, p. 261.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

de ces positions. Mais il ne nous semble pas qu'elles étaient au pouvoir des Allemands? Elles appartenaient aux assiégés. Alors, cette puissance s'ajoutait à la force d'Avron; bien loin de faire croire qu'elle entraînerait son évacuation, elle en assurait la possession. Nous ne saisissons donc pas la relation entre les deux faits, entre notre échec et celui des Prussiens.

Et puis, ceux-ci ont-ils voulu occuper Avron? Ils le nient, et nous acceptons leur dire parce qu'il leur était plus difficile de se maintenir au Bourget, canonnable par les forts de Noisy, de Romainville, d'Aubervilliers, de l'Est, de la Double-Couronne-du-Nord, sans compter toutes les batteries de Bondy, de Bobigny, de Drancy et de la Courneuve, et que, cependant ils y sont restés. Des centaines de canons de gros calibre, plus ceux de campagne, pouvaient écraser le Bourget, cependant M. Trochu n'a pu en déloger les Prussiens, et ceux-ci y ont fait les travaux de défense nécessaires, et cette audace leur a réussi (1). S'ils ne l'ont pas renouvelée à Avron, c'est que cela ne leur a pas convenu.

En définitive, la position du Bourget, placée au fond d'une dépression de la plaine Saint-Denis, mal appuyée par Dugny, Pont-Iblon et le Blanc-Mesnil, dont les batteries ne pouvaient atteindre les forts qui l'auraient bombardée, n'était pas comparable au plateau d'Avron, colline dominante, protégée par nos grands forts permanents. Et pourtant, encore une fois, les Prussiens ont conservé le Bourget. Ce qu'ils ont fait en de plus mauvaises conditions que nous, pourquoi ne l'eussions-nous pas accompli en de meilleures? Il n'y a rien d'impossible à la guerre, et il eût été à souhaiter

(1) *Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, p. 170. — Francisque Sarcey, p. 257.

que le docte Trochu se souvînt que, autrefois, le mot n'était pas français : il a fallu, pour le naturaliser, l'arrivée de ce rhéteur à la tête de nos armées.

Non, si les Prussiens ne s'installèrent pas à Avron, c'est qu'ils ne l'ont pas voulu, c'est que, là, ils ont été aussi prudents que M. Trochu, c'est qu'ils ont pensé qu'il n'y avait pas, pour eux, un intérêt assez grand. « On n'avait point l'intention d'occuper d'une manière permanente le mont Avron; les patrouilles seulement devaient pousser jusque-là (1). »

Mais s'il n'y avait, pour les Allemands, intérêt à se tenir à Avron, en était-il de même pour les assiégés?

Nous ne le pensons pas. D'abord, l'ennemi n'y avait jamais fait de travaux, ne l'avait jamais occupé d'une façon régulière. Les assiégés, au contraire, y avaient établi une division, creusé des tranchées, élevé des ouvrages, amené de grosses pièces d'artillerie; ils s'y étaient, de plus, défendu le 27. A moins de faire, aux chefs de la Défense, l'injure de les prendre pour des écervelés, on doit admettre qu'ils avaient reconnu un avantage à cette occupation. N'eût-ce été que celui de reculer le cercle d'investissement, il n'était pas à dédaigner. Enfin, compte-t-on pour rien l'effet moral sur une armée, surtout sur l'armée de Paris? Il n'est pas d'usage de se retirer quand on est en bonne posture : cette sorte d'exercice ne se voit, le plus souvent, que lorsqu'on est mal en point. M. Trochu aurait dû y songer.

(1) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 746, en note. — « Les Allemands n'avaient pas l'intention d'occuper définitivement le Mont-Avron. » (M. de Moltke, p. 321.) — « On renonçait (dès le 29 décembre) à l'idée d'une occupation permanente de cette position en raison de sa trop grande proximité des forts de Nogent, de Rosny et de Noisy. » (Major Blume, p. 265.)

Aussi bien, à conserver la position d'Avron, il y avait, pour les Français, des avantages réels : les Allemands eux-mêmes vont nous les signaler.

« Comme l'adversaire continuait à occuper fortement la position avancée du Mont-Avron, de laquelle *il menaçait surtout les secteurs d'investissement des deux rives de la Marne*, S. M. le Roi prescrivait à l'armée de la Meuse de déloger les Français de cette position (1). » — « C'est seulement après que l'occupation du Mont-Avron eut fait pénétrer les Français, *d'une façon inquiétante*, entre les lignes saxonnes et wurtembergeoises que les Allemands mirent en jeu l'artillerie de siège. La perte de cette position contraignait les Français à reporter leur ligne de défense en arrière, jusqu'à hauteur des forts de Romainville et de Nogent (2). »

« Le point d'appui le plus solide des Français, leur permettant de progresser aussi bien dans la direction de l'est que dans celle du nord, c'était le Mont-Avron qui, dominant de loin la contrée et armé de 70 pièces de gros calibre, s'avançait dans la vallée de la Marne, en forme de coin, entre la partie nord et la partie sud de la ligne d'investissement (3). »

« Dès que nous aurons fait évacuer le plateau d'Avron, nos batteries du plateau du Raincy balaieront la plaine de Bondy et Drancy, et toute tentative de Saint-Denis sur notre front deviendra impossible (4). »

Il y avait donc encore quelque chose à faire, de ce côté, pour des généraux plus intelligents que les duumvirs, puisque nos ennemis nous chassaient du

(1) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 742.
(2) *Ibid.*, p. 1070.
(3) M. de Moltke, p. 319. — A. Niemann, p. 235.
(4) *Historique du 3e régiment des grenadiers de la Garde*, **Reine-Elisabeth.**

Mont-Avron afin de recouvrer la tranquillité que l'occupation de cette hauteur par les assiégés leur avait fait perdre.

Les écrivains français ne sont pas moins affirmatifs :

« Ce plateau, depuis que nous l'occupions, gênait considérablement les Prussiens du côté de Chelles qui était, pour eux, un centre important de ravitaillement et d'approvisionnement. Sans compter que les pièces d'Avron avaient joué un rôle considérable dans les batailles du 30 novembre et du 2 décembre et dans la grande sortie du 21 (1). »

« Avec le plateau d'Avron, la position de Chelles n'aurait pas tardé à être abandonnée par les Prussiens. La ligne d'investissement se serait ainsi trouvée reculée, et on eût pu tenter, de ce côté, des sorties importantes pour se rabattre sur Montfermeil et le Raincy (2). »

« Notre artillerie du plateau d'Avron avait été meurtrière pour les Prussiens lors de la sortie du 30 novembre : elle avait continué à les incommoder fort. Ils ont voulu éteindre son feu, et nous priver de ce précieux secours dans le cas d'une nouvelle entreprise du côté de la Marne (3), » ou du Raincy, ou du Bourget.

« La position d'Avron couvrait seule (à la fin de décembre), la droite de la 2e armée et tenait le Raincy en échec (4). »

(1) *Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, pp. 167 et 168.

(2) *Ibid.*, p. 170. — Francis Wey, p. 287.

(3) Robinet de Cléry, p. 193. — « Le bombardement avait pour but de nous obliger à évacuer le plateau qui avait tant gêné l'armée prussienne. » (Ambroise Rendu, p. 168.) — Henri Martin, t. VII, p 273.

(4) Viollet-le-Duc, p. 181. — « Cette position était si utile de mille manières. » (Mme Edgar Quinet, p. 231.) — Ed. Fuzier-Herman, pp. 77 et 78. — Adolphe Michel, p. 347. — *Souvenirs d'un garde national par un volontaire suisse*, t. I, p. 154.

« Avron, dit le général Trochu, était une position très intéressante (1). »

« Si le plateau d'Avron eût pu être conservé, et, étant conservé, s'il eût pu servir de point d'appui à un corps d'armée opérant contre le Raincy (projet du général Vinoy), les travaux de Drancy étaient bons et pouvaient conduire à la possession définitive du Bourget (2) », que le Gouverneur, après l'échec du 21 décembre, déclarait vouloir emporter au moyen de travaux de siège.

En un mot, dire que l'évacuation d'Avron n'avait aucun inconvénient, c'est soutenir qu'il est inutile d'entrer dans les lignes de l'adversaire par une hauteur les dominant de beaucoup, qu'il est inutile de menacer les positions d'où il nous bombarde. L'excuse apportée par les coupables est vraiment pitoyable.

Le général Vinoy, après avoir reconnu les services qu'Avron nous avait rendus les 30 novembre, 2 et 21 décembre, a donc eu tort de dire que l'établissement des batteries prussiennes de ce côté nous empêchait de songer à une attaque, que, dès lors, « l'évacuation du plateau n'avait aucun inconvénient pour la défense (3) ».

M. Ducrot n'a donc pas eu raison d'être d'accord, une fois, par hasard, avec son rival, et d'écrire que « rester sur ce terrain, c'était étendre la défense sans profit et fatiguer considérablement nos troupes, toujours tenues en éveil par l'éventualité d'une attaque (4) ». Le général Ducrot n'a pas eu raison d'ajouter que, pour se maintenir à Avron, « il aurait fallu, au prix de nouveaux et cruels sacrifices, faire,

(1) Le Faure, t. II, p. 239. — *Une page d'histoire contemporaine*, par le général Trochu, p. 117. — Gustave Flourens, p. 192.
(2) Viollet-le-Duc, p. 181. — Massillon-Rouvet, p. 104.
(3) Général Vinoy, pp. 343 et 344.
(4) Général Ducrot, t. III, p. 241.

sous le feu croisé de l'ennemi, des travaux longs, pénibles, pour réparer ou consolider les abris (1) ».

Il ne s'agit pas de jouer sur les mots : il ne pouvait être question de rester à Avron le 27 décembre, de tenter d'y réparer les ouvrages endommagés ou d'essayer d'en creuser ou d'en élever d'autres, il était trop tard, quoi qu'on en ait dit (2). Les deux camarades ennemis, MM. Vinoy et Ducrot, sont, à ce point de vue, dans le vrai ; où ils errent, c'est quand, afin de dégager la responsabilité des Trochu, des Chabaud-Latour et des Stoffel, ils soutiennent qu'Avron nous était inutile, au lieu d'expliquer clairement pourquoi l'on n'y avait pas fait, depuis le 29 novembre, les travaux que le bon sens indiquait.

M. Chaper aurait donc dû se dispenser d'affirmer que l'évacuation du plateau « était un fait militaire d'importance assez médiocre (3) », surtout s'il avait

(1) Général Ducrot, t. III, p. 241.

(2) « Nous avions, au plateau d'Avron, du 16 cent., dont la plus grande portée efficace est de 6,400 mètres, et du 7 cent. culasse, tirant franchement à 5,500 mètres. Les pièces prussiennes atteignaient, il est vrai, à 7,500 mètres; mais elles ne se trouvaient pas à cette distance-là d'Avron. Les batteries les plus éloignées, sises à Gournay, n'en étaient qu'à 5,000 mètres; et les plus rapprochées, établies à Gagny et au Raincy, se trouvaient à moins de 3,000 mètres. N'aurait-on pas pu essayer d'éteindre ces dernières batteries? Les feux ennemis auraient alors cessé d'être croisés, ce qui était le véritable danger. Nous aurions eu à subir, il est vrai, un feu terrible pendant quelques jours. Mais il va de soi qu'on n'y aurait exposé que les hommes strictement nécessaires au service des pièces. Aussitôt le croisement des feux annulé, on se serait empressé d'établir des casemates pour les hommes et des traverses pour les pièces, avant que l'ennemi ait eu, de son côté, le temps de rétablir ses batteries bouleversées. Ou mieux, n'aurait-on pas pu pratiquer, sur le plateau, dès le premier moment du bombardement, le système des batteries dites *à la Duppel*, que les Prussiens avaient si avantageusement employées dans la guerre du Danemark? » (*Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, p. 171.)

(3) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le Gouvernement de la Défense à Paris au point de vue militaire, p. 243.

voulu penser à l'effet moral qu'une pareille reculade produirait fatalement sur la population et, ce qui est pire, sur les troupes (1).

Loin d'être *médiocre*, nous allons voir bientôt que l'effet de ce nouvel échec fut immense ; mais auparavant, il nous reste à montrer quels travaux auraient pu, auraient dû être exécutés pour rendre Avron inexpugnable, pour le rendre insensible aux plus gros projectiles.

Puisque les coups ne pouvaient lui arriver que des hauteurs du Raincy, de Gagny, de Chelles et de Noisy-le-Grand, il était aisé « de tracer nos ouvrages en conséquence, de nous défiler autant que possible de ces feux, car il n'y avait pas à supposer que l'ennemi se bornerait à bombarder le plateau sur une seule de ses faces, pouvant le faire à la fois sur plusieurs (2) ».

Et M. Viollet-le-Duc décrit, au moyen de croquis très bien faits, les batteries, galeries-abris, tranchées, chemins couverts, qui auraient dû être construits sur le plateau (3).

Quant à l'infanterie, et même à l'artillerie et au génie, on les aurait abrités grâce à des travaux souterrains, galeries de mine, etc., qui, creusés à une profondeur suffisante, auraient subi l'épreuve des plus grosses bombes.

Nous le répétons : on ne manquait pas d'hommes à Paris, on aurait donc renouvelé facilement les équipes d'ouvriers qui auraient commencé les travaux sur plusieurs points à la fois. A l'aide de tuyaux de drainage on aurait asséché et les ouvrages de plein air et les casemates elles-mêmes.

(1) « Moralement, l'évacuation d'Avron est désastreuse. » (*Journal du siège par un bourgeois de Paris*, p. 568.)
(2) Viollet-le-Duc, p. 182.
(3) *Ibid.*, croquis, 26, 27 et 28, pp. 183, 184 et 185. — Massillon-Rouvet, pp. 104 à 106.

« M. le général Trochu, allant au-devant des justes reproches qui devaient lui être adressés à ce sujet, a prétendu que la nature du terrain s'opposait à la construction de tranchées profondes et de blindages. Cette justification repose d'abord sur un fait inexact, ensuite elle n'est pas sérieuse. En effet, en admettant même qu'on rencontrât partout le roc, ce qui n'était pas, on pouvait employer les sacs à terre. Or, on n'avait rien fait ni même rien essayé dans ce genre (1). »

Aussi bien, ce n'est pas le roc qui forme l'ossature principale du Mont-Avron, mais le plâtre, (gypse), c'est-à-dire, le terrain qui se prête le mieux aux excavations : témoins, les carrières-cathédrales où les mobiles se sont réfugiés le 29 au matin. Ne pouvait-on pas y abriter les soutiens, en attendant l'attaque; ne pouvait-on creuser des galeries dans les flancs est de la colline, comme les plâtriers l'avaient fait sur les flancs ouest. Que de réserves on aurait entassées dans de pareilles casemates!

Mais le sommet du plateau n'est pas composé de roc comme voudrait le faire croire M. Trochu. Voici, d'après M. Stanislas Meunier, le savant professeur de géologie au Muséum d'histoire naturelle de Paris, la composition du sol : 50 centimètres de terre végétale, 1 mètre de limon d'abord plus ou moins sableux, puis plus ou moins argileux et, dans le bas, assez caillouteux; des marnes viennent ensuite sur 2 ou 3 mètres, comprenant, vers leur région moyenne, un lit de près de 1^{m},50 de blocs de meulières très durs, noyés dans l'argile (2).

Il résulte de la lettre de M. Stanislas Meunier que,

(1) A. Ballue, p. 111. — « On a dit avec raison que les travaux d'Avron n'avaient pas été faits..... les ordres avaient été donnés et là, comme ailleurs, ils n'ont pas été exécutés. » (Déclaration du général Ducrot; voir. *infrà*, p. 301.)

(2) Voir la pièce justificative, n° II.

jusqu'à trois mètres, la terre était meuble : on pouvait donc la creuser facilement jusqu'à cette profondeur et la transporter, de tous les points du plateau, aux endroits choisis pour y établir les ouvrages. Il était donc commode, à l'aide de nombreuses équipes de travailleurs et même au moyen d'un chemin de fer, d'obtenir 4, 5 et 6 mètres de talus ou de plafond qu'aucune bombe n'aurait pu traverser. Quant aux marnes et aux glaises vertes enchâssant des blocs de meulière et des rognons de grès, on ne saurait les appeler *roc*, puisque ces blocs de pierre dure étaient disséminés dans un lit facile à travailler à la pioche. Là encore, il était aisé de descendre, par une galerie à pente douce, jusqu'aux bancs de pierre à plâtre qui sont à 30 mètres du sommet : on aurait fait sauter, à la mine, les rognons trop gros que l'on aurait rencontrés, et la nature de la pierre à plâtre aurait permis d'y tracer de superbes casemates. Mais il nous semble que celles que le génie aurait percées dans le flanc de la montagne eussent été bien suffisantes pour abriter les réserves.

Encore un coup, M. Trochu ne peut apporter l'excuse d'un *roc* qui n'existait pas.

« La quantité d'ouvrages décousus entrepris successivement au plateau d'Avron, les fausses manœuvres, ont, certes, pris plus de temps qu'il n'en eût fallu pour se bien fortifier, si, dès l'abord, on eût agi avec méthode et d'après un plan étudié en prévision du rôle que cette position était appelée à remplir et du tir auquel elle servirait nécessairement de but. Ainsi se perdaient des efforts considérables, ainsi devenaient inutiles les dévouements, qui n'ont pas fait défaut de la part des travailleurs attachés à la défense de Paris (1). »

(1) Viollet-le-Duc, p. 186.

Il n'y avait qu'à charger l'habile et modeste général Tripier de la défense du plateau. Ses sapeurs, aidés, au besoin, par ceux de MM. Alphand et Viollet-le-Duc, auraient, certes, réussi à le convertir en véritable forteresse. Mais le général Tripier n'était pas bien en cour du Louvre : il prisait les duumvirs à leur juste valeur et ne se gênait pas pour leur répondre nettement quand leur insuffisance apparaissait trop à découvert. De là, l'irritation, puis la disgrâce. Ce fut un grand malheur.

Comme l'a dit encore M. Viollet-le-Duc : « Paris a fait beaucoup, Paris pouvait faire bien davantage, à l'aide des ressources en hommes et en choses dont il disposait. La population, pendant ce siège, n'a certes rien à se reprocher comme patience, dévouement, abnégation, sacrifices de tous genres; elle a fait au delà de ce que l'on eût osé espérer. Ce qui lui a manqué, c'est une direction ferme et convaincue, étrangère aux préoccupations des partis, sourde aux vanités des corps et des personnes, repoussant les objections de la routine aussi bien que les innovations folles ou hasardeuses (1). »

Au commencement du siège, M. Trochu avait l'autorité nécessaire pour tout cela. Qu'en a-t-il fait? Il l'a prostituée en discours, en palinodies, en faiblesses, en abdications, en fautes militaires et politiques, et personne n'a pu ressaisir ce que sa cervelle d'oiseau avait si déplorablement laissé échapper. C'est lui, toujours lui, le grand incapable, le grand coupable!

(1) Viollet-le-Duc, pp. XXXVIII et XXXIX.

CONSEIL DE GUERRE DU 31 DÉCEMBRE

Si MM. Trochu, Ducrot, Vinoy et Chaper considéraient l'évacuation du plateau d'Avron comme « un fait militaire d'importance assez médiocre », telle n'était pas l'opinion de l'armée, de la population, du Gouvernement.

« Ce fut, dans Paris, un déchaînement général quand on apprit qu'Avron n'était plus occupé par nos troupes. Les journaux, même les plus sages, y virent un échec sérieux; ceux qui combattaient le Gouvernement de la Défense nationale prirent texte de là pour demander, avec plus d'ardeur que jamais, son renversement, sa mise en accusation et l'installation de la Commune (1). » — « Les journaux les plus dévoués au Gouvernement demandèrent que le Gouverneur de Paris ne conservât plus le commandement (2). »

« L'évacuation d'Avron, comme la perte du Bourget le 30 octobre, a été la cause d'une violente explosion de colère populaire... Il se trouve encore beaucoup de personnes qui la reprochent au général Trochu : elles voient là une marque de faiblesse ou la conséquence d'une imprévoyance coupable (3). »

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le Gouvernement de la Défense à Paris au point de vue militaire, p. 244. — « A tort ou à raison, la perte du plateau d'Avron est considérée, dans Paris, comme un grave échec; le parti extrême s'en est saisi de suite pour accuser le Gouvernement et reparler de la bienheureuse Commune. » (*Journal du siège par un bourgeois de Paris*, p. 568. — *Ibid.*, p. 569. — Francisque Sarcey, p. 256. — *Ibid.*, p. 259.

(2) Mme Edgar Quinet, p. 231. — Gustave Flourens, p. 192. — Edmond Rousse, t. II, p. 326.

(3) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le Gouvernement de la Défense à Paris au point de vue militaire, p. 241. — « On est toujours assez mal disposé pour le Gouverneur de Paris. » (*Journal du siège par un bourgeois de Paris*, p. 570.) — Adolphe Michel, p. 348. — Henri Martin, t. VII, p. 274.

« Ces événements impressionnèrent la population parisienne qui voyait se resserrer plus étroitement encore le cercle de fer dans lequel elle était enfermée. Un cri de douleur s'échappa de toutes les poitrines. On reprocha plus vivement que jamais à la direction militaire son indécision et sa mollesse ; de toutes parts s'élevèrent les plaintes les plus amères. L'opinion publique s'indigna de l'abandon du plateau d'Avron, comme elle s'était indignée, en octobre, de l'abandon du Bourget ; on demanda à grands cris la démission du général Trochu (1). »

Oui, ce fut un *tolle* général, un *tolle* justifié, en dépit de l'optimisme de M. Chaper qui soutient que le recul était « absolument nécessaire (2) », sans expliquer pourquoi les grands chefs n'avaient rien fait pour le conjurer. Oui, tous les citoyens avaient bondi sous cette nouvelle lanière qui cinglait, à la fois, leur patriotisme, leur amour-propre et leur bon sens !

« Les choses qui se passent, écrivait M. Edmond de Goncourt le 30 décembre, accusent en haut une telle incapacité que le peuple peut bien s'y tromper et prendre cette incapacité pour de la trahison. Si, cependant, cela arrive (la capitulation), quelle responsabilité devant l'histoire pour ce Gouvernement, pour ce Trochu qui, avec des moyens de résistance aussi complets, avec cette foule armée de 500,000 hommes, aura, sans une bataille, sans un avantage, sans une petite action d'éclat, même sans

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 311. — « Ce ne fut pas seulement dans les clubs que retentirent de violentes accusations contre la direction militaire, elles trouvèrent un redoutable écho dans toutes les classes. » (Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du* 31 *octobre* 1870 *au* 28 *janvier* 1871, p. 208.) — Francis Garnier, p. 115.

(2) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le Gouvernement de la Défense à Paris au point de vue militaire, p. 241.

une grande action malheureuse, enfin, sans rien d'intelligent, d'audacieux ou d'imbécillement héroïque, fait de cette défense, la plus honteuse défense des temps historiques, celle qui témoigne le plus hautement du néant militaire de la France actuelle (1)! »

Certes, nous le reconnaissons, l'incapacité des hommes du Quatre-Septembre restera un axiome historique, certes la responsabilité morale de M. Trochu durera tant qu'il y aura un homme sur la terre, certes, il n'a rien fait d'intelligent ni d'audacieux, certes, le peuple de Paris ne s'est pas battu et ces 300,000 hommes armés n'ont fait que chanter *la Marseillaise*, mais la défense de Paris n'est pas, pour cela, une défense honteuse, et l'on ne trouverait pas beaucoup de pays qui après Frœschwiller, Forbach, Sedan et Metz, auraient continué la lutte et tenu le vainqueur en respect pendant six mois, à commencer par la Prusse qui ne donna pas cet exemple après Iéna !

Le 29, à l'annonce de l'échec d'Avron, les maires avaient été convoqués, à quatre heures, au ministère de l'Intérieur, pour donner satisfaction à la demande faite, comminatoirement, par M. Tirard, maire du IIe arrondissement (2). Les adjoints crurent bon de se joindre aux maires et quand M. Jules Ferry en témoigna son étonnement, M. Clemenceau lui répondit qu'il était nécessaire que tout le monde fût présent à la discussion qui allait avoir lieu. Le maire de Paris se soumit.

Delescluze commença par un réquisitoire foudroyant contre le général Trochu et ses collègues. MM. Vacherot et Dubail, obéissant plus à leur aver-

(1) *Journal des Goncourt*, 2e série, t. I, p. 173.
(2) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux des séances du Gouvernement de la Défense nationale, p. 106.

sion pour les révolutionnaires qu'à leurs propres convictions sur la valeur de M. Trochu, essayèrent de réfuter l'orateur qui fut soutenu par M. Clemenceau.

M. Tirard prit ensuite la parole afin de réclamer le droit, pour les municipalités, de participer plus intimement à la défense de Paris dont les maires étaient, pour le moment, les représentants directs et responsables.

C'était la théorie de la Commune.

Jules Favre se leva alors et plaida longuement et habilement. Après avoir montré tout ce que l'on avait fait depuis le mois de septembre, il confessa que le général Trochu n'avait pas toujours été exempt du blâme, qu'il s'était souvent montré hésitant, mais qu'il avait confiance dans le résultat final, qu'il voulait le triomphe et le maintien de la République, qu'il la maintiendrait et la ferait triompher.

On applaudit vivement.

Pour accentuer son succès, Jules Favre annonce que le bruit se confirme de plus en plus (*sic*) que les armées de la Loire, après avoir battu le prince Frédéric-Charles et von der Thann, ne sont plus qu'à douze lieues de Paris.

M. Delescluze n'accepte pas cette monnaie de singe et réfute, avec une grande énergie, le ministre des Affaires Etrangères. M. Vacherot réplique et la discussion s'envenime tellement qu'on est obligé de lever la séance au milieu d'une tempête d'interpellations (1).

En réalité, cette réunion « avait donné lieu à des

(1) *Moniteur universel*, nº du 31 décembre 1870. Article reproduit sans observations par le *Réveil* du 1er janvier 1871. *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le Gouvernement de la Défense à Paris au point de vue militaire, Pièce justificative, nº XXXIV. — *Journal du siège par un bourgeois de Paris*, pp. 570 et 571. — Emile Chevalet, p. 218.

scènes presque violentes, le Gouverneur y avait été ardemment attaqué, faiblement défendu, et non seulement, la population, mais les membres du Gouvernement se préoccupaient de lui chercher un successeur (1) ».

Et M. Chaper ajoute :

« Nul doute que s'il se fût trouvé un militaire à la fois suffisamment républicain pour rassurer M. Arago (2), et assez plein d'assurance pour promettre le succès, il n'eût, dès lors, reçu le commandement en chef de l'armée (3). »

Il était un peu tard pour mettre à l'épreuve la bonne volonté, l'intelligence d'un chef d'armée : ce n'est pas quand on a gaspillé les ressources, les hommes, le temps lui-même, que l'on est en posture de proposer à un autre de réparer toutes les fautes que l'on a commises. Ce n'est pas le 31 décembre mais le 30 septembre que MM. Trochu et Ducrot auraient dû comprendre qu'ils n'étaient pas de taille à mener à bien une entreprise aussi colossale que la défense de Paris.

Le général Vinoy aurait certainement accepté, en octobre, ce qu'il était de mauvais goût de lui offrir en janvier. Et celui-là, tout bonapartiste qu'il était, aurait pu faire repentir les Prussiens de leur témérité. Mais le général Vinoy n'était pas à la mode !

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le Gouvernement de la défense à Paris au point de vue militaire, p. 244. — « Les collègues de Trochu lui faisaient grise mine. » (Arthur Chuquet, p. 286.) — « Au sein même du Gouvernement... on parlait avec une amertume à peine déguisée de la mollesse, de l'indécision, même de l'incapacité de la direction militaire. » (Charles de Mazade, *La guerre de France*, t. II, p. 275.) — *Ibid.*, p. 276. — A Bordeaux, la Délégation était aussi irritée contre M. Trochu que le Gouvernement à Paris et lui reprochait son incapacité militaire. (Pierre Maquest, pp. 589 et 590.)

(2) Voir, *suprà*, p. 166.

(3) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le Gouvernement de la Défense à Paris au point de vue militaire, p. 244.

Assurément, Gustave Flourens était un naïf, mais il y avait, néanmoins, à côté de niaiseries évidentes, une part de vrai dans la lettre que *le Combat* publiait, quelques jours après l'échec d'Avron :

« Que le peuple prenne des chefs jeunes, énergiques, intelligents et dévoués, choisis par lui et en qui il ait pleine confiance. Que, sous le commandement de ces chefs, il écrase les Prussiens, au lieu d'attendre niaisement le secours de la province qui ne viendra jamais... En deux ou trois journées, Paris aura vaincu... à condition de ne plus faire la guerre de parade, chère aux culottes de peau, *annoncée dès la veille aux Prussiens, à grand renfort de fermetures de portes et de coups de canon des forts.* Mais la vraie guerre de ceux qui défendent leurs foyers, leurs femmes et leurs enfants, la guerre d'homme à homme, où nous aurions à coup sûr l'avantage... Allons, en avant! de bons chefs, trois cent mille hommes; plus de plan Trochu ou Bazaine et nous vaincrons très aisément (1). »

M. Flourens se flattait ou flattait les Parisiens, mais il est certain qu'il n'était pas difficile de faire mieux que ce qui avait été fait.

En revanche, le prudent Félix Pyat était simplement grotesque, comme MM. Victor Hugo et Edgar Quinet, quand il s'écriait, à la même époque, à l'exemple de ces bavards personnages :

« Soyez sûrs... que ce peuple brave, fort et dévoué, plus qu'il ne le fût jamais dans les hautes phases de sa vie, prêt à se brûler lui-même sur ce grand bûcher de Paris, pour se purifier de l'Empire... Soyez sûrs et certains que ce peuple héroïque suivra jusqu'au bout, comme un seul homme, tout chef élu qui voudra le mener à la vic-

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper, sur le Gouvernement de la Défense à Paris, au point de vue militaire, pièce justificative nº XXXV.

toire ou à la mort. Oui, quand il aura à sa tête des représentants cuirassés, comme en 1792, de leur seule écharpe tricolore, et entrant les premiers dans les lignes prussiennes, il suivra et passera (1). »

Laissons là ces âneries, que M. Delescluze devait dépasser encore le jour de la bataille de Buzenval (2); elles n'ont d'autre intérêt que de montrer quelles étaient les idées du peuple des faubourgs et de leurs tribuns, combien ils étaient exaspérés contre les tristes gouvernants, contre le fatal militaire que sa faconde avait placé à la tête des Parisiens.

L'irritation, la colère montaient, montaient avec une rapidité effrayante, et le flot de l'indignation publique menaçait de submerger bientôt le Gouverneur. « Il règne contre le général Trochu, disait M. Jules Favre dans la séance du 29 décembre, une animosité extrême qui s'attaque non pas à son caractère, mais à ses procédés militaires (3). » Et, ce jour-là même, le ministre des Affaires Etrangères faisait demander au général Ducrot de remplacer M. Trochu, car il avait perdu la confiance du Gouvernement (4).

A la séance du 30, M. Trochu est pris à partie encore plus vivement :

« De nouvelles instances de MM. J. Favre et Picard, demandant l'action militaire que la population exige (une députation de l'Institut est venue la demander énergiquement), amènent le général Trochu à répondre que la Garde nationale, dont on

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le Gouvernement de la Défense à Paris, au point de vue militaire, pièce justificative n° XXXV.

(2) *Ibid.*, pp. 244 et 245, en note.

(3) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux des séances du Gouvernement de la Défense nationale, p. 106. — Wyrouboff, p. 16. — Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 293.

(4) Docteur Sarazin, p. 250.

veut engager les régiments, ne peut pas donner seule; il faut faire marcher l'armée, dont l'état est déplorable. Elle est réduite à 70,000 hommes. Les froids rigoureux ont amené 1,200 congélations dans les tranchées, et des maux de pied qui rendent la marche très difficile pour beaucoup d'hommes. Il y a des corps qui ne tiennent plus debout. Les généraux Vinoy et de Beaufort écrivent en ce sens. L'effort que l'on demande n'est pas nécessairement condamné à ne pouvoir réussir, mais c'est un coup de tête qui, s'il échoue, peut entraîner la capitulation.

« M. Arago répond que les subsistances obligent à se hâter, et que l'opinion publique l'exige. MM. J. Favre et Picard demandent à voir eux-mêmes les généraux.

« M. le général Trochu aurait déjà réuni les généraux sans les derniers faits de guerre; il a lui-même insisté pour cette convocation. Si tout le monde avait la résolution qu'il se sent, il n'hésiterait pas, mais il n'en est pas ainsi (1). »

Mais nous voici arrivé au fameux conseil de guerre du 31 décembre. Malgré la longueur du compte rendu inséré dans son livre par le général Ducrot, comme il est plus textuel que celui donné par M. Chaper dans son rapport sur les procès-verbaux des séances du Gouvernement de la Défense nationale, nous n'hésitons pas à accorder la préférence à la version de M. Ducrot, en raison de l'importance historique de cette séance mémorable, qui peint le tableau le plus vrai des gouvernants et des généraux du siège.

Justement à cause de la longueur du procès-verbal, nous n'en attendrons pas la fin pour commen-

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper, sur les procès-verbaux des séances du Gouvernement de la Défense nationale, p. 107.

ter les paroles prononcées, et, après chaque discours, nous ferons, tout de suite, les réflexions qu'il nous aura inspirées.

« Samedi, 31 décembre, huit heures et demie du soir.

« Sont présents : les membres du Gouvernement, les ministres, M. le Préfet de police, les secrétaires; MM. vice-amiral La Roncière, contre-amiral Pothuau, général Ducrot, général Tripier, général Frébault, général Chabaud-Latour, général Guiod, général Noël, général Vinoy, général Clément-Thomas, général de Bellemare.

« M. le général Trochu expose d'abord les motifs de la réunion. Il est de son devoir d'informer le Conseil de ce qui se passe au point de vue militaire; il a donc proposé à ses collègues de recueillir par eux-mêmes les impressions des généraux qui vivent au milieu de ces faits militaires qu'il s'agit d'apprécier.

« Il donne ensuite la parole à M. Jules Favre, après avoir désigné par son grade chacun des chefs militaires présents.

« M. J. Favre énumère les diverses questions soulevées par le problème qui s'impose à Paris; il rappelle les premières prévisions, l'insuffisance des préparatifs, la crainte d'une attaque immédiate, puis la préparation simultanée de la défensive et de l'offensive; il a fallu à la fois créer un matériel de guerre et une armée qui n'existaient pas. Mais l'ennemi n'ayant pas pris l'offensive, il a fallu la prendre contre lui et *faire, à notre tour, le siège des positions préparées pendant notre organisation*. De là, une foule de combats, dont la Patrie doit se montrer reconnaissante.

« Cependant il fallait user d'un double moyen : *fatiguer l'ennemi par des attaques incessantes*, le dé-

moraliser et le ruiner par de grandes batailles. *Voilà ce que chacun des chefs présents a fait avec un talent et un courage au-dessus de tout éloge.* Malgré tous ces efforts, l'ennemi a toujours augmenté ses moyens de défense, l'armée a subi des pertes sensibles, et nous sommes enfin privés des seuls moyens de communication qui puissent nous permettre de combiner nos mouvements avec les armées du dehors. Un autre point capital, dont il faut tenir compte, c'est que les généraux ne sont pas seulement les défenseurs d'une citadelle, ils sont aussi et surtout les défenseurs d'une grande cité, renfermant une population considérable, dont les passions, les mouvements politiques et sociaux exigent et s'imposent.

« S'il n'était question ici que de livrer des combats glorieux, pour l'honneur, comme au Cirque olympique, certes, il faudrait cesser au plus tôt ces luttes sans objet; mais il n'en est point ainsi, et bien que les dépêches fassent défaut, il est très certain qu'une armée s'est formée en province, qu'elle déploie une très grande vigueur, et que, plusieurs fois déjà, elle a remporté sur l'ennemi des avantages signalés, se repliant en bon ordre là où des forces supérieures la contraignaient à battre en retraite. A l'intérieur de Paris, les mêmes chances militaires se poursuivent avec des mouvements quelquefois aveugles, passionnés, impétueux. *La ville de Paris veut être défendue à outrance; c'est là, surtout, un sentiment partagé par les classes moyennes.* Il est donc impossible de ne pas tenir compte de ces impressions qu'il faut seulement chercher à concilier avec la raison et l'opportunité.

« C'est précisément sur cette raison et sur cette opportunité que le Conseil désire être renseigné. Car le gouvernement serait brisé s'il essayait d'en-

traver le mouvement de la population; or, être brisé ce ne serait pas la ruine de certaines personnalités, ce serait l'honneur et la défense de Paris tout à fait compromis. Si l'armée a donné de grands exemples, il faut, d'ailleurs, reconnaître que la population s'est montrée unie jusqu'ici dans un même sentiment patriotique.

« Deux questions se dégagent donc de tout ce qui précède :

« Croyez-vous pouvoir obéir au désir d'action de la population à l'aide d'opération militaires exécutées avec les divers éléments de la défense de Paris (armée, mobile, garde nationale, marine), séparés ou combinés; enfin, quel genre d'action peut-on ainsi proposer à la ville de Paris, et quelles espérances peut-on lui donner?

« En un mot, la défense peut-elle être continuée, et comment peut-elle l'être (1). »

M. Jules Favre a dit qu'on a *fait le siège des positions ennemies*, qu'on *a fatigué les Allemands par des attaques incessantes* et que, dans cette tâche, les *chefs présents ont montré un talent au-dessus de tout éloge*.

Il n'y a rien de vrai dans ces assertions par trop risquées. On n'a pas *fait le siège des positions ennemies*, comme le voulaient le général Tripier et M. Viollet-le-Duc; on n'a pas *fatigué l'ennemi par des attaques incessantes*, puisque l'on restait des semaines sans tirer un coup de fusil; enfin, il faut une dose considérable d'indulgence ou d'aveuglement pour oser dire que MM. Trochu, Ducrot, de la Roncière-le Noury, de Chabaud-Latour et Guiod ont *montré un talent au-dessus de tout éloge*.

Où M. Jules Favre a raison, c'est quand il pro-

(1) Général Ducrot, t. III, p. 253 à 256.

clame que la *ville de Paris voulait être défendue à outrance;* seulement M. Jules Favre a eu tort d'ajouter : « C'est là, surtout, un sentiment partagé par les classes moyennes. » Nous, qui méprisons trop le métier honteux de flatteur du peuple pour nous y déshonorer, sommes cependant forcé par la justice, par la vérité, de dire que la population ouvrière, les petits commerçants, les employés de la capitale pensaient comme les *classes moyennes*. C'est là, on ne saurait trop le répéter, la caractéristique de ce siège, c'est que les militaires voulaient se rendre et les civils continuer à résister, en dépit des souffrances de toutes sortes qui s'abattaient sur eux, en dépit de la maladie qui tuait près de 5,000 personnes par semaine, en dépit du bombardement qui broyait de ses mortels éclats les vieillards, les femmes et les petits enfants.

Continuons le récit du Conseil de guerre.

Après l'exposé de M. Jules Favre, « M. LE GÉNÉRAL TROCHU donne d'abord la parole au général Ducrot.

« M. LE GÉNÉRAL DUCROT demande, tout d'abord, qu'on reconnaisse qu'il n'a jamais cherché à bercer ses collègues d'illusions; il a toujours déclaré qu'il comptait très peu sur l'armée de la Loire, qu'il comptait très peu sur l'armée de Paris, qui ne lui paraissaient, ni l'une ni l'autre, *en état de percer les lignes prussiennes*. Il ne voit, pour lui, qu'une *chose possible à Paris*, faire son devoir aujourd'hui, demain, toujours; *lutter pour lasser l'ennemi et lui tuer du monde*. Voilà ce qu'il a toujours dit. Ses prévisions se sont jusqu'ici réalisées; l'armée de la Loire n'a pu soutenir la lutte; elle a commis, en outre, la grande faute de concentrer en une seule masse toutes les forces militaires de la France, tandis qu'elle aurait dû se diviser par groupes chargés

de harceler l'ennemi. Cette armée improvisée n'a, évidemment, ni force ni discipline, et ne peut surmonter les grands obstacles.

« Le général Ducrot entre, ensuite, dans les détails d'un siège en règle qui se divise en trois périodes : investissement, établissement de batteries, approches. On a fait ce qu'il fallait faire, suivant lui, pour empêcher l'investissement. Il rappelle que, mis, le 17 septembre, à la tête d'une armée sans cohésion, sans discipline et sans cadres, il s'est jeté, dès le 19, sur les flancs de l'ennemi, le long des bords de la Bièvre, mais *il a échoué*, *abandonné par ses hommes*. Le surlendemain, il s'est porté cependant sur Neuilly et a fait établir les redoutes du rond-point de Courbevoie, de Charlebourg, de la Folie et des Gibets; puis il a livré les combats de Rueil et de la Malmaison.

« Cependant les troupes se sont un peu aguerries; mais l'ennemi, de son côté, s'est livré à des travaux considérables : il *a entouré Paris de trois et*, *quelquefois*, *de cinq lignes de retranchements formidables*, en utilisant les obstacles naturels et en accumulant les obstacles artificiels.

« Aujourd'hui, d'assiégés, il faut se faire assiégeants aussitôt qu'on veut sortir des lignes, et il devient impossible d'enlever de vive force ces ouvrages redoutables qui contraignent ceux qui les attaquent à s'engager dans des *goulots de bouteille* où l'ennemi les *écrase* aisément. *Les surprises étant impossibles*, il faudrait se livrer à des travaux d'approche; mais, pour cela, il faut du temps et le temps manque. Sa conviction est donc qu'il n'y a pas de plan ni de valeur individuelle qui puissent briser la ligne d'investissement. Il faut résister le plus longtemps possible, mais il faut renoncer à faire cette trouée impraticable sans armée de secours; cela ne se serait jamais vu. Le soldat,

comme tout homme, a besoin d'espérance; or, cette impossibilité de percer les lignes a gagné tous les cœurs et l'on ne pourrait, désormais, obtenir des troupes un de ces efforts confiants qui seuls font le succès. A ces considérations, il faut ajouter l'état de fatigue et de souffrance qui ne permet plus d'opérer en rase campagne. Quant à l'idée de se porter en avant, avec 200,000 hommes, c'est là, suivant le général Ducrot, une idée folle qu'il a toujours combattue; il a l'entière conviction que, dès le premier obus qui tomberait dans ces masses, elles se livreraient à une débandade effroyable et honteuse. Si l'on veut sauver une partie de l'armée, il faut, à son avis, faire appel à des hommes choisis, les diviser en trois colonnes et passer comme on le pourra. Il ajoute enfin qu'avant huit jours les obus prussiens pleuvront sur les hauteurs de Belleville et qu'on n'aura aucun moyen de l'empêcher (1). »

Les paroles du général Ducrot appellent quelques observations.

Puisque l'*armée de Paris ne lui paraissait pas en état de percer les lignes prussiennes*, pourquoi a-t-il livré les batailles de Villiers et de Champigny? Pourquoi s'est-il prêté à la comédie du Bourget? Pourquoi se prêtera-t-il à celle de Buzenval?

Il dit qu'il n'y avait qu'une *chose possible à Paris : lutter pour lasser l'ennemi et lui tuer du monde*. C'est notre avis; mais alors, pourquoi, encore, livrer de grandes batailles qui devaient nécessairement avoir pour effet, par suite des saignées qu'elles entraînaient pour ses jeunes troupes (2), de rendre plus difficile cette guerre de *harcèlement* qui, selon lui, aurait été la seule à faire autour de Paris?

(1) Général Ducrot, t. III, pp. 256 à 258.
(2) M. Trochu va le reconnaître, tout à l'heure. Voir, *infrà*, p. 297.

M. Ducrot affirme aussi qu'il a échoué, le 19 septembre, à Châtillon, parce que *ses hommes l'ont abandonné*. N'est-ce pas plutôt parce qu'il a engagé et dirigé le combat en dépit du bon sens, comme nous l'avons démontré dans *Paris, Le Quatre-Septembre et Châtillon?*

Il prétend que les Allemands avaient *entouré Paris de trois et quelquefois de cinq lignes de retranchements formidables*, ce qui le paralysait. Cela aurait eu, effectivement, un inconvénient si l'on avait voulu sortir; mais n'en présentait aucun si l'on ne voulait, comme il vient de le déclarer, que *lasser l'ennemi* par des sièges de détail et *des attaques incessantes*.

Qu'entend-il, ensuite, par *goulots de bouteille* où ses soldats *auraient été* écrasés? Villiers, Champigny, le Bourget, étaient-ils des goulots de bouteille? Certes, il y avait de quoi déployer ses régiments, et ces bouteilles nous semblent être d'immenses cuves, si nous voulons suivre M. Ducrot dans ses images et comparaisons.

Enfin, comment ose-t-il affirmer que les surprises étaient impossibles? N'a-t-on pas surpris les Allemands le 30 novembre? Les marins du commandant Lamothe-Tenet ne sont-ils pas entrés par surprise dans le Bourget, le 21 décembre, en dépit des avertissements qu'on avait donnés à l'ennemi et qui ne l'avaient qu'à moitié convaincu? Ne surprendra-t-on pas les Prussiens, le 19 janvier, à Montretout et à Buzenval?

Il faut un rare aplomb pour émettre, avec cette désinvolture, de semblables contre-vérités, et il est bon que l'historien remette chaque chose et chaque personnage à sa place.

Continuons toujours :

« M. Jules Favre invite à parler ceux des géné-

raux qui partagent un avis contraire à celui que vient d'exprimer le général Ducrot.

« Personne ne prenant la parole, M. J. Favre constate que la conclusion du discours qui vient d'être prononcé serait qu'il faut, désormais, s'enfermer dans Paris et dans les forts et ne plus rien tenter.

« M. LE GÉNÉRAL TROCHU demande également aux opinions divergentes ou parallèles de se produire, car les esprits sont divers (1). »

Il était bien difficile à tous ces généraux subordonnés de dire ce qu'ils pensaient de la manière avec laquelle les duumvirs avaient conduit la défense; si peu lettrés qu'ils fussent, ils connaissaient assez La Fontaine pour savoir qu'il n'est pas prudent de parler franchement devant les puissants. Un seul pouvait le faire : c'était le général Vinoy, dont la science et l'expérience militaires dominaient de si haut le verbiage de M. Trochu, la présomption brouillonne de M. Ducrot. Il le fit en termes très mesurés qui n'en exaspérèrent que davantage le bouillant Ducrot.

Donc, à l'interpellation du Gouverneur, le général Vinoy se lève :

« M. LE GÉNÉRAL VINOY pense que si, au lieu de faire une seule armée agissante, on en avait fait deux, on aurait pu faire occuper l'ennemi par l'une pendant que l'autre aurait agi. Aujourd'hui, il est bien tard pour mettre ce moyen à exécution; on a contre soi le froid, et les hommes, mal nourris et fatigués, sont démoralisés. Un avis lui semble donc bien difficile à donner. Cependant si l'on poussait des colonnes solides sur divers points, on pourrait peut-être trouver un passage ou, du moins, faire beaucoup de mal à l'ennemi (2). »

(1) Général Ducrot, t. III, p. 258.
(2) *Ibid.*

L'observation était trop juste, le coup porté à M. Ducrot était trop droit pour que celui-ci ne bondît pas sous la lame que le général Vinoy lui enfonçait si froidement.

« M. LE GÉNÉRAL DUCROT demande vivement au général Vinoy d'indiquer ces points d'attaque, car il les a inutilement cherchés lui-même, et le général Vinoy a pu voir qu'il avait échoué, de son côté, à Montmesly.

« M. LE GÉNÉRAL VINOY répond qu'il ne faut pas discuter les faits accomplis, car, si on le faisait, il lui serait aisé de prouver que le général de Susbielle a reçu l'ordre d'attaquer sans qu'il en fût prévenu, tandis que, s'il l'avait été, il serait venu à son secours, et, dans sa conviction, il aurait conservé sa position (1). »

Rien de plus juste. Il suffit de se reporter à notre *Paris*, *Les Batailles de la Marne* (2), pour se convaincre du bien fondé de l'observation du général Vinoy.

Touché, une seconde fois, en pleine poitrine, M. Ducrot invente des lignes fortifiées de trois lieues d'épaisseur qui n'ont jamais existé que dans son imagination : car, même à la fin du siège, personne n'a pu les découvrir (3) :

« M. LE GÉNÉRAL DUCROT réfute cette allégation en affirmant qu'après Montmesly on aurait vu se dresser les travaux d'Ormesson et *des lignes fortifiées de trois lieues d'épaisseur tout à fait infranchissables* (4). »

Comment, le 31 décembre 1870, M. Ducrot pouvait-il connaître l'importance des travaux ennemis au delà des premières lignes? Si les duumvirs ont

(1) Général Ducrot, t. III, p. 259.
(2) Pp. 99 à 114 et, surtout, pp. 104 et 105.
(3) *La Guerre franco-allemande*, planche 15 B.
(4) Général Ducrot, t. III, p. 259.

eu des renseignements, à cet égard, ils ont eu bien tort de n'en pas profiter et de se jeter, en aveugles, tantôt sur un point, tantôt sur un autre. Mais le Gouverneur s'aperçoit que son ami perd la tête et se dispose habilement à rompre les chiens.

« M. LE GÉNÉRAL VINOY demande, à son tour, à M. le général Ducrot, combien il croit avoir d'ennemis devant Paris.

« M. LE GÉNÉRAL TROCHU, répondant à cette question, estime à 240,000 hommes environ le chiffre actuel de l'armée d'investissement.

« Il entre, ensuite, dans tous les détails d'organisation de l'armée de Paris. Puis, il indique qu'il a eu *un plan complet et conforme au vœu du général Vinoy*, plan consistant à tenter une trouée par la ligne de Rouen, dont il expose tous les avantages au point de vue des opérations militaires et du ravitaillement. Ce plan allait être exécuté lorsqu'il a été brusquement abandonné, à la suite des dépêches et des objurgations de M. Gambetta, annonçant qu'une armée de la Loire, forte de 150,000 hommes, marchait sur Paris, qu'elle était à Montargis, que, de là, elle irait à Fontainebleau, et qu'il fallait absolument lui tendre la main de ce côté. Voilà ce qui a motivé le passage de la Marne, et les combats du 30 novembre et du 2 décembre *qui ont tant et inutilement épuisé l'armée*.

« M. le général Trochu déclare qu'il se voit à regret obligé de révéler ces choses; mais, enfin, la situation nous en fait une nécessité, et il énumère les difficultés de la lutte sur les bords de la Marne, et *l'absence des munitions qui ont empêché, le 2 au soir, de profiter du succès de la journée* (1). »

Il va de soi que nous n'allons pas reprendre ici la discussion du *plan Trochu;* nous l'avons épuisée

(1) Général Ducrot, t. III, pp. 259 et 260.

dans *Paris, Thiers, le Plan Trochu et L'Hay* (1) et n'avons qu'à y reporter le lecteur. Nous ferons simplement observer, à propos de cet exposé du Gouverneur : d'abord que son *plan n'était pas conforme au vœu du général Vinoy*, ensuite qu'il est vraiment déplorable que les Allemands, éloignés de leurs parcs, n'aient pas manqué de munitions, le 2 décembre au soir, tandis que nos cartouches et gargousses brillaient par leur *absence*, alors que nous étions à deux pas de l'arsenal de Vincennes, alors que les milliers de voitures de Paris pouvaient en transporter tant qu'on en avait besoin! Passons.

« Après cet exposé, M. LE GÉNÉRAL TROCHU demande aux chefs militaires présents de s'expliquer, et il interroge le général Noël.

« M. LE GÉNÉRAL NOEL déclare qu'il ne peut parler que de ce qui l'entoure au Mont-Valérien. Il lui semble impossible, de ce côté, de franchir les premières lignes d'investissement sans se heurter à des obstacles insurmontables.

« M. JULES FAVRE déclare qu'il faut tirer de tout ceci une conclusion. Si vous étiez gouverneur de Paris, dit-il au général Noël, que feriez-vous?

« M. LE GÉNÉRAL NOEL répond qu'il chercherait à gagner du terrain en s'avançant de poste en poste; mais il avoue ne pas entrevoir la possibilité de s'établir au delà.

« M. JULES FAVRE, Vous jugez donc toute opération agressive sérieuse, impossible?

« M. LE GÉNÉRAL NOEL. Absolument, dans la zone qui m'entoure.

« M. JULES FAVRE. Mais, enfin, si ces obstacles sont les mêmes partout?

« M. LE GÉNÉRAL NOEL. On peut prolonger la

(1) Pp. 153 à 224.

défense sans sortir des lignes. D'ailleurs, le côté qu'il connaît est, de tous, le plus difficile.

« M. Jules Favre interroge le général Noël sur les dispositions de ses troupes.

« M. le général Noel répond que ces dispositions sont bonnes ; ses troupes n'ont pas souffert ; elles sont animées d'un esprit militaire excellent. Le moral de ces troupes est bon ; il a été maintenu par de petits succès, mais il ne commande que 5 à 6,000 hommes.

« M. le général Trochu interroge M. le général de Bellemare.

« M. le général de Bellemare dit que la mobile contient de mauvais éléments, gâtés encore par l'élection des officiers et poussés à l'extrême par les souffrances. Ces troupes crient : «« la paix ! »» les officiers supérieurs en tête. Il croit cependant qu'il pourrait refaire le moral des troupes en les mélangeant avec des bataillons mobilisés de la Garde nationale ; les unes y gagneraient en énergie, les autres en habitudes militaires.

« M. le général Vinoy s'oppose énergiquement à cette opinion.

« M. le général de Bellemare avoue que l'armée a été surprise et déconcertée, le 21, à l'attaque du Bourget, de ne pas voir la Garde nationale derrière elle. Pour lui, si l'on tente encore quelque chose, il demande le concours de la Garde nationale.

« Au point de vue des opérations militaires, il ne croit pas une trouée possible ; le fût-elle, il expose dans quelle situation se trouverait le corps d'armée qui l'opérerait et qui entrerait sans vivres, sans munitions, dans une zone ravagée à plus de quarante lieues, avec des ennemis au dos, aux flancs et peut-être en face. D'ailleurs, que peut-on tenter sans nouvelles, sans communications ? Pour lui, tout se résume à une question de temps, c'est-à-dire, de

subsistances. Il faut lutter jusqu'au bout, *faire le plus de mal possible à l'ennemi*, *employer pour cela la pelle, la pioche et l'artillerie. Il importe, surtout, de procéder par surprise de nuit*, et si, enfin, personne du dehors ne vient tendre la main à l'armée de Paris, celle-ci aura fait son devoir et l'on n'aura rien à lui reprocher (1). »

Le conseil était bon et facile à goûter, seulement, là encore, là toujours, il était bien tard. De plus, nous savons que les duumvirs ont en horreur *la pelle et la pioche*, qu'ils n'ont jamais tenté de *surprises de nuit*, et que le général Vinoy lui-même, d'ordinaire si sensé, a une telle aversion du combat de nuit qu'il laisse sans secours une brigade attaquée, plutôt que de lui envoyer du soutien avant le lever de l'aurore (2).

« M. LE CONTRE-AMIRAL POTHUAU constate que l'ennemi s'est fortifié pendant que se formait l'armée de Paris. Celle-ci pourrait tenter une trouée, mais seulement avec le secours d'une armée du dehors ; sans grande trouée, il se demande ce que l'on peut faire, et il trouve qu'on est alors placé entre l'utilité et l'honneur militaire. Il faut, à son avis, chercher à tenir l'ennemi le plus loin possible et à l'empêcher de donner suite à ses projets de bombardement.

« Quant à l'esprit des troupes, il dispose de mille marins prêts à tout, de mobiles de province animés d'un bon esprit, parmi lesquels il en est même qui n'ont point encore tiré un coup de fusil. Enfin, les bataillons mobilisés de la Garde nationale sont admirablement disposés et prêts à marcher.

« M. LE GÉNÉRAL SCHMITZ reconnaît, avec le général Ducrot, qu'il est impossible de songer à percer les lignes. Les difficultés de s'approvisionner ensuite

(1) Général Ducrot, t. III, pp. 260 à 262.
(2) Voir, *suprà*, pp. 125 à 127.

lui semblent redoutables. Quant aux travaux à faire, il faudrait du temps, et le bombardement du Mont-Avron a surpris le général Ducrot.

« M. LE GÉNÉRAL DUCROT. Il ne m'a pas surpris ; j'avais prévenu qu'il aurait lieu dès le 29 novembre. On a dit avec raison que les travaux d'Avron n'avaient pas été faits; sans doute, mais les ordres avaient été donnés, et là, comme ailleurs, ils n'ont point été exécutés.

« M. LE GÉNÉRAL SCHMITZ continue en disant qu'on n'a pas de temps à consacrer aux travaux d'approche; mais que, suivant lui, on ne se met pas assez à la place du Gouverneur, qui *ne peut rester inactif et succomber à la tête de 300,000 hommes. Les Prussiens souffrent d'ailleurs comme l'armée française ;* il faut essayer d'abattre leur moral par un effort considérable sur un point de leur ligne (1). »

Le général Schmitz venait de dire deux choses trop justes, à savoir : qu'il était peu brillant de *rester inactif quand on disposait de 300,000 hommes* contre 240,000, et que les *Allemands souffraient autant que les assiégés*, pour que l'Achille de l'armée, visé dans ses opinions, n'entrât pas aussitôt dans une violente colère :

« M. LE GÉNÉRAL DUCROT, interrompant vivement. Trouvez donc ce point ; on ne perce pas les lignes avec des phrases !

« M. LE GÉNÉRAL SCHMITZ. Ce point serait déterminé ultérieurement en conseil purement militaire ; mais il persiste à dire qu'il faut livrer une grande bataille sans s'éloigner de Paris. Il se déclare porté à cette conviction par des *considérations qui ne sont pas seulement militaires, mais aussi politiques. Paris ne peut honorablement succomber vis-à-vis de la population, de la France et de l'Europe qui le regar-*

(1) Général Ducrot, t. III, pp. 262 et 263.

dent, sans avoir au moins tenté un grand et suprême effort (1). »

Voilà l'explication de la bataille de Buzenval. Il fallait une *saignée* de la Garde nationale et sauvegarder l'amour-propre du Gouverneur, de son état-major et du Gouvernement. Mais M. Ducrot ne se contient plus ; il interrompt encore avec fureur :

« M. LE GÉNÉRAL DUCROT. Encore une fois, ce sont là des phrases, ce ne sont pas des actes!

M. LE GÉNÉRAL LE FLO déclare qu'en sa qualité de ministre de la Guerre, il tient de trop près au Gouvernement pour prendre une part active à la discussion, bien qu'il soit de l'avis du général Schmitz; *mais il engage le général Ducrot, qui a déjà plusieurs fois exprimé son opinion, de permettre aux autres d'exprimer librement la leur* (2). »

Subitement calmé par cette douche, le colère général essaie d'effacer le mauvais effet que son intolérance a produit sur le Conseil :

« M. LE GÉNÉRAL DUCROT explique sa pensée en disant que, lui aussi, il veut employer la Garde nationale ; mais il ne voit pas autre chose à lui faire faire que le service des tranchées, le champ de bataille ne lui paraissant propice nulle part.

« M. LE GÉNÉRAL SCHMITZ répond que ce champ de bataille est à chercher, une fois le principe admis.

« M. LE GÉNÉRAL TROCHU constate avec étonnement qu'il n'a point encore été parlé juqu'ici du bombardement, qui est pourtant un fait assez considérable. Il explique l'inutilité des travaux qui auraient pu être faits au Mont-Avron, en citant les effets produits par le bombardement sur les forts (3). Le bombardement doit donc, désormais, entrer en ligne de

(1) Général Ducrot, t. III, p. 263.
(2) *Ibid.*
(3) Nous avons répondu, *suprà*, pp. 276 à 279, à cette allégation de M. Trochu.

compte pour toute opération militaire à combiner, et, à cet égard, les positions de Créteil et de Drancy sont menacées.

« M. LE GÉNÉRAL SCHMITZ ajoute, pour compléter sa pensée, qu'on ne peut songer à cheminer tranquillement en face de ce bombardement.

« M. LE GÉNÉRAL VINOY demande si M. le Gouverneur peut dire combien l'ennemi possède de ces pièces d'artillerie de gros calibre.

« M. LE GÉNÉRAL TROCHU répond en citant des journaux allemands qui déclarent que ces pièces ont été préparées dès le début de l'investissement autour de Paris (1).

« M. LE GÉNÉRAL VINOY fait observer que l'ennemi se sert contre Bondy et Drancy de pièces de 24 roulantes, traînées à douze chevaux, pièces qui seront immobilisées aussitôt la neige venue.

« M. LE GÉNÉRAL TROCHU estime à 200 le nombre de pièces de siège dont dispose l'ennemi. Il croit pouvoir annoncer le bombardement prochain de Saint-Denis.

« M. LE VICE-AMIRAL DE LA RONCIÈRE-LE NOURY déclare qu'il croit une trouée impossible; maintenant il est trop tard. Quand cette trouée était possible, on n'avait pas de troupes capables de la faire; aujourd'hui, on possède des troupes, mais il est impossible de forcer les lignes fortifiées de l'ennemi : *son sentiment est cependant entièrement opposé au rôle purement défensif*; il faut tenir compte de l'opinion publique qui veut qu'on fasse quelque chose. Son opinion n'est pas qu'on puisse faire chose bien fructueuse, mais *on peut, du moins, exécuter des entreprises rapides sur les batteries qui bombardent, les Prussiens sachant peu résister aux surprises.* Ces opérations seront, sans doute, d'un mince

(1) On sait que c'est faux. Voir, *suprà*, pp. 15 et 16.

résultat; mais il avoue qu'il lui serait horriblement pénible de voir Paris tomber petit à petit sans avoir tenté de grands efforts.

« Le bombardement est certainement une gêne; mais il ne lui semble pas devoir rien empêcher. Si la dernière entreprise du Bourget a échoué, c'est que les Prussiens en avaient été prévenus, ainsi que l'ont avoué tous les prisonniers (1). »

Si la dernière assertion du vice-amiral n'est pas exacte, puisque l'attaque du Bourget a échoué par la triple faute des généraux Ducrot et Trochu et du vice-amiral lui-même, il avait, pourtant, dit de bonnes choses. Il est clair que l'attitude *purement défensive* était absurde, et non moins clair que des coups de main *rapides sur les batteries allemandes* étaient exécutables, les Prussiens ayant horreur des *surprises*. Mais, ce sera toujours la grande bataille, la bataille inutile qui l'emportera dans les conseils de M. Trochu.

Il y avait quelque temps que M. Ducrot n'avait ni parlé, ni interrompu; il rompt de nouveau le silence, et, cette fois, avec raison :

« M. le général Ducrot prétend faire ressortir la contradiction qui existe, suivant lui, entre l'opinion du vice-amiral et celle du général Schmitz, qui veut une grande bataille.

« L'amiral de la Roncière-le Noury fait observer qu'il faut avoir égard à l'état des troupes; celles qui n'ont pas souffert sont animées d'un excellent esprit; mais certains bataillons de la mobile, et notamment ceux de la Seine, n'ont de discipline, ni parmi les soldats ni parmi les officiers; et pourtant, ces bataillons eux-mêmes sont prêts à marcher à l'ennemi. Ils l'ont prouvé à Stains, le 21.

(1) Général Ducrot, t. III, pp. 263 à 265. — On a cependant surpris les Prussiens ce jour-là.

« On peut se servir de ces éléments pour une entreprise, mais pour rien de durable.

« Quant à la Garde nationale, notamment quant au régiment commandé par M. Arthur de Fonvielle, l'ardeur et les bonnes dispositions sont remarquables, mais il règne une grande hostilité entre elle et la mobile, qui qualifie les gardes nationaux de *à outrance* ; plusieurs rixes, même, ont déjà eu lieu.

« M. LE GÉNÉRAL TRIPIER rappelle les opérations déjà faites ou tentées. Son avis est que, désormais, il faut marcher à couvert. Le bombardement lui semble moins redoutable qu'il ne le paraît; les forts ne peuvent être attaqués que par des tranchées; il est facile de les mettre à même de résister. *Son avis est qu'il faut recourir à une défense active. Il repousse donc une grande sortie à découvert*, telle que le conseille le général Schmitz. On ne sait pas ce qui peut arriver : l'ennemi peut être forcé de se retirer; il faut donc continuer à agir, mais à agir prudemment et en se couvrant (1). »

C'était la voix de la raison; alors qu'on avait échoué, le 30 novembre, à Villiers, le 2 décembre, à Champigny, le 21 décembre, au Bourget, comment espérer faire mieux en janvier? Cependant c'est le général Schmitz et non le général Tripier que M. Trochu écoutera.

« M. LE GÉNÉRAL GUIOD trouve que le bombardement n'a rien d'extraordinaire; l'ennemi a des pièces de 24, nous en avons comme lui; ses pièces frettées ont seulement plus de portée que les nôtres; leur véritable supériorité, c'est qu'ils sont assaillants et que nous sommes assaillis. Les pièces de l'ennemi sont espacées et éloignées pour les soustraire au pointage; mais, à distance normale, les forces en artillerie sont équilibrées.

(1) Général Ducrot, t. III, pp. 265 et 266.

« Le bombardement ne pourra être dommageable qu'aux forts, à moins qu'ils ne parviennent à en prendre un; et même, dans ce cas, la ville se défendrait suffisamment pour que la reddition ne pût être le fait du bombardement.

« M. le général Guiod ajoute qu'il ne comprendrait pas des cheminements destinés à prendre des points aussi insignifiants que le Bourget. Il critique cette action divisée et par petits paquets qui ébranle l'opinion publique quand elle échoue, et qui reste sans résultats quand elle réussit. Mieux vaut un grand effort, fructueux si l'on obtient du succès, et toujours honorable si l'on succombe; il partage donc l'avis des généraux Schmitz et Vinoy. Ce qu'il faut, c'est atteindre le moral de l'ennemi; il déclare qu'il ne veut pas même entrevoir la possibilité de faire une troisième capitulation avec une armée de 300,000 hommes, avant que cette armée ait fait au moins un suprême effort.

« M. le général Frébault déclare qu'il n'est qu'un général d'artillerie et non un stratégiste; aussi s'excuse-t-il d'émettre un avis. Il constate que le corps auquel il appartient a toujours fait son devoir, qu'il le fera encore, mais qu'il marchera à l'ennemi sans aucun espoir et avec une énergie froide empreinte de l'esprit de sacrifice.

« M. le général Ducrot interrompt vivement pour s'écrier que c'est l'artillerie qui a sauvé l'honneur de l'armée.

« M. le général Frébault continue en affirmant que l'artillerie ira où on l'enverra; son avis est de ne pas exagérer les effets du bombardement; à de grandes distances on ne voit pas sur quoi l'on tire et l'on atteint quelquefois même ses troupes; les grosses pièces de l'ennemi ne l'effrayent donc pas; il n'en croit pas moins impossible de percer les lignes. A cet égard, il pense qu'il ne faut tenir

aucun compte de l'opinion publique; il faut faire son devoir sans se soucier de ce que pourront dire la France et l'Europe.

« M. LE GÉNÉRAL DUCROT appuie énergiquement cette dernière opinion, qu'il affirme être celle de l'armée.

« M. LE GÉNÉRAL CLÉMENT-THOMAS fait observer qu'il y a ici deux devoirs en présence : celui de l'armée et celui de la population. Paris se doit à lui-même d'agir énergiquement pour son honneur, pour son salut, et, peut-être aussi, pour l'honneur et le salut de la France.

« M. LE GÉNÉRAL FRÉBAULT reconnaît que Paris doit s'imposer des sacrifices comme Strasbourg et les autres villes assiégées.

« LE GÉNÉRAL SCHMITZ rappelle que la Garde nationale n'a encore été appelée à faire aucun effort.

« LE GÉNÉRAL FRÉBAULT veut cependant qu'on agisse; mais, nulle part autour de Paris, il ne voit une position qui permette une grande bataille avec un déploiement de forces. Il persiste à croire qu'il faut se battre par devoir, mais sans croire au résultat.

« M. LE GÉNÉRAL CLÉMENT-THOMAS avoue que son opinion n'est peut-être pas militaire; cependant, il croit que Paris est tenu à faire plus de sacrifices que l'armée : il vivra à jamais déshonoré s'il se rend sans combat. Il peut se faire que le résultat ne réponde pas aux efforts de la Garde nationale; mais enfin il faut la mettre à l'épreuve, et, avec des généraux comme ceux qu'il voit, sa conviction est qu'elle relèvera le moral de l'armée et qu'elle fera son devoir.

« M. LE GÉNÉRAL DE CHABAUD-LATOUR ne craint pas l'effet du bombardement, bien que les forts ne soient pas construits en vue de la nouvelle artillerie; il explique, à cet égard, les travaux qu'on a dû

faire pour protéger les poudres et les hommes. Paris sera donc protégé par les forts à l'exception des quartiers du Midi. Quant au plateau d'Avron, si l'ennemi veut l'occuper, on lui rendra les sévices qu'il nous y a fait éprouver. Les remparts lui paraissent ne pouvoir être attaqués que du côté du Sud, encore l'ennemi ne pourrait-il le faire qu'en s'exposant à de grandes pertes.

« *Le but doit être d'enlever ces batteries qui nous canonnent;* pour cela, le général croit qu'il faut employer de concert la mobile, l'armée et la Garde nationale. Une étincelle de patriotisme jaillira, suivant lui, de ce contact, et si les résultats matériels obtenus sont peu de chose, les résultats moraux seront considérables (1). »

Se ralliant à l'opinion du général Tripier, on voit que le général de Chabaud-Latour préconisait l'attaque de certains points de la ligne ennemie, mais l'attaque en règle, au moyen de travaux appropriés au résultat à obtenir. Au mois de janvier, il n'y avait pas autre chose à essayer.

M. LE GÉNÉRAL LE FLÔ appelle l'attention sur les armées extérieures; c'est là ce qui paraît avoir été négligé dans la discussion. Partisan de grands efforts, il ne veut pas les tenter avant d'être renseigné sur les armées qui ont déjà fait de grandes choses et sur lesquelles il compte toujours. En attendant, son avis est de fortifier les positions du Sud en hommes et en canons.

« M. LE GÉNÉRAL TROCHU veut clore la discussion par une observation. Il a été très frappé de l'insistance avec laquelle on s'est attaché à réduire l'importance du bombardement. Quant à lui, il considère que ce bombardement modifie d'une façon importante l'attitude de l'ennemi vis-à-vis de Paris.

(1) Général Ducrot, t. III, pp. 266 à 269.

Il est évident que l'on ne prendra ni les forts de l'Est ni le plateau de l'Epine; ce qui fait l'importance du bombardement, c'est qu'il entrave le mouvement des troupes, qui tiennent rarement quand le bombardement arrive de gauche ou de droite. Voilà pourquoi il a dû faire évacuer le plateau d'Avron. Aussi, quand le général Ducrot affirme qu'il tiendra à Bondy et à Drancy, il se trompe; car aussitôt que les batteries ennemies seront terminées, la situation des troupes sera telle que lui, Gouverneur, sera encore obligé de se rendre sur les lieux pour prendre sous sa responsabilité l'évacuation des positions.

« Le général Ducrot affirme qu'il prendra bien cette décision sous sa responsabilité et même sans recevoir d'ordres.

« Le général Trochu déclare qu'il est de l'avis du général Le Flô en ce qui concerne les armées de province. Il préfère voir ces armées coupées en deux et il considère comme très remarquable la retraite du général Chanzy; il y a là les éléments d'un succès provincial auquel il aime à croire, bien que rien ne l'y autorise positivement. L'essentiel pour Paris est donc de durer. Voilà la grande condition militaire. Mais la politique commande autre chose. Son avis est donc favorable à la défense active. Mais, Messieurs, ajoute-t-il, quand nous approcherons de la crise finale, quand on m'aura peut-être jeté à bas, quand des désordres peut-être difficiles à réprimer auront apparu, alors, d'accord avec le général Clément-Thomas, nous exécuterons son plan. Assez de capitulations, assez de milliers de fusils livrés. Quant à moi, je ne jetterai pas dans es bras de l'ennemi la dernière armée française; l'*ai dit que je ne capitulerais pas et je ne capitulerai pas*. Cette dernière heure venue, le Gouverneur de Paris vous proposera une suprême entreprise qui

pourra peut-être se transformer en déroute, mais qui, peut-être aussi, pourra produire des résultats inattendus.

« Le général Vinoy. Toute l'armée sera avec vous.

« Le général Trochu. L'heure n'est pas venue de discuter les conditions de cette suprême tentative, car, d'ici là, si nous pouvons maintenir la population, nous aurons beaucoup à faire (1). »

L'escobarderie dépasse la limite permise, en admettant qu'on puisse en tolérer quelqu'une. Le Gouverneur de Paris ne capitulera pas mais passera le main à un collègue qui capitulera à sa place! La déclaration était bien digne de celui qui donnait sa parole à l'Impératrice de la défendre, et qui, au moment où les masses populaires se ruaient contre les Tuileries, allait, tranquillement, au-devant des députés de la gauche et se faisait proclamer président du nouveau gouvernement!

Mais M. Trochu ne se contentera pas de faire, une seule fois, cette solennelle promesse de ne pas capituler, il la renouvellera bientôt dans une proclamation au peuple de Paris.

Au jeu de « *petit bonhomme vit encore* », il s'agit de passer l'allumette au voisin dans le moment même où le petit bonhomme se meurt. « M. Trochu jettera l'allumette, la dernière étincelle de Paris, au dernier instant, à quelque bon petit camarade, afin de pouvoir dire : «« Ce n'est pas dans mes mains que le *petit bonhomme* est mort (2). »»

Terminons l'exposé du conseil de guerre du 31 décembre.

« M. Jules Favre clôt la discussion en faisant remarquer qu'un grand enseignement se sera du

(1) Général Ducrot, t. III, pp. 268 à 270.
(2) Mme Adam, p. 372.

moins dégagé de cette réunion : c'est que personne n'y a fait triompher des pensées de découragement. D'un avis unanime, il a été reconnu que la défense devait être énergiquement active. Les peuples seuls peuvent se permettre les défenses à outrance; l'offensive constante et combinée peut être seule menée et tenue par une bonne armée, en entière communication d'idées avec le Gouvernement de la Défense nationale (1). »

Les généraux se retirent après ces étonnantes paroles qui feraient vraiment douter de la responsabilité de M. Jules Favre. Il semble que, pendant ce siège, lui et Trochu se sont avancés, inconscients, dans un rêve, étoilé de taches de boue, l'un, Jules Favre, comme un enfant ignorant de toutes choses, l'autre, Trochu, comme un illuminé, brave jusqu'à l'héroïsme, mais oublieux des plus vulgaires devoirs. Maintenant, peut-être croyait-il que c'était cela la politique?

En résumé, rien de sûr n'avait été proposé : les membres du Gouvernement récoltaient ce qu'ils avaient semé. Ils étaient pour beaucoup dans nos défaites et, sans vouloir enlever à l'Empire la part qui lui revient, on doit dire que la responsabilité de tant de désastres incombe autant à MM. Jules Simon, Garnier-Pagès, Jules Ferry, Magnin et autres, alors chefs des républicains modérés et socialistes, qu'à l'Empereur et à ses conseillers. De plus, depuis que l'opposition avait en mains le Pouvoir qu'elle avait tant désiré, elle n'avait rien su réparer, d'abord par sa soumission à la population des faubourgs, ensuite et surtout, en raison du triste état où se trouvaient les épaves militaires recueillies après Sedan, et que notre armée de seconde ligne ne pouvait ni reconsolider ni remplacer, justement

(1) Général Ducrot, t. III, pp. 270 et 271.

par la faute de la gauche, qui s'était toujours opposée à son organisation.

« Ce fut, pour plusieurs hommes politiques, même parmi les membres du Gouvernement, une leçon utile, mais tardive; nous croyons qu'il s'en trouva plus d'un qui comprit, alors, combien il s'était trompé jusque-là, dans ses théories, et se prit à regretter les polémiques qu'il avait si longtemps soutenues contre les armées permanentes et contre le militarisme. Enfin, plus d'un sentit qu'il avait sa part de responsabilité dans nos malheurs (1). »

Pour clore la discussion de ce fameux conseil de guerre du 31 décembre, nous dirons : Il n'y avait de pratique, au point de vue militaire, que l'opinion du général Tripier; mais si l'on voulait faire quelque chose de plus grand, si l'on voulait faire tuer du monde, il n'y avait pas à hésiter, ce n'était pas sur un seul point qu'il fallait exécuter la suprême tentative, ce n'était pas une fraction des armées qu'il fallait engager, on devait risquer, sur le plus de points possibles de la circonférence, ce qu'on a appelé la *sortie torrentielle*, au moyen de tous les hommes armés : ligne, mobile, garde nationale, francs-tireurs, après avoir assuré la défense des forts par une garnison inébranlable qui n'aurait pas permis à l'ennemi de passer, au cas où la Garde nationale aurait été mise en déroute.

Ces sorties désespérées étaient d'autant plus à redouter pour les Allemands, que la crue de la Seine et les glaçons qu'elle charriait avaient emporté les ponts d'aval et d'amont (2), et que, en amont, no-

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le Gouvernement de la Défense à Paris au point de vue militaire, pp. 245 et 246.
(2) Voir, *suprà*, pp. 208, en note.

tamment, « il fallait que les assiégeants fissent faire à leurs convois de grands détours par Corbeil, de sorte qu'il était impossible, en cas d'une grande sortie, de faire soutenir les troupes rapidement les unes par les autres (1) ».

Non, la sortie générale, ou mieux, le suprême effort contre les lignes allemandes n'était pas une folie. Qui sait ce qu'il aurait donné? Quand on a vu, comme nous l'avons vu, l'émoi auquel les Allemands ont été en proie, le 30 septembre, quand on sait la terreur qui s'était emparée d'eux, le 21 octobre, on se demande quelle impression aurait produit sur leurs troupes une attaque de tous les points de leur contrevallation? L'appréhension de cette sortie générale les faisait trembler : car ils n'étaient pas loin de croire qu'elle se terminerait pour eux par un désastre (2).

Les théoriciens de l'école des Trochu, des Maillard, des Bonnal, des Grouard affirment, doctoralement, que le succès n'était pas admissible, qu'ils ont fait leurs calculs, avec la preuve, et que la catastrophe était fatale. Qu'en savent-ils? Les généraux autrichiens étaient aussi affirmatifs, en Italie, quand Bonaparte se présenta devant eux. Cependant, ils furent battus, *contre toutes les règles*, selon leur amusante expression. N'en aurait-il pas été de même en 1870?

Nous nous défions des théoriciens et des mathématiciens purs, à la guerre, par le motif qu'elle est une chose d'imagination et que rien ne tue l'imagination autant que les formules, autant que les chiffres. Pourquoi se donner la peine de réfléchir, de concevoir, quand un guide-âne vous indique la

(1) Capitaine du génie prussien Goetze, cité par le général Pierron, *Les Méthodes de guerre actuelles et vers la fin du* XIX*e siècle*, t. III, 2e partie, p. 929.
(2) Louis Schneider, t. III, p. 175.

conduite à tenir, quand une équation fera la besogne pour vous. Seulement, il l'indique, elle la fait, le plus souvent mal, attendu qu'il suffit d'une fausse indication, d'une erreur de chiffre initial, d'un déplacement de virgule, pour que la décision prise soit mauvaise, pour que la solution soit fausse, en dépit de toutes les preuves.

Les généraux d'imagination nous ont donné les victoires de la République et du premier Empire : nous devons 1870 aux généraux de l'Ecole polytechnique et de Saint-Cyr, dernière manière. Aussi, les militaires sortant de ces écoles, qui se sont, à cette triste époque, montrés véritables hommes de guerre, n'avaient guère brillé dans les examens. « Il est rare, a dit Pascal, que les géomètres soient fins et que les esprits fins soient géomètres, à cause que les géomètres veulent traiter géométriquement les choses fines. »

Et dire qu'on demande toujours surtout des mathématiques à ceux qui auront à sauvegarder la fortune, l'indépendance, l'honneur, l'existence même de la patrie !

C'est que l'on oublie les enseignements de Napoléon Ier.

« La tactique, les évolutions, la science de l'officier du génie, de l'officier d'artillerie, a-t-il dit, peuvent s'apprendre dans des traités ; mais la connaissance de la grande tactique ne s'acquiert que par l'expérience et par l'étude de l'histoire des campagnes de tous les grands capitaines. Gustave-Adolphe, Frédéric, comme Alexandre, Annibal et César, ont tous agi d'après les mêmes principes (1). »

Aussi, quand Napoléon a voulu écrire les maximes de la guerre, ne s'est-il pas perdu dans les détails. Il savait qu'on ne peut les synthétiser qu'en

(1) Napoléon Ier, *Maximes de guerre*, LXII.

un petit nombre de préceptes, que s'évertuer à prévoir chaque cas, à poser des règles intransigeantes, comme veulent le faire, aujourd'hui, la critique et l'enseignement de MM. Maillard, Bonnal, et Grouard, ces Trochus de l'avenir, il savait que pareilles prétentions ne tiennent pas debout. Oui, Napoléon était convaincu que ce travail de Pet-de-loup n'est qu'un travail stérile, étouffant chez le jeune homme les grandes conceptions en germe. C'est pourquoi ses *Maximes de guerre* ne tiennent pas quinze pages, c'est pourquoi l'on n'y trouve pas trace de mathématiques (1).

Au surplus, personne n'a mieux posé la question que le général de Clausewitz :

« Les formes et les moyens que la stratégie emploie sont si simples, si connus par leur application réitérée, que le bon sens ne peut que sourire de toute l'emphase que la critique met souvent à en parler. Que de fois un simple mouvement tournant, cette manœuvre, tant de fois répétée, n'a-t-il pas été exalté comme le plus brillant trait du génie ! Que de fois n'a-t-on pas voulu y trouver la preuve d'une perspicacité profonde, voire même d'une science transcendante! Et que d'aberration semblable ne trouve-t-on pas dans les livres! Parfois la critique, allant encore plus loin, élimine absolument de la

(1) Il y a de bonnes choses dans les *Éléments de la guerre* du général Maillard, et dans les cours du colonel Bonnal, surtout quand ils blâment, *longtemps après nous*, certaines fautes lourdes commises par Bazaine, le général Ducrot et le duc de Magenta; mais il y a aussi d'excellents passages dans les livres du général Trochu. Ce qui n'empêche pas que ces *compétents* ne savent rien synthétiser, qu'ils voient souvent faux en écrivant, témoins, notamment, les appréciations du général Maillard et du colonel Bonnal sur maintes opérations de la dernière guerre. Ils abusent, selon l'expression de M. de Vogüé, « de cette stratégie conjecturale où s'égarent trop souvent les gens de métier quand ils prétendent démontrer ce qui serait arrivé, si l'on avait opéré autrement, dans telle circonstance donnée », et n'aperçoivent pas la vraie physionomie, la vraie philosophie de la bataille.

théorie les forces morales, et, ne tenant plus compte, désormais, que des forces matérielles, réduit tout à quelques proportions mathématiques d'équilibre, de supériorité numérique, de calcul de temps et d'espace, à quelques angles et à quelques lignes géométriques! S'il ne s'agissait que de ces misères le problème serait facilement résolu par un élève de l'école primaire. *En somme, il faut en convenir, il ne s'agit, ici, ni de formules ni de dispositions scientifiques. Les relations qui existent entre les choses matérielles sont toutes très simples. Ce qui est difficile, c'est de se rendre compte des forces morales qui se trouvent en présence* (1). »

Que les mathématiques soient utiles dans la préparation de la guerre, dans la fonction de major-général d'une armée, nous l'accordons volontiers, mais le général en chef doit connaître autre chose.

Charles Malo l'a parfaitement expliqué : « Tout n'est pas dit quand on a porté à un état voisin de

(1) Général de Clausewitz, *Théorie de la grande guerre;* traduction du lieutenant-colonel de Vatry; Paris, Baudoin, 1886; t. I, pp. 4 et 5. — « Se défiant trop de son jugement militaire, M. Gambetta garda pour lui l'Intérieur et délégua au ministère de la Guerre un savant ingénieur des mines qui y releva le général Lefort. En quoi M. Gambetta se trompa au moins deux fois : d'abord, de s'imaginer qu'un habile avocat ait besoin d'être ferré sur la nomenclature ou sur l'*x* et l'*y* pour bien présider à d'importantes affaires militaires, puis de croire que son délégué, M. de Freycinet, serait l'homme de précision qu'il rêvait. » (Colonel Lecomte, t. III, p. 296.) — Gustave Flourens, p. 195. — Le général Maillard, qui fourre tant de formules dans la tête de nos jeunes officiers, reconnaît, pourtant, les périls de son enseignement. « Nous nous élevons, écrit-il, contre l'opinion de ceux qui pensent que la formule supplée à tout; il y a là un danger contre lequel il faut se prémunir... Ayons un ordre normal, mais n'oublions jamais de faire appel au jugement, à la réflexion, quand nous avons à l'apprécier. » (*Éléments de la guerre.* Première partie, *Marches, Stationnement, Sûreté*, par le colonel (général) Maillard, ex-professeur de tactique générale et du cours d'infanterie à l'École supérieure de guerre; Paris, Baudoin, 1891; pp. 6 et 7.) On l'a fait intelligemment remarquer : quand on a empi isonné l'esprit d'un officier dans un trop grand nombre de formules, il n'est plus libre de s'en dégager au moment décisif.

la perfection la préparation à la guerre : il faut conduire la guerre elle-même. Les matériaux amenés à pied d'œuvre, soigneusement numérotés et au grand complet, il s'agit d'en tirer parti. *Ici, le mathématicien tout seul, l'esprit géométrique ne suffirait plus*, et le Maître, l'autre, le grand, le vrai ! nous apprend par l'exemple comme par le précepte que, dans ce *drame passionné* qu'est la guerre, bien d'autres facultés doivent entrer en jeu..... jusqu'à la *folle du logis* elle-même ! «« Achille, lisons-nous dans les *Dictées de Sainte-Hélène*, était fils d'une déesse et d'un mortel : c'est l'image du génie de la guerre ! La partie divine, c'est tout ce qui dérive des considérations morales, du caractère, du talent, de l'intérêt de votre adversaire, de l'opinion, de l'esprit du soldat qui est fort et vainqueur, faible et battu, selon qu'il croit l'être ; la partie terrestre, c'est les armes, les retranchements, les positions, les mouvements, les ordres de bataille, tout ce qui tient à la combinaison des choses matérielles (1). »»

Ce qui est curieux, c'est que des gens comme le général Maillard sont obligés d'avouer que la poésie,

(1) *M. de Moltke*, par Charles Malo ; Paris, Berger-Levrault, 1891 ; pp. 14 et 15. — « Sans l'imagination, l'homme est une brute. » (Paroles de Napoléon Ier, rapportées par Taine ; *Les Origines de la France contemporaine, Le Régime moderne ;* Paris, Hachette, 1891 ; t. I, p. 37. — Von der Goltz a dit : « Une des qualités les plus indispensables au général en chef, celle à laquelle on prête le moins d'attention, c'est l'*imagination*. Notre méthode d'éducation l'a traitée en marâtre. » Et pourtant, elle est indispensable au généralissime afin « qu'il puisse à tout moment, pendant les marches et les entreprises souvent si enchevêtrées, si compliquées, se représenter clairement quelles sont ses positions à lui, quelles sont les positions probables de l'ennemi. Et non pas seulement ceci : il faut qu'il puisse, en outre, se figurer quelles seront ces positions dans deux, trois jours et même davantage... Napoléon variait à l'infini ses conceptions et le devait, en grande partie, à l'imagination. C'est elle aussi qui facilite l'étude de l'histoire militaire, qui devrait, plus qu'elle ne le fait en réalité, la tenir en éveil, grâce à la forme attrayante qu'on devrait lui donner. » (Commandant von der Goltz, pp. 64 et 65.)

la philosophie, devraient avoir le pas sur les mathématiques. Ecoutons-le, car les passages, fort bien pensés, et fort bien exprimés ceux-là, qu'il a écrits sur ce sujet, valent la peine d'être lus et médités :

« Si l'on considère, *d'après les enseignements de l'histoire*, quelles difficultés présentent la détermination du but, la connaissance exacte de l'ennemi, la notion précise du terrain ; si l'on observe, en même temps, que la valeur des troupes est variable à l'infini, comme tout ce qui dépend de l'homme, on demeure convaincu que le problème à résoudre n'est pas de ceux qui se mettent en équation, mais qu'il relève des plus hautes facultés de l'âme. *Seule, l'étude des guerres et des batailles des grands capitaines peut mettre sur la voie de la solution.* «« Apprend-on dans la grammaire, dit Napoléon, à composer un chant de l'Iliade ou une tragédie de Corneille. »» On peut indiquer les principes sur lesquels repose une manœuvre ; mais, quant à la manœuvre elle-même, elle appartient à l'Art et dépend de l'Artiste (1). » — « L'énergie vient du cœur, la manœuvre dépend de l'esprit (2), » et non des mathématiques.

« Sous le prétexte que les progrès des sciences et de l'industrie seront utilisés pour la lutte armée entre les nations, on proclame que la conduite de la guerre sera toute scientifique et *qu'elle exigera des connaissances mathématiques développées*. Rien n'est plus opposé à l'Esprit de la guerre ; *la règle de trois simple a suffi jusqu'ici et suffira encore pour la solution des problèmes, relevant du calcul, qui peuvent se présenter au cours des opérations.*

« La conduite des armées ne peut reposer que sur des procédés *absolument simples ;* autrement, ce

(1) Général Maillard, *Eléments de la guerre*, 1re partie, p. XVI.
(2) *Ibid.*, p. XXIII.

serait le désordre. Elle réclame, aujourd'hui comme toujours, de la part des chefs, de grandes qualités naturelles, un savoir professionnel qui s'étend sans cesse, *une haute culture de l'intelligence*; mais, surtout l'esprit de réflexion, de calcul, en un mot *l'esprit philosophique* qui fait jaillir les causes de l'observation des faits, et qui, *sans préjugés*, agissant dans la plénitude de son indépendance, *approprie dans chaque circonstance les moyens au but* (1). » — « L'histoire est la source de toutes nos connaissances et de toute vérité pratique (2). »

Or, depuis plus d'un demi-siècle, nous donnons le pas aux *choses matérielles* sur la *partie divine*, et nous ne remportons que des victoires précaires ou en arrivons même à subir des désastres effroyables. N'est-ce pas la conséquence de notre mauvais programme d'instruction militaire, la conséquence du mauvais programme de Saint-Cyr et de l'Ecole polytechnique? Pourquoi, alors, préférer l'accessoire au principal, la partie au tout, la matière à l'esprit? Pourquoi continuer à demander tant de mathématiques aux candidats? Pourquoi leur poser des problèmes si compliqués, si difficiles, si hétéroclites que jamais, soit comme officier du génie, soit comme officier d'artillerie, ils n'en rencontreront de semblables à résoudre. Cela ne peut que fausser, fatiguer l'esprit des jeunes gens et faire succéder, à la tension maladive des examens, le *coma* regrettable et trop souvent indéfini du candidat reçu.

Que d'intelligences, que de forces précieuses ainsi écrasées dans l'œuf! Et, par cette seule sélection *mathématicienne*, que de grands hommes de guerre, à l'esprit rebelle aux mathématiques transcendantes, perdus pour la puissance, pour la gloire

(1) Général Maillard, p. 9.
(2) *Ibid.*, p. 132.

de la patrie! Oui, c'est là aussi qu'il faut chercher la cause de nos désastres de 1870; les mathématiques en sont un des plus importants facteurs, comme ils disent dans leur jargon.

Depuis cette néfaste époque, le niveau intellectuel de nos officiers s'est-il relevé? Les expéditions du Tonkin et de Madagascar répondent à la question, et y répondent d'une manière navrante, d'une façon menaçante pour l'avenir du pays. Si notre état-major a été aussi médiocre, aussi imprévoyant qu'il l'a été contre des Chinois et des Malgaches, quelle figure fera-t-il devant des généraux européens? Cuisante préoccupation, mortelle inquiétude, qui hantent nos nuits sans sommeil et déchirent notre cœur de Français!

Mais, répond-on à l'objection de la bizarrerie, de la difficulté des problèmes mathématiques posés aux candidats, il y a tant de concurrents et si peu de places : il faut bien faire la sélection au moyen de la difficulté des questions.

C'est entendu; seulement, pourquoi borner le programme aux seules mathématiques? Pourquoi ne pas l'abaisser, dans cette branche, le ramener aux questions pratiques et l'agrandir, l'élever pour les autres branches, aujourd'hui sacrifiées? Pourquoi ne pas exiger plus d'histoire, mais de l'histoire raisonnée et non de l'histoire de perroquet comme on l'entend à Saint-Cyr, à l'Ecole polytechnique, à l'Ecole supérieure de guerre, qu'on a transformée en Ecole de chinoiseries militaires, n'engendrant que des officiers à formules qui se feraient battre par le premier Japonais venu (1)? Pourquoi ne pas récla-

(1) Il ne faut pas tomber d'un mal dans un pire et, après avoir eu, en 1870, des généraux ne connaissant pas un mot aux règles immuables de la guerre, s'en préparer qui, sur le champ de bataille, se noieront dans l'océan des prescriptions et des hypothèses enfantées par le cerveau malade de certains professeurs

mer plus de physique, plus de botanique, plus de géologie, du droit même? Pourquoi ne pas exiger de la littérature, de la philosophie, toutes choses qui forment l'esprit, développent l'intelligence, créent l'imagination (1)?

Est-ce que le maréchal de Saxe, le grand Frédéric, les généraux de la République et de l'Empire, Napoléon Ier, lui-même, ne seraient pas refusés s'ils se présentaient, aujourd'hui, à l'Ecole polytechnique ou à Saint-Cyr? Cependant nous croyons que, mis en présence des officiers sortis de ces Ecoles, en présence des Frossard, des Lebœuf, des Chabaud-Latour, des Mac-Mahon, des Ducrot et des Trochu, en présence des Maillard, des Bonnal, des Grouard, des Logerot, des Mercier, des Négrier, des Billot et de bien d'autres, ils les auraient battus ou les battraient à plate couture. Et le mal n'a fait qu'empirer depuis que ces militaires sont sortis de nos grandes Ecoles de guerre, dont le programme n'a fait que s'aggraver au point de vue des mathématiques, et est toujours bien médiocre au point de vue intellectuel.

« L'examen de Saint-Cyr, écrit un professeur cité par M. Ernest Lavisse, est un minotaure auquel nous sacrifions un nombre effroyable de jeunes

de l'Ecole supérieure de guerre. — On demande, maintenant, beaucoup d'histoire et de géographie pour l'examen de Saint-Cyr, mais cette accumulation de faits et de dates, ce chapelet de fleuves et de montagnes, s'ils prouvent que le candidat a de la mémoire ne démontrent pas qu'il ait de l'intelligence. Enfin, l'examen de mathématiques devient de plus en plus difficile. — « Mon projet était de supprimer l'Ecole polytechnique ; cette Ecole n'existait pas autrefois et nous n'en avions pas moins de très bons officiers d'artillerie, du génie et de la marine. » (Napoléon Ier.)

(1) « Si vigoureuses que soient les facultés pratiques de Napo léon, sa faculté poétique est plus forte. » (Taine, *Le Régime moderne*, t. I, p. 46.) — Le grand général est universel. Voir, à c- sujet, *Paris, Chevilly et Bagneux*, par Alfred Duquet, pp. 8 à 10e

gens dont l'esprit est faussé pour la vie (1). » Et c'est bien pire pour l'Ecole polytechnique! « L'examen à l'entrée d'une école spéciale doit être un examen de culture générale ou, plutôt, car on a beaucoup abusé de ce mot, de culture intellectuelle et, surtout, d'aptitude intellectuelle (2) ».

Aussi bien, la thèse que nous soutenons n'est pas seulement la nôtre, elle est approuvée par tous les officiers, vraiment capables, sortant de Saint-Cyr ou de Polytechnique. Grâce à Dieu, il s'en rencontre encore quelques-uns dont la robuste intelligence a pu résister aux absurdes programmes imaginés par des mandarins de Bureaux ignorant les premières nécessités de la grande guerre.

Que nous sommes loin du siège de Paris! Revenons vite au 31 décembre 1870, dont nous venons de raconter l'événement principal.

Voici enfin écoulé le dernier jour de l'année maudite. Résolution de se battre au hasard, sans espoir, anarchie dans le Gouvernement, haine dans le peuple, tel est l'état militaire et moral de la ville assiégée. Le bombardement des forts va commencer, en attendant celui de la ville : le soleil, d'un rouge sang, s'est couché dans le sinistre, derrière les gros nuages noirs chargés de neige.

Bruit formidable du canon, « neige et glace ! lugubre Saint-Sylvestre. Et, en raison du froid, pas le moindre pigeon consolateur, pas la plus mince nouvelle du dehors (3) »! C'est la nuit. « L'angoisse envahit les âmes les plus courageuses (4). »

(1) *Encore l'examen de Saint-Cyr*, par Ernest Lavisse. *La Revue de Paris*, nº du 1er juin 1896, p. 667.
(2) *Ibid.*, p. 674.
(3) Jules de Marthold, p. 234.
(4) Mme Adam, p. 369.

« Va-t'en, année maudite, année fatale! Tombe sans discours, sans cortège et sans adieu, dans cette boue sanglante et glacée, sous ce linceul de neige qui couvre la terre, au bruit lugubre du canon qui, depuis ce matin, sonne tes funérailles (1). »

Minuit! 1870 est mort! 1871 apparaît comme l'enfant qui vient au monde sur le cadavre de sa mère égorgée! L'année nouvelle se lève dans le sang : elle ne nous donnera pas la victoire, et nous apportera la plus exécrable guerre civile dont la France ait été meurtrie. Elle sera plus maudite encore que son aînée!

(1) Edmond Rousse, t. II, p. 327.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

DÉPARTEMENT
DE LA SEINE
—
ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DENIS
—
CANTON
de Noisy-le-Sec
—
Objet :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

—

MAIRIE DU BOURGET

Le Bourget, le 29 avril 1896.

MONSIEUR DUQUET,

L'usine à gaz n'a été construite qu'en 1879. Avant, la commune n'était éclairée qu'à l'huile. Il n'y avait donc pas d'usine sur l'emplacement en question (1).

Veuillez agréer, Monsieur, mes civilités empressées,

Le maire,
DELAUNAY.

(1) L'emplacement en question est celui désigné par les cartes et ouvrages allemands comme occupé par une usine à gaz en 1870. Il se trouve à l'ouest de la route de Lille, presque en face du chemin de Drancy. Là, s'élève la fabrique de toiles cirées de M. Lecrosnier, dirigée, aujourd'hui, par M. Garnier.

II

MUSÉUM
D'HISTOIRE NATURELLE

Géologie.

RUE DE BUFFON, 61

Paris, le 18 avril 1896.

MON CHER AMI,

Le plateau d'Avron, dont vous avez bien voulu me demander de résumer la structure géologique, atteint l'altitude de 114 mètres et s'élève par conséquent de 60 mètres environ au-dessus de Rosny.

Sur la moitié de la hauteur, la colline est constituée par le gypse, ou pierre à plâtre, qui y est exploité depuis des siècles, et s'y présente en couches dont l'épaisseur, au-dessus du pavé de Rosny, peut représenter une trentaine de mètres. Seule, la partie supérieure du gypse, c'est-à-dire, sur une douzaine de mètres, a été percée de ces grandes et belles galeries qui, sur le flanc du coteau, offrent un aspect si imposant.

Les 30 mètres, qui séparent la surface supérieure des bancs de pierre à plâtre du niveau du sommet du plateau, ont une constitution assez compliquée.

Sous la terre végétale, de 50 centimètres environ d'épaisseur, l'on trouve à peu près 1 mètre de limons, d'abord plus ou moins sableux, puis plus ou moins argileux, et, dans le bas, assez caillouteux. Des marnes viennent, ensuite, sur 2 ou 3 mètres, comprenant, vers leur région moyenne, un lit de près de $1^m,50$ de blocs de meulières noyés dans une argile, très durs, de travail difficile, et constituant le terme le plus caractérisé du terrain connu sous le nom de *traver-*

tin de la Brie. Ce lit est, comme on voit, à 3 mètres environ de profondeur.

En creusant toujours, on rencontre le triple ensemble des « marnes supérieures au gypse » qui présente d'abord 5 mètres de « glaises vertes » à rognons disséminés de grès souvent riches en strontiane; puis, sur 3 mètres environ, les « marnes à cyrènes » pleines de fossiles marins ou saumâtres et qui contrastent, à ce point de vue autant que par leur couleur d'un jaune ocreux, avec les couches sous-jacentes, dites des « marnes lacustres », qui, sur 6 mètres, sont blanches et pétries par places de lymnées et de planorbes, c'est-à-dire, de fossiles d'eau douce.

Au-dessous d'elles sont encore des niveaux marneux, offrant, sur une douzaine de mètres, des lits verdâtres, puis très bleus, puis enfin jaunâtres, et contenant, dans le bas, beaucoup de cristaux de gypse annonçant le voisinage de la « haute masse » de pierre à plâtre.

Je souhaite, mon cher ami, que ces renseignements atteignent le but que vous vous proposez, et je reste à votre entière disposition pour tous les compléments d'information que vous pourrez désirer.

Votre cordialement dévoué.

STANISLAS MEUNIER.

A M. Alfred Duquet.

AUTEURS & DOCUMENTS CITÉS & CONSULTES

A

ADAM (Mme Edmond), Juliette Lamber. *Le siège de Paris, Journal d'une Parisienne;* Paris, Michel Lévy frères, 1873.

ALLOU (Roger). Voir *Campagne de* 1870 (*La*).

AMBERT (général). *Gaulois et Germains, Récits militaires, Le siège de Paris;* Paris, Bloud et Barral.

AMBERT (général). *Histoire de la guerre de* 1870-1871; Paris, Plon, 1873.

A PARIS PENDANT LE SIÈGE, *par un Anglais membre de l'Université d'Oxford;* traduction, notes et documents divers par Félix Saugnier; Paris, Ollendorff, 1888.

ARDANT DU PICQ (colonel). *Etudes sur le combat;* Paris, Hachette, 1880.

B

BALLUE (A.), (député, président de la commission de la réorganisation de l'armée). *Les zouaves à Paris pendant le siège;* Paris, Le Chevalier, 1872.

BELLEMARE (général de). *Notes personnelles*, inédites : à nous communiquées par le général.

BESSON (Charles), commandant du 3e bataillon de la Seine-Inférieure. *Histoire d'un bataillon de mobiles, siège de Paris,* 1870-1871; Paris, Lachaud, 1872.

BLUME (major au grand état-major prussien). *Opérations des armées allemandes depuis la bataille de Sedan jusqu'à la fin de la guerre*, d'après les documents officiels du grand quartier général; traduit de l'allemand par E. Costa de Serda, capitaine d'état-major ; Paris, Dumaine, 1872.

BLUNTSCHLI, docteur en droit, professeur ordinaire à l'Université d'Heidelberg, correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques. *Le Droit international codifié.* Traduit de l'allemand par M. C. Lardy, docteur en droit, précédé d'une biographie de l'auteur par M. Alph. Rivier, secrétaire de l'Institut de droit international, professeur à l'Université de Bruxelles; Paris, Guillaumin, 1886.

BONNET (Félix), chef d'escadron d'artillerie. *Guerre franco-allemande, Résumé et commentaires de l'ouvrage du grand état-major prussien ;* Paris, Dumaine, 1882.

BOUTEILLER (M. de). Voir Moltke (M. de). *L'armée allemande.*

BUSCH (D. Moritz), secrétaire particulier de M. de Bismarck. *Le comte de Bismarck et sa suite pendant la guerre de France*, 1870-1871 ; traduit de l'allemand avec l'autorisation spéciale de l'auteur; Paris, Dentu, 1880.

C

CAMPAGNE DE 1870 (LA); traduit du *Times* par Roger Allou ; Paris, Garnier frères, 1871.

CANONGE (Frédéric), commandant au 52e de ligne (général Canonge). *Histoire militaire contemporaine*, 1854-1871 ; Paris, Charpentier, 1882.

CASSE (baron A. du). *La guerre au jour le jour*, 1870-1871 ; Paris; Dumaine, 1886.

CHABOT (Jules de), chef d'escadron au 3e hussards. *Etude historique et tactique de la cavalerie allemande pendant la guerre de* 1870-1871 ; Paris, Berger-Levrault, 1890.

CHAIX. *Souvenirs du siège de Paris. Une page d'histoire de la défense nationale*, 1870-1871 ; Paris, imprimerie Chaix, 1890.

CHAPER. Voir *Enquête parlementaire sur les actes du Gouvernement de la Défense nationale.*

CHEVALET (Emile). *Mon Journal pendant le Siège et la Commune par un bourgeois de Paris;* Paris, Librairie des contemporains, 1871.

Chevalet (Emile). *La Routine militaire;* Paris, Ollendorff, 1880.

Chuquet (Arthur). *La Guerre*, 1870-1871*;* Paris, Chailley, 1895.

Clamageran (J.-J.), ancien adjoint au maire de Paris. *Souvenirs du siège de Paris. Cinq mois à l'Hôtel de Ville;* Paris, Guillaumin, 1872.

Claretie (Jules). *Histoire de la Révolution de* 1870-1871; Paris, Librairie Illustrée.

Clausewitz (général de). *Théorie de la grande guerre;* traduction du lieutenant-colonel de Vatry; Paris, Baudoin, 1886.

Coppée (François), de l'Académie française. Paris, *La Lecture,* nº du 10 décembre 1893. — *Le Journal*, nº du 6 juillet 1893.

Cornudet (Michel). *Journal du siège de Paris* (18 septembre 1870-29 janvier 1871); Paris, Douniol, 1872.

Costa de Serda (commandant E.). Voir *La Guerre franco-allemande de* 1870-1871.

D

Dabot (Henri), docteur en droit, avocat à la Cour d'appel. *Griffonnages quotidiens d'un bourgeois du Quartier latin, du* 14 *mai* 1869 *au* 2 *décembre* 1871; Péronne, imprimerie Quentin, 1895.

Dalsème (A.-J.). *Paris sous les obus*, 19 *septembre* 1870-3 *mars* 1871; Paris, Chamerot, 1883.

Daru (M.). Voir *Enquête parlementaire sur les actes du Gouvernement de la Défense nationale.*

Delaunay, maire du Bourget. Lettre adressée à M. Alfred Duquet.

Delpit (M.). Voir *Enquête parlementaire sur l'Insurrection du Dix-Huit Mars.*

Desjardins (Gustave), archiviste du département de Seine-et-Oise. *Tableau de la guerre des Allemands dans le département de Seine-et-Oise*; Paris, Cerf, 1882.

Deutsche-Rundschau (La). Voir Frédéric III.

Ducrot (général). *La Défense de Paris*, 1870-1871; Paris, Dentu, 1876.

DUQUET (Alfred). *Frœschwiller, Châlons, Sedan;* Paris, Bibliothèque-Charpentier, 1880.

DUQUET (Alfred). *Les Grandes Batailles de Metz*; Paris, Bibliothèque-Charpentier, 1888.

DUQUET (Alfred). *Paris, Le Quatre-Septembre et Châtillon;* Paris, Bibliothèque-Charpentier, 1890.

DUQUET (Alfred). *Paris, Chevilly et Bagneux;* Paris, Bibliothèque-Charpentier, 1891.

DUQUET (Alfred). *Paris, La Malmaison, le Bourget et le Trente-et-un-Octobre*; Paris, Bibliothèque-Charpentier, 1893.

DUQUET (Alfred). *Paris, Thiers, le Plan Trochu et l'Hay;* Paris, Bibliothèque-Charpentier, 1894.

DUQUET (Alfred). Paris, *Les Batailles de la Marne;* Paris, Bibliothèque-Charpentier, 1895.

DUQUET (Alfred). *Le Droit des gens, à la guerre. Revue du Cercle militaire*, n° du 24 février 1889.

DUSSIEUX (L.), professeur honoraire à l'Ecole de Saint-Cyr. *Histoire générale de la guerre de* 1870-1871 ; Paris, Lecoffre, 1881.

E

ECHO DE PARIS (L.), nos des 27 février et 12 mai 1896.

ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUR LES ACTES DU GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE; Versailles, imprimerie Cerf et fils, 1873.

— Dépositions.

— Rapport de M. Daru.

— Rapport de M. Chaper sur le Gouvernement de la Défense à Paris au point de vue militaire.

— Rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux des séances du Gouvernement de la Défense nationale.

— Réunions publiques.

ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUR L'INSURRECTION DU DIX-HUIT MARS; Versailles, Cerf, 1872.

— Dépositions.

— Rapport de M. Delpit.

— Rapport de M. de la Rochetulon.

F

FABRE (colonel). *Précis de la guerre franco-allemande;* Paris, Plon, 1875.

FARCY (Camille). *Histoire de la guerre de* 1870-1871; Paris, Dumaine, 1882.

FAURE (LE). Voir Le Faure.

FAVÉ (général). *Deux combats d'artillerie sous les forts de Paris;* Paris, Dumaine, 1874.

FAVRE (Jules), de l'Académie française. *Gouvernement de la Défense nationale du* 31 *octobre* 1870 *au* 28 *janvier* 1871; Paris, Plon, 1872.

FIDUS (JOURNAL DE) (Eugène Loudun). *La Révolution de Septembre; Paris assiégé;* Paris, Savine, 1889.

FIDUS (JOURNAL DE) (Eugène Loudun). *La Révolution de Septembre, la Capitulation, la Commune;* Paris, Savine, 1889.

FILIPPI (W.). Voir Robolski (Hermann).

FLAUBERT (Gustave). *Salammbô*; Paris, Bibliothèque-Charpentier, 1895.

FRANÇAIS (LE). Voir Steenackers.

FLOURENS (Gustave). *Paris livré;* Paris, Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1871.

FRÉDÉRIC III (*Le Tagebuch, Mémoires authentiques de*), rassemblés et complétés. Traduction exacte de la *Deutsche-Rundschau;* Paris, imprimerie Faustin Gaudois, 1888.

FRITISCH (capitaine). Voir Goetze (Adolphe).

FUZIER-HERMANN (Ed.), lieutenant au régiment. *La Province au siège de Paris; Garde mobile du Tarn;* Paris, Dumaine, 1871.

G

GARNIER (Francis). *Le siège de Paris, journal d'un officier de marine*; Paris, Delagrave, 1885.

GAUTIER (Théophile). *Tableaux de siège, Paris,* 1870-1871; Paris, Charpentier, 1886.

GAZETTE DE COLOGNE. Voir Quinet (Mme Edgar).

GOETZE (Adolphe), capitaine du génie prussien, attaché au

Comité du génie et professeur à l'Académie de guerre. *Opérations du corps du génie allemand*, travail rédigé par ordre supérieur et d'après les documents officiels; traduit de l'allemand par MM. Grillon et Fritisch, capitaines du génie au dépôt des fortifications; Paris, Dumaine, 1874.

Goltz (baron Colmar von der), commandant dans le grand état-major allemand. *La Nation armée;* traduit par Ernest Jaeglé, professeur à l'Ecole militaire de Saint-Cyr; Paris, Hinrichsen, 1884.

Goncourt (Journal des). Paris, Bibliothèque-Charpentier, 1890.

Goncourt (Edmond de). Voir *Echo de Paris* (L').

Grillon (capitaine). Voir Goetze (Adolphe).

Guerre franco-allemande de 1870-1871 (La), rédigée par la section historique du grand état-major prussien; traduction de M. le commandant E. Costa de Serda; Paris, Dumaine, 1878.

Guerre de 1870-1871 (La). *Résumé historique*, traduit de l'allemand; Paris, Berger-Levrault, 1888. C'est le livre classique des écoles allemandes.

Gunsett. Voir Moltke (M. de). *L'armée allemande.*

H

Hennebert (lieutenant-colonel). Voir Sarrepont (major de).

Henry (colonel R.). *L'esprit de la guerre d'après les grands capitaines et les philosophes;* Paris, Berger-Levrault, 1894.

Hérisson (comte d'). *Journal d'un officier d'ordonnance;* Paris, Ollendorff, 1885.

Histoire critique *du siège de Paris par un officier de marine ayant pris part au siège;* Paris, Dentu, 1871.

Historique de la 1re division du 3e corps. Manuscrit à nous remis par le général de Bellemare.

Historique du 3e régiment de grenadiers de la garde, Reine-Elisabeth; Berlin, 1881; Bibliothèque nationale; in-8°, M, 383. Traduction de M. Stanislas Mouillard.

Hohenlohe-Ingelfigen (le prince Kraft de), général d'infanterie; *Lettres sur l'artillerie;* traduites par Ernest Jaeglé, professeur à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr; Paris, Westhausser, 1886.

Houssaye (Henry). *Athènes, Rome, Paris;* Paris, Calmann Lévy, 1879.

I

Imhaus (capitaine Emile). *Tactique de l'Infanterie;* Paris, Librairies-Imprimeries réunies, 1895.

Intermédiaire des chercheurs et curieux, n° du 29 février 1896.

Indy (Vincent d'). *Histoire du 105e bataillon de la Garde nationale de Paris, en 1870-1871, par un engagé volontaire dudit bataillon, âgé de dix-neuf ans;* Paris, Douniol, 1872.

J

Jacqmin (F.), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur de l'exploitation des chemins de fer de l'Est, professeur à l'Ecole des Ponts et Chaussées. *Les chemins de fer pendant la guerre de 1870-1871*; leçons faites, en 1872, à l'Ecole des Ponts et Chaussées; Paris, Hachette, 1872.

Jaeglé (E). Voir Moltke (de); Goltz (baron Colmar von der), Hohenlohe-Ingelfigen, *Lettres sur l'artillerie.*

Jomini (baron de), général en chef, aide de camp de Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies. *Précis de l'art de la guerre.* Nouvelle édition; préface de Ferdinand Lecomte, ancien colonel divisionnaire suisse; Paris, Baudoin, 1894.

Jouaust (D.). *Tablettes quotidiennes du siège de Paris raconté par lettre-journal*; Paris, Librairie des bibliophiles, 1871.

Journal de la division de Bellemare. (Inédit.)

Journal officiel, nos des 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 23, 26, 27, 28, 29 et 30 décembre 1870.

Journal du siège *par un bourgeois de Paris,* 1870-1871; Paris, Dentu, 1872.

Journal (Le). Voir Coppée (François).

Jouvencel (Paul de). *Observations présentées à Messieurs les Députés sur le projet de loi relatif à la constitution des cadres et des effectifs de l'armée;* Paris, Claye, 1874.

Jouvencel (Paul de). Brochure imprimée, en avril 1867, par J. Claye, rue Saint-Benoît, 7, à Paris.

JOUVENCEL (Paul de). — Corps législatif, session de 1870, n° 200. Annexe au procès-verbal de la séance du 4 avril 1870.

JOUVENCEL (Paul de). *Récits du temps ;* Paris, Dentu, 1873.

JOUVENCEL (Paul de), ex-colonel d'infanterie auxiliaire. *Aide-mémoire du partisan franc-tireur;* Paris, Dumaine, première partie, pp. 1 et 2.

K

KERNEU (Paul de). *Journal d'un mobile;* Paris, Ghio, 1880.

L

LAMBER (Juliette). Voir Adam (Mme Edmond).

LARDY (C.). Voir Bluntschli.

LAVISSE (Ernest), de l'Académie française. Voir *Revue de Paris* (*La*).

LECOMTE (Ferdinand), colonel fédéral suisse. *Le général Jomini, sa vie et ses écrits;* Lausanne, Benda, 1888.

LECOMTE (Ferdinand), colonel fédéral suisse. *Relation historique et critique de la guerre franco-allemande en* 1870-1871 ; Paris, Tanera, 1874.

LECOMTE (colonel Ferdinand). Voir Jomini (baron de).

LA LECTURE. Voir Coppée (François).

LE FAURE (Amédée). *Histoire de la guerre franco-allemande,* 1870-1871 ; Paris, Garnier frères, 1875.

LIPPITT (colonel). Voir Pierron, général.

LOUDUN (Eugène). Voir Fidus.

M

MAILLARD (colonel), ex-professeur de tactique générale et du cours d'infanterie à l'Ecole supérieure de guerre ; *Eléments de la guerre,* première partie, *Marches, Stationnement, Sûreté;* Paris, Baudoin, 1891.

MALO (Charles). *M. de Moltke*; Paris, Berger-Levrault, 1891.

MAQUEST (Pierre), archiviste de la ville de Tournai (Belgique), conservateur des archives de l'Etat. *La France et l'Europe pendant le siège de Paris, 18 septembre* 1870-28 *janvier* 1871 ; Encyclopédie politique, militaire et anecdotique, avec une préface de M. E. Spuller, député de la Seine; 2e édition; Paris, Ghio, 1877.

MARTHOLD (Jules de). *Memorandum du siège de Paris*, 1870-1871; Paris, Charavay, 1884.

MARTIN (Henri). *Histoire de France depuis* 1789 *jusqu'à nos jours*; Paris, Jouvet et Cie, 1885.

MASSILLON-ROUVET (secrétaire de Viollet-le-Duc pendant le siège de Paris). *Viollet-le-Duc et Alphand au siège de Paris;* Paris, Librairies-Imprimeries réunies, 1892.

MAZADE (Charles de). *La guerre de France;* Paris, Plon, 1875.

MEFFRAY (Colonel, comte de). *Les Fautes de la Défense de Paris;* Paris, Lacroix, Verbœckhoven et Cie, 1871.

MEUNIER (Stanislas), professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Lettre adressée à M. Alfred Duquet. (Inédite.)

MESNIL (A. du). *Paris et les Allemands, journal d'un témoin*, juillet 1870-février 1871 ; Paris, Garnier frères, 1872.

MICHEL (Adolphe). *Le Siège de Paris*, 1870-1871 ; Paris, Courcier, 1871.

MOLAND (Louis). *Par ballon monté. Lettres envoyées de Paris pendant le siège;* Paris, Garnier, 1872.

MOLINARI (G. de), rédacteur du *Journal des Débats. Les Clubs rouges pendant le siège de Paris*; Paris, Garnier frères, 1871.

MOLTKE (maréchal, comte de). *La Guerre de* 1870; édition française par E. Jaeglé, professeur à l'Ecole militaire de Saint-Cyr; Paris, Le Soudier, 1891.

MOLTKE (M. de). *L'Armée allemande, son organisation, son armement et sa manière de combattre;* traduit de l'allemand par MM. Gunsett, et M. de Bouteiller; Paris, Dentu, 1871.

MORILLON (A.), ancien chef du bureau de l'Approvisionnement à la préfecture de la Seine. *L'Approvisionnement de Paris en temps de guerre, souvenirs et prévisions;* Paris, Perrin, 1888.

MOUILLARD (Lucien). Voir Ray (chevalier de).

MOUILLARD (Stanislas). Voir *Historique du* 3e *régiment de grenadiers de la Garde, Reine-Elisabeth.*

N

Napoléon Ier. *Maximes de guerre.*

Neukomm (Edmond). *Les Prussiens devant Paris*, d'après les documents allemands; Paris, Librairie de la Société des Gens de Lettres.

Niemann (A.). *La campagne de France*, 1870-1871; traduction de M. Stiedel, lieutenant de vaisseau; manuscrit de la bibliothèque du Cercle militaire de Paris; A, II, d, 120.

P

Pierron (colonel). *Les Méthodes de guerre actuelles et vers la fin du* XIXe *siècle*; t. III, 2e partie; Paris, Dumaine, 1881.

Pierron (général). *Stratégie et Grande Tactique d'après l'expérience des dernières guerres;* Paris, Berger-Levrault, 1887.

Pierron (général). *Les Méthodes de guerre actuelles et vers la fin du* XIXe *siècle;* tome I, 1re partie; Paris, Baudoin, 1886.

Prévost (F.), lieutenant-colonel du génie. *Les Forteresses françaises pendant la guerre de* 1870-1871; Paris, Dumaine, 1872.

Progrès (Le). Voir Steenackers.

Q

Quépat (Nérée). *Simples notes prises pendant le siège de Paris*; Paris, Thorin, 1871.

Quinet (Mme Edgar). *Paris, Journal du siège*; Paris, Dentu, 1873.

R

Rabany (Charles). Voir Schneider (Louis).

Ray (chevalier de), lieutenant général, chef de division. *Réflexions et Souvenirs*, classés, annotés et suivis d'un précis des guerres de 1741 à 1762, par Lucien Mouillard; Paris, Charles-Lavauzelle, 1895.

RENDU (Ambroise). *Souvenirs de la Mobile* (6e, 7e et 8e *bataillons de la Seine*); Paris, Didier, 1872.

REVUE DE PARIS (La), no du 1er juin 1896.

REVUE DU CERCLE MILITAIRE (La). Voir Duquet (Alfred).

RICHARD (Jules). *Annuaire de la guerre de* 1870-1871 ; 2e partie; Armées de la Défense de Paris; Paris, Dentu, 1889.

RIVIER (Alph.). Voir Bluntschli.

ROBINET DE CLÉRY. *Les Avant-postes pendant le siège de Paris;* Paris, Palmé, 1887.

ROBOLSKI (Hermann). *Le Siège de Paris* raconté par un Prussien; traduction de W. Filippi, inspecteur principal aux chemins de fer de l'Est; Paris, Lachaud, 1871.

ROCHETULON (de la). Voir Enquête parlementaire sur l'Insurrection du Dix-Huit-Mars.

RONCIÈRE-LE NOURY (vice-amiral, baron de la). *La Marine au siège de Paris;* Paris, Plon, 1874.

ROUSSE (Edmond), ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats, membre de l'Académie française. *Discours, Plaidoyers et Œuvres diverses*, recueillis et publiés par Fernand Worms, avocat à la Cour de Paris; Paris, Larose et Forcel, 1884.

ROUSSET (commandant), de l'Ecole supérieure de guerre. *Histoire générale de la guerre franco-allemande*, 1870-1871; Paris, Librairie Illustrée.

RUSTOW. *Guerres des frontières du Rhin*, 1870-1871; traduit de l'allemand par Savin de Larclause, colonel du 1er lanciers; Paris, Dumaine, 1871.

S

SANGNIER (Félix). Voir *A Paris pendant le siège.*

SARAZIN (C.), médecin en chef de l'ambulance du grand quartier général de la 2e armée. *Récits sur la dernière guerre franco-allemande;* Paris, Berger-Levrault, 1887.

SARCEY (Francisque). *Le Siège de Paris;* Paris, Lachaud, 1871.

SARREPONT (major H. de) (lieutenant-colonel Hennebert). *Le Bombardement de Paris par les Prussiens;* Paris, Firmin-Didot, 1872.

SAVIN DE LARCLAUSE. Voir Rüstow.

SCHEIBERT (major). *La Guerre franco-allemande de 1870-1871, décrite d'après l'ouvrage du grand état-major prussien et avec son autorisation;* traduit par Ernest Jaeglé, professeur à l'Ecole militaire de Saint-Cyr; Paris, Berger-Levrault, 1895.

SCHNEIDER (Louis). *L'Empereur Guillaume.* Souvenirs intimes, revus et annotés par l'empereur sur le manuscrit original. Traduit de l'allemand par Charles Rabany; Paris, Berger-Levrault, 1888.

SCHULER (P.), *Journal d'un Suisse pendant le siège de Paris;* Bienne.

SEBRAN (Marie). *Journal d'une mère pendant le siège de Paris;* Paris, Didier, 1872.

SIMON (Jules), de l'Académie française. *Souvenirs du Quatre-Septembre, Le Gouvernement de la Défense nationale;* Paris, Calmann Lévy, 1876.

SOUVENIRS D'UN GARDE NATIONAL *pendant le siège de Paris et sous la Commune par un volontaire suisse;* IIe partie, *La Capitulation*; Neufchâtel, Sandoz, 1871.

SPULLER (E.). Voir Maquest (Pierre).

STEENACKERS (F.-F.), ancien Directeur général des Télégraphes et des Postes. *Les Télégraphes et les Postes pendant la guerre de 1870-1871*; Paris, Charpentier, 1883.

STIEDEL. Voir Niemann.

SUEUR (docteur). *Étude sur la mortalité à Paris pendant le siège*; Paris, Sandoz et Fischbacher, 1872.

T

TAINE (H.), de l'Académie française. *Les Origines de la France contemporaine. Le Régime moderne*; Paris, Hachette, 1891.

TARGES (Georges de). Voir Villiers (Léon de).

THIAUDIÈRE (Edmond). *La Soif du Juste;* Paris, Louis Westhausser, 1895.

THOUMAS (général). *Les Capitulations*; Paris, Berger-Levrault, 1886.

TOUDOUZE (Gustave). *Le Pompon vert;* Paris, Victor Havard, 1887.

TOUDOUZE (Gustave). Carnet de campagne. (Inédit.)

TROCHU (général). *L'Empire et la Défense de Paris devant le jury de la Seine.* Introduction et conclusion par le général Trochu; Paris, Hetzel, 1872.

TROCHU (général). *Une Page d'histoire contemporaine devant l'Assemblée nationale;* Paris, Dumaine, 1871.

V

VATRY (Lieutenant-colonel de). Voir Clausewitz.

VANDEVELDE (Colonel). *Commentaires sur la guerre de* 1870-1871 ; Bruxelles, Muquardt, 1872.

VEUILLOT (Louis). *Paris pendant les deux sièges;* Paris, Palmé, 1880.

VILLEMAIN. Voir Pierron (général).

VILLIERS (Léon de) et Georges de Targes. *Tablettes d'un mobile;* Paris, Mollie, 1871.

VINOY (général). *Campagne de* 1870-1871, *Siège de Paris, Opérations du* 13e *corps et de la* 3e *armée*; Paris, Plon, 1874.

VIOLLET-LE-DUC (E.), ex-lieutenant-colonel de la Légion auxiliaire du génie. *Mémoire sur la défense de Paris, septembre* 1870-*janvier* 1871 ; Paris, veuve A. Morel, 1871.

VITET (L.), de l'Académie française. *Quatrième lettre sur le siège de Paris,* adressée à M. le Directeur de la *Revue des Deux-Mondes ;* Paris, Sauton, 1870.

VITET (L.), de l'Académie française. *Dernières lettres* (5e, 6e et 7e) *sur le siège de Paris,* adressées à M. le directeur de la *Revue des Deux-Mondes ;* Paris, Sauton, 1871.

W

WARREN (vicomte de). *Tactique des armées prussiennes;* Paris, Berger-Levrault, 1873.

WATARI (R.), japonais. *Petite histoire de la guerre entre la France et la Prusse ;* Paris, Lahure.

WEY (Francis). *Chronique du siège de Paris,* 1870-1871 ; Paris, Hachette, 1871.

WITT (Mme Cornélis de). *Six mois de guerre*, 1870-1871, *Lettres et journal;* Paris, Hachette, 1894.

WORMS (Fernand). Voir Rousse (Edmond).

WYROUBOFF (G.), directeur de la *Philosophie positive; Opinion d'un civil sur la défense de Paris;* Paris, Le Chevalier, 1872.

TABLE

CROQUIS

Paris. — Imp. L. Maretheux, 1, rue Cassette. — 8055.

OUVRAGES HISTORIQUES ET MILITAIRES

GÉNÉRAL E. BOGDANOVITCH

La Bataille de Navarin........................ 1 vol.

GÉNÉRAL F. CANONGE

Histoire militaire contemporaine............ 2 vol.

ALFRED DUQUET

La Guerre d'Italie (1859)......................... 1 vol.
Frœschwiller, Châlons, Sedan............... 1 vol.
Les Grandes Batailles de Metz.............. 1 vol.
Les Derniers Jours de l'Armée du Rhin... 1 vol.
Paris.—Le Quatre Septembre et Châtillon. 1 vol.
Paris. — Chevilly et Bagneux.............. 1 vol.
Paris. — La Malmaison, Le Bourget et le Trente et un Octobre........................... 1 vol.
Paris. — Thiers, le Plan Trochu et L'Haÿ (2-29 nov. 1870)............................. 1 vol.
Paris. — Les Batailles de la Marne (30 nov., 8 déc.)... 1 vol.
Paris. — Second échec du Bourget et perte d'Avron.. 1 vol.

GALLI

L'Armée française en Égypte (1798-1801). 1 vol.

AMIRAL JURIEN DE LA GRAVIÈRE

Guerres maritimes contemporaines......... 2 vol.

POLLIO

Le Bataillon du 10 août 1792................ 1 vol.

3891. — L.-Imprimeries réunies, rue Mignon, 2, Paris.